

Mission archéologique départementale de l'Eure

# RAPPORT DE FIN D'OPÉRATION DE FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

**Beuzeville**

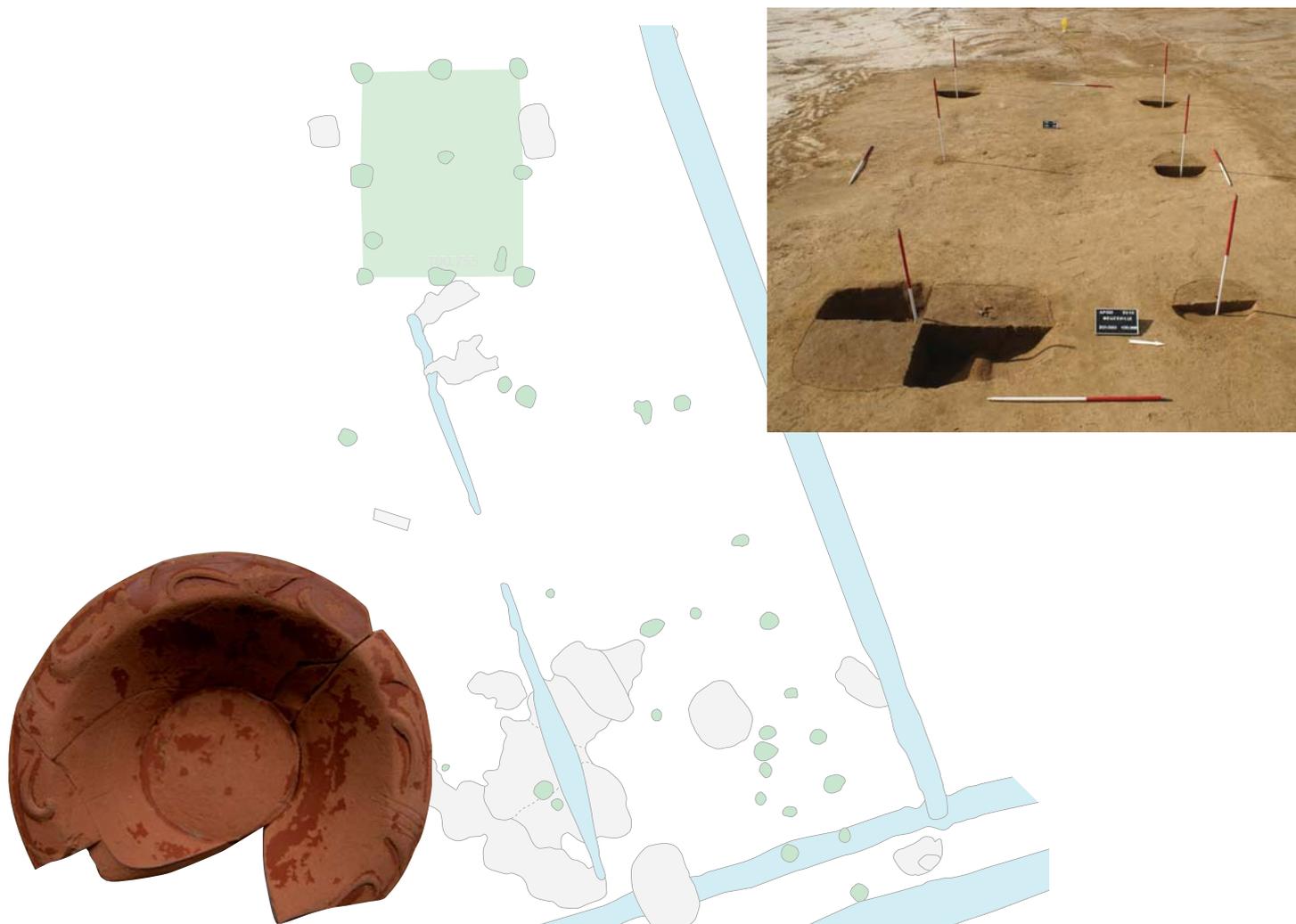
« RD 675 - Déviation partie ouest / Secteur I - Site 1 »

***La Pomme d'Or***

*Tome 1 - Texte*

par Pierre WECH

avec la collaboration de Caroline Renard et Delphine Théolas



## Remerciements

*Nos remerciements vont en premier lieu à toute l'équipe de fouille dont la compétence et le dynamisme n'avaient d'égal que la patience. Merci donc à Chloé, Nicolas, Marion, Florian, Bénédicte, Hélène, Camille et Jérôme pour leur concours.*

*Un grand merci également à tout le personnel de la Mission archéologique départementale de l'Eure, et notamment à Laurent Guyard, Claire Grout, Sébastien Cormier, Stéphanie Zeller, Delphine Théolas, Caroline Renard, Agnès Roquecave, Christophe Sévin-Allouet et Anaïs Billaux qui, en apportant leur(s) pierre(s) à l'édifice, ont permis le bon déroulement de l'opération et la réalisation du rapport dans des conditions optimales.*

*Nous pensons également au personnel du Service régional de l'archéologie dont le soutien et les conseils auront, nous l'espérons, porté leurs fruits. Merci donc à Thierry Lepert et Laurence Eloy-Epailly.*

*Une pensée particulière pour Philippe, dit « Titi », et Stéphane qui se sont succédé aux commandes des engins de terrassement, et sans qui cette fouille n'aurait pas été ce qu'elle fut.*

*Merci enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont offert leurs lumières et leur temps : Yves-Marie Adrian (INRAP) pour ses remarques et conseils avisés sur la céramique, Nicola Coulthard et Grégory Schutz (SDAC) pour leur connaissance du Pays d'Auge, Sophie Quevillon (SRA Basse-Normandie) pour sa disponibilité et son efficacité et Gilles Deshayes et Bruno Lepeuple (MADE) pour leur aide concernant l'époque moderne.*

*Puissent tous ces acteurs trouver dans ce rapport de quoi nourrir leurs réflexions et assouvir une curiosité légitime.*

*Bonne lecture ...*

# SOMMAIRE

<b><u>LE CADRE DE L'INTERVENTION : ASPECTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</u></b> .....	<b>23</b>
<b><u>1.1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION</u></b> .....	<b>25</b>
1.1.1. <i>Cadre géographique et topographique</i> .....	26
1.1.2. <i>Cadre géologique et géomorphologique</i> .....	26
1.1.3. <i>Contexte archéologique</i> .....	26
<b><u>1.2. NATURE DE L'INTERVENTION : ASPECTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</u></b> .....	<b>31</b>
1.2.1. <i>Problématiques scientifiques</i> .....	31
1.2.2. <i>Méthodologie de l'opération</i> .....	31
1.2.2.1. <i>Emprise et techniques de fouille</i> .....	31
1.2.2.2. <i>Moyens techniques et humains</i> .....	32
1.2.2.3. <i>Système d'enregistrement des données</i> .....	32
<b><u>PHÉNOMÈNES GÉOMORPHOLOGIQUES ?</u></b> .....	<b>35</b>
<b><u>2.1. UN PHÉNOMÈNE NATUREL INEXPLIQUÉ</u></b> .....	<b>37</b>
<b><u>2.2. STRATÉGIE DE FOUILLE</u></b> .....	<b>38</b>
<b><u>LA PROTOHISTOIRE ANCIENNE ET RÉCENTE À TRAVERS LE MOBILIER ISOLÉ</u></b> .....	<b>41</b>
<b><u>2.1. DÉCHETS DE TAILLE ET OUTILLAGE LITHIQUE</u></b> .....	<b>43</b>
2.1.1. <i>Présentation des contextes de découverte</i> .....	43
2.1.2. <i>Le matériel lithique</i> .....	43
2.1.3. <i>Synthèse</i> .....	44
<b><u>2.2. UNE OCCUPATION GAULOISE ANTÉRIEURE EN QUESTION ?</u></b> .....	<b>47</b>
<b><u>LE HAUT-EMPIRE : UNE MODESTE OCCUPATION RURALE</u></b> .....	<b>49</b>
<b><u>4.1. UNE EXPLOITATION DU TERROIR À PARTIR D'UN PARCELLAIRE ORTHONORMÉ</u></b> .....	<b>51</b>
4.1.1. <i>Phase 1 : un fossé isolé en limite d'emprise ?</i> .....	51
4.1.2. <i>Phase 2 : création d'un premier enclos</i> .....	55
4.1.3. <i>Phase 3 : un nouvel enclos décalé vers le nord</i> .....	64
4.1.4. <i>Phase 4 : rectification de la limite méridionale et ajout de petits enclos extérieurs ?</i> .....	69
4.1.5. <i>Phase 5 : modification de l'accès à l'enclos principal</i> .....	71
4.1.6. <i>Structures parcellaires non phasées</i> .....	73
<b><u>4.2. LES ÉLÉMENTS BÂTIS</u></b> .....	<b>82</b>
4.2.1. <i>Répartition du mobilier lié à la construction et à l'architecture des bâtiments</i> .....	82
4.2.2. <i>Bâtiment 1</i> .....	82
4.2.3. <i>Bâtiment 2</i> .....	87
4.2.4. <i>Bâtiment 3</i> .....	88
4.2.5. <i>Bâtiment 4</i> .....	90
4.2.6. <i>Bâtiment 5</i> .....	92
4.2.7. <i>Bâtiment 6</i> .....	93
4.2.8. <i>Bâtiment 7</i> .....	97
4.2.9. <i>Bâtiment 8</i> .....	97
4.2.10. <i>Synthèse sur les bâtiments et leur architecture</i> .....	98
<b><u>4.3. TRACES D'ACTIVITÉS ARTISANALES ET DOMESTIQUES</u></b> .....	<b>101</b>
4.3.1. <i>De rares déchets métallurgiques</i> .....	101
4.3.2. <i>Soles et parois de fours ?</i> .....	101
4.3.3. <i>Extraction de limon</i> .....	102
4.3.4. <i>Pratiques domestiques et agricoles</i> .....	107

<b><u>4.4. ORGANISATION DE L'OCCUPATION : TENTATIVE D'ÉBAUCHE</u></b> .....	<b>113</b>
<b><u>4.5. LE SITE DE BEUZEVILLE DANS LE CONTEXTE ANTIQUE RÉGIONAL</u></b> .....	<b>114</b>
<b><u>PARCELLAIRE ET HABITAT DE L'ÉPOQUE MODERNE À AUJOURD'HUI</u></b> .....	<b>119</b>
<b><u>5.1. DES ÉLÉMENTS FIGURANT SUR LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN</u></b> .....	<b>121</b>
<b><u>5.2. LE SECTEUR 1 : PROXIMITÉ PROBABLE D'UN HABITAT</u></b> .....	<b>124</b>
5.2.1. <i>Eléments parcellaires</i> .....	124
5.2.2. <i>Matériaux de construction en contexte secondaire</i> .....	126
<b><u>5.3. SYNTHÈSE</u></b> .....	<b>126</b>
<b><u>VESTIGES DIVERS ET NON DATÉS</u></b> .....	<b>129</b>
<b><u>CONCLUSION : DE L'ANTIQUITÉ À L'ÉPOQUE MODERNE,</u></b> <b><u>DEUX OCCUPATIONS DISTINCTES MAIS JUXTAPOSÉES</u></b> .....	<b>133</b>
<b><u>ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE</u></b> (D. THÉOLAS) .....	<b>139</b>
<b><u>ANALYSES CARPOLOGIQUES</u></b> (AMÉLIE, ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET ARCHÉOLOGIQUES) ...	<b>173</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....	<b>185</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de l'opération dans son environnement topographique et humain .....	24
Figure 2 - Vue aérienne des terrains prescrits, diagnostiqués et fouillés .....	24
Figure 3 - Plan de l'emprise prescrite pour la fouille sur fond cadastral mis à jour .....	25
Figure 4 - Localisation de l'opération dans le département de l'Eure .....	27
Figure 5 - Localisation des indices de site pour la commune de Beuzeville .....	29
Figure 6 - Codification pour l'enregistrement des structures, des couches et du mobilier archéologique .....	33
Figure 7 - Répartition des phénomènes géomorphologiques observés lors de la fouille .....	36
Figure 8 - Vues en plan de phénomènes géomorphologiques après décapage .....	37
Figure 9 - Vue en coupe d'un phénomène géomorphologique (sondage mécanique) - 100.726 .....	39
Figure 10 - Vue en coupe d'un phénomène géomorphologique (sondage mécanique) - 100.718 et 100.719 .....	39
Figure 11 - Répartition des éléments lithiques découverts sur le diagnostic et la fouille, selon les contextes .....	42
Figure 12 - Vue de la fosse 100.030 après fouille manuelle partielle .....	43
Figure 13 - Eléments représentatifs de l'outillage lithique mis au jour sur le site .....	45
Figure 14 - Répartition des structures et du mobilier attribuables à la Tène finale .....	46
Figure 15 - Plan des structures relevant d'une hypothétique phase 1 gallo-romaine .....	50
Figure 16 - Vue de l'intersection des fossés 223.000 et 224.000 après fouille manuelle partielle .....	52
Figure 17 - Vue de l'extrémité orientale du fossé 224.000 après fouille partielle .....	52
Figure 18 - Plan des structures attribuables à la phase 2 de l'occupation gallo-romaine .....	54
Figure 19 - Vue de l'angle constitué par les fossés 221.000 et 251.000, après fouille manuelle .....	55
Figure 20 - Possible négatif d'un poteau dans le comblement du fossé 221.200 .....	56
Figure 21 - Vues en coupe du probable puisard 298.000 .....	59
Figure 22 - Eléments de comparaison régionaux pour l'enclos supposé de la phase 2 .....	61
Figure 23 - Plan du probable réaménagement de la phase 2 .....	62
Figure 24 - Plan des structures attribuables à la phase 3 de l'occupation gallo-romaine .....	63
Figure 25 - Vues en coupe du fossé 114.000 après fouille .....	66
Figure 26 - Plan des structures attribuables à la phase 4 de l'occupation gallo-romaine .....	68
Figure 27 - Vues de la jonction entre les fossés 325.000 et 314.000 .....	70
Figure 28 - Plan des structures attribuables à la phase 5 de l'occupation gallo-romaine .....	71
Figure 29 - Plan des trois enclos successifs du site de Braine (02) .....	72
Figure 30 - Vue en cours de fouille d'un probable trou de poteau dans le fond du fossé 254.000 .....	73
Figure 31 - Vue de l'intersection des fossés 108.000 et 221.000 en cours de fouille .....	74
Figure 32 - Traces de recusement dans le comblement du fossé 108.000 .....	75
Figure 33 - Trace d'un possible talus associé au fossé 108.000 dans le comblement du sondage 108.800 .....	76
Figure 34 - Vue en cours de fouille du chablis 188.000 recoupé par les têtes de fossé 189.000 et 313.000 .....	77
Figure 35 - Coupe du fossé 102.200 avec traces probables d'un poteau arraché .....	78
Figure 36 - Vue de l'angle de l'enclos constitué par les fossés 295.00 et 296.000, après fouille manuelle .....	80
Figure 37 - Vues des structures du bâtiment 1, avant et après la fouille .....	83
Figure 38 - Plan des bâtiments gallo-romains observés et restitués .....	84
Figure 39 - Localisation des zones de concentration de matériaux de construction .....	85
Figure 40 - Fragment de meule 100.026 probablement réutilisé comme calage de poteau .....	86
Figure 41 - Vue des traces de poteaux dans le comblement du fossé 103.000 en cours de fouille .....	87
Figure 42 - Vue de la fosse 134.000 en cours de fouille .....	88
Figure 43 - Vues de la fosse 128.000 en cours de fouille .....	89
Figure 44 - Vues en plan et en cours de fouille de la moitié nord du bâtiment 4 .....	90
Figure 45 - Vues de la fosse 201.000 .....	91
Figure 46 - Vues de la fosse 202.000 .....	91
Figure 47 - Vue en coupe de la structure 100.190 probablement recoupée par un trou de poteau .....	92
Figure 48 - Vues en coupe de probables traces de négatifs de poteaux du bâtiment 6 .....	93
Figure 49 - Vue en plan des structures du probable bâtiment 6 .....	94
Figure 50 - Vue de la fosse 219.000 après fouille .....	95
Figure 51 - Vue en coupe du comblement de la fosse 219.000 .....	95
Figure 52 - Vue en coupe du trou de poteau 100.762 recoupant le comblement du fossé 221.000 .....	96
Figure 53 - La tegula 108.400-002. Essai de restitution du mode d'assemblage des tuiles à plates à rebords .....	99
Figure 54 - Possible marque d'atelier sur une tegula .....	99

<i>Figure 55 - Carte de répartition des vestiges liés à des structures de combustion</i> .....	100
<i>Figure 56 - Vues en plan de la fosse 214.000 en cours de fouille</i> .....	102
<i>Figure 57 - Vues de la fosse 214.000 après fouille des deux quarts nord-est et sud-ouest</i> .....	103
<i>Figure 58 - Vues en coupe longitudinale des deux comblements successifs de la fosse 214.000</i> .....	104
<i>Figure 59 - Éléments en bois dans le comblement initial de la fosse 214.000</i> .....	104
<i>Figure 60 - Plan et vues en coupe de l'ensemble de fosses d'extraction de limon du secteur 5</i> .....	105
<i>Figure 61 - Les fragments de meule réutilisés comme calage dans le trou de poteau 100.005</i> .....	107
<i>Figure 62 - La fosse 122.000 lors du diagnostic</i> .....	108
<i>Figure 63 - Vue de la fosse 122.000 après fouille manuelle complète</i> .....	108
<i>Figure 64 - Régularité des parois de la fosse 122.000 observée lors du diagnostic (traces de coffrage ?)</i> .....	109
<i>Figure 65 - Vue en coupe des différents comblements de la fosse 122.000</i> .....	110
<i>Figure 66 - Carte de répartition de la céramique gallo-romaine découverte sur le site</i> .....	111
<i>Figure 67 - Carte de répartition de la céramique fine découverte sur le site</i> .....	112
<i>Figure 68 - Vestiges et traces d'occupation antique dans l'est du Pays d'Auge</i> .....	114
<i>Figure 69 - Beuzeville dans le contexte des cités gallo-romaines</i> .....	115
<i>Figure 70 - Plan des structures attribuables aux périodes modernes et contemporaines</i> .....	120
<i>Figure 71 - Plan des parcelles figurant sur le cadastre napoléonien et identifiées à la fouille</i> .....	123
<i>Figure 72 - Vues en coupe de la mare 158.000</i> .....	124
<i>Figure 73 - Plan des éléments parcellaires modernes à contemporain du secteur 1</i> .....	125
<i>Figure 74 - Extrait du cadastre napoléonien figurant un habitat proche de l'emprise des fouilles</i> .....	126
<i>Figure 75 - Carte de répartition des éléments de terres cuites architecturales modernes</i> .....	127
<i>Figure 76 - Vues en coupe du probable soutirage karstique 220.000</i> .....	130

Auxquelles s'ajoutent huit figures (non numérotées) et 18 planches (numérotées indépendamment) incluses dans le texte de l'étude céramologique (pp. 139-170).

## **Table des tableaux**

<i>Tableau 1 - Liste des indices de site inventoriés au Service régional de l'archéologie pour la commune de Beuzeville (légende de la figure 5) .....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 2 - Inventaire des bâtiments reconnus à la fouille .....</i>	<i>98</i>
<i>Tableau 3 - Liste des parcelles figurant sur le cadastre napoléonien et touchées par la fouille .....</i>	<i>122</i>

Auxquels s'ajoutent cinq tableaux insérés dans le texte de l'étude céramologique et numérotés indépendamment, ainsi que deux tableaux insérés dans l'étude carpologique et non numérotés.

## **Fiche signalétique (1)**

### **Volume 1**

Auteur : Pierre WECH  
Titre : Beuzeville  
Sous-titre : « RD 675 / Déviation partie ouest - Secteur I, site 1 » - La Pomme d'Or  
*Tome 1 - Texte*  
Nombre de pages : 188  
Nombre d'illustrations : 84  
Nombre de tableaux : 10  
Nombre de planches : 18

### **Volume 2**

Auteur : Pierre WECH  
Titre : Beuzeville  
Sous-titre : « RD 675 / Déviation partie ouest - Secteur I, site 1 » - La Pomme d'Or  
*Tome 2 - Inventaires*

### **Volume 3**

Auteur : Pierre WECH  
Titre : Beuzeville  
Sous-titre : « RD 675 / Déviation partie ouest - Secteur I, site 1 » - La Pomme d'Or  
*Tome 3 - Planches*

## Fiche signalétique (2)

### Situation de l'intervention archéologique

Département : Eure (27)

Arrondissement : Bernay

Commune(s) : Beuzeville

Canton : Beuzeville

Lieu-dit : La Pomme d'Or

Références cadastrales : ZK 79, 317 et 327

Coordonnées Lambert :	X ouest = 455.000	X est = 455.250
	Y nord = 183.210	Y sud = 182.990
	Z max = 133.75 m NGF	Z min = 131.10 m NGF

Emprise de la prescription : 12 500 m<sup>2</sup>

Occupation du sol : Prairie et verger

### Références administratives

Projet : Aménagement d'un giratoire sur le tracé de la future déviation RD 675 (partie ouest)

Aménageur : Conseil général de l'Eure - Direction des Routes et des Transports

Arrêté de prescription de fouille : AF-2009-54 en date du 25/06/2010

Arrêté d'autorisation de fouille : A-AF-2009-54 en date du 26/08/2010

Arrêté de désignation du responsable scientifique : AF-DES-2009-54 en date du 26/08/2010

Dates d'intervention du : 06/09/2010 au : 26/11/2010

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure

Site archéologique de *Gisacum*

8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux

Tél. : 02.32.31.94.78 - Fax : 02.32.29.86.56

Courriel : laurent.guyard@cg27.fr

ou pierre.wech@cg27.fr

### Résultats significatifs

Programme :

Chronologie : GR, MOD

Éléments de datation : Céramiques, verreries, terres cuites architecturales, stratigraphie relative

Précisions chronologiques : Milieu du I<sup>er</sup> siècle - 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Mots-clefs : Enclos, parcellaires, bâtiments sur poteaux, fosses d'extraction de limon, fosses, occupation rurale, chablis

Lieu de dépôt du matériel archéologique : Mission archéologique départementale de l'Eure

8, rue des thermes - 27930 Le Vieil-Evreux

02.32.31.96.70

## Générique de l'opération

### Intervenants administratifs

#### *Conseil général de l'Eure*

Dominique SOULIER (Directeur général des services)  
Christian CHERMEUX (Délégué à l'animation, Directeur de la culture)  
Laurent GUYARD (Responsable de la MADE)  
Pierre WECH (responsable d'opération, antiquisant, MADE)  
Claire GROUT (Secrétaire comptable, MADE)

#### *Ministère de la Culture, DRAC Haute-Normandie, Service régional de l'archéologie*

Thierry BONIN (Conservateur régional de l'archéologie)  
Thierry LEPERT (Ingénieur d'étude)

### Intervenants scientifiques

#### *Direction scientifique*

Pierre WECH (responsable d'opération, MADE) : suivi de terrain, fouille, photographies et relevés des vestiges, DAO, saisie informatique, inventaires des données, rapport de fin d'opération

#### *Equipe de fouille professionnelle (phase de terrain)*

Chloé CAPEL (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Nicolas GAUTIER (technicien, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Marion HUET (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Florian LAOT (technicien, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Bénédicte LE DRET (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Hélène POLLIN (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Camille ROBERT (technicienne, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges  
Jérôme SPIESSER (technicien, MADE) : fouille, photographies et relevés des vestiges

#### *Equipe de fouille professionnelle (post-fouille)*

Anaïs BILLAUX (technicienne, MADE) : DAO, mise en page des planches  
Sébastien CORMIER (régisseur des collections, MADE) : inventaire et saisie informatique du mobilier  
Bénédicte LE DRET (technicienne, MADE) : DAO, saisie informatique, inventaire des données, mise en page des planches  
Marion HUET (technicienne, MADE) : mise en page des planches  
Agnès ROQUECAVE (technicienne, dessinatrice, MADE) : dessin d'objets  
Christophe SEVIN-ALLOUET (technicien, MADE) : DAO  
Delphine THEOLAS (technicienne, MADE) : étude céramologique et dessins  
Stéphanie ZELLER (technicienne, MADE) : inventaire et saisie informatique du mobilier

#### *Prestations extérieures*

Amélie - Etudes environnementales et archéologiques : analyses carpologiques

### Intervenants techniques

*Terrassements* : Société Drouet SARL - Philippe Chapelle et Stéphane Hérisson (conducteurs)  
*Topographie* : Société Mercator 2 - Loïc Dujardin (géomètre)

## Notice scientifique

La fouille de Beuzeville - La Pomme d'Or a été motivée par l'aménagement d'un contournement routier et d'un giratoire au sud-ouest du bourg actuel. L'opération a été menée du 6 septembre au 26 novembre 2010, sur une surface de 1,25 ha. Ce secteur, comme le reste du Pays d'Auge, apparaît à l'heure actuelle comme un « désert archéologique » dans lequel rares sont les sites bien documentés. La mise en évidence d'une probable occupation rurale gallo-romaine, lors du diagnostic réalisé par la MADE en avril 2010, constituait donc l'occasion de documenter la période antique dans cette région encore largement méconnue.

L'opération archéologique a ainsi mis en évidence une occupation relativement courte, de l'ordre de 3 à 4 générations, caractérisée par un parcellaire orthonormé très évolutif et des bâtiments sur poteaux renvoyant sans doute davantage à des activités agricoles qu'à de l'habitat.

Le mobilier collecté se résume à un ensemble céramique particulièrement homogène, dont la datation s'étend du milieu du I<sup>er</sup> siècle à la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle. La rareté de la céramique fine semble refléter le caractère modeste de cette occupation dont l'habitat n'a semble-t-il pas été identifié dans le cadre de la fouille. L'étude de cette céramique a en outre montré que, bien que nous nous situions probablement en territoire lexovien, les approvisionnements semblent se faire à la fois auprès d'ateliers bas-normands (plaine de Caen) et haut-normands (présence de productions bien connues en Pays de Caux).

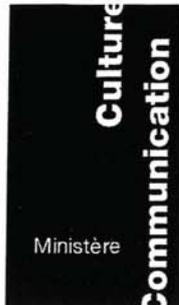
La structuration du site semble s'organiser autour de deux enclos successifs. Le premier se situe en limite d'emprise, au sud, et n'a été que très partiellement reconnu. L'absence de mobilier et de structure significative suggère que nous n'ayons touché que les parties agricoles de cette occupation, et empêche en outre son attribution chronologique précise. Son appartenance à la période de la Tène finale, bien que techniquement possible, reste donc très hypothétique.

Le second enclos est quant à lui quadrangulaire et couvrirait, d'après les restitutions que nous en proposons, une surface de l'ordre de 12 000 m<sup>2</sup>. Encore une fois, les éléments collectés lors de la fouille suggèrent que seuls les secteurs dévolus aux activités agricoles aient été observés. Hormis des fosses d'extraction de limon, sans doute destiné à la construction de bâtiments en terre et bois, quelques rares structures de stockage illustrent la présence, sur le site, d'activités artisanales et / ou domestiques.

Le site paraît abandonné dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et n'a pas livré de trace d'une réoccupation médiévale. A l'époque moderne, en revanche, les lieux font l'objet d'une restructuration et d'un réaménagement parcellaire, qui reprend l'orientation et certaines lignes directrices de l'occupation gallo-romaine. Dans la partie orientale de la fouille, à l'extérieur de l'enclos gallo-romain, nous avons ainsi reconnu de nombreux états d'un aménagement parcellaire complexe dont la création ne paraît pas antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, et dont certains éléments ont perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



## Arrêté de prescription de fouille préventive



Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Haute-Normandie**

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
thierry LEPERT

Poste  
02 32 81 99 01

Références  
HN-27-065-09-0030

La Chartreuse  
12, rue Ursin Scheid  
76140 Petit-Quevilly

Téléphone 02 32 81 99 00  
Télécopie 02 32 81 99 06

[www.haute-normandie.culture.gouv.fr](http://www.haute-normandie.culture.gouv.fr)

Conseil Général de l'Eure  
Hôtel du Département - Boulevard Georges Chauvin  
27 021 - EVREUX CEDEX

Petit Quevilly, le 25 juin 2010

Objet : BEUZEVILLE (27) RD 675 - partie ouest  
Infrastructure linéaire de transport PEGT/BC/SL-501 DU 29 JUNI 2009

### NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté AF-2009-54, prescrivant la réalisation d'une fouille archéologique préventive dans le cadre de votre projet d'aménagement.

Il vous appartient désormais de choisir, après appel d'offres le cas échéant, l'opérateur chargé de la réalisation de cette fouille parmi ceux, publics ou privés, ayant reçu l'agrément pour ce faire. Vous en trouverez la liste actualisée sur le site du Ministère de la culture et de la communication à l'adresse suivante :

[http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/operateur\\_agree.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/operateur_agree.pdf)

Je précise par ailleurs que le marché de travaux que vous aurez conclu avec l'opérateur retenu devra m'être soumis pour contrôle de conformité avec le cahier des charges annexé à la présente prescription. Dès lors, l'autorisation nécessaire à l'engagement des travaux de fouille archéologique préventive pourra vous être délivrée.

Mon service se tiendra à votre disposition pour toute question relative aux procédures précitées.

Le Conservateur régional  
de l'archéologie

Thierry BONIN



## PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AF-2009-54 prescrivant la  
réalisation d'une fouille archéologique  
préventive

Le Préfet de région,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier d'aménagement ;

VU le rapport final de l'opération de diagnostic archéologique préventif prescrite par arrêté n°. AD-2009-54 du 02/09/2009 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique territorialement compétente ;

CONSIDERANT que des vestiges archéologiques ont été mis en évidence et que le projet d'aménagement y portera atteinte ;

### ARRETE

**Art. 1er.** - Une fouille sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis :

Région :	HAUTE-NORMANDIE
Département :	EURE
Commune(s) :	BEUZEVILLE
Adresse / Lieu-dit :	RD 675 - partie ouest - secteur I site 1
Propriétaire :	Conseil Général de l'Eure
Aménageur :	Conseil Général de l'Eure Hôtel du Département - Boulevard Georges Chauvin 27021 - EVREUX CEDEX
Nouvelles cadastrales :	Parcelles Section ZK 79-318-327-328

**Art. 2.** - La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé. Elle incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux d'aménagement. Pour sa mise en oeuvre, cette personne fait appel soit à l'INRAP, soit à un service archéologique territorial soit, dès lors que sa compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, à toute autre personne de droit public ou privé.

**Art. 3.** - Le contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux d'aménagement et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixe, notamment, le prix et les délais de réalisation des fouilles.

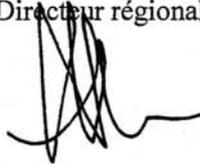
**Art. 4.** - Le représentant de l'Etat adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur des fouilles, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner lieu au partage éventuel, conformément à l'article L. 523-14 du Code du Patrimoine, qu'au terme de son étude scientifique, et après remise au Conservateur régional de l'archéologie du rapport de fouille et de la documentation afférente à cette opération. Laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.

**Art. 5.** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur et, le cas échéant, au service instructeur.

Fait à Rouen, le 25 juin 2010

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie  
et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles



François ERLENBACH

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de BEUZEVILLE

## Arrêté d'autorisation de fouille préventive



**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE**

Arrêté n° A-AF-2009-54 autorisant la réalisation de la fouille préventive prescrite par l'arrêté AF-2009-54 du 25 juin 2010

Le Préfet de région,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté AF-2009-54 du 25/06/2010 prescrivant la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive ;

VU le contrat référencé PEGT/BC/JD/2010-639, signé le 19/08/2010 entre l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure et Conseil Général de l'Eure, aménageur, relatif à la réalisation de l'opération de fouille préventive prescrite par l'arrêté susvisé ;

VU L'arrêté en date du 02/12/2007 portant agrément pour la réalisation de fouilles préventives de l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

CONSIDERANT que le projet de l'opérateur est conforme au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription susvisé et qu'il convient donc d'autoriser la réalisation de l'opération concernée.

### **ARRETE**

**Art. 1.** - L'aménageur dénommé Conseil Général de l'Eure est autorisé à procéder à la réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive, conformément au contrat susvisé.

**Art. 2.** - L'opération de fouille archéologique préventive ne pourra être entreprise qu'après désignation du responsable scientifique, laquelle fera l'objet d'un arrêté distinct.

**Art. 3.** - L'opération de fouille archéologique préventive sera effectuée sous le contrôle du Conservateur régional de l'archéologie.

**Art. 4.** - L'opération de fouille archéologique préventive devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

**Art. 5.** - Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Art. 6.** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 26 août 2010

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie  
et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles

François ERLNBACH  
Pour le Directeur Régional  
des Affaires Culturelles de  
Haute-Normandie,  
Le DRAC adjoint

Alain BOURDON

## Cahier des charges scientifique



### PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AF-2009-54 prescrivant la  
réalisation d'une fouille archéologique  
préventive

#### Annexe 1

### CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

HAUTE-NORMANDIE

BEUZEVILLE (Eure)  
RD 675 – Déviation partie ouest - Périodes antiques

Surface du projet : 91 259 m<sup>2</sup>  
Surface diagnostiquée : 10 206 m<sup>2</sup> (11,2 %)

Titulaire : Pierre WECH - MADE

#### Proposition de fouille sur le secteur 1

Beuzeville est localisé au nord-ouest du département de l'Eure en limite avec le Calvados. Le diagnostic concerne la déviation sud de la commune qui couvre une surface de 9,12 ha sur une longueur de 2,5 km. Sur la partie est du projet, une occupation antique datée depuis la fin du I<sup>er</sup> s. jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. a été détecté. Trois tronçons de fossés livrent quelques tessons qu'il n'est pas impossible d'attribuer au second âge du Fer. Ils signalent peut-être une occupation antérieure perçue de manière ténue, voire un début d'occupation plus précoce que ne l'atteste le reste du mobilier. Toutefois ce secteur ouest du département de l'Eure est très peu documenté. Il est tout à fait possible que cette céramique de facture protohistorique soit à sa place dans un contexte du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Les vestiges sont principalement concentrés dans le nord-est de la zone diagnostiquée et sont exclusivement composés de structures en creux (trous de poteaux, fosses parfois cuvelées, zones d'extraction de limon, stockages...) et s'inscrivent dans un système fossoyé orthogonal. Ils suggèrent la présence d'une exploitation rurale de taille modeste qui se développerait vers le sud de la zone diagnostiquée.

Il s'agit d'un des rares exemples d'occupation antique sur ce secteur resté jusqu'à présent pauvre opérations archéologiques préventives ou programmées.

Cahier des charges scientifiques :

La fouille portera sur la partie nord-est du diagnostic correspondant à la plus forte densité de vestiges antiques, jusqu'au fossé éventuellement attribuable au second âge du Fer découvert au sud-ouest (voir plan). Une surface de 1.25 ha sera décapée afin de préciser :

:

- Le type d'occupation et les activités qui s'y déroulaient ;
- L'organisation des vestiges par rapport à l'ensemble de l'occupation : appartiennent-ils à une zone artisanale ? agricole ? d'habitat ? Comment la zone décapée s'articule-t-elle par rapport au reste du site ? Aborde-t-on ici la zone centrale d'une exploitation ? Est-on plutôt à ses marges ? ... ;
- La datation des structures, leur évolution chronologique et structurelle ;
- Présence réelle d'une occupation du (ou dès le) second âge du Fer ? Indices fugaces, articulation avec l'occupation antique ;

Les moyens mis en œuvre devront être adaptés aux structures observées tant au moment de l'opération de terrain que pour l'analyse après fouille.

Le décapage sera réalisé en une seule étape, jusqu'à une profondeur moyenne de 0,60 m. Les structures perceptibles dès la semelle de labour seront abordées dans les mêmes conditions. Cette mention n'exclue pas la possibilité de réserver des témoins stratigraphiques ou d'épargner le remplissage supérieur de structures hors norme.

Une étude céramique sera réalisée pour consolider les premières conclusions du diagnostic. Elle s'attachera à la définition des lieux d'approvisionnements, locaux et inter-régionaux. Rappelons que l'étude des ensembles clos sur ce secteur est encore rare et qu'il n'existe pas, à ce jour, d'ensembles comparatifs récents. Des prélèvements, en vue d'une approche paléo-environnementale (si la nature du sol s'y prête) pourront également être engagés pour consolider les réponses aux questions posées ci-dessus.

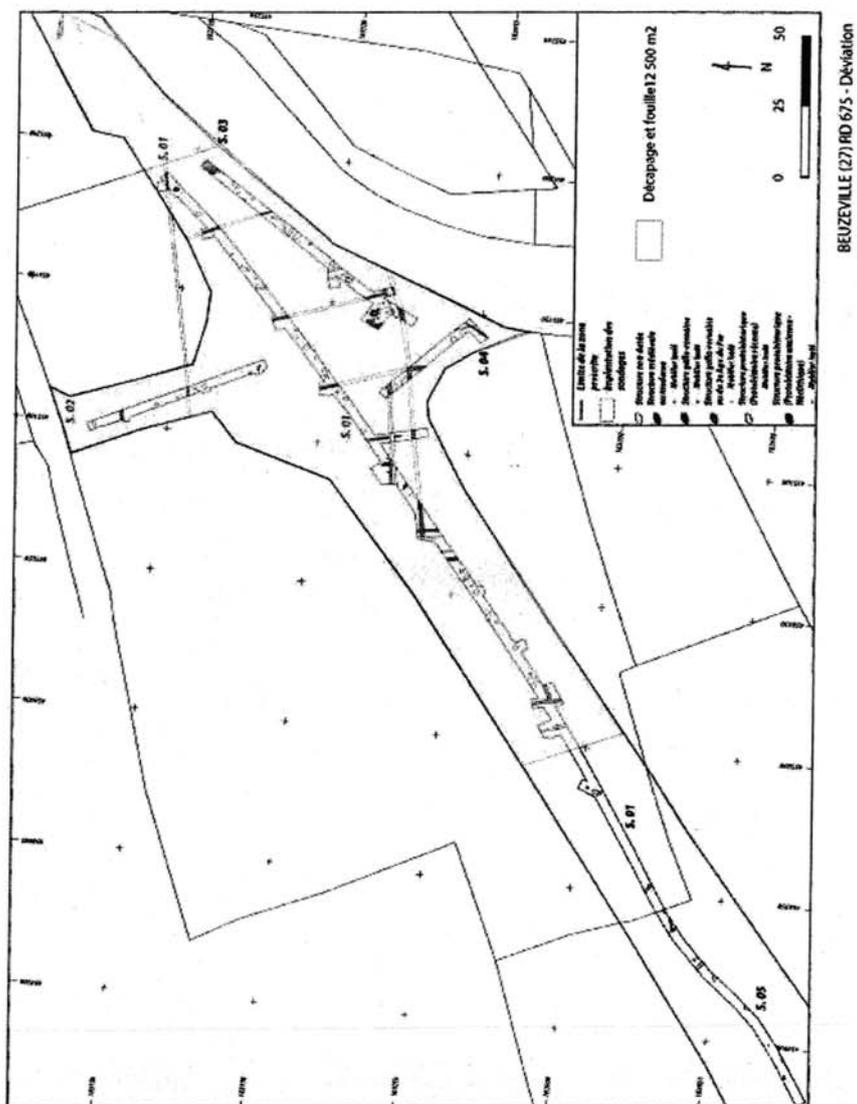
Laurence Eloy-Epailly  
06/2010



**PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE**

Arrêté n° AF-2009-54 prescrivant la  
réalisation d'une fouille archéologique  
préventive

**Annexe 2**



## Arrêté de désignation du responsable scientifique



**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE**

**Direction régionale des Affaires  
culturelles de Haute-Normandie**

Rouen, le 26 août 2010

**Service régional de l'archéologie**

Affaire suivie par Thierry LEPERT  
Tél. 02 32 81 99 01  
Fax 02 32 81 99 06  
Mél. thierry.lepert@culture.gouv.fr

MADE  
Le Vieil Evreux  
27 000 - VIEIL-EVREUX

Références HN-27-065-09-0030

Objet : BEUZEVILLE (27) RD 675 - partie ouest  
Infrastructure linéaire de transport PEGT/BC/SL-501 DU 29 JUIN 2009

### NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté AF-DES-2009-54, portant désignation du responsable scientifique de la fouille archéologique préventive, autorisée dans le cadre du projet d'aménagement cité en objet.

Le Directeur régional des affaires culturelles

François ERLNBACH

Pour le Directeur Régional  
des Affaires Culturelles de  
Haute-Normandie,  
Le DRAC adjoint

Afain BOURDON



## PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Arrêté n° AF-DES-2009-54 portant désignation du responsable scientifique de la fouille d'archéologie préventive autorisée par arrêté n° A-AF-2009-54 du 12 août 2010

Le Préfet de région,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°. AF-2009-54 du 25 juin 2010 prescrivant la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté n°. A-AF-2009-54 du 12 août 2010 portant autorisation de la fouille d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté susvisé.

### ARRETE

**Art. 1er.** - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive prescrite et autorisée par les arrêtés susvisés.

**Art. 2.** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 26 août 2010

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie  
et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles

François ERLÉNBACH

Pour le Directeur Régional  
des Affaires Culturelles de  
Haute-Normandie,  
Le DRAC adjoint

  
Alain BOURDON



# PARTIE 1

## LE CADRE DE L'INTERVENTION : ASPECTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES



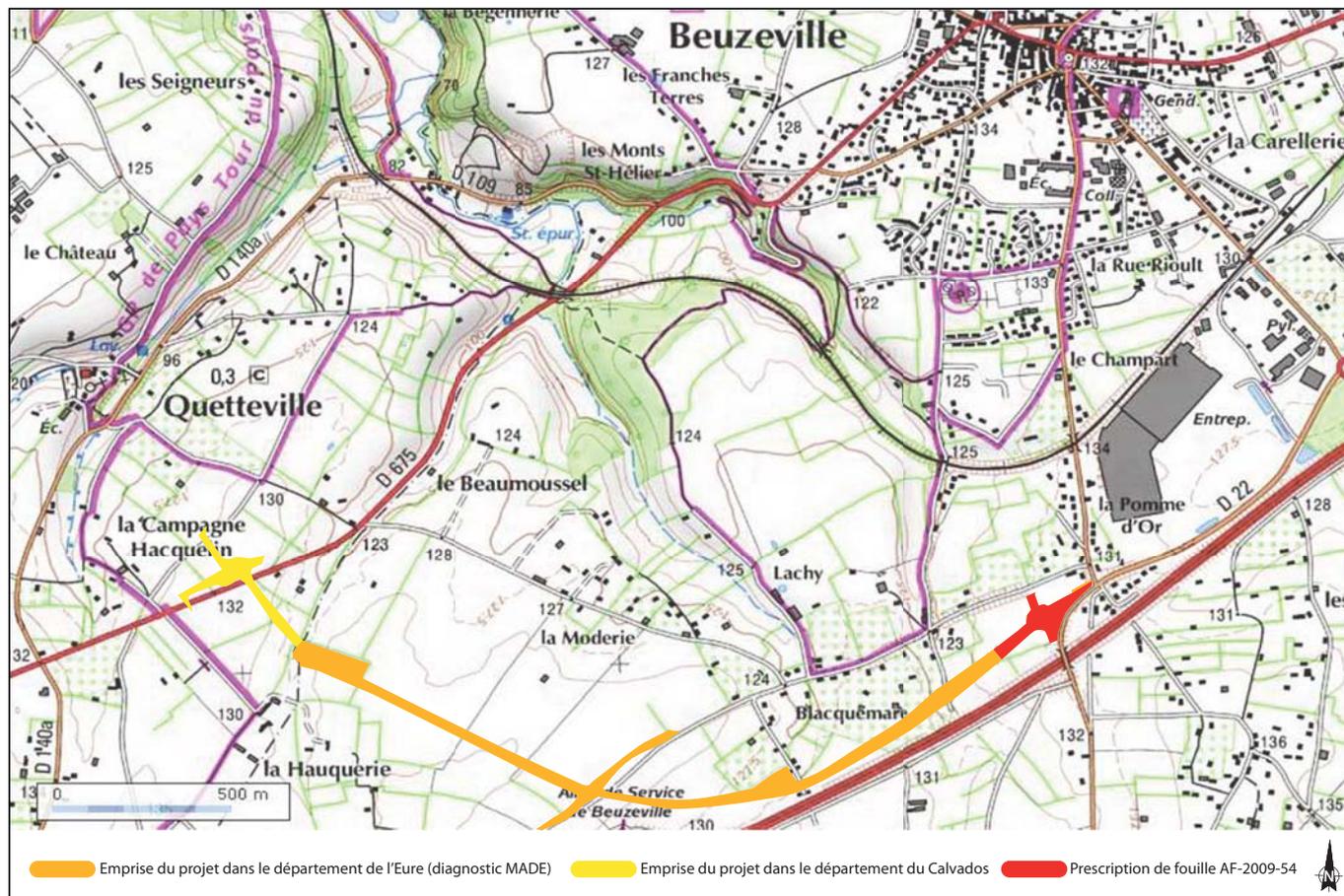


Figure 1 - Localisation de l'opération dans son environnement topographique et humain (plan P. Wech sur fond IGN 1/50000°)

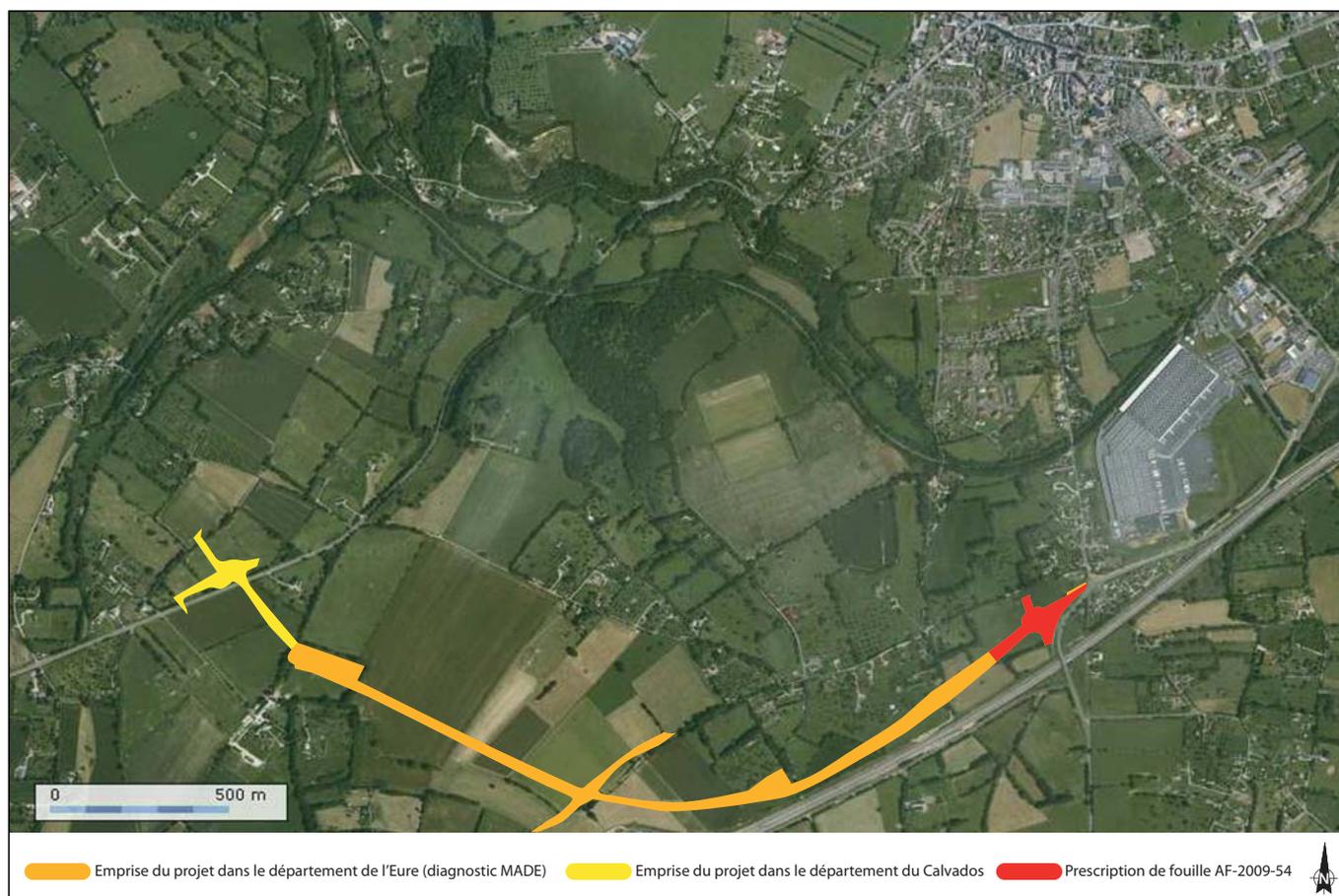


Figure 2 - Vue aérienne des terrains prescrits, diagnostiqués et fouillés (dessin P. Wech sur fond IGN / Géoportail 2011)

## 1.1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

Dans le cadre de l'aménagement, sur la commune de Beuzeville, d'une portion de tracé routier constituant la partie ouest de la future déviation RD 675 contournant l'agglomération de Beuzeville par le sud, le diagnostic prescrit par le Service régional de l'archéologie (SRA) et réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE) a mis en évidence, à l'emplacement d'un futur giratoire, une occupation gallo-romaine de type rural (Wech 2010).

Cette occupation, identifiée comme le site 1 du secteur 1 du diagnostic (fig. 1 et 2), a fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique portant sur une superficie totale de 12 500 m<sup>2</sup>. Cette prescription porte sur la totalité des parcelles ZK 79 et 327, et sur une large part de la parcelle ZK 317. La petite parcelle ZK 328, située à l'extrémité orientale du projet et initialement concernée, a finalement été abandonnée suite à la modification de l'assiette des futurs travaux (fig. 3).

Les objectifs principaux de cette opération étaient de définir précisément le type d'occupation et les activités qui s'y déroulaient, de préciser l'organisation des vestiges tout en les datant et en déterminant leur évolution chronologique et structurelle. Il convenait en outre de déterminer si cette occupation gallo-romaine avait ou non été précédée d'une occupation protohistorique, comme le diagnostic pouvait le laisser supposer.

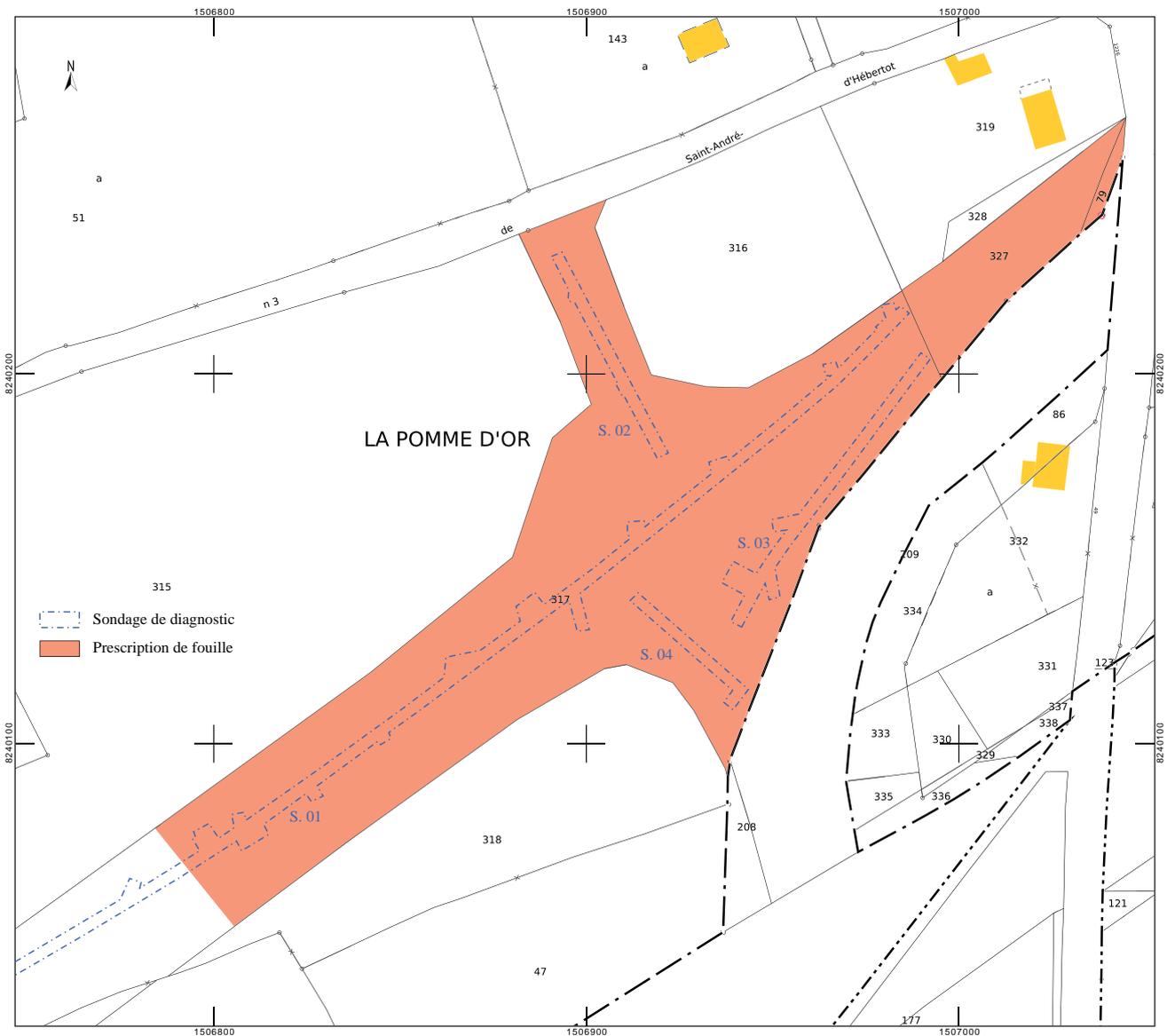


Figure 3 - Plan de l'emprise prescrite pour la fouille sur fond cadastral mis à jour  
(plan P. Wech sur fond © Ministère du budget 2011)

### 1.1.1. Cadre géographique et topographique

Les parcelles fouillées se situent sur le plateau bocager du Lieuvin, vaste ensemble eurois délimité au nord par l'estuaire de la Seine, à l'est par la vallée de la Risle et au sud par celle de la Charentonne (**fig. 4**). Il jouxte à l'ouest le pays d'Auge et le bassin versant de la Touques.

Plus localement, les terrains étudiés se situent en bordure orientale d'un vallon nord-sud aboutissant à la vallée de la Morelle, affluent de la Seine. Cette dernière, constituant la voie navigable la plus proche, est ici distante à vol d'oiseau de quelques 11 km.

D'une manière générale, les parcelles ne présentent aucun accident topographique. Seule une faible déclivité d'est en ouest est perceptible (de 133,75 à 131,10 m NGF, soit un pendage moyen de 1,1 %). Nous considérerons dès lors la zone comme plane et donc tout à fait propice à l'installation d'une occupation humaine. La déclivité observée à l'extrémité orientale des parcelles est attribuable aux travaux de construction de la route mitoyenne, implantée ici en contrebas des terrains avoisinants.

La fouille se situe à l'écart de l'agglomération actuelle de Beuzeville, dans sa périphérie sud, dans un terroir essentiellement agricole marqué principalement par l'élevage et caractérisé par un paysage bocager. Longée au sud par l'actuelle RD22 et au nord par la RD140A, elle se localise à quelques dizaines de mètres seulement de l'autoroute A13. Seule une habitation jouxte, au nord-est, le terrain concerné.

### 1.1.2. Cadre géologique et géomorphologique

Comme nous l'apprend la notice de la carte géologique locale au 1/50 000<sup>e</sup> (Le Havre), le sous-sol se compose d'un socle crayeux du cénomanien, recouvert par des formations superficielles d'âge quaternaire, consistant en des argiles à silex, elles-mêmes recouvertes de limons des plateaux weichseliens. Aucun des sondages réalisés dans l'emprise de la fouille n'a cependant permis d'atteindre les niveaux sous-jacents aux limons holocènes dont l'épaisseur peut dépasser trois mètres (sondage mécanique de la structure 298.000 ; **planche 6**).

Les observations réalisées à l'occasion du diagnostic révèlent toutefois clairement que cette couverture limoneuse diminue vers l'ouest à mesure que l'on s'approche d'un vallon et de son coteau exposé aux vents dominants et donc soumis à une érosion de surface<sup>1</sup>. Les argiles à silex affluent alors.

Les limons des plateaux présentaient une pédogénèse tout à fait classique. A ce titre, les observations réalisées au cours de la fouille n'ont fait que confirmer celles effectuées durant le diagnostic, en révélant une pédogénèse holocène complète. L'absence de troncature de ces niveaux indique donc que toutes les occupations historiques des lieux devaient être préservées dans leur quasi-intégralité<sup>2</sup>.

### 1.1.3. Contexte archéologique

D'une façon générale, le pays d'Auge et la plaine du Lieuvin constituent un important « désert archéologique », dans lequel seule une poignée d'opérations préventives apporte un éclairage malheureusement encore diffus. Le secteur se prête en outre peu à la prospection aérienne en raison de son paysage bocager, mais également de la présence de l'aéroport Saint-Gatien dans l'axe duquel se localise l'opération.

La commune de Beuzeville ne fait pas exception et n'a livré que peu de traces des occupations anciennes qu'elle a pu connaître (**fig. 5**). Les premiers éléments remontent au Paléolithique moyen, au Moulin de Beaumoncel, et résultent de sondages d'évaluation archéologique réalisés dans une carrière. Ceux-ci ont en effet mis au jour un mobilier lithique peu abondant relevant également pour partie du Néolithique (Billard 1996).

La Protohistoire récente n'est représentée que par la découverte fortuite et non localisée de haches à douilles et d'un anneau en alliage cuivreux relevant de l'Age du Bronze (information SRA Haute-Normandie, cellule carte archéologique), ainsi que par un « bruit de fond » néolithique/protohistorique non négligeable identifié dans le cadre d'un diagnostic mené par l'INRAP à la Campagne de la Carellerie (Riche *et alii* 2008, p. 25).

1 Wech 2010, pp. 13-14 et planche II

2 Wech 2010, op. cit.

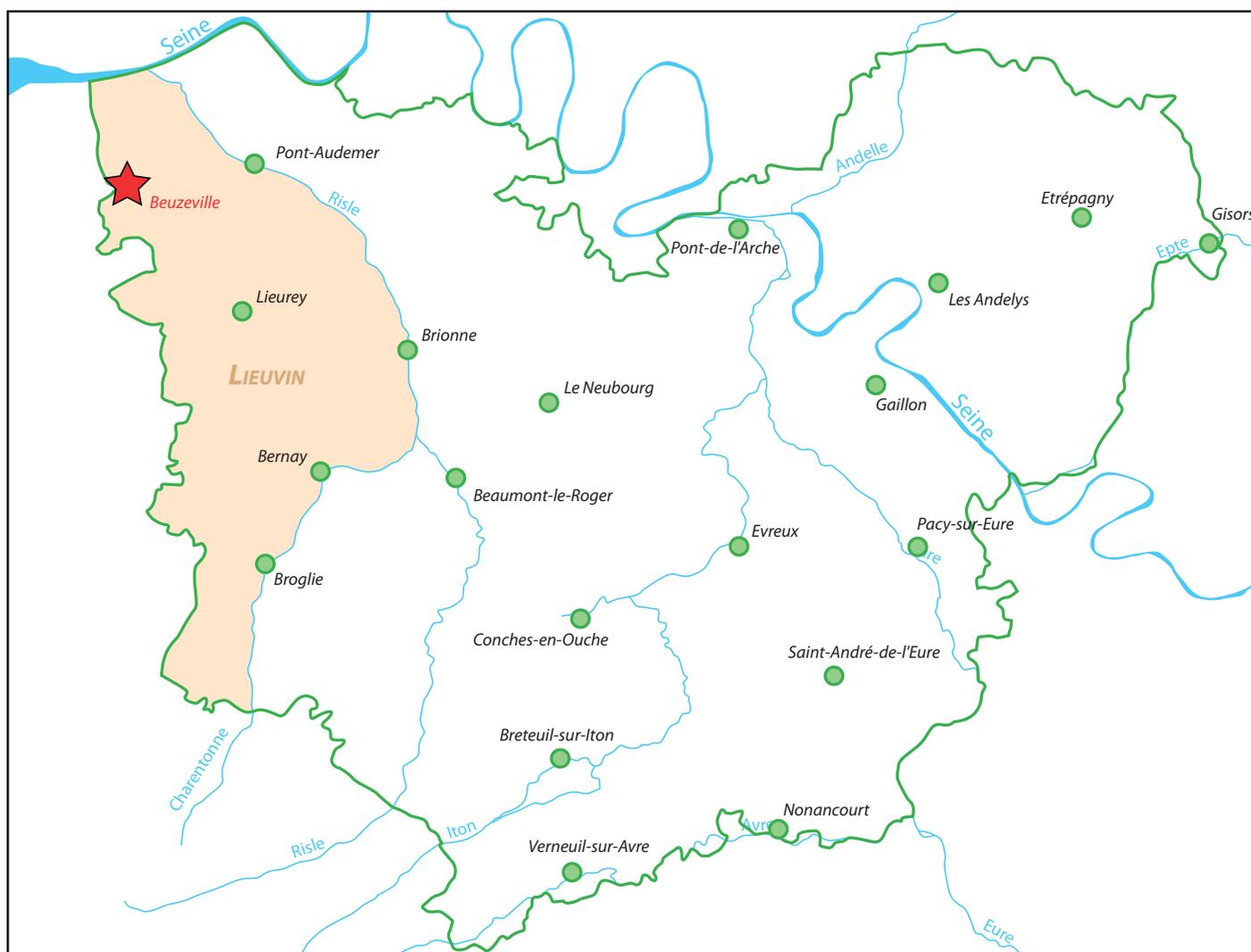


Figure 4 - Localisation de l'opération dans le département de l'Eure  
Carte P. Wech (MADE)

Le diagnostic réalisé par la MADE en 2010 a en outre permis de mettre en évidence l'existence d'une occupation protohistorique, mais sans plus de précision chronologique faute de mobilier. Celle-ci se caractérise principalement par un enclos dans l'angle duquel se trouvaient de nombreuses fosses et quelques structures de combustion (Wech 2010, volume 2, pp. 64-68).

La période gallo-romaine est sans doute la mieux représentée à l'heure actuelle. Plusieurs découvertes fortuites et mentions anciennes signalent en effet la présence, sur la commune de Beuzeville, de mobilier attribuable à cette période. Il s'agit de tuiles et de meules en poudingue au hameau de Grasville (Coutil 1925), d'un puits accompagné de céramique et de tuiles à la Côte Saint-Hélière (Foucher 1842), de mobilier céramique au centre bourg et de monnaies romaines non localisées (Coutil 1925).

Des occupations sont en revanche clairement attestées à la Gohaigne et à Blacquemare, grâce à l'archéologie préventive. La première consistait en un habitat rural, daté des I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècles, et caractérisé par des aménagements légers, en terre et bois, une structuration parcellaire élaborée et des structures à usage domestique et artisanal (Allart 1997). La seconde fut mise au jour à l'occasion du diagnostic réalisé par la MADE en 2010 et consistait, pour autant que l'on ait pu en juger, en une occupation rurale des II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècles, caractérisée par un découpage parcellaire et sans doute des structures d'habitat en terre et bois (Wech 2010, volume 2, pp. 34-36). La découverte, non localisée, de tuiles et murs gallo-romains vient compléter ce tableau (Coutil 1925).

Le Moyen-Age est également représenté sur la commune. Une charte du XIV<sup>e</sup> siècle mentionne en effet l'existence d'une motte au hameau Neuilly (Doranlo 1920), tandis que l'église Saint-Héliér, au centre du bourg actuel, est attestée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle au moins (Anonyme 1984).

L'archéologie préventive a permis d'étoffer le paysage médiéval de Beuzeville en mettant au jour les traces d'au moins deux occupations distinctes. La première se situe à la limite sud du bourg actuel et n'a livré que quelques fosses et un ensemble de fossés peut-être attribuables à la fin du Moyen-Age (Lepert 1998). La seconde, à la Campagne de la Carellerie, consiste en un habitat apparemment occupé durant tout le Moyen-Age (Riche *et alii* 2008, p. 25).

L'époque moderne est connue à Beuzeville notamment grâce à cinq manoirs répartis sur le territoire de la commune (information SRA Haute-Normandie, cellule carte archéologique). A ceux-ci s'ajoutent les traces d'une probable occupation à vocation agricole identifiée, lors du diagnostic réalisé par la MADE en 2010, à peu de distance du manoir de Blacquemare, les deux étant peut-être liés.

Le dernier élément est un chemin creux identifié en 1999 à la Pomme d'Or, et dont le dernier réaménagement relève du courant de l'époque moderne (Lepert 1999). La date de sa création reste cependant incertaine et pourrait tout à fait concerner l'époque médiévale.

C'est dans ce contexte que le diagnostic a mis en évidence l'existence, à la Pomme d'Or, d'une occupation rurale gallo-romaine datée, d'après le mobilier céramique, des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Le rapport dressait alors le bilan suivant :

*« Les éléments mis au jour dans ce secteur permettent de conclure à l'existence d'une occupation structurée des lieux. La quasi-totalité des éléments de datation récoltés, aussi bien en surface que dans le comblement même des structures concerne l'époque gallo-romaine. Les quelques marqueurs chronologiques autorisant une datation plus précise indiquent une occupation comprise, en l'état actuel de nos connaissances, entre la fin du I<sup>er</sup> et la fin du II<sup>e</sup> siècles, peut-être le début du suivant.*

*La configuration des parcelles diagnostiquées (linéaire) n'a pas permis de comprendre ni de restituer l'organisation générale du site. Celui-ci se compose d'un ensemble de fossés et d'enclos, certains présentant des liens d'antériorité, mais tous s'insérant dans un cadre général orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest. Ces éléments montrent que l'occupation a connu au moins une phase de réaménagement.*

*La concentration de structures observée dans le sondage 3 indique, même si leur plan n'a pu être déterminé dans le cadre du diagnostic, la présence de bâtiments sur poteaux témoignant de l'existence d'un habitat ou de structures à vocation agricole.*

*Plusieurs fosses, interprétables comme des structures de stockage et ayant livré un abondant matériel céramique, illustrent également cette vocation agricole et / ou domestique. En outre, nous avons pu reconnaître l'existence d'une zone de prélèvements de matériaux (fosse polylobée) à destination sans doute artisanale.*

*Il semble plus que probable, aux vues de ces éléments, que nous soyons en présence d'un habitat rural à vocation agricole, peut-être d'une petite ferme gallo-romaine. L'homogénéité du mobilier recueilli, ainsi que le faible nombre de recoupements entre structures, montrent qu'il s'agit d'une occupation unique et bien structurée, qui n'a probablement connu qu'un nombre limité de phases distinctes.*

*La densité des vestiges observés, ainsi que la quantité de mobilier, allant décroissant de l'est vers l'ouest et du sud vers le nord, il semble possible d'affirmer que le coeur du site se trouve en bordure sud-est de l'emprise prescrite et s'étend vraisemblablement en dehors. La faible densité de structures rencontrée dans le sondage 2 va en ce sens. Vers l'ouest les fossés 001.041 et 001.039 semblent constituer une limite au-delà de laquelle les structures sont plus rares et le mobilier presque absent. La divergence d'orientation des structures linéaires au-delà de cette « limite », semble apporter un argument supplémentaire. Peut-être s'agit-il d'aménagements agricoles en lien avec l'exploitation identifiée à l'est (parcellaire rural ?), à moins qu'ils n'appartiennent pas au même site gallo-romain. Quoiqu'il en soit, on constate, de façon assez logique, que l'occupation gallo-romaine semble se limiter aux terrains à faible pente et ne pas se prolonger au-delà du rebord du vallon de la parcelle ZK 313.*

*Ce site, en l'état actuel des connaissances, constitue l'un des rares témoignages de l'occupation antique des campagnes dans ce secteur du département, jusqu'alors peu documentée. Dans ce contexte, l'étude des faciès céramiques peut apporter des éléments nouveaux concernant le répertoire lexovien.*

A ce titre, les éléments découverts dans la fosse 001.002 semblent très prometteurs, d'autant plus que, rappelons le, deux fosses similaires (003.026 et 003.011) laissent augurer de nouvelles découvertes » (Wech 2010, volume 1, p. 34 ; fig. 3).

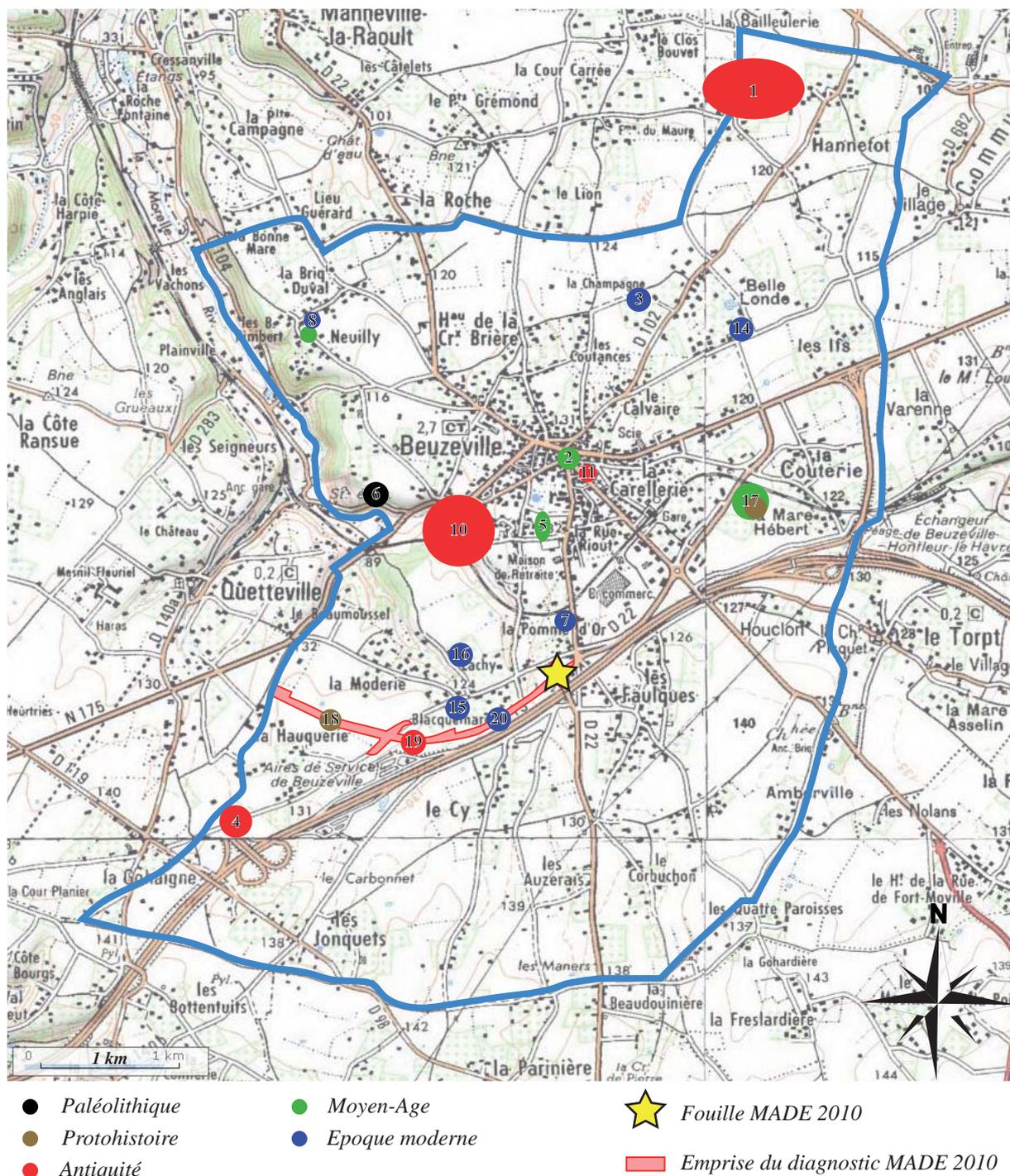


Figure 5 - Localisation des indices de site inventoriés au Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie pour la commune de Beuzeville  
 Plan P. Wech sur fond IGN 1/25000°

N°	Identification
1	BEUZEVILLE / Mare de Graville : tuiles et meules gallo-romaines
2	BEUZEVILLE / Eglise Saint-Héliér : Moyen-Age et époque moderne
3	BEUZEVILLE / La Champagne : manoir XVIe-XVIIIe
4	BEUZEVILLE / La Gohaigne : habitat gallo-romain
5	BEUZEVILLE / Occupation médiévale
6	BEUZEVILLE / Le Moulin de Beaumoncel : série lithique du Paléolithique moyen
7	BEUZEVILLE / La Pomme d'Or : voirie médiévale (?) et moderne
8	BEUZEVILLE / Neuilly : château-fort médiéval et manoir XVIe
9	BEUZEVILLE / Non localisé : monnaies romaines
10	BEUZEVILLE / Côte Saint-Héliér : indices d'occupation gallo-romaine (tuiles, céramique et puits)
11	BEUZEVILLE / Mobilier gallo-romain
12	BEUZEVILLE / Berville (non localisé) : tuiles et murs gallo-romains
13	BEUZEVILLE / Non localisé : haches à douille et anneau de l'Age du Bronze
14	BEUZEVILLE / Bellelonde : Manoir et colombier modernes
15	BEUZEVILLE / Blacquemare : manoir moderne
16	BEUZEVILLE / Laéchy : manoir moderne
17	BEUZEVILLE / Campagne de la Carellerie : fond néolithique/protohistorique et habitat médiéval
18	BEUZEVILLE / La Hauquerie : occupation protohistorique
19	BEUZEVILLE / Blacquemare : occupation gallo-romaine
20	BEUZEVILLE / Blacquemare : occupation moderne

**Tableau 1 - Liste des indices de site inventoriés au Service régional de l'archéologie pour la commune de Beuzeville (légende de la figure 5)**

## **1.2. NATURE DE L'INTERVENTION : ASPECTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

### **1.2.1. Problématiques scientifiques**

Les résultats du diagnostic ont amené le Service régional de l'archéologie, dans le cahier des charges scientifique de l'opération, à axer les priorités de l'intervention sur la caractérisation des occupations relevant de l'Antiquité.

Il s'agissait d'une part de caractériser au mieux la nature et les modalités de l'occupation reconnue, d'en reconnaître les formes et l'organisation spatiale, et d'autre part d'en préciser la chronologie exacte et ses liens éventuels avec une occupation antérieure suspectée.

### **1.2.2. Méthodologie de l'opération**

#### **1.2.2.1. Emprise et techniques de fouille**

La prescription de fouille portait sur une surface totale de 12 500 m<sup>2</sup>, sans tranche conditionnelle, correspondant à l'extrémité orientale du projet d'aménagement. Le plan de l'emprise correspond à l'emplacement d'un futur giratoire et de ses quatre raccordements rayonnants, ceci expliquant sa forme irrégulière.

Il a été convenu, en accord avec le Service régional de l'archéologie, que l'intégralité de la zone prescrite serait décapée en une seule fois, et la terre stockée à l'ouest, hors de la zone archéologiquement « sensible ». Afin de permettre la circulation des individus, mais aussi la pose de clôtures sur certaines parties du pourtour des parcelles en cours d'opération, une bande de terrain d'une largeur minimale de 50 cm fut systématiquement conservée sur l'intégralité du périmètre de l'intervention.

La limite entre les parcelles ZK 317 et 327, matérialisée par une haie, fit l'objet d'un dessouchage partiel, sous le contrôle des archéologues de la MADE. Deux souches furent toutefois laissées en place, en bordure de l'emprise, leur suppression n'ayant pas été jugée primordiale.

Le décapage atteignait ainsi une superficie totale de 12 206 m<sup>2</sup>, soit plus de 97,5 % de la surface prescrite.

Suivant les indications du cahier des charges scientifique, le décapage fut réalisé en une seule fois, jusqu'à une profondeur moyenne de 60 à 70 cm, correspondant au sommet de l'horizon B de la pédogénèse holocène. Bien qu'entraînant l'arasement des structures archéologiques, cette profondeur était requise afin d'en permettre une bonne lecture.

Le cas échéant, le décapage a parfois été stoppé à une profondeur moindre, ceci afin de préserver telle ou telle structure apparaissant à une altitude supérieure dans l'encaissant constitué par l'horizon A de la pédogénèse holocène.

Après décapage, l'intégralité des anomalies repérées a été testée. Les structures avérées ont systématiquement été photographiées et dessinées à l'échelle 1/20<sup>e</sup> ou 1/50<sup>e</sup>. Une fouille manuelle a été réalisée systématiquement dans le cas de concentrations de structures paraissant pertinentes quant à l'organisation du site (emplacement de bâtiments, traces d'activités spécifiques, ...).

Les structures remarquables ou présentant un mobilier abondant ont de même fait l'objet d'une fouille manuelle complète ou partielle, suivie, lorsque la structure était trop grande, d'une purge mécanique prudente. Les structures livrant du mobilier ont systématiquement été fouillées dans leur intégralité. Nombre de structures ne rentrant pas dans les catégories précédentes ont fait simplement l'objet de fouille mécanique partielle, après relevé et enregistrement photographique.

Les fossés ont été étudiés à partir de sections de 2 m de large, implantées de façon régulière sur leur tracé, quand celui-ci était accessible sur une longueur suffisamment conséquente. Une attention particulière a été portée aux extrémités et aux intersections qui ont systématiquement fait l'objet d'une fouille manuelle par quart, afin d'autoriser une analyse longitudinale et transversale des comblements, et afin d'étudier la chronologie relative de ces aménagements.

Lorsque le comblement d'un fossé s'est avéré receler du mobilier, celui-ci fut intégralement curé mécaniquement. Dans le cas contraire, seules quelques sections témoins ont été vidées. La **planche 7** localise et numérote les sections de fossé vidées. Dans tous les cas, ces vidanges mécaniques ont été effectuées sous la surveillance de deux archéologues, l'un observant le décapage, l'autre ramassant le mobilier éventuellement présent dans les déblais.

#### 1.2.2.2. Moyens techniques et humains

Le décapage a mobilisé en permanence une équipe de deux archéologues et a été réalisé durant 24 jours, du 6 septembre au 8 octobre, à l'aide de deux tracto-bennes et d'une pelle mécanique de 24 tonnes, équipée d'un godet de curage orientable de 2 m de large. Les terrassements ont été effectués par la société Drouet.

La fouille a été engagée immédiatement et parallèlement au décapage et s'est achevée le 25 novembre, sous d'abondantes chutes de neige. L'équipe de fouille professionnelle, incluant le responsable d'opération, a tout d'abord été composée de sept personnes durant le mois de septembre, avant d'être portée à huit du 4 au 25 octobre. La fouille s'est ensuite achevée avec une équipe de cinq personnes. Hormis deux jours d'intempérie, le chantier n'a connu aucune interruption.

Les terrassements mécaniques, destinés à réaliser des coupes dans les fossés, à en vider certains tronçons, à tester un certain nombre de structures et à en purger d'autres, ont été effectués avec la même pelle mécanique que pour le décapage. Ces terrassements complémentaires ont été réalisés en deux fois : du 18 au 25 octobre, à la suite du décapage, et du 22 au 26 novembre, soit une durée totale de 10 jours.

Les levés topographiques ont été réalisés durant le décapage, puis la fouille, par un géomètre du cabinet Bellanger (société Mercator<sup>2</sup> à Bernay) sur une durée totale de 8 jours.

La phase de post-fouille a été réalisée dans la continuité de celle de terrain, de décembre 2010 à mars 2011. Elle a mobilisé durant 4 mois le responsable d'opération (P. Wech) et une technicienne (B. Le Dret), assistés ponctuellement de deux autres techniciens (A. Billaux et C. Sévin-Allouet). Ont également été mobilisés, durant deux semaines, le régisseur des collections (S. Cormier) et son adjointe (S. Zeller).

L'étude céramologique, ainsi que celle des quelques éléments de verrerie collectés, a été réalisée en interne, par D. Théolas, sur une durée d'environ un mois. L'analyse de quatre prélèvements carpologiques a été confiée à la société Amélie - Etudes environnementales et archéologiques, dont le rapport fait l'objet d'une annexe à ce volume (partie 9).

En l'absence d'autre catégorie de mobilier significatif, aucune étude spécialisée ne sera engagée sur les découvertes du site de Beuzeville / La Pomme d'Or.

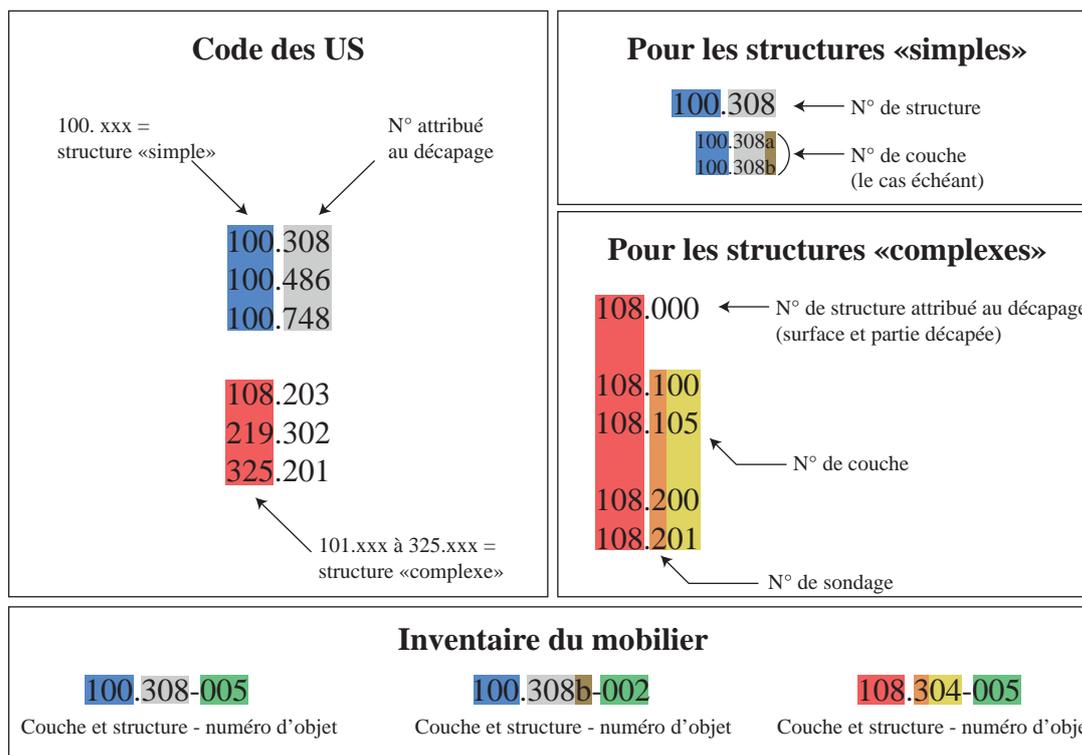
#### 1.2.2.3. Système d'enregistrement des données

Les données ont été enregistrées selon les principes mis en place au sein de la MADE. Le numéro d'opération, AP 021 (opération d'Archéologie Préventive n° 21), figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé. Le numéro d'US est constitué de deux groupes de trois chiffres constituant un code permettant à la fois la localisation et l'enregistrement des structures (**fig. 6**).

Pour le diagnostic, les numéros 001.xxx à 019.xxx correspondent aux numéros des tranchées réalisées alors. Le numéro figurant ensuite après le point correspond à l'inventaire des structures ou des artefacts dans l'ordre de leur découverte ou de leur enregistrement sur le terrain, au fur-et-à-mesure de la progression du diagnostic.

Pour la fouille, les trois premiers numéros sont compris entre 100.xxx et 325.xxx. Ces chiffres correspondent à un code de structure, tel que décrit dans la **figure 6**. Deux « types » de structures ont été reconnus dès le décapage, et enregistrés séparément.

Les structures « simples » correspondent à des éléments dont le comblement ne comportait, *a priori*, qu'une ou un nombre très limité de couches. Il s'agit essentiellement de trous de poteau et de fosses de faible ampleur. Ces structures ont toutes été enregistrées sous le numéro 100.xxx, les trois derniers chiffres correspondant à la numérotation des structures au fur-et-à-mesure de leur découverte lors du décapage (par



**Figure 6 - Codification utilisée pour l'enregistrement des structures, des couches et du mobilier archéologique**

exemple : 100.308 est la structure « simple » n° 308). Dans le cas d'une structure comportant plusieurs unités stratigraphiques, celles-ci ont été individualisées ensuite à l'aide de lettres ajoutées à la suite de la numérotation.

Les structures « complexes » correspondent d'une part aux éléments dont le comblement pouvait s'avérer recéler de nombreuses couches, et d'autre part aux structures destinées à faire l'objet de plusieurs sondages (fossés notamment). Ces structures ont été enregistrées sous les numéros 101.xxx à 325.xxx, les trois derniers chiffres servant à identifier le sondage et la couche. Les numéros xxx.000 correspondent à la surface des structures et incluent l'épaisseur décapée. Le premier chiffre suivant le point séparateur indique le numéro de sondage. Les deux derniers chiffres sont quant à eux dévolus au numéro de la couche (par exemple : 108.305 indique la couche n°5 du sondage 3, réalisé dans le structure « complexe » 108.000).

Pour l'enregistrement du mobilier archéologique, le numéro d'objet est systématiquement subordonné au numéro d'US, suivi d'un trait d'union. Il s'agit d'un numéro d'ordre à trois chiffres correspondant à l'ordre des objets isolés ou lots d'objets recueillis lors de la fouille et du décapage. Par exemple, AP 021-100.308 -005 correspond à l'objet n° 5 de la structure 100.308, fouillée lors de l'opération AP 021.

Ce sont en tout 225 « structures complexes » et 769 « structures simples » qui ont été enregistrées lors du décapage (**planche 1**), dont certaines ne correspondant à aucune réalité archéologique (fouisseurs, perturbations, phénomènes géomorphologiques, ...). Parmi elles, seules 503 se sont avérées être de véritables faits archéologiques (**planche 2**).

Dans la mesure où chaque structure fouillée fait l'objet d'une présentation détaillée en annexe (inventaire des structures et des unités stratigraphiques), ce volume de texte, en tant que synthèse des données, ne reviendra donc pas en détail sur leurs caractéristiques, mais se concentrera uniquement sur les éléments les plus significatifs.





## PARTIE 2 PHÉNOMÈNES GÉOMORPHOLOGIQUES ?





## 2.1. UN PHÉNOMÈNE NATUREL INEXPLIQUÉ

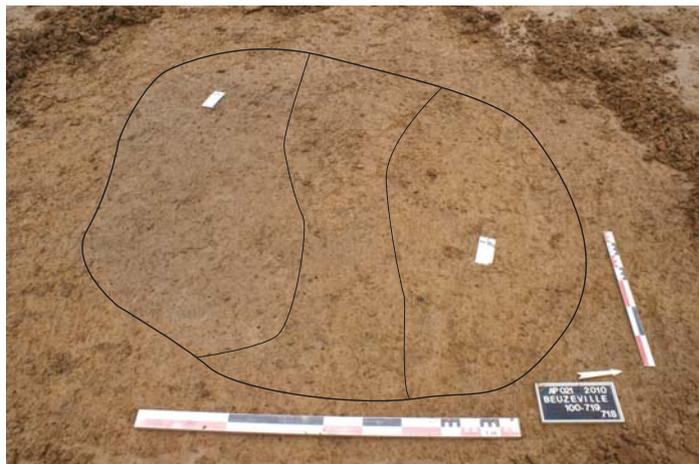
Le décapage a permis de mettre en évidence près de 90 perturbations du substrat dont l'origine semble aujourd'hui naturelle. Ces éléments se présentaient systématiquement, au niveau de l'horizon B de la pédogénèse holocène, sous la forme de deux poches de limon disposées « tête-bêche », l'une jaunâtre proche de la texture de l'horizon C, l'autre grise à brune et se rapprochant davantage de l'horizon A. Ces deux entités étaient séparées par une bande de limon argileux orangé relevant semble-t-il de l'horizon B et paraissant en place au moment du décapage (fig. 8).

Cette configuration explique pourquoi ces « structures » ont bien souvent été enregistrées sous deux numéros différents, chacun correspondant à l'une des deux poches distinguées au décapage.

100.625 et 100.624  
(secteur 7)



100.718 et 100.719  
(secteur 7)



100.733 et 100.734  
(secteur 7)

**Figure 8 - Vues en plan de phénomènes géomorphologiques après décapage**

De prime abord, nous avons pensé qu'il s'agissait de chablis bien marqués dans le substrat. La fouille ayant invalidé cette hypothèse, en raison, notamment, de leur grande profondeur, il nous a alors semblé possible qu'il puisse s'agir de fosses d'extraction et de maturation de limon fonctionnant par paires.

Les sondages manuels puis mécaniques dans les comblements de ces éléments ont finalement permis d'en comprendre la structure précise (fig. 9 et 10), sans pour autant en définir la nature. Les observations en coupe ont en effet montré que le limon argileux orangé central n'était pas en place et ne séparait pas deux structures, comme nous le pensions initialement : il était en réalité partie intégrante d'un seul et même fait. Il s'est avéré, dans plusieurs cas, que ces « structures » s'enfonçaient profondément dans le substrat, au point que l'on ne puisse en reconnaître le fond. La plupart du temps, la base de la structure semblait en outre se « diluer » dans le substrat (horizon C), ses limites, bien que réelles, ne pouvant alors plus être perçues visuellement. Seule une différence de texture pouvait, le cas échéant, indiquer sa présence profonde.

La nature de ces observations, le nombre de ces structures, leur répartition globalement homogène sur l'ensemble du terrain, mais sans organisation apparente (**fig. 7**), leur antériorité systématique par rapport aux structures environnantes avérées et l'absence quasi-totale de mobilier vont dans le sens de l'identification de ces éléments comme des conséquences d'un phénomène géomorphologique, encore inexpliqué, ayant affecté la couverture limoneuse de ce secteur à de très nombreuses reprises.

D'une façon générale, la vision en coupe donne l'impression d'une pédogénèse holocène classique mais « couchée » à l'horizontale, comme si un bloc de terrain avait soudainement basculé. La présence ponctuelle de traces de lessivage pourrait indiquer que l'eau et les infiltrations aient pu jouer un rôle dans l'apparition et le déroulement de ce phénomène.

Les données correspondantes ont été transmises au Service régional de l'archéologie et au laboratoire de géologie de l'Université de Rouen, pour tenter de cerner le phénomène et d'en comprendre les modalités. Dans l'attente d'éléments complémentaires, le présent rapport ne peut apporter davantage de précision quant à sa nature exacte (points d'infiltration et de dissolution préférentiels ?).

## **2.2. STRATÉGIE DE FOUILLE**

Dès lors que le caractère naturel de ces « structures » a été reconnu, il n'a pas été jugé nécessaire, en accord avec le Service régional de l'archéologie, de poursuivre plus avant nos investigations à leur sujet. La documentation recueillie, tant en plan qu'en coupe, paraissait en effet suffisante pour pouvoir étudier ce phénomène et le caractériser.

Dans la mesure où la présence de ces perturbations ne relevaient pas d'une action anthropique, aucune documentation ne fut recueillie sur la plupart d'entre elles. Notons toutefois la possibilité que ces éléments aient pu jouer le rôle de piège sédimentaire, comme le suggère la présence, dans un unique cas, d'éléments relevant d'une industrie lithique mal caractérisée (127.000 ; cf. *infra* § 3.2.1). Ce constat pourrait indiquer que ces phénomènes, au moins pour une partie d'entre eux, auraient pu se produire ou se poursuivre pendant ou après la période Néolithique final / Age du Bronze.



Figure 9 - Vue en coupe d'un phénomène géomorphologique (sondage mécanique) - 100.726 (secteur 7)



Figure 10 - Vue en coupe d'un phénomène géomorphologique (sondage mécanique) - 100.718 et 100.719 (secteur 7)



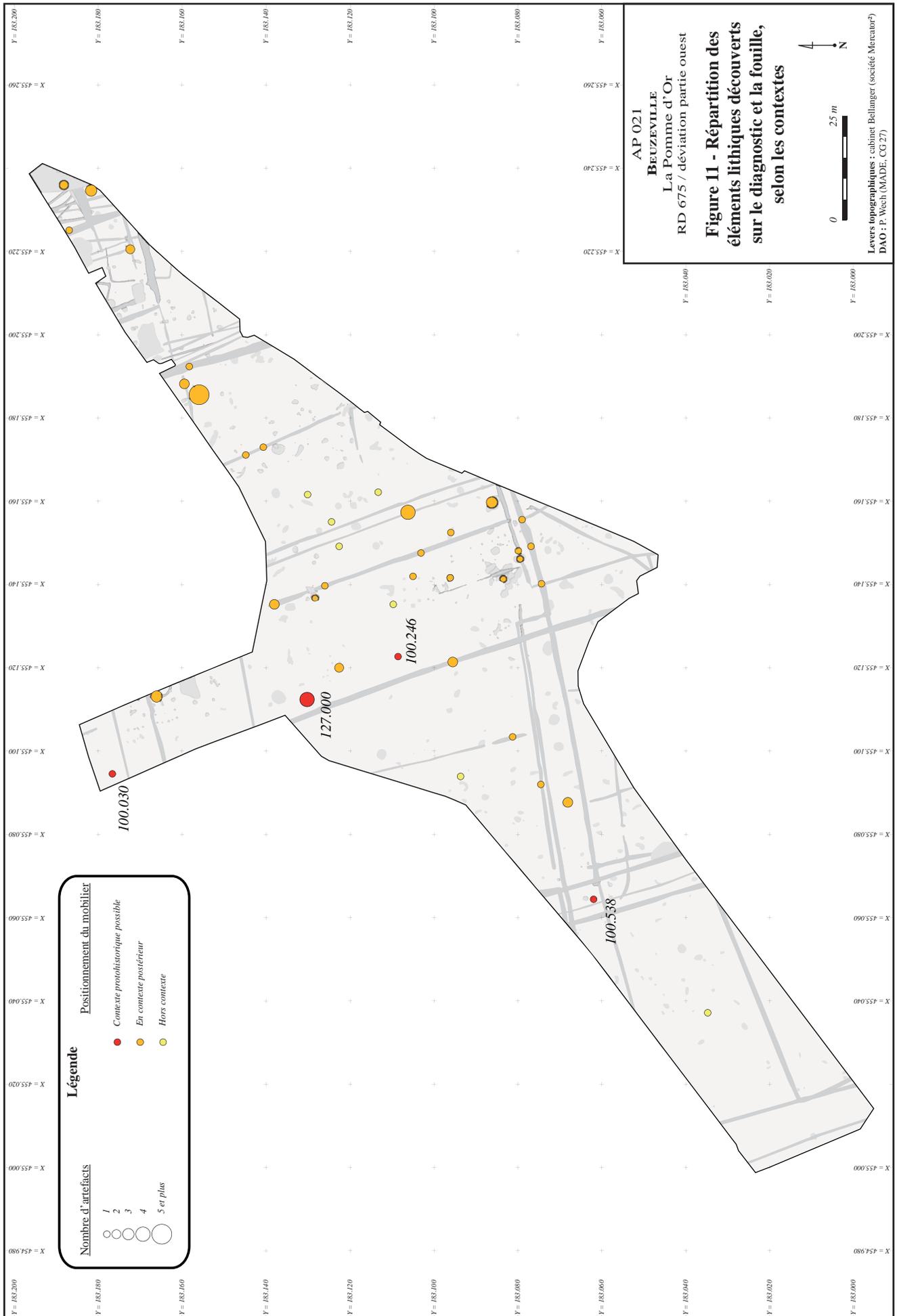


# PARTIE 3

## LA PROTOHISTOIRE ANCIENNE ET RÉCENTE

### À TRAVERS LE MOBILIER ISOLÉ





## 2.1. DÉCHETS DE TAILLE ET OUTILLAGE LITHIQUE

La Protohistoire ancienne n'est perceptible, sur le site de Beuzeville / La Pomme d'Or, qu'à travers la présence, la plupart du temps en contexte bien postérieur, d'éléments relatifs à de l'outillage lithique (**fig. 11** et **13**). D'une façon générale, ces pièces semblent attribuables à la période couvrant la fin du Néolithique et le début de l'Age du Bronze.

Ce sont en tout 64 éléments qui ont été mis au jour au cours de la fouille (cf. *infra* § 2.1.2). La plupart ont été trouvés hors contexte ou proviennent de structures dans lesquelles ils côtoyaient des artefacts bien postérieurs (antiques, modernes, voire contemporains). Seules quatre structures, dont un phénomène géomorphologique fonctionnant vraisemblablement comme un piège sédimentaire, ont livré uniquement ce type de mobilier. La question se pose donc de leur appartenance à la Protohistoire ancienne, et de l'existence d'une occupation de cette époque à la Pomme d'Or.

### 2.1.1. Présentation des contextes de découverte

La fosse 100.030 se trouve à l'extrémité nord de la fouille. Elle se présentait sous la forme d'une lentille de limon brun-beige à brun-orangé, homogène et compact avec quelques inclusions de silex. Sa profondeur n'excédait pas 20 cm sous le niveau de décapage (**fig. 12**).



**Figure 12 - Vue de la fosse 100.030 après fouille manuelle partielle**

La fosse 100.246 n'a pu être véritablement observée, dans la mesure où sa profondeur réduite a entraîné sa disparition totale après le décapage.

Dans la partie occidentale de la fouille, la fosse 100.538 s'est avérée quant à elle, suite à un test mécanique, n'être qu'un chablis aux contours et au profil irrégulier.

La structure 127.000 est l'un des phénomènes géomorphologiques dont la nature précise échappe pour l'instant à notre analyse. Notons néanmoins que les quelques éléments lithiques recueillis proviennent exclusivement de la partie de la structure constituée de limon brun à gris s'apparentant à de l'horizon A déplacé.

### 2.1.2. Le matériel lithique (C. Renard)

La fouille du site de Beuzeville / « La Pomme d'Or » a livré 64 pièces découvertes soit dans des structures ne contenant aucun autre matériel, soit dans des structures attribuées aux périodes gallo-romaine ou moderne, voire contemporaine, soit hors structure.

*- Mobilier lithique trouvé en structure, sans autre mobilier*

Ce matériel regroupe une lame (structure 100.538), un *nucleus*, trois éclats dont un brûlé (structure 127.000), un grattoir et une esquille (structure 100.030) et un éclat retouché (structure 100.246). La matière première employée pour toutes ces pièces est sensiblement la même : il s'agit d'un silex crétacé blond à gris à zones grenues, opaque et grenu au toucher. Le grain de la lame est plus fin. L'esquille provient d'un silex crétacé noir translucide à zones grenues. Ces matières premières sont probablement locales.

La lame est assez courte (58 mm de long) et ses nervures ne sont pas rectilignes. Le nucléus à éclats présente deux plans de frappe orthogonaux et la percussion directe dure a probablement été utilisée (présence de cônes incipients sur le plan de frappe principal). Les trois éclats de cette même structure ont été obtenus aussi par percussion directe dure (présence de cône incipient et de fines ridules sous le point de contact). Le grattoir sur éclat partiellement cortical, possède une retouche abrupte, directe, courte et écaillée sur le distal et le mésial de la pièce. L'éclat retouché a aussi été obtenu par percussion dure. Il s'agit d'un éclat épais (30 mm d'épaisseur), comprenant une zone néo-corticale. Il est proche des denticulés par ses quelques retouches abruptes, de délimitation irrégulière.

Aucune de ces pièces ne peut être précisément attribuée à une période. Elles peuvent être datées du Néolithique ou être postérieures. Rien ne peut être affirmé quant à la contemporanéité de ces pièces.

*- Mobilier lithique trouvé en structure, avec du mobilier gallo-romain*

Parmi ce mobilier, on dénombre : 17 éclats, 2 éclats laminaires, 1 éclat avec retouche d'utilisation, 3 éclats retouchés, 1 *nucleus* à éclats et un possible *nucleus*, 1 racloir et 3 percuteurs. Deux matières premières sont majoritairement employées. La première est un silex crétacé blond à gris à zones grenues, opaque et grenu au toucher. La seconde est un silex gris bleuté opaque, grenu, à faciès chargé et patinant en blanc-bleuté.

Le racloir a été mis au jour dans une fosse gallo-romaine avec quatre éclats bruts et deux percuteurs. Il possède une retouche soignée, directe, rasante sur le bord gauche et une retouche plus abrupte sur le bord droit. Le *nucleus* à éclats reconnu a été découvert dans un fossé gallo-romain, sans autre mobilier lithique. Il s'agit d'un *nucleus* sans plan de frappe préférentiel peut-être réemployé ponctuellement comme percuteur. Les autres pièces découvertes (éclats bruts) n'appellent pas de commentaire particulier.

A nouveau, les outils découverts ici sont extrêmement fréquents à toutes les périodes où l'Homme a taillé le silex. Le gabarit, le soin limité apporté à certaines pièces, leurs état de fraîcheur et la profondeur à laquelle ils ont été découverts nous incite à attribuer ces pièces au Néolithique voire au début de l'Age des métaux.

*- Mobilier lithique trouvé en structure, avec du mobilier moderne ou contemporain*

Ce mobilier se compose de 5 éclats, de deux éclats retouchés en coche et d'un pic. Ce dernier, qui peut être attribué au Néolithique, a été découvert accompagné de deux éclats bruts dans un fossé moderne à contemporain.

*- Mobilier lithique découvert hors structure*

Il regroupe 5 éclats dont 2 retouchés. Aucune de ces pièces ne peut être attribuée à une époque précise.

### 2.1.3. Synthèse (C. Renard et P. Wech)

L'ensemble de ces pièces relève selon nous du Néolithique voire du début de l'Age des métaux. Elles indiquent l'existence, à proximité, d'une probable occupation qu'il est actuellement impossible de localiser et dont on ne possède pas de structure claire. Les trois fosses décrites précédemment, même si elles relevaient bien de l'époque concernée, ne constitueraient pas d'argument suffisant pour restituer une occupation néolithique en ces lieux.

Le mobilier lithique découvert lors du diagnostic ne remet pas en cause cette conclusion. Les quelques outils mis au jour appartiennent en effet au fonds commun du Néolithique (denticulés, pointe, bord abattu). On rappellera par ailleurs la présence dans les labours d'un tranchant de hache polie en probable diorite, qui évoque elle aussi une possible occupation de cette période (élément mis au jour lors du diagnostic).

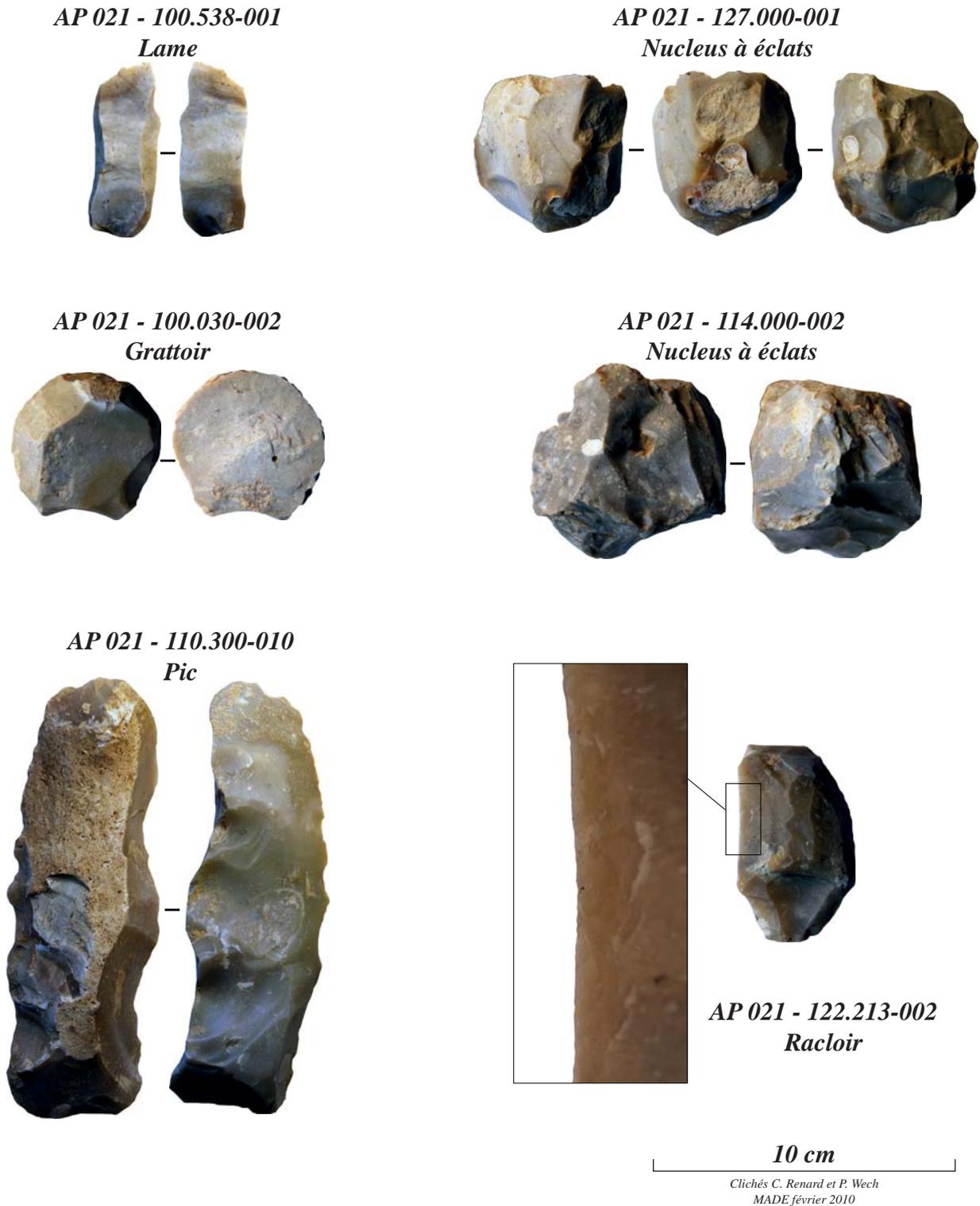
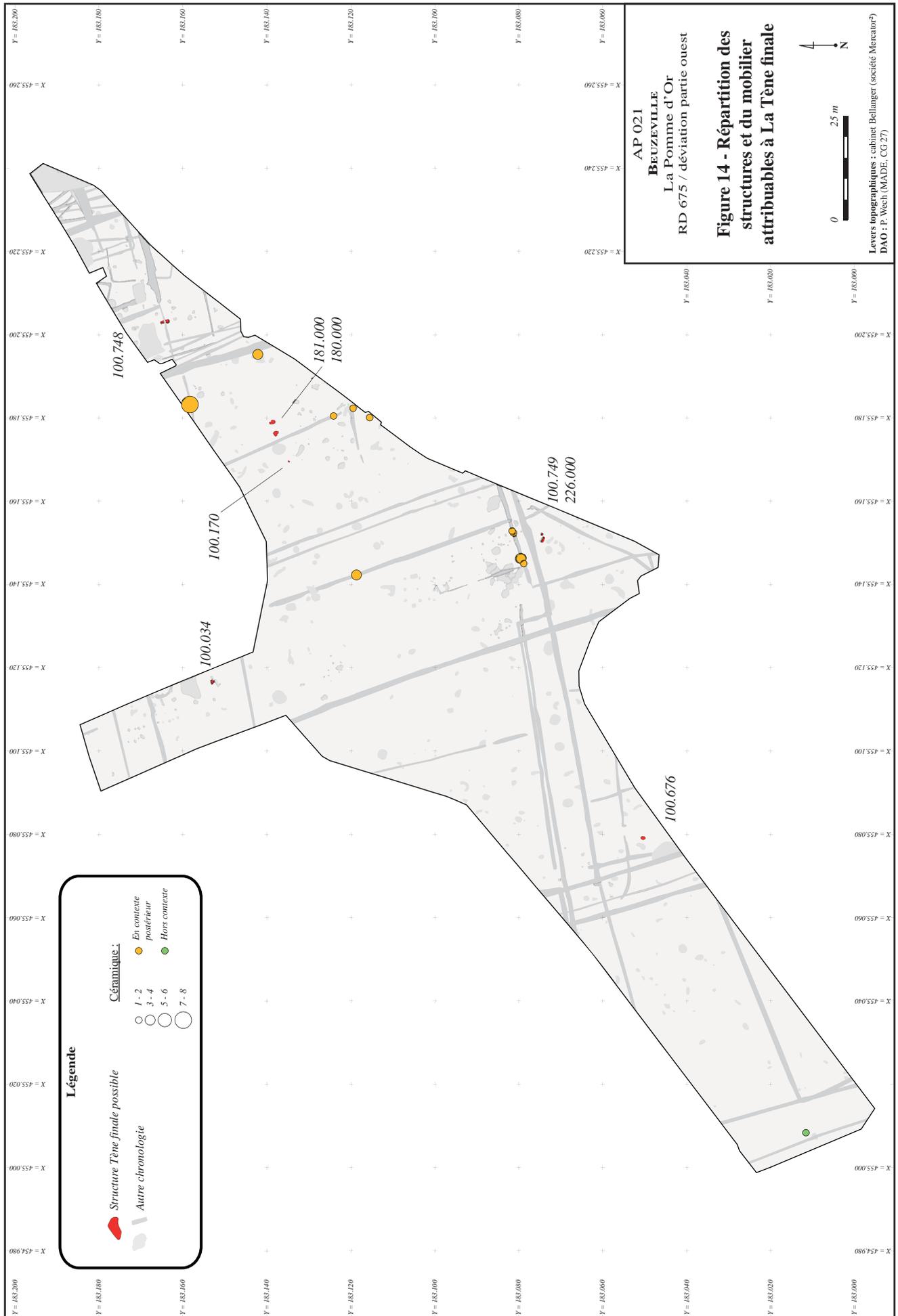


Figure 13 - Eléments représentatifs de l'outillage lithique mis au jour sur le site de Beuzeville / La Pomme d'Or



## 2.2. UNE OCCUPATION GAULOISE ANTÉRIEURE EN QUESTION ?

Les résultats du diagnostic laissent entrevoir la possibilité que le site antique clairement identifié ait pu prolonger une occupation gauloise antérieure mal définie. L'un des objectifs de la fouille était donc de vérifier la présence de cette occupation antérieure, de la caractériser et, le cas échéant, de la dater et de déterminer ses liens avec l'occupation postérieure.

La fouille n'a cependant pas permis de reconnaître avec certitude d'occupation structurée des lieux antérieure à l'époque gallo-romaine. Seul du mobilier céramique en petite quantité et bien souvent associé à des éléments postérieurs, suggère l'existence d'un « bruit de fond » protohistorique, plus que d'une véritable occupation. Ce mobilier est dans l'ensemble particulièrement indigent et n'autorise malheureusement aucune datation précise, dans la mesure où il s'agit uniquement de céramique non tournée pouvant relever aussi bien de La Tène finale que de l'époque augustéenne (cf. étude céramologique en annexe). L'examen de la répartition de ces éléments céramiques ne révèle en outre aucune concentration remarquable (**fig. 14**).

Néanmoins, nous verrons par la suite qu'un enclos comblé à l'époque gallo-romaine pourrait tout à fait appartenir à une occupation de La Tène finale. Les preuves archéologiques font toutefois défaut et ne permettent pas de trancher la question de l'attribution chronologique de cet enclos.

Huit structures, consistant en 7 fosses de nature indéterminée et un trou de poteau isolé, n'ont par ailleurs livré que des éléments céramiques possiblement attribuables à la période de La Tène finale. Ces structures pourraient donc, avec beaucoup de prudence, relever d'une occupation précoce des lieux, même si leur appartenance à l'époque gallo-romaine semble tout aussi envisageable, comme nous le verrons par la suite.

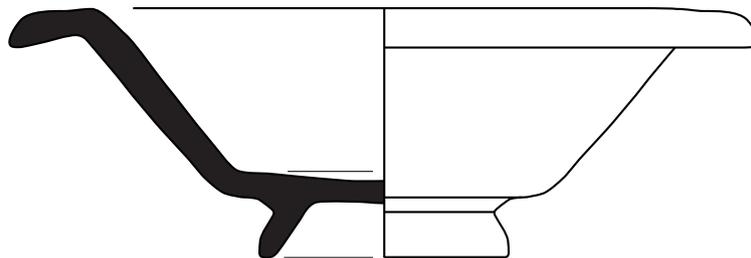
Au vu des données réunies en 2010, l'hypothèse d'une occupation gauloise au lieu-dit La Pomme d'Or n'a pu être ni confirmée ni totalement infirmée ; il semble donc possible que l'occupation antique des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles soit une création *ex-nihilo*, même si l'existence d'un « bruit de fond » protohistorique, évoquant peut-être la proximité d'une occupation, est indéniable. La possibilité que les deux premières phases d'aménagement du parcellaire dont nous allons maintenant parler relèvent de La Tène finale doit malgré tout être envisagée.

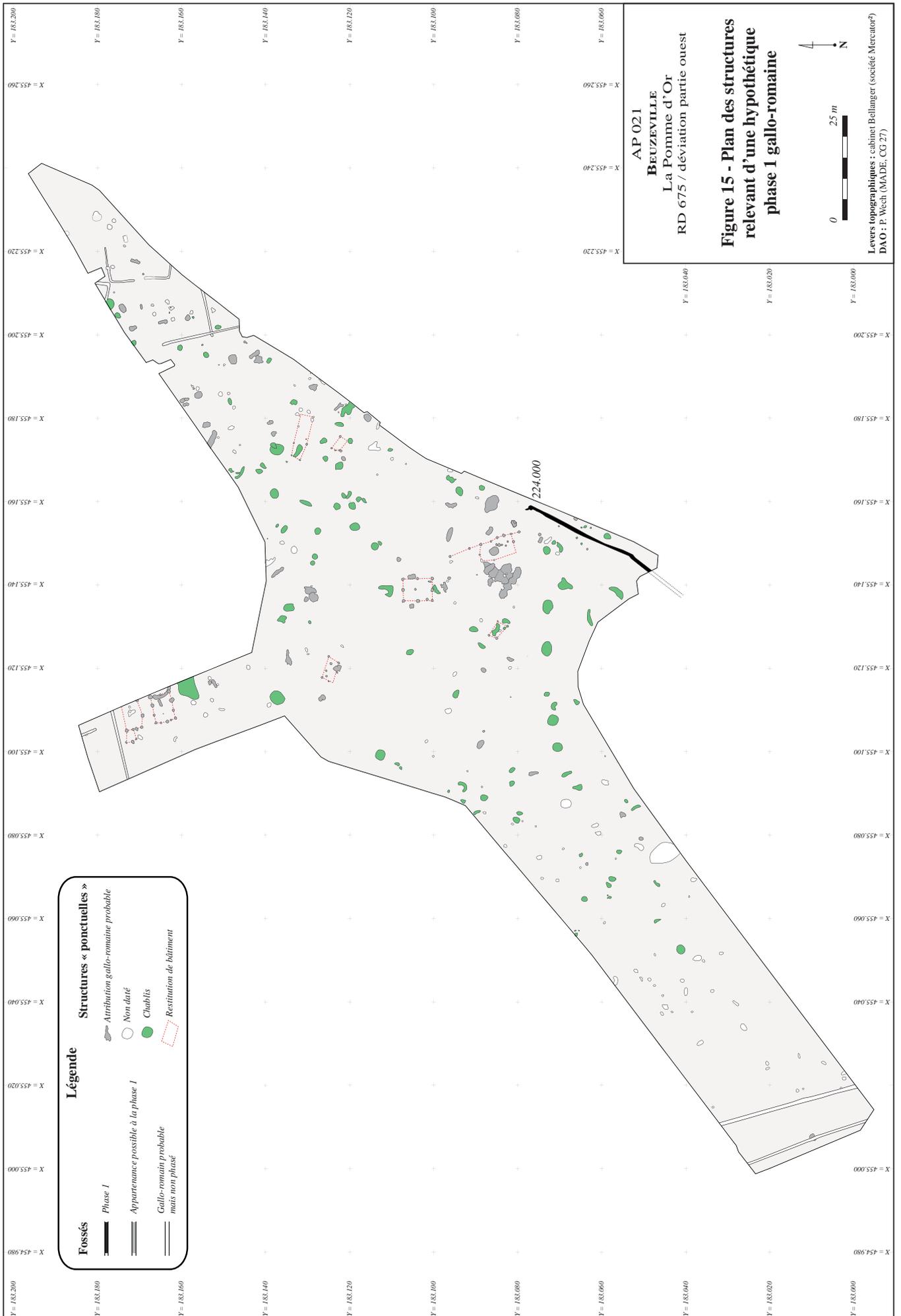




# PARTIE 4

## LE HAUT-EMPIRE : UNE MODESTE OCCUPATION RURALE





L'essentiel des vestiges mis au jour lors de la fouille concerne l'époque gallo-romaine, et plus précisément le Haut-Empire (**planche 8**). Le mobilier collecté, particulièrement la céramique (cf. étude en annexe), permet de situer cette occupation entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles de notre ère, avec un ancrage marqué dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. C'est donc à une occupation unique, relativement courte puisque correspondant vraisemblablement à seulement trois voire quatre générations, que nous avons affaire. Cette unicité transparait également dans la grande homogénéité de la céramique récoltée sur l'ensemble du site.

Malgré cette brièveté évidente, la fouille a révélé, comme nous allons le voir, un phasage interne particulièrement sensible dans la nature évolutive du parcellaire. Néanmoins, en dehors de ces éléments fossoyés, il est bien difficile de reconnaître, à l'intérieur d'une occupation si ramassée dans le temps, un phasage précis et de le dater. C'est pourquoi nous en présenterons les éléments de manière thématique, en considérant l'occupation comme unique, et en n'évoquant les questions de phasage que lorsque des éléments de stratigraphie relative le permettront.

#### **4.1. UNE EXPLOITATION DU TERROIR À PARTIR D'UN PARCELLAIRE ORTHONORMÉ**

L'occupation gallo-romaine se matérialise avant tout par la mise en place progressive d'un parcellaire orthonormé et complexe, organisé suivant deux axes perpendiculaires, l'un nord-nord-ouest et l'autre sud-sud-est. L'ensemble présente un décalage par rapport aux points cardinaux de 17° vers le nord-ouest (**planche 4**).

L'attention particulière portée aux extrémités et aux intersections des fossés a permis, essentiellement dans les secteurs sud et ouest de la fouille, de mettre en évidence le caractère très évolutif du parcellaire pour lequel au moins cinq phases ont été reconnues, sans pour autant pouvoir être datées précisément, faute de mobilier.

Il faut souligner dès à présent, sauf exception, l'impossibilité devant laquelle nous nous trouvons d'intégrer à ce phasage les structures mises au jour dans les espaces délimités par ces fossés. Encore une fois, l'homogénéité du mobilier céramique, qui constitue notre seul marqueur chronologique, ne permet pas de pallier l'absence de contact physique entre les structures qui aurait permis d'en déterminer une chronologie relative.

Nous tenterons ici, dans un premier temps, de restituer la structure des différentes phases du parcellaire reconnues lors de la fouille. Cependant, la vision très partielle des espaces concernés, en raison de la forme spécifique de l'emprise des travaux, nécessite la plus grande prudence vis-à-vis des hypothèses qui seront proposées ici. Il ne s'agit bien que d'hypothèses dont certaines, comme nous le soulignerons régulièrement, se heurtent bien souvent à l'absence d'éléments datant et de liens de stratigraphie relative.

##### **4.1.1. Phase 1 : un fossé isolé en limite d'emprise ?**

Le fossé 224.000, situé au sud de la fouille, le long de la bordure du décapage, constitue l'unique élément dissonant dans le schéma directeur que nous venons d'évoquer. En effet, orienté selon un axe nord-est / sud-ouest, il forme un angle de 45° avec les structures environnantes. Il semble donc probable qu'il relève d'une organisation différente, nécessairement distincte du « bloc » homogène précité. Reste à déterminer s'il s'agit d'un élément antérieur ou postérieur.

Le fait que son tracé soit parallèle à la limite parcellaire actuelle aurait pu laisser penser qu'il s'agissait d'un élément moderne ou contemporain, ce qui aurait permis d'expliquer sa nature discordante (**fig. 15**). Il s'avère cependant que la limite parcellaire en question est une création contemporaine (deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle) et ne figure en aucun cas sur le cadastre de 1833. En outre, la fouille manuelle de son intersection avec le fossé 223.000 (**fig. 16 ; planche 80**), lui-même recoupé par le fossé 222.000, a montré qu'il s'agissait bel et bien d'une structure antique. Le lien stratigraphique avec le fossé 251.000 situé plus à l'ouest n'a, quant à lui, pas pu être observé car détruit lors du diagnostic.

Son comblement, étudié en trois points, a par ailleurs livré un mobilier rare mais attribuable à la période gallo-romaine au sens large. Ce mobilier consiste en un fragment osseux carbonisé et quelques fragments de terres cuites architecturales. Il apparaît ainsi probable que ce fossé ait été comblé, ou achevé de l'être, à l'époque gallo-romaine, ce qui ne permet pas pour autant de présager de la date de son installation, qui pourrait tout aussi bien relever de La Tène finale.



Figure 16 - Vue de l'intersection des fossés 223.000 et 224.000 après fouille manuelle partielle



Figure 17 - Vue de l'extrémité orientale du fossé 224.000 après fouille partielle

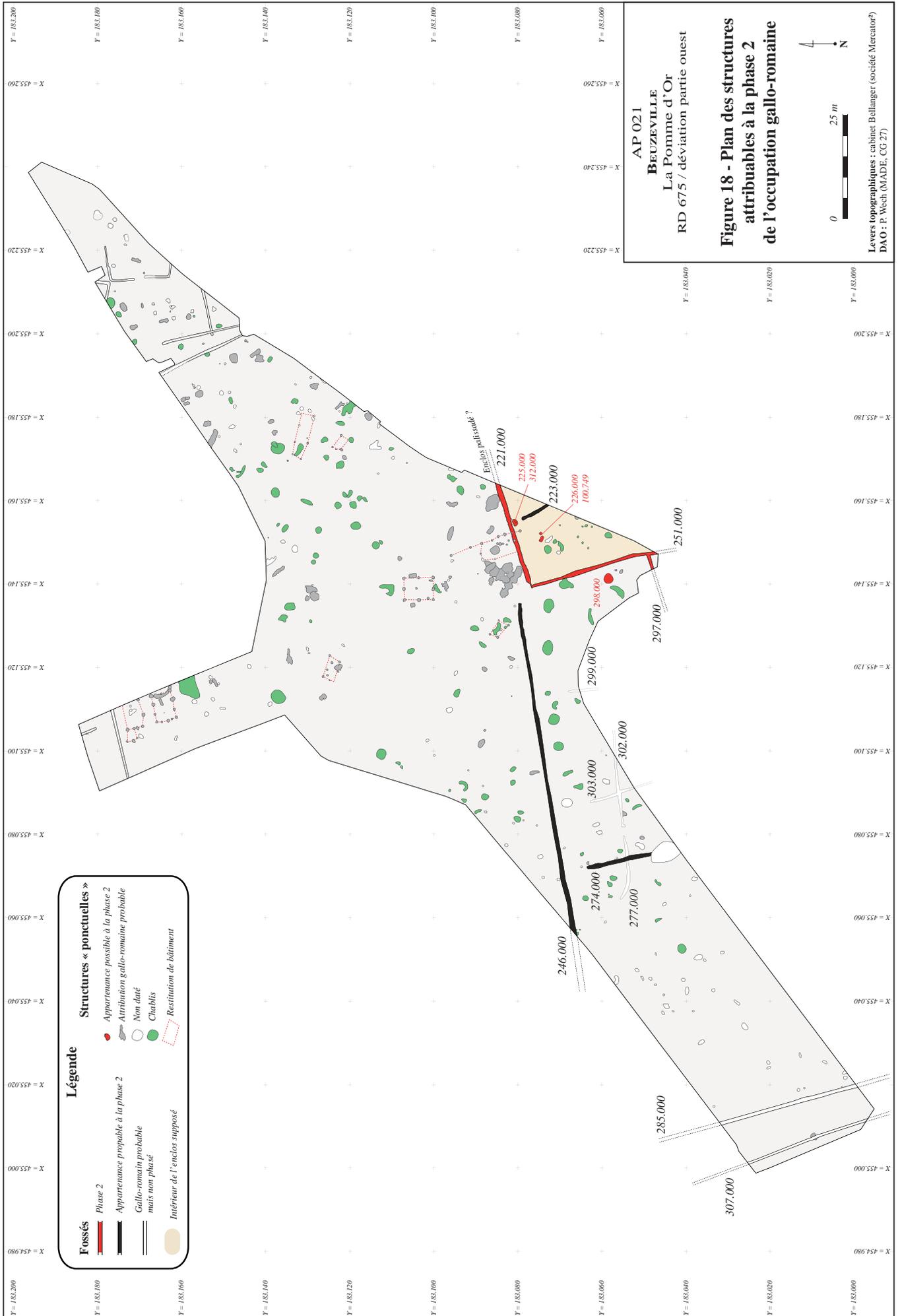
Ce fossé, reconnu sur une longueur d'une trentaine de mètres, présentait au niveau du décapage une largeur constante de 60 cm et une profondeur de 30 à 40 cm. Son profil, peu ouvert, était en « U ». L'étude de son comblement, relativement homogène sur toute sa hauteur, n'a pas permis de mettre en évidence de recreusement ni de talus adjacent. La rareté du mobilier autorise en outre à attribuer à ce fossé une fonction purement parcellaire liée sans doute à l'aménagement d'un espace agricole. La dynamique de comblement semble refléter un remblaiement massif et volontaire après une phase d'ouverture sans doute relativement courte (rares traces de lessivage dans le fond de la structure ; couche 224.203 notamment).

L'emprise de la fouille a permis de reconnaître, à l'est, une extrémité de ce fossé, vraisemblablement perturbée par un chablis (224.100 ; **fig. 17**). Rien ne permet en revanche d'en restituer le prolongement occidental. Son orientation particulière ne semble trouver aucun écho dans les structures environnantes. Seule la route mentionnée sur le cadastre de 1833 comme le « chemin du Val aux Grains », présente à cet endroit un tracé sensiblement parallèle. Cette remarque ne serait bien sûr pertinente que si le chemin en question s'avérait posséder une origine antique, ce qui n'est pas le cas dans l'état actuel de nos connaissances.

Soulignons toutefois que ce chemin se situe à 70 m au sud-est du fossé, soit une distance de 2 *actus*, mesure correspondant à la longueur habituelle des parcelles antiques d'une surface d'une jugère<sup>3</sup> (35 x 70 m soit environ 2500 m<sup>2</sup>). L'hypothèse, bien qu'invérifiable en l'état, mérite toutefois d'être évoquée.

---

3 Ces mensurations ont été observées notamment lors du diagnostic réalisé en 2009 au Thuit-Anger, le long de la voie romaine reliant Brionne à Rouen, et qui avait mis en évidence un découpage parcellaire régulier sur ce modèle (Wech 2009, p. 16).



#### 4.1.2. Phase 2 : création d'un premier enclos (fig. 18)

##### 4.1.2.1. Description de l'ensemble

Le premier ensemble structuré mis en évidence consiste en un enclos matérialisé par le creusement des fossés 221.000 et 251.000, perpendiculaires, et dont l'angle a fait l'objet d'une fouille manuelle (fig. 19 ; planche 78). Nous avons vu précédemment que le lien avec le fossé 224.000, attribué à une phase d'aménagement antérieure, n'avait pas pu être observé de façon précise.



Figure 19 - Vue de l'angle constitué par les fossés 221.000 et 251.000, après fouille manuelle

A cet enclos, il nous semble possible d'adjoindre, à l'extérieur, le fossé 297.000. Celui-ci était en effet perpendiculaire au précédent et son comblement est apparu identique et donc probablement synchrone. Le fait qu'il ne se prolonge pas vers l'intérieur de l'enclos constitue un argument supplémentaire en faveur de ce rapprochement chronologique. Il est de même très vraisemblable que le fossé 246.000, également situé à l'extérieur de l'enclos et prolongeant vers l'ouest l'aménagement parcellaire du site, appartienne à la même phase, dans la mesure où il apparaît comme l'un des éléments les plus anciens du secteur.

Le fossé 223.000, situé à l'intérieur de l'espace délimité par les fossés 221.000 et 251.000, est indéniablement postérieur à la phase 1, dans la mesure où son creusement recoupe le comblement du fossé 224.000 qui était donc alors abandonné et remblayé (fig. 16). Son orientation concordante et le fait qu'il s'inscrive dans l'espace de l'enclos, sans empiéter sur ses structures périphériques, incite à y reconnaître, malgré l'absence de lien physique et donc de preuve stratigraphique, un élément de structuration interne appartenant vraisemblablement à cette phase 2.

Dans l'espace délimité au nord par le fossé 246.000 et situé à l'ouest de l'enclos, la fouille a mis au jour un ensemble de fossés de dimensions réduites paraissant délimiter de petits espaces internes de forme irrégulière (274.000, 277.000, 299.000, 302.000 et 303.000). Bien que rien ne prouve leur appartenance à cette phase de l'aménagement du site, c'est une hypothèse qu'il convient d'envisager.

De la même façon, les fossés 285.000 et 307.000 observés sur une faible distance à l'extrémité occidentale de la fouille, et parallèles à la face ouest de l'enclos, appartiennent potentiellement à cette phase de l'aménagement. Là encore, aucun élément ne permet ni de confirmer ni d'infirmer l'hypothèse de cette attribution chronologique. Il est néanmoins possible qu'il s'agisse de la limite occidentale de l'occupation.

#### 4.1.2.2. Mobilier

Le mobilier collecté dans les différents sondages réalisés dans le comblement de ces fossés se concentre dans la structure 221.000, principalement dans la partie médiane du tracé mis au jour. Ce mobilier consiste en quelques fragments de terres cuites architecturales, dont des *tegulae*, des éléments de terre brûlée et de rares tessons de céramique non tournée attribuables, sans grande précision, à la période gallo-romaine précoce (Tène finale ?). La présence d'un tesson moderne, dans les niveaux décapés, s'explique probablement par une contamination due au diagnostic, dont une tranchée se trouve avoir été réalisée précisément à cet endroit. Les autres fossés n'ont, quant à eux, livré aucun mobilier. Le caractère précoce de certains de ces éléments ne doit cependant pas faire illusion : dans la mesure où ces structures ont recoupé le comblement de fossés ayant livré des éléments de terres cuites architecturales, il est certain que cette phase ne saurait être antérieure au courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La datation des comblements, quant à elle, ne peut être davantage précisée sur la base des éléments recueillis à la fouille.

L'indigence de ces éléments autorise une nouvelle fois à ne reconnaître dans cette portion d'enclos et ses structures adjacentes que des éléments d'un parcellaire à vocation essentiellement agricole, éloignés de tout aménagement de type résidentiel ou artisanal qui n'aurait pas manqué de laisser une trace plus marquée dans le comblement des fossés mitoyens.

Les quelques éléments recueillis dans le comblement des fossés 274.000, 277.000, 299.000, 302.000 et 303.000 indiquent une datation gallo-romaine (I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles), mais ne permettent pas pour autant leur intégration au phasage du parcellaire. Ce mobilier consiste uniquement en quelques tessons, accompagnés, dans la tête du fossé 299.000, d'éléments de terre brûlée en petite quantité. Notons cependant que le fossé 274.000, dont les dimensions le distinguent des quatre autres, n'a livré qu'un élément de céramique non tournée précoce, ce qui pourrait contribuer à le rapprocher avec quelque probabilité de la phase 2.

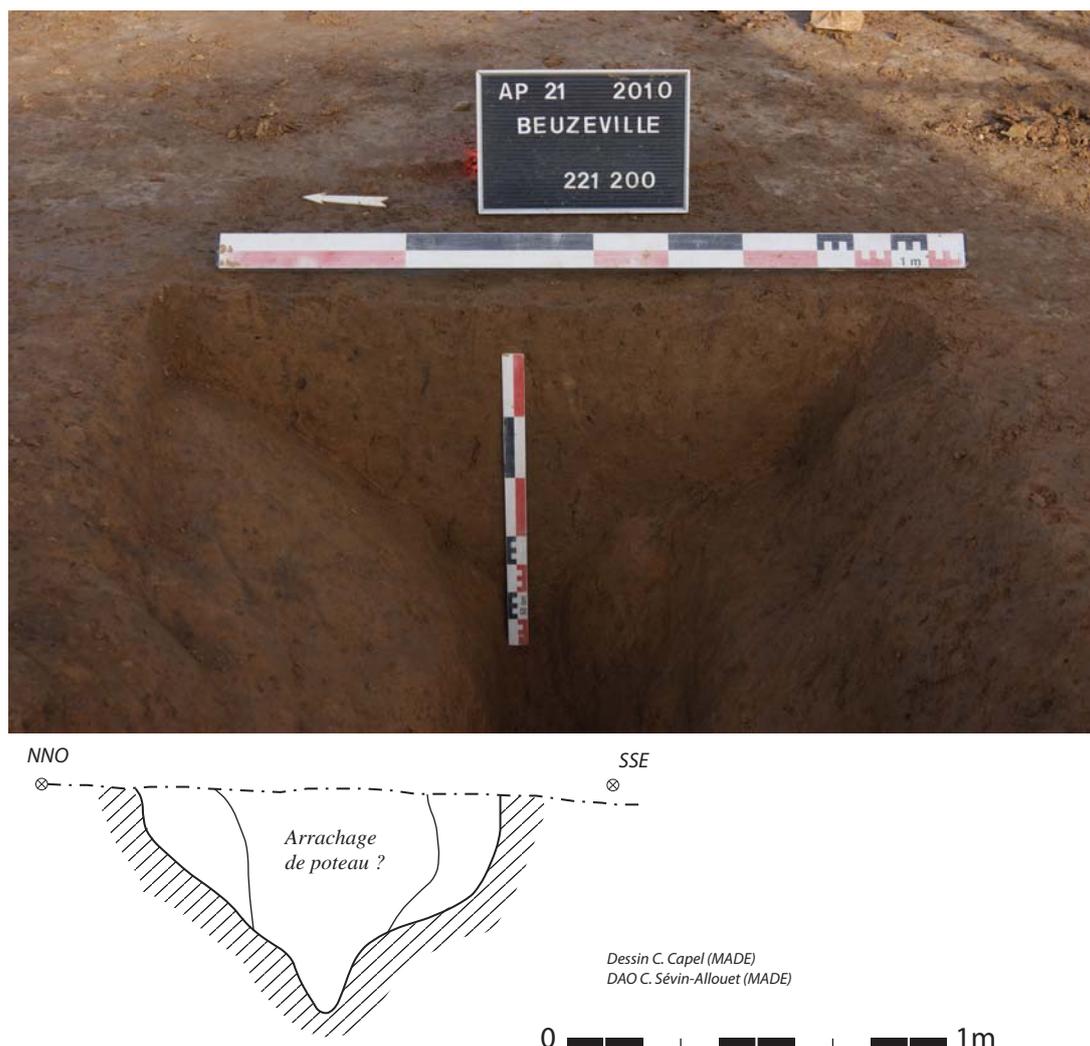


Figure 20 - Possible négatif d'un poteau dans le comblement du fossé 221.200

#### 4.1.2.3. Morphologie et comblements des fossés

Le fossé 221.000 a fait l'objet de cinq sondages manuels répartis sur l'ensemble de son tracé (**planches 74 à 78**). Les observations réalisées permettent de restituer un fossé au profil en « V » largement ouvert, d'une largeur de 0,8 à 1 m pour une profondeur moyenne de 0,6 m, mesurés au niveau du décapage. Ces dimensions vont en décroissant de l'est vers l'ouest, à mesure que l'on s'approche de l'angle formé avec le fossé 251.000, jusqu'à ne plus atteindre que 0,2 m pour la largeur et une quinzaine de centimètres pour la profondeur.

L'étude des comblements n'a permis de détecter ni l'existence de recreusement, ni celle d'un hypothétique talus adjacent. Leur nature varie d'un point à l'autre du fossé et reflètent avant tout un remblaiement unique et volontaire, quoi que parfois hétérogène dans sa constitution. La stratigraphie observée dans le sondage 221.200 laisse à penser que tout ou partie de ce fossé a pu recevoir des aménagements de type palissade (hypothétiques arrachages de poteaux visibles en coupe ; **fig. 20**). L'absence de trace de lessivage des sédiments laisse à penser soit que le fossé n'a connu qu'une phase d'ouverture très courte (cohérente avec la restitution d'une palissade), soit qu'il fit l'objet d'un curage complet peu de temps avant son remblaiement.

Le fossé 251.000, au profil très similaire, présente quant à lui une largeur moyenne de 0,9 m qui se réduit au nord à « seulement » 0,6 m. La profondeur conservée sous le décapage est de 40 cm et se réduit également à l'approche de l'angle formé avec le fossé 221.000 pour ne plus atteindre que 0,2 m (**planche 84**). Ces observations indiquent clairement que l'angle des fossés était bien moins marqué que les autres sections de l'enclos.

Trois autres sondages y ont été pratiqués, révélant tous un comblement unique et homogène, peu anthropisé. Rien ne laisse à penser que ce fossé ait pu connaître un recreusement ni être accompagné d'un talus. Là encore, la durée de fonctionnement de la structure semble relativement réduite.

Le fossé 297.000, sondé mécaniquement, présente quant à lui un profil en « U » ouvert. Sa largeur au niveau du décapage était de 0,55 m, pour une profondeur d'une trentaine de centimètres. La position de la coupe, au pied de la berme, a permis d'en déterminer les dimensions réelles, à savoir une largeur conservée de 0,8 m pour une profondeur conservée de 0,6 m (**planche 81**). Son comblement, parfaitement homogène, présentait des caractéristiques similaires à celles du fossé 251.000.

Le fossé 246.000 présentait quant à lui un profil variable suivant le point de son tracé (**planches 85, 86 et 92**) : d'un « V » arrondi et très largement ouvert au niveau de l'extrémité orientale, il évolue progressivement, vers l'ouest, en se refermant et en s'encaissant. Les dimensions vont également en augmentant d'est en ouest : d'un modeste creusement de 0,7 à 0,9 m de large, pour une profondeur comprise entre 0,15 et 0,3 m (246.100 à 300), on passe à un fossé large de plus d'un mètre et profond de 0,75 m sous le niveau du décapage (246.400 et 600). L'encaissement progressif du fossé créait ainsi une pente plus accentuée que celle du terrain naturel (1,5 %) illustrant peut-être l'une de ses fonctions, à savoir celle d'un canal de drainage des eaux de pluie et de ruissellement. Rien cependant dans le comblement ne permet de confirmer cette hypothèse (aucun niveau hydromorphe notamment).

D'une manière générale, son comblement s'est révélé massif et relativement homogène, témoignant sans doute, là encore, d'un remblaiement unique et volontaire. Rien dans ce comblement ne laisse imaginer que le fossé ait été pourvu d'un talus adjacent. Les sondages 246.400 et 600 présentent en revanche les traces d'un possible recreusement d'ampleur réduite, et qui n'aurait concerné que la partie occidentale de la structure. En ce qui concerne la durée d'ouverture, seul le sondage 246.600 semble présenter les stigmates d'une exposition aux intempéries. Dans l'ensemble, il semble que ce fossé n'ait lui aussi connu qu'une durée d'ouverture relativement courte.

Le fossé 223.000 présentait un profil en « V », une largeur comprise entre 0,6 et 0,7 m et une profondeur de l'ordre de 0,35 m. Ces dimensions sont légèrement supérieures au niveau de l'intersection avec le fossé 224.000 antérieur, probablement en raison d'un encaissement moins compact. Aucune trace de recreusement, ni de talus n'est à souligner. La présence, à la base du comblement, dans le sondage 223.200, d'un petit niveau lessivé (223.203) pourrait indiquer un temps d'ouverture plus conséquent (**planche 80**).

Au sud de 246.000, le fossé 274.000 présentait, sous le décapage, une profondeur de l'ordre de 0,35 à 0,5 m pour une largeur assez constante de 0,9 m. Son profil était en « V » relativement ouvert. Les fossés 277.000, 299.000, 302.000 et 303.000 environnants présentaient en revanche tous une largeur d'environ 0,5 m et une profondeur n'excédant pas 0,4 m sous le décapage (plus réduite aux extrémités). Leur profil était en « U » plus arrondi.

Tous ces fossés ont révélé un comblement homogène, relevant semble-t-il d'un remblaiement actif. Aucune trace d'aménagement spécifique ni de recreusement n'a été mise en évidence.

Bien que la synchronie de ces comblements, et donc de l'utilisation des fossés, semblent claires, la taille plus importante du fossé 274.000 semble en faire un élément chronologiquement distinct, peut-être antérieur à l'ensemble constitué par les fossés 277.000, 299.000, 302.000 et 303.000 qui présentent par ailleurs tous des caractéristiques similaires. C'est pourquoi il nous semble possible que lui seul appartienne à la phase 2, les quatre autres relevant sans doute d'une phase d'aménagement ultérieure.

A l'ouest, le fossé 285.000 était large de 0,75 à 0,9 m et profond de 0,4 à 0,5 m. Son profil en « V » s'apparente à celui du fossé 221.000. Son comblement présente les stigmates d'une exposition prolongée et indique une phase d'ouverture importante avec rebouchage.

Le fossé 307.000 était quant à lui de dimensions plus réduites : largeur constante de 0,7 m et profondeur de seulement 0,2 m sous le décapage. Le comblement parfaitement homogène n'appelle aucun commentaire.

En résumé, nous sommes en présence d'un ensemble de fossés aux profils majoritairement en « V » et relativement proches, mais aux dimensions variables selon les sections. Le fossé de partition 223.000 semble ainsi logiquement plus modeste que les composantes de l'enclos lui-même. Rien ne subsiste d'éventuels talus associés et les traces de recreusement demeurent fugaces et marginales. Comme le révèle l'étude des comblements, l'ensemble paraît n'avoir connu qu'une durée de fonctionnement relativement courte avant remblaiement volontaire. La faible anthropisation de ces comblements semble en outre refléter l'absence, à proximité immédiate, d'activités domestiques et artisanales.

#### 4.1.2.4. L'espace interne

Dans l'espace défini par l'enclos, rares sont les structures à avoir livré du mobilier et à pouvoir ainsi être attribuée à l'occupation antique des lieux. Les fosses 226.000 et 100.749 (**planches 64 et 65**) ont produit chacune un micro-tesson de céramique non tournée, dont la datation gallo-romaine précoce semble s'accorder avec celle des éléments mis au jour dans le fossé 221.000. Ces indications semblent toutefois bien minces et ne permettent aucune certitude quant à l'appartenance de ces deux fosses de fonction indéterminée à cette phase de l'aménagement du site antique<sup>4</sup>.

Situées le long du fossé 221.000, mais ne présentant avec lui aucun contact physique, les fosses 225.000 et 312.000 ont toutes deux livré un mobilier peu conséquent mais relevant clairement de la période gallo-romaine (terres cuites architecturales, terre brûlée et céramique). Les rares tessons collectés indiquent une datation I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles peu précise et ne permettant pas l'attribution de ces fosses à une phase plutôt qu'à une autre. A noter toutefois que ces deux structures ne sont pas synchrones, 225.000 ayant été creusée (ou recreusée) dans le comblement de 312.000 (**planche 65**).

En dehors de ces éléments, seuls trois autres fosses (100.295, 100.343 et 100.347) et deux probables trous de poteau (100.292 et 100.333) ont pu être mis en évidence dans l'espace interne de l'enclos, sans pouvoir être rattachés de manière certaine à l'occupation antique ni, *a fortiori*, à la phase 2 du site. Aucune de ces structures n'a en effet livré de mobilier, et les traces d'anthropisation perçues dans leur colmatage apparaissent peu importantes. Les trous de poteau n'ont quant à eux livré ni élément de calage ni trace d'arrachage, et ne permettent pas de restituer la présence d'un bâtiment dans cette partie de l'enclos, à quelque époque que ce soit.

Ces quelques structures ne présentaient qu'une profondeur et des dimensions relativement modestes (de 20 à 40 cm sous le décapage). Aucune n'a livré d'élément distinctif qui permettrait d'en préciser la nature et la fonction.

<sup>4</sup> Rappelons que ces deux structures peuvent également potentiellement relever d'une hypothétique occupation protohistorique (cf. *supra*, p. 47).

Ainsi, en l'état actuel des connaissances, aucun commentaire ne semble pouvoir être fait sur la nature de l'occupation et des activités présentes dans l'enclos de la phase 2, dont la fonction apparaît ainsi comme essentiellement agricole. La présence de plusieurs traces de chablis (non datés) pourrait aller dans ce sens.

#### 4.1.2.5. En avant de l'enclos

A l'ouest de l'enclos, dans l'espace partiellement délimité par les fossés 251.000 et 246.000, la fouille a révélé essentiellement des traces de chablis. L'un d'entre eux (253.000) est clairement recoupé par le creusement du fossé 251.000. Ceci peut laisser supposer que des travaux de dessouchage furent nécessaires au moment de la mise en oeuvre de l'enclos. Les chablis 250.000 et 100.648 sont recoupés respectivement par des fossés relevant des phases 3 et 4 et peuvent donc soit appartenir à la phase 2, soit plus probablement être contemporains du précédent.

Hormis ces éléments, un trou de poteau isolé, une fosse de fonction indéterminée et un probable puisard circulaire ont été identifiés dans cette zone, mais sans organisation apparente. Seul le puisard (298.000) a livré du mobilier dans son comblement final. Celui-ci consiste en deux tessons gallo-romains et un fragment de *tegula* qui n'autorisent aucune datation précise et donc pas d'attribution chronologique certaine de la structure.

Celle-ci, sondée mécaniquement jusqu'à une profondeur de plus de 3 m, n'a révélé aucun aménagement particulier. Son comblement, constitué de limon brun foncé et de nombreux silex en partie basse (**fig. 21 ; planche 68**) n'est par ailleurs pas sans évoquer un puits d'accès à une marnière moderne. Ce type d'exploitation est en effet particulièrement fréquent dans le secteur, et sa présence ici n'aurait pas lieu de nous surprendre<sup>5</sup>.



**Figure 21 - Vues en coupe du probable puisard 298.000.  
A gauche, jusqu'à 2 m de profondeur ; à droite, entre 2 et 3,5 m de profondeur**

Plus à l'ouest encore, la fouille a révélé une faible densité de structures dont seul un petit nombre a livré du mobilier. Aucune organisation particulière n'a été détectée, ni aucun bâtiment probable. Rien ne peut donc être dit sur la nature de cette partie de l'occupation qui semble, de toute évidence, relever avant tout d'un domaine agraire.

5 Information Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. A noter que le diagnostic avait permis de mettre en évidence deux structures très similaires et interprétées comme des marnières (Wech 2010, volume 2, pp. 75 et 93).

#### 4.1.2.6. Synthèse et interprétation

Il est ainsi possible de restituer, pour la phase 2 et malgré toutes les incertitudes évoquées précédemment, la structuration suivante (**fig. 18**) : un enclos vraisemblablement quadrangulaire dont seul l'angle nord-ouest s'inscrivait dans l'emprise fouillée (fossés 221.000 et 251.000). Celui-ci était prolongé à l'extérieur, vers l'ouest, par au moins deux fossés parcellaires (246.000 et 297.000), et comportait de probables partitions internes (223.000). L'ensemble pouvait, au final, présenter un plan trapézoïdal, l'enclos pouvant avoir été précédé à l'ouest d'un vaste espace encadré, au nord et au sud, par deux fossés divergents.

La circulation entre les différents espaces s'effectuait vraisemblablement par des interruptions dans les fossés, ainsi que cela apparaît entre 246.000 et l'angle des fossés 221.000 et 251.000. Aucun accès à l'enclos n'a été repéré dans l'emprise de la fouille. De même, aucune structure n'a pu lui être associée avec certitude.

Cette configuration, sans pour autant être récurrente, trouve un certain nombre de parallèles dans le nord-ouest de la Gaule, grâce, notamment, à la prospection aérienne (**fig. 22**). Ces structures, bien souvent non fouillées, sont généralement attribuées à la période de la Tène finale (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.).

Selon la typologie des enclos du Dunois (Eure-et-Loir), définie par Alain Lelong, le site de Beuzeville pourrait être interprété soit comme des « enclos accolés », soit comme un « enclos à fossé médian »<sup>6</sup>, et rapproché de la configuration reconnue à Civry (**fig. 22**).

Plus à l'ouest, les recherches menées en Armorique ont permis de déterminer l'existence d'enclos « trapézoïdaux à entrée axiale », dont l'une des principales caractéristiques réside précisément dans la présence d'antennes venant se greffer sur l'enclos d'habitat (cf. **fig. 22**, les exemples de Baud et Crédin dans le Morbihan). Un tel dispositif rappelle bien sûr la configuration reconnue à Beuzeville, et semble en outre avoir été observé dans de nombreuses autres régions de la Gaule septentrionale, comme chez les Carnutes, dans la vallée de l'Yonne ou dans le Val-d'Oise<sup>7</sup>. Sans doute faut-il également reconnaître un aménagement de ce type à Oledon, dans le Calvados (**fig. 22**).

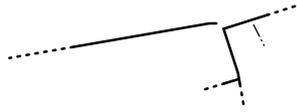
Dans le département de l'Eure, plusieurs sites peuvent être rapprochés des observations réalisées à Beuzeville. Les structures de Piseux, reconnues par prospection aérienne (**fig. 22**), peuvent par exemple être rapprochées des « enclos à fossé médian » d'Eure-et-Loir. La fouille récente de Ferrières-Haut-Clocher a elle aussi révélé une structuration de ce type, bien datée de La Tène finale<sup>8</sup>.

Les comparaisons structurelles montrent que l'enclos de la phase 2 de Beuzeville appartient à un type bien représenté dans le nord-ouest de la Gaule, et le plus souvent daté de La Tène finale. Dans le cas présent, les éléments de datation sont bien insuffisants pour permettre une datation fiable de l'enclos. Une attribution à La Tène finale ou au tout début de la période gallo-romaine semble malgré tout possible. On admettra donc que nous sommes en présence d'un modèle d'enclos gaulois, voire gallo-romain précoce, qui a pu perdurer jusque dans le courant du I<sup>er</sup> siècle.

6 Lelong 1999, pp. 448.

7 Leroux *et alii* 1999, pp. 55-56.

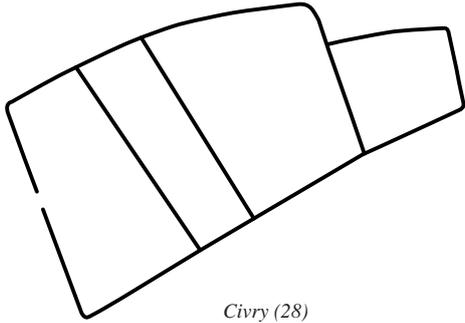
8 Berranger 2010, volume 1, pp. 68-74.



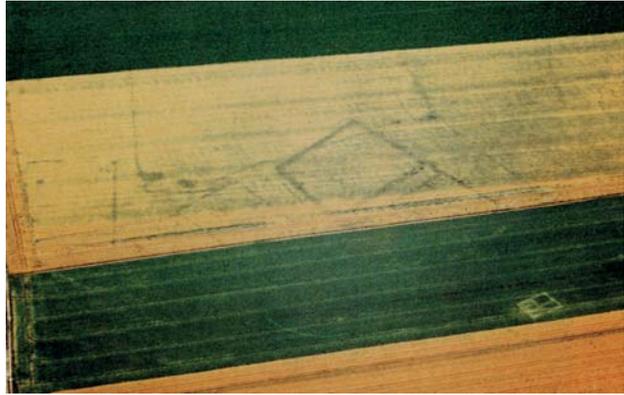
Beuzeville - La Pomme d'Or  
(27)



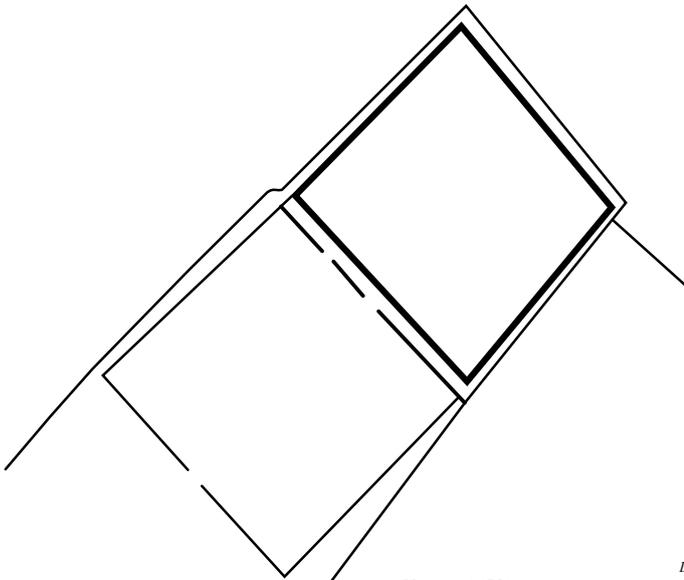
Piseux (27)  
Cliché Archéo 27



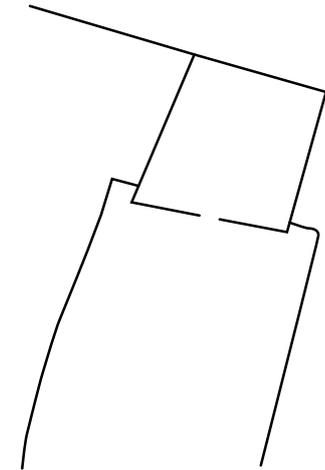
Civry (28)  
D'après Lelong 1999, fig. 5 p. 453



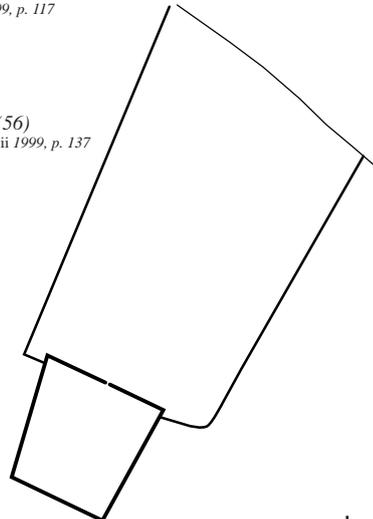
Olendon (14)  
D'après Collectif 1992, p. 104



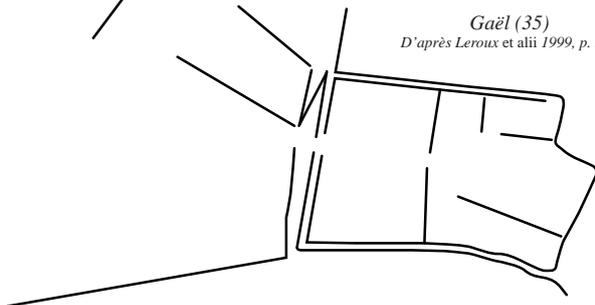
Chemazé (53)  
D'après Leroux et alii 1999, p. 335



Baud (56)  
D'après Leroux et alii 1999, p. 117



Crédin (56)  
D'après Leroux et alii 1999, p. 137

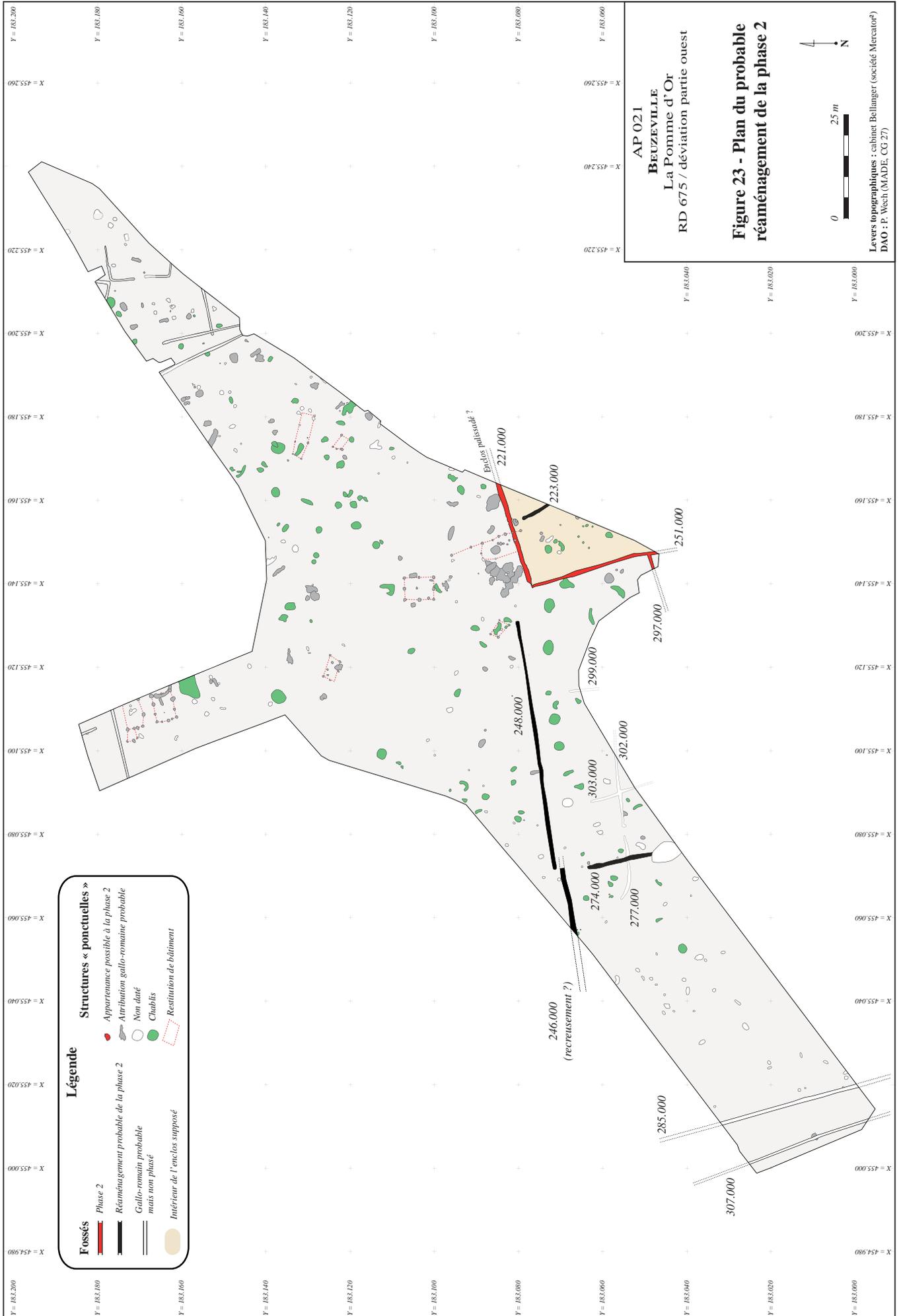


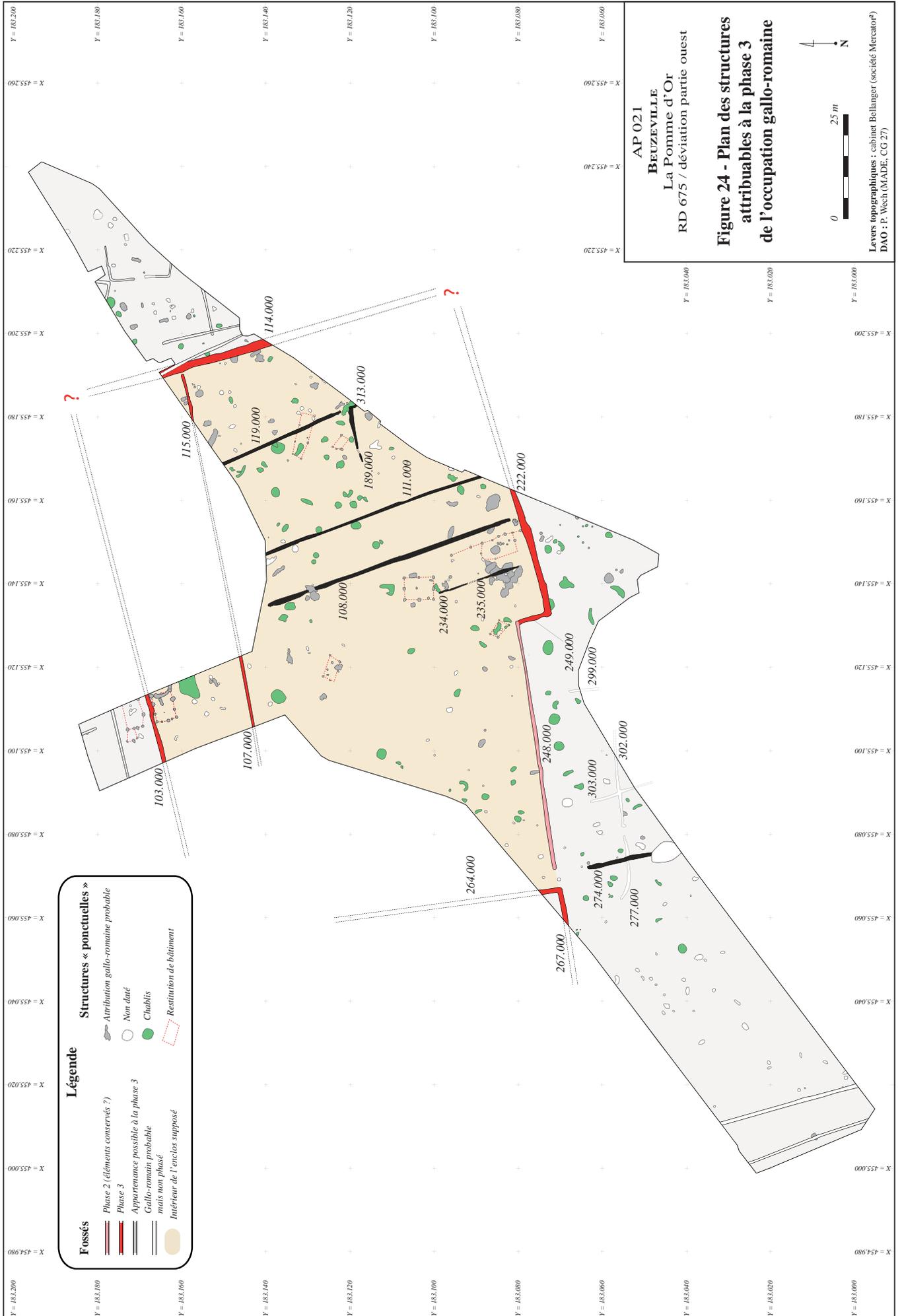
Gaël (35)  
D'après Leroux et alii 1999, p. 319



100 m

Figure 22 - Eléments de comparaison régionaux pour l'enclos supposé de la phase 2





### 4.1.3. Phase 3 : un nouvel enclos décalé vers le nord (fig. 23 et 24)

#### 4.1.3.1. Description de l'ensemble

Dans l'emprise de l'enclos précédent, un nouveau fossé est creusé, recoupant d'une part le comblement du fossé 223.000, et d'autre part celui du fossé 251.000. Nous sommes donc vraisemblablement en présence d'un réaménagement d'ensemble de la structuration du site, les anciens enclos et fossés parcellaires paraissant alors globalement comblés.

Ce nouveau fossé (222.000, **planches 79 et 81**), de dimensions importantes, adopte un tracé parallèle à celui de son prédécesseur 221.000, mais décalé d'environ trois mètres vers le sud. Son extrémité occidentale est prolongée par un retour en angle droit vers le nord, long de 7,5 m (fossé 249.000). Ce tronçon recoupe clairement le comblement de l'ancien fossé parcellaire 246.000, lui aussi manifestement abandonné et remblayé préalablement.

L'ensemble se prolonge à nouveau vers l'ouest par l'ajout du fossé 248.000 au tracé parallèle et littéralement accolé à 246.000, et long de 63 m. La fouille manuelle de l'angle formé par les structures 248.000 et 249.000 a montré qu'elles avaient fait l'objet de creusements distincts quoique jointifs. L'unicité du comblement révèle une synchronie d'utilisation, mais ne permet pas de s'avancer définitivement quant à leur appartenance à une même phase d'aménagement.

Il est en effet tout à fait possible, voire même probable, que 248.000 relève plutôt d'un simple réaménagement de l'enclos antérieur. Ce fossé aurait alors remplacé 246.000 dont il devait partiellement oblitérer le tracé (pas de lien stratigraphique observé cependant). Deux faits sont à ce titre significatifs. Le premier réside dans la position de l'extrémité occidentale du fossé 248.000, située justement en face de 274.000 dont nous avons vu l'appartenance probable à la phase 2. C'est d'ailleurs à partir de ce point que des traces de recreusement ont été observées dans le fossé 246.000 antérieur. Il semble donc possible que ce dernier ait été maintenu partiellement en fonction dans le prolongement du nouveau fossé. Notre hypothèse est donc que la structuration de la phase 2 ait connu un réaménagement : sa bordure septentrionale aurait été recreusée (248.000 à la place de 246.000) et sa longueur vers l'ouest partiellement tronquée (le fossé 274.000 pourrait relever de cette phase intermédiaire et marquer la nouvelle limite occidentale du site ainsi rétréci ; **fig. 23**).

C'est vraisemblablement sur ce schéma que vinrent se greffer les éléments de la phase 3. Le fossé 248.000 est conservé, ainsi, sans doute, que le fossé 274.000. Comme nous le verrons, l'étude morphologique des différents éléments fossoyés permet d'aller plus loin dans la restitution de ces phases d'aménagement, en associant entre elles des structures pourtant éloignées dans l'espace et dont les liens physiques n'ont pas pu être mis au jour dans l'emprise de la fouille.

Parmi les éléments déjà évoqués, le fossé 222.000 se dégage ainsi nettement en raison de ses dimensions importantes. Plusieurs autres structures, aux caractéristiques proches et présentant également des dimensions supérieures à la moyenne, ont également été identifiées : il s'agit en premier lieu du fossé 114.000 à l'est, mais aussi, dans une moindre mesure, des fossés 264.000 et 267.000 à l'ouest et du fossé 103.000 au nord. Dans la mesure où ni les éléments mobiliers mis au jour dans le comblement de ces structures, ni les indices stratigraphiques ne s'y opposent, et en étant conscients que l'argument morphologique ne constitue pas un indice chronologique fiable, il semble néanmoins possible de penser que ces éléments participaient d'un même ensemble constitutif d'un nouvel enclos (**fig. 24**).

L'absence notable, dans cette nouvelle phase, de découpage parcellaire au sud du fossé 222.000, combinée à l'abondance apparente<sup>9</sup> d'éléments de partition mis au jour dans l'espace délimité par les fossés 114.000, 103.000, 264.000 et 222.000, va également en ce sens.

Seuls deux éléments paraissent ici probants en ce qui concerne la chronologie relative. Le premier concerne le fossé 115.000, perpendiculaire à la bordure orientale de l'enclos supposé (114.000), et dont 107.000 semble constituer le prolongement occidental (alignement exact, profils et complements sensiblement identiques). Celui-ci s'interrompt en effet au contact du fossé d'enclos et ne se prolonge pas au-delà, suggérant ainsi qu'il s'agisse d'un aménagement contemporain ou de peu postérieur à celui de 114.000.

<sup>9</sup> La prudence reste en effet de mise dans la mesure où l'emprise de la fouille n'a malheureusement que rarement permis d'observer les liens physiques entre ces différents éléments et l'enclos extérieur supposé, de telle sorte qu'il nous est impossible de les rattacher à l'une ou l'autre des phases d'aménagement du site. Il peut tout aussi bien s'agir de structures antérieures, même si cela paraît peu probable.

Le second est le fossé 108.000 dont l'extrémité méridionale recoupe le comblement du fossé 221.000, permettant ainsi de confirmer l'antériorité de ce dernier, et d'affirmer qu'il était alors très certainement comblé. Cette observation ne permet pas pour autant d'inclure de façon certaine le fossé 108.000 dans la phase 3 ou bien dans une phase postérieure.

En résumé, la phase 3 voit l'abandon et le comblement de l'enclos et des fossés parcellaires antérieurs au profit de nouveaux aménagements dans lesquels il est possible de reconnaître un vaste enclos de plan globalement quadrangulaire. D'après la restitution proposée, cet espace d'environ 140 x 90 m, représenterait une superficie de l'ordre de 12000 m<sup>2</sup>.

A l'intérieur de cet espace, plusieurs fossés de partition ont été observés mais sans qu'il soit possible de les rattacher avec certitude à cette phase 3 (108.000, 115.000, 119.000, 189.000 et 313.000). Globalement, l'occupation semble donc s'être déplacée vers le nord en n'empiétant que très partiellement sur les espaces antérieurs. Un seul accès a pu être observé dans l'angle sud-ouest, entre les fossés 248.000 et 267.000 qui présentaient à cet endroit une interruption bien marquée.

#### 4.1.3.2. Mobilier

Le comblement du fossé 248.000, partiellement purgé mécaniquement, a livré un nombre très restreint d'éléments céramiques parmi lesquels des tessons assurément postérieurs à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ces éléments étaient accompagnés de fragments de terres cuites architecturales, dont des *tegulae*.

La chicane 249.000 n'a livré quant à elle que de rares éléments de terres cuites architecturales gallo-romaines. Le fossé 222.000 a en revanche livré un mobilier plus conséquent, parmi lequel de la céramique bien datée entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècles, de nombreuses terres cuites architecturales, des ossements animaux mal conservés, un morceau de meule rotative manuelle en grès, des nodules de terre brûlée et des déchets de taille du silex. La quantité plus importante de mobilier à cet endroit pourrait refléter la présence, à proximité immédiate, de structures d'habitat ou d'activités domestiques et / ou artisanales.

Le même commentaire peut s'appliquer au fossé septentrional 103.000 dont le comblement a lui aussi livré de la céramique, des éléments de terres cuites architecturales et des nodules de terre brûlée en quantité significative. Si le fossé 114.000 n'a livré ni TCA ni terre brûlée, il a en revanche, lui aussi, livré un mobilier céramique pertinent.

Tous les fossés de partition ont également livré du mobilier céramique semblant indiquer la présence proche d'activités domestiques et / ou artisanales. On notera particulièrement la concentration remarquable mise au jour dans la partie nord du fossé 108.000 (sondages 108.100, 150, 400, 450, 500, 900 et 950, soit une longueur d'environ 12 m). Nous reviendrons plus tard sur ce mobilier (cf. également l'étude céramologique en annexe).

#### 4.1.3.3. Morphologie et comblements des fossés

Comme évoqué rapidement ci-dessus, l'étude de la morphologie des fossés et de leur comblement constitue ici un élément important de notre démonstration. Le fossé oriental 114.000 apparaît dans ce cadre comme l'élément le plus important. Les deux sondages dont il fit l'objet ont révélé un profil en « V » très ouvert. Sous le niveau de décapage, sa largeur à l'ouverture était supérieure à 2 m, et sa profondeur égale à 0,8 m. Son comblement est apparu massif et très homogène et n'a livré aucune trace d'aménagement interne, ni d'un talus mitoyen. Aucun recreusement n'a non plus pu être mis en évidence. La nature du comblement ne révèle pas davantage de trace d'une ouverture longue, ce qui laisse supposer un entretien et un curage régulier du fossé (**fig. 25**).

Au nord, le fossé 103.000 présentait une largeur également conséquente de 1,1 à 1,4 m au niveau du décapage (1,75 m conservés d'après les résultats du diagnostic), pour une profondeur comprise entre 0,5 et 0,7 m (0,9 m conservés sous les labours). La fouille manuelle d'un tronçon de 2,5 m de long a permis de mettre en évidence la présence, dans le fossé, de poteaux matérialisés par des surcreusements, des éléments de calage en silex et de probables négatifs dans la stratigraphie (**planche 49**). L'absence d'aménagements similaires dans les deux autres sondages effectués manuellement sur le fossé (103.200 et 103.300) est

surprenante et amène à s'interroger sur la nature exacte des structures mises au jour. S'agit-il des traces d'une palissade implantée dans le fossé ou, plus probablement, d'installations postérieures au fossé et à son comblement ? Cette dernière hypothèse expliquerait pourquoi les poteaux supposés, espacés de 1 à 1,5 m, se trouvent décentrés par rapport à l'axe du fossé, et étrangement alignés avec les supports d'un bâtiment mitoyen également postérieur au comblement du fossé. Nous y reviendrons.



Figure 25 - Vues en coupe du fossé 114.000 après fouille.  
En haut, sondage manuel 114.100 ; en bas, sondage mécanique 114.200

A environ 145 m à l'ouest du fossé 114.000, la fouille a révélé l'angle sud-est d'un second enclos. Le fossé 264.000 était large, sous le décapage, de 1,4 m et profond de 0,7 m (dimensions conservées sous le labours : 1,7 x 1 m). Son comblement présentait les traces d'un probable recreusement suivi d'un remblaiement massif et volontaire. Le fossé 267.000, perpendiculaire au précédent, présentait quant à lui une largeur sous le décapage de 1,1 m pour une profondeur de 0,6 m.

Alors que le premier présentait un profil en « V » très ouvert, le second était nettement plus arrondi et fermé, et son comblement ne révélait pas de trace nette d'un recreusement, sans pour autant totalement l'exclure. Ni l'un ni l'autre ne permettent de restituer de talus adjacent. De même, aucun témoin ne subsiste de la phase d'ouverture de ces fossés avant leur remblaiement actif.

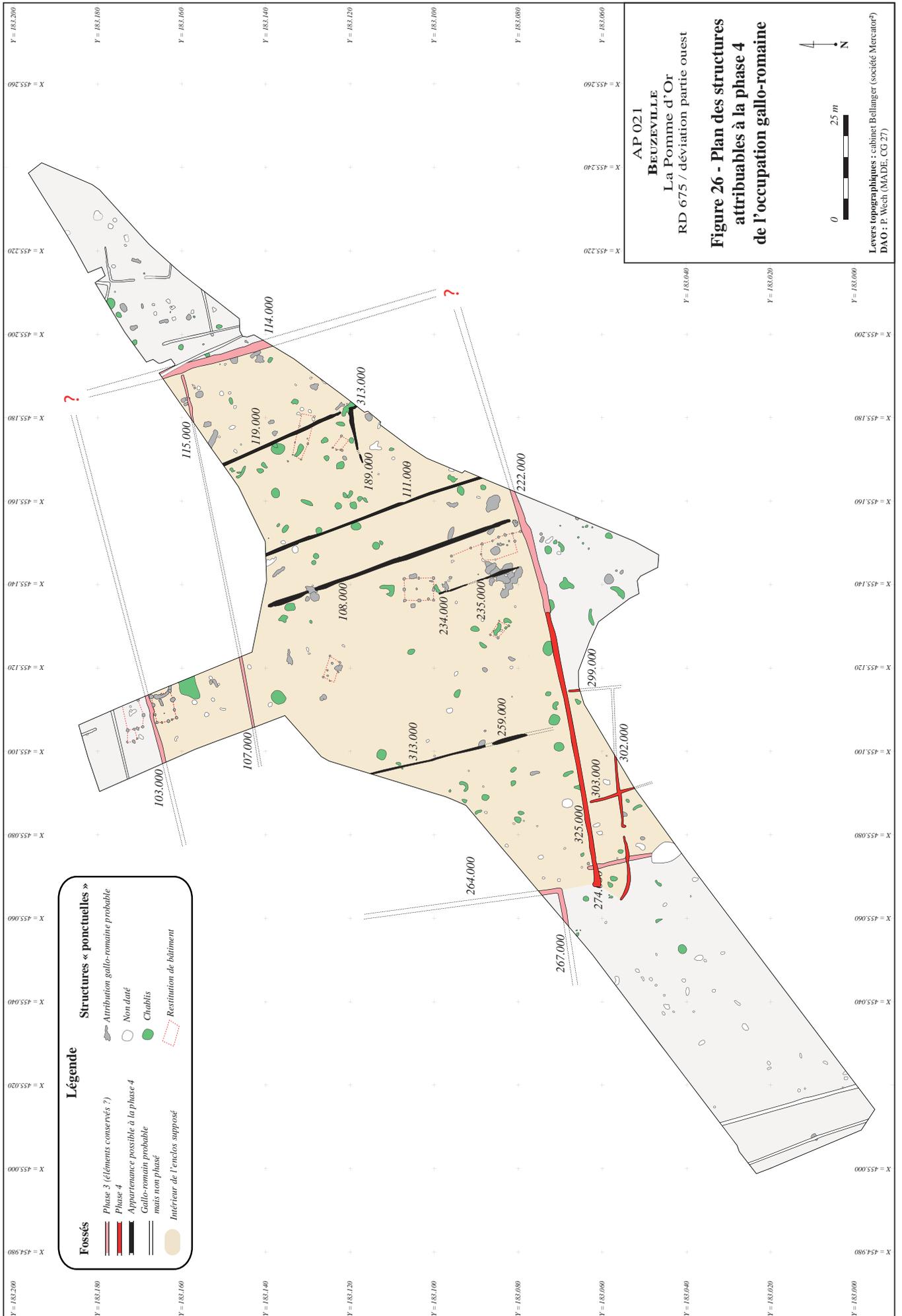
La bordure sud de l'enclos supposé était constitué par les fossés 222.000, 248.000 et 249.000, dont le tracé en chicane pourrait refléter l'étalement chronologique, comme vu précédemment. Le premier, sondé à trois reprises, présentait une largeur sous le décapage comprise entre 1,3 et 1,8 m, pour une profondeur de 0,6 à 0,8 m. Son profil était en « V » ouvert, légèrement arrondi à la base. Son comblement, relativement homogène sur toute sa hauteur n'a révélé aucun aménagement spécifique, ni trace d'un quelconque talus adjacent. De même, aucun recreusement n'a pu être observé avec certitude, tandis que les traces d'une longue exposition aux intempéries font défaut.

Le retour 249.000, bien que présentant des caractéristiques similaires quant à son comblement, offrait des dimensions nettement inférieures vers son extrémité nord : largeur de 0,95 m et profondeur de 0,3 à 0,4 m. Le fossé 248.000, quant à lui, ne mesurait, sous le décapage, que 0,6 à 0,8 m de large pour une profondeur n'excédant pas 0,4 m. Ces éléments vont une nouvelle fois dans le sens de l'interprétation de ce dernier fossé comme d'un élément distinct.

#### *4.1.3.4. L'espace interne*

En ce qui concerne l'espace interne de l'enclos ainsi défini, qu'il s'agisse de fossés de partition, de bâtiments ou de structures autres, le manque d'éléments de chronologie relative ne permet que dans de rares cas de relier ces vestiges avec l'une ou l'autre des phases d'aménagement du site antique.

C'est pourquoi nous avons choisi de traiter ces vestiges séparément, dans un prochain paragraphe, en évoquant au cas par cas les problèmes de phasage et d'attribution chronologique.



#### 4.1.4. Phase 4 : rectification de la limite méridionale et ajout de petits enclos extérieurs ? (fig. 26)

##### 4.1.4.1. Description de l'ensemble

Cette phase 4 ne correspond pas à un remaniement d'envergure des structures de l'occupation antique, mais regroupe plutôt des réaménagements ponctuels concernant sa bordure méridionale. La fouille a en effet montré que la chicane formée par les fossés 222.000, 248.000 et 249.000 avait été supprimée pour être remplacée par un fossé prolongeant 222.000 de façon quasi rectiligne vers l'ouest (325.000).

La fouille manuelle de l'angle formé par les fossés 222.000 et 249.000 a en effet révélé que le comblement de ce dernier avait été recoupé par le creusement du nouveau fossé 325.000, tandis que 222.000 pourrait avoir été recreusé en partie supérieure.

C'est sans doute à ce nouvel élément que doit être associé un ensemble de petits fossés délimitant des enclos quadrangulaires de taille réduite, et dont nous avons déjà discuté la nature et la datation pour la phase 2. La synchronie de comblement apparente entre ces éléments, le nouveau fossé 325.000 et le probable fossé antérieur 274.000 nous apprend plusieurs choses, notamment que ces différents éléments ont fonctionné simultanément, ce qui suppose que 274.000 fut maintenu en fonction.

Le fait que 274.000 se prolonge au-delà de 325.000 et présente une profondeur différente (**planche 102**) semble confirmer son antériorité. En revanche, le fait que les fossés 303.000 et 299.000 s'interrompent précisément au contact de 325.000, sans se prolonger au-delà, indiquent sans aucun doute qu'il s'agit d'éléments qui lui sont contemporains ou de peu postérieurs.

Nous sommes donc en présence d'une régularisation de la bordure méridionale de l'enclos principal, caractérisée par la suppression probable de la chicane et le comblement des fossés 248.000 et 249.000. La nouvelle bordure, constituée par le fossé 325.000, se trouvait ainsi prolongée de 65 m vers l'ouest, dans l'axe du fossé antérieur 222.000 que l'on suppose avoir alors été recreusé. L'extrémité occidentale du fossé 325.000 présente un léger retour vers le nord, précisément dans l'axe du fossé 264.000, et semble ainsi matérialiser l'une des entrées de l'enclos à l'angle sud-ouest.

Cette régularisation s'accompagna de la création, le long de la nouvelle bordure méridionale et à l'extérieur de l'enclos principal, d'un ensemble de probables petits enclos quadrangulaires, dont la position en limite d'emprise n'a permis qu'une observation partielle. Le premier, situé immédiatement au sud de l'entrée principale, était délimité par un fossé en arc-de-cercle (277.000). Vers l'est, ce sont au moins quatre autres « enclos » qui ont pu être identifiés, d'une superficie estimée comprise entre 110 et 220 m<sup>2</sup>. Aucun accès, ni passage entre ces différents espaces, à l'exception de l'interruption possible observée entre les fossés 227.000 et 302.000, n'a pu être mis en évidence lors de la fouille.

##### 4.1.4.2. Mobilier

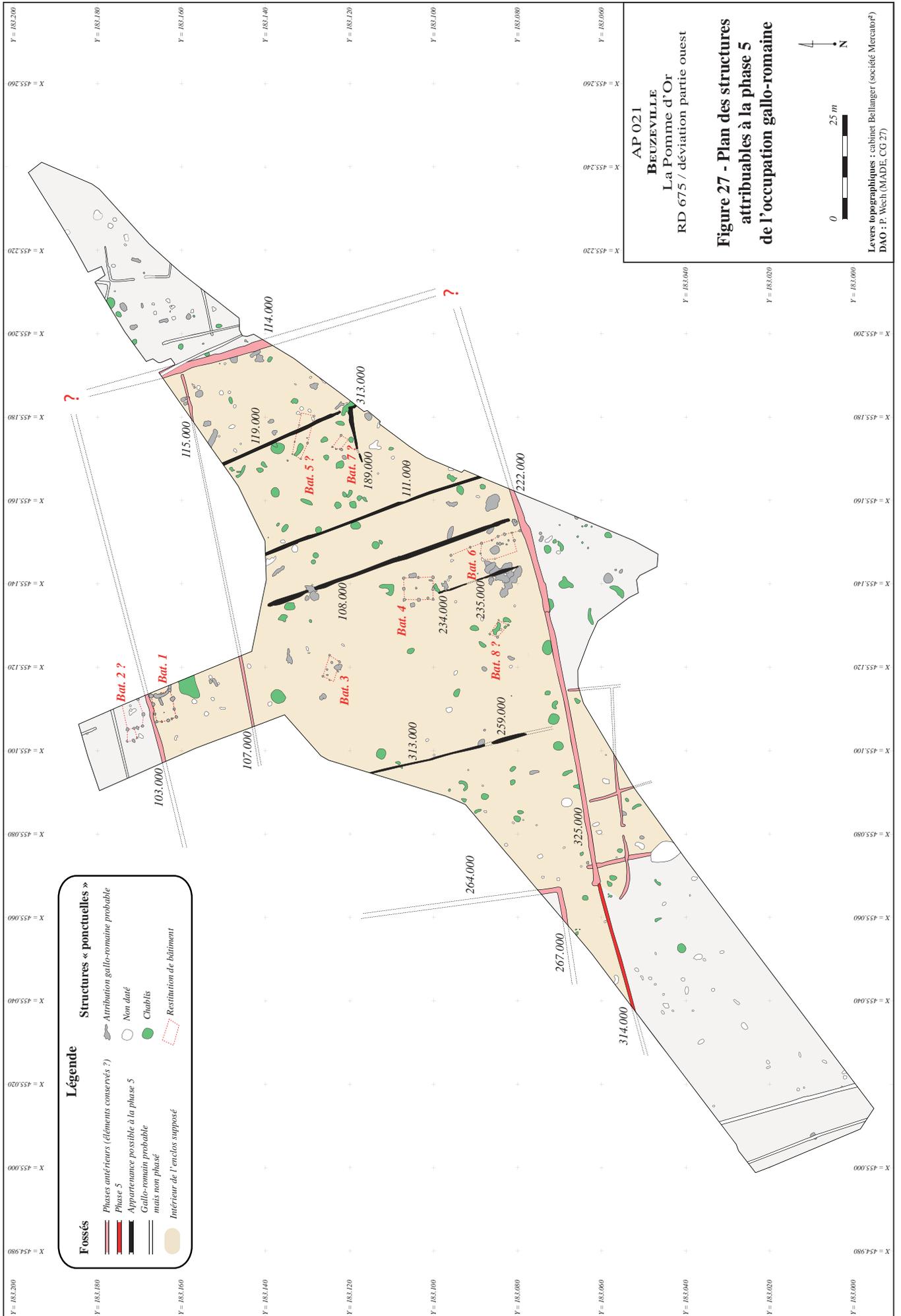
Les rares éléments mobiliers mis au jour dans l'ensemble fossoyé bordant au sud l'enclos principal ont déjà été évoqué dans le cadre de la phase 2 (cf. *supra* § 4.1.2.2).

Le fossé 325.000 n'a pas livré davantage de mobilier : seuls trois tessons et un clou en fer y ont découverts, permettant uniquement de dater son comblement du Haut-Empire. La quasi absence de mobilier nous permet une nouvelle fois d'affirmer avec quelque assurance que ces parties de l'occupation antique ne se situaient pas à proximité immédiate d'habitat ou de structures à vocation artisanale ou domestique.

##### 4.1.4.2. Morphologie et complements des fossés

Sondé à quatre reprises, le fossé 325.000 présentait globalement un profil en « U » peu ouvert. Sa largeur était comprise entre 1 et 1,2 m aux extrémités, et n'atteignait que 0,8 m dans sa partie médiane. La profondeur sous le décapage était en revanche relativement constante et de l'ordre de 0,6 m.

Le comblement est apparu partout massif et relativement homogène. Seule exception, la partie médiane a livré, dans le fond du creusement, un niveau lessivé attestant d'une durée d'ouverture relativement longue. Le contraste avec les observations réalisées aux extrémités indique vraisemblablement que ces



dernières ont fait l'objet, durant l'Antiquité, d'un entretien plus régulier. Hormis ceci, aucune trace de recusement ni de talus n'a été observée.

Les fossés délimitant les probables enclos annexes étaient d'une importance semble-t-il moindre. Ils présentaient tous une largeur d'environ 0,5 m pour une profondeur, sous le niveau du décapage, n'excédant pas 0,4 m. Leur profil était arrondi et leur comblement homogène. Les sondages manuels dont ils ont fait l'objet n'ont pas révélé de caractéristique spécifique.

#### 4.1.4.3. L'espace interne

Le fossé 113.000 / 259.000, avec toute la prudence requise, appartenir à la phase 3. Bien que peu profond et entièrement détruit dès le décapage, celui-ci avait pu être observé au cours du diagnostic et s'était alors révélé se prolonger au sud des fossés 246.000 et 248.000. Bien que les liens avec ces derniers n'aient pu être observés, il paraît probable qu'il s'agisse d'un aménagement postérieur à leur comblement, dans la mesure où sa présence ne s'expliquerait guère dans le cadre de la phase 2, dans laquelle il serait « à cheval » sur le fossé 246.000. L'absence de trace d'un éventuel prolongement au sud du fossé 325.000 incite à penser que le fossé 113.000 constituait un élément de partition interne de la phase 4.

Le mobilier qui en est issu se compose uniquement de quelques fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines et de quatre tessons datés des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles.

Encore une fois, hormis cet élément à peu près assuré, aucune structure ne peut être reliée avec certitude à cette phase de l'occupation et de l'aménagement antique des lieux.

#### 4.1.5. Phase 5 : modification de l'accès à l'enclos principal (fig. 27)

Le dernier élément de chronologie relative mis en évidence dans l'évolution du parcellaire antique consiste en un réaménagement probable de l'accès identifié à l'angle sud-ouest de l'enclos.

La fouille manuelle d'une partie de l'extrémité occidentale du fossé 325.000 a montré que celui-ci, alors au moins partiellement comblé (fig. 28 ; planche 97), avait été prolongé par un nouveau fossé (314.000) dont le creusement a recoupé son comblement profond. Ce nouveau fossé prolonge le précédent de façon presque rectiligne, en marquant toutefois un petit angle de 6° vers le sud.



Figure 28 - Vues de la jonction entre les fossés 325.000 et 314.000, après décapage (à gauche) et après fouille manuelle partielle (à droite)

Les différents sondages réalisés dans le comblement de ce fossé ont révélé une largeur de 0,7 à 0,8 m pour une profondeur de 0,3 m sous le niveau du décapage. Son profil était en « V » à fond plat et son comblement a révélé la trace très nette d'un creusement que rien ne permet de dater. La purge intégrale réalisée mécaniquement n'a en effet qu'un seul fragment de tegula gallo-romaine n'autorisant aucune datation précise de ces différents comblements.

Ces observations conduisent finalement à restituer, pour cette dernière phase, un vaste enclos quadrangulaire, presque rectangulaire, dont les dimensions sont d'environ 100 x 140 m, soit une surface enclose de l'ordre de 14 000 m<sup>2</sup>.

L'un des accès a pu être identifié dans l'angle sud-ouest et se présente vraisemblablement sous la forme d'un passage d'une dizaine de mètres de large, encadré par deux fossés parcelaires (267.000 et 314.000). Un tel dispositif n'est pas inconnu dans la région et se rapproche très nettement du site de Braine (02) dont l'accès principal était justement matérialisé, à l'angle sud-ouest de l'enclos, par « deux antennes [formant] un couloir d'accès long et étroit », d'une largeur de 3 m (Auxiette *et alii* 2000, pp. 100-101 ; **fig. 29**). La datation au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. de cet enclos ne constitue pas un obstacle au rapprochement morphologique des deux sites, dans la mesure où nous avons vu que les formes de La Tène finale semblent connaître à Beuzeville une pérennité importante jusque dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Il nous faut néanmoins préciser ici que ce nouveau fossé ne relève pas de façon certaine de l'Antiquité. Nous verrons par la suite, qu'il peut, d'un strict point de vue stratigraphique, tout aussi bien relever d'un aménagement parcellaire moderne, voire contemporain (§ 5.1).

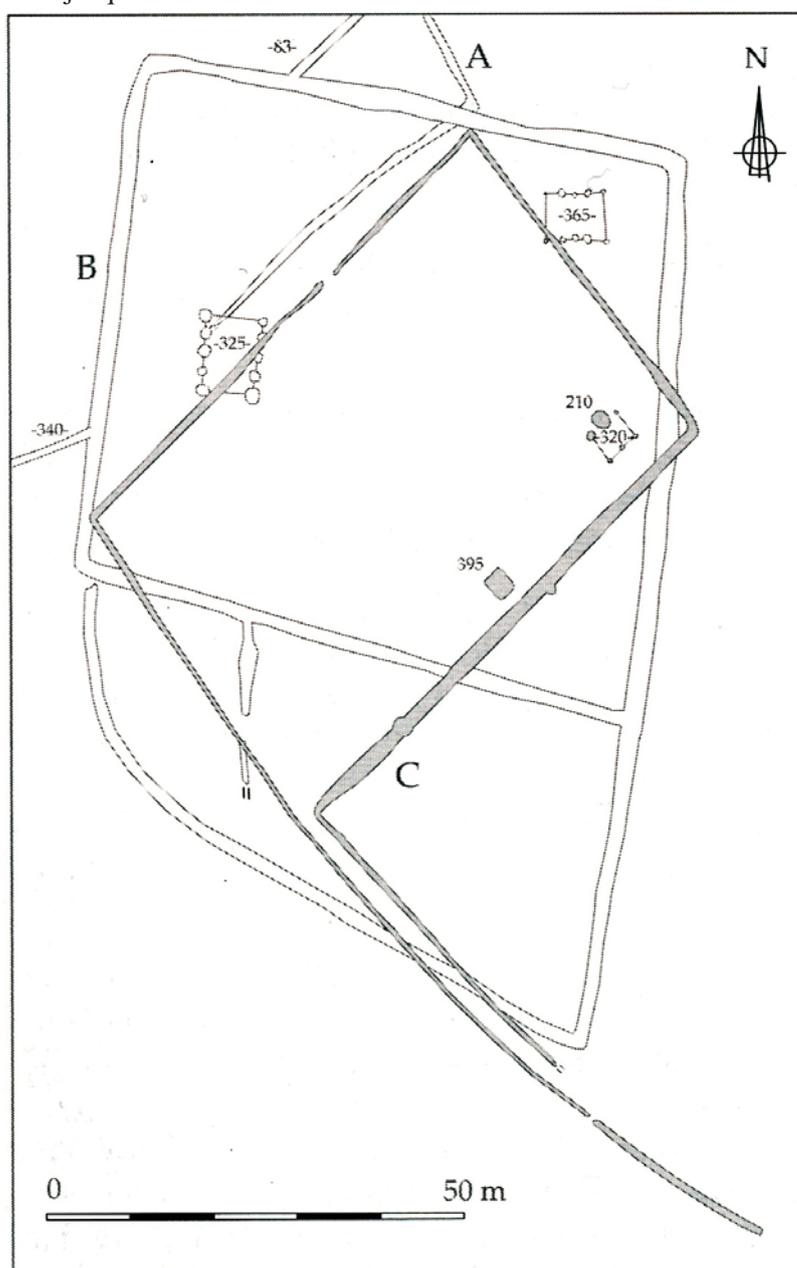


Figure 29 - Plan des trois enclos successifs du site de Braine (02). En grisé, la phase 3 évoque le dispositif reconnu à Beuzeville. D'après Auxiette et alii, fig. 2, p. 97

#### 4.1.6. Structures parcellaires non phasées (planche 4)

Outre les différents éléments que nous venons de décrire, la fouille a mis au jour un certain nombre d'autres fossés et enclos relevant pour la plupart assurément de l'époque gallo-romaine (présence de mobilier datant dans leur comblement), mais n'ayant pu être intégrés au phasage global du parcellaire antique.

##### 4.1.6.1. Partitions internes

Parmi ces éléments, certains ont déjà été évoqués précédemment, quand leur appartenance à l'une ou l'autre des phases de l'aménagement paraissait possible. C'est pourquoi nous ne reviendrons pas ici sur le cas des fossés 285.000 et 307.000 situés à l'extrémité occidentale de la fouille, ni sur les fossés 113.000 / 259.000 et 107.000 / 115.000 qui constituent de probables éléments d'aménagement des phases 3 et 4.

Dans l'espace délimité par l'enclos probable des phases 3 à 5, cinq autres fossés ou ensembles de fossé ont été mis en évidence lors du décapage, mais sans que leur lien avec les limites de l'enclos puisse être déterminé.

- Les fossés 234.000 et 235.000 / 254.000 (**planches 73, 82 et 83**) constituent probablement un seul et même élément dont la profondeur variable explique la disparition partielle. Cette variabilité ne permet en outre pas de déterminer les limites précises de ce fossé reconnu ainsi sur une longueur minimale de 20 m.

Les différents sondages effectués dans ce fossé ont révélé une largeur et une profondeur conservées également variables : de 0,25 à 0,4 m au nord, la largeur passe à plus de 0,6 m dans les sections méridionales, tandis que la profondeur, insignifiante au nord (moins de 0,1 m, ce qui explique la conservation inégale du fossé), va en s'accroissant au sud jusqu'à dépasser 0,6 m.

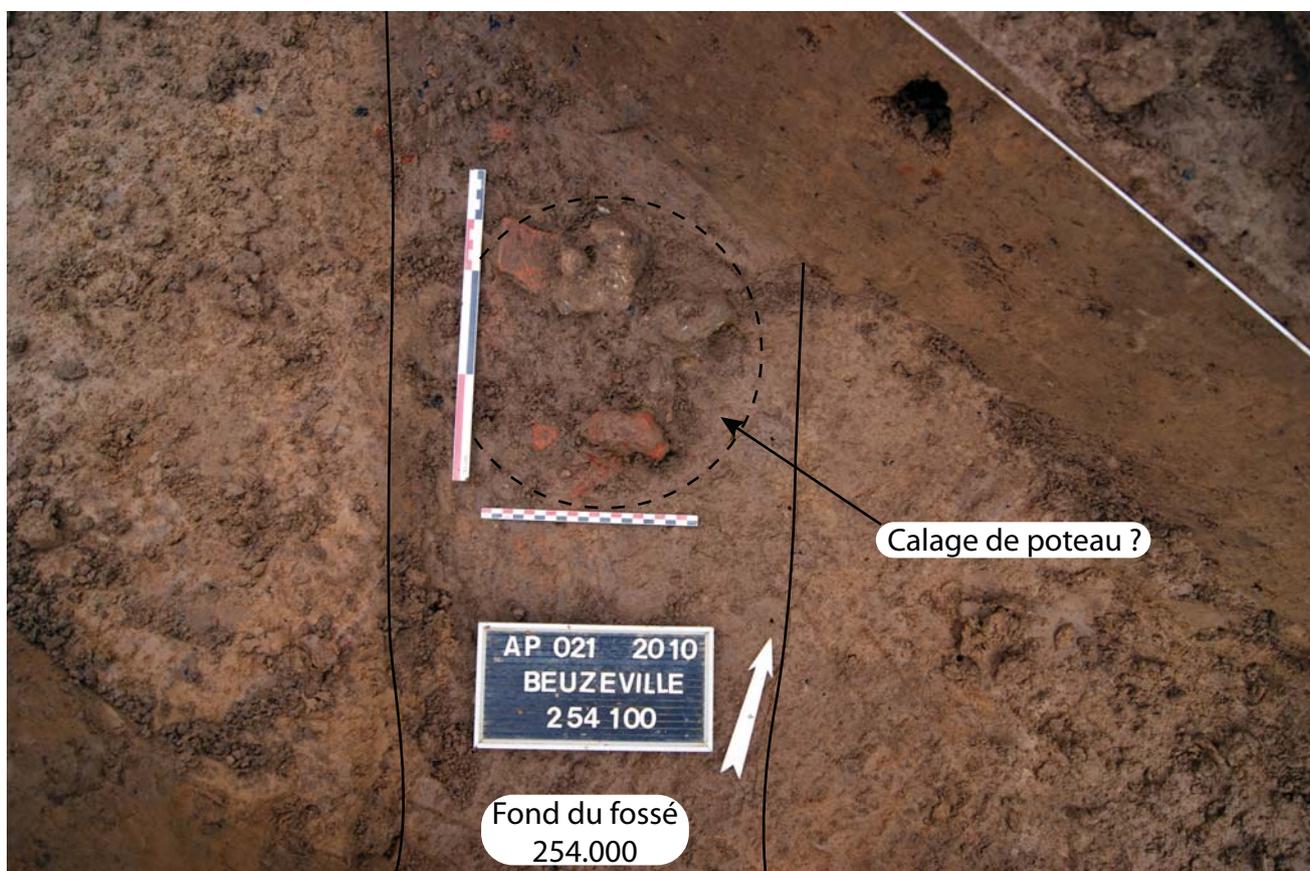


Figure 30 - Vue en cours de fouille d'un probable trou de poteau dans le fond du fossé 254.000

Son profil était en « U » relativement fermé. A l'extrémité nord, son creusement a nettement recoupé un chablis antérieur (232.000) et le comblement d'un ensemble de fosses d'extraction de limon au sud (239.000 / 309.000 / 310.000 et 311.000), ce qui peut expliquer ses dimensions supérieures à cet emplacement. Ce dernier élément semble également indiquer que le fossé en question relève plus vraisemblablement d'une phase d'aménagement postérieure à la création de l'enclos.

La profondeur accrue de ce fossé dans ses portions méridionales rendant peu probable une disparition telle qu'observée entre les sections 234.000 et 235.000, il semble que sa limite était sans doute très proche de ce que nous avons pu observer : il paraît donc très probable que ce fossé s'achevait ici à environ 3 m de l'enclos extérieur (221.000) et en constituait un élément de partition interne.

Le mobilier issu de son comblement était peu abondant au nord (seulement un tesson et quelques fragments de terres cuites architecturales). Vers le sud, dans le secteur des fosses d'extraction antérieures, celui-ci devenait plus riche et varié : céramique, ossements, nodules de terre brûlée et TCA en quantités plus significatives.

La fouille manuelle de l'une des sections du fossé 254.000 a montré que ce creusement avait sans doute accueilli, au moins sur une portion de son tracé, des poteaux dont les éléments de calage (silex et terres cuites architecturales) ont été mis au jour (fig. 30). Cette observation peut suggérer que ce fossé était palissadé.

- Le fossé 108.000 (planches 57, 74, 75 et 76), parallèle au précédent, a fait l'objet de nombreux sondages manuels et mécaniques, et a livré une grande partie du mobilier mis au jour sur le site. La fouille a montré que le creusement de ce fossé recoupait un certain nombre de structures antérieures alors comblées. Du nord au sud, signalons ainsi les fosses 100.756, 100.754 et 218.000. L'extrémité méridionale recoupe quant à elle clairement le comblement du fossé 221.000 dont nous avons vu l'appartenance à la phase 2 (fig. 31).



Figure 31 - Vue de l'intersection des fossés 108.000 et 221.000 en cours de fouille

Stratigraphiquement, ce fossé se situe donc postérieurement à la phase 2 et relève donc très vraisemblablement de l'aménagement interne de l'enclos des phases 3 à 5. C'est ce que laisse en outre supposer le fait que ce fossé s'interrompt au sud à 2 m du bord extérieur de l'enclos (222.000), sans empiéter sur ses structures. Le fait qu'il recoupe plusieurs structures dans l'espace de l'enclos tendrait en revanche à montrer qu'il s'agit d'un aménagement relativement tardif (phase 4 ou 5 ?).



Figure 32 - Traces de recreusement dans le comblement du fossé 108.000  
(de haut en bas : sections 108.100, 108.500 et 108.900)



**Figure 33 - Trace d'un possible talus associé au fossé 108.000 dans le comblement du sondage 108.800**

Le fossé numéroté 108.000 correspond en réalité à deux tronçons distincts séparés par une interruption d'environ 1,6 m dans la partie nord (non reconnue au décapage). Cette interruption correspond à l'emplacement de la fosse 100.756 antérieure. S'agit-il d'une interruption volontaire (passage) ou bien tout simplement d'une irrégularité dans la profondeur du fossé, peut-être liée à la fosse antérieure ? Quoi qu'il en soit, la similarité des profils et des comblements de part et d'autre de l'interruption ne laisse que peu de doute quant à l'appartenance de ces deux éléments à une même structure.

Le tronçon situé au nord de cette interruption ne mesure que 10 m de long et s'achève peu avant la berme, de sorte qu'il est impossible de déterminer si nous sommes ici en présence d'une nouvelle interruption ou si le fossé s'achevait à cet endroit.

Dans ses parties septentrionales (sections 108.100 / 108.900 / 108.400 et 108.500), le fossé présentait une largeur conservée conséquente, comprise entre 0,8 et 1,2 m. La profondeur sous le niveau de décapage était quant à elle assez constante, et comprise entre 0,5 et 0,6 m. Le profil était en « U » relativement fermé. Aucun aménagement spécifique n'y a été décelé.

Le comblement s'est révélé relativement homogène sur l'ensemble du tronçon situé au nord de l'interruption, ainsi que sur les premiers mètres de la partie méridionale : il s'agissait d'un limon très sombre, fortement charbonneux et riche en mobilier notamment céramique témoignant d'un remblaiement actif et volontaire. Le changement dans la nature de ce comblement était très nettement perceptible dans la section du fossé n° 108.550, purgée mécaniquement. Toutes les coupes réalisées au nord de ce changement présentaient les traces nettes d'un recreusement (**fig. 32**) qui aurait ainsi pu ne concerner que la portion septentrionale du fossé, correspondant à ce comblement riche en mobilier.

Dans ses parties méridionales, le fossé 108.000 présentait une largeur à peu près constante de 0,8 à 0,9 m, pour une profondeur conservée de 0,3 à 0,4 m (décroissante à l'approche de l'extrémité sud). Le comblement est apparu homogène sur toute sa longueur : limon brun clair d'abord peu anthropisé, puis à nouveau fortement charbonneux et livrant des nodules de terre brûlée à l'extrémité méridionale, sans doute en raison de la proximité de bâtiments (cf. *infra*, § 4.2.7). Le profil est plus ouvert que précédemment et présentait un fond généralement plat. Plusieurs coupes ont livré des indices de la présence d'un talus le long du flanc oriental du fossé (sondages 108.700 et 108.800 notamment, **fig. 33**), mais n'ont pas permis d'identifier de recreusement dans ces sections.

Nous sommes donc en présence, avec ce fossé 108.000, d'un élément de partition interne de l'enclos des phases 3 à 5, sans doute doublé d'un talus à l'est et ayant connu au moins une phase de recréusement partiel. Il fit ensuite l'objet d'un remblaiement massif particulièrement sensible à ses extrémités nord et sud. L'abondance du mobilier au nord indique que ce sont probablement les vestiges d'un dépotoir, peut-être domestique, qui furent alors jetés dans le fossé à combler.

La présence dans ce fossé, au niveau du décapage, d'éléments de faïence contemporains doit être fortement relativisée dans la mesure où ceux-ci ont été mis au jour dans des portions déjà décapées lors du diagnostic. Une pollution accidentelle semble donc tout à fait probable à cet endroit.

- *Le fossé 111.000 (planche 36)* n'a livré quant à lui qu'un mobilier limité, n'autorisant aucune certitude quant à son attribution chronologique. Seuls cinq tessons des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles y ont en effet été recueillis. Ce fossé est strictement parallèle au fossé 110.000 qui a livré lui de nombreux éléments céramiques contemporains.

La proximité de ces deux structures, distantes de 2,5 m d'axe en axe, et la similarité tant de leur comblement que de leur morphologie nous amène à reconsidérer l'attribution chronologique du fossé 111.000 qui semble pouvoir ainsi être attribué à un aménagement parcellaire moderne, voire contemporain. L'absence de recoupement avec des structures environnantes ne permet pas d'infirmier ni de confirmer cette hypothèse.

- *Les fossés 119.000 et 313.000, (planches 36, 39 et 40)* situés dans le prolongement l'un de l'autre, de part et d'autre d'une interruption d'environ 2 m de long, correspondant soit à deux fossés encadrant un passage, soit à une structure unique dont la profondeur variable a entraîné la disparition partielle au moment du décapage.

Le fossé 313.00 a été sondé manuellement à deux reprises. Il présentait une largeur sous le décapage de 0,5 à 0,7 m pour une profondeur conservée d'une vingtaine de centimètres. Son comblement est apparu très homogène et constitué d'un limon argileux brun clair présentant, dans le fond, des traces de lessivage indiquant une certaine durée d'ouverture. Le mobilier mis au jour se compose de fragments de terres cuites architecturales et d'un tesson de céramique non tournée.

Le fossé 119.000 présentait des caractéristiques tout à fait similaires, ce qui renforce l'hypothèse de l'association de ces deux fossés, soit comme des parties d'une structure unique, soit comme des éléments relevant d'un même aménagement. Le mobilier collecté dans le fossé 119.000, plus abondant, consiste en plusieurs dizaines de tessons relevant pour certains de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, de nombreux fragments de terres cuites architecturales, un clou et une scorie de fer.

Il est très probable que ces fossés constituent des éléments de partition interne à l'enclos des phases 3 à 5. L'absence de lien physique observé ne permet une nouvelle fois aucune conclusion. Notons toutefois que le creusement de ces structures a recoupé deux chablis bien marqués dans l'horizon B de la pédogénèse holocène, dont l'un (188.000, **fig. 34**) a livré quelques nodules de terre brûlée et des tessons relevant des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles. Ces éléments laissent supposer que des travaux de dessouchage ont dû être réalisés sur ces terrains à l'époque gallo-romaine, soit préalablement à la mise en oeuvre de l'enclos, soit lors d'un réaménagement interne.



Figure 34 - Vue en cours de fouille du chablis 188.000 recoupé par les têtes de fossé 189.000 et 313.000

- Le fossé 189.000 / 190.000, perpendiculaire aux précédents, n'a été repéré que sur une longueur de 12 m. Sa profondeur réduite, apparemment décroissante de l'est vers l'ouest, explique sa disparition partielle au cours du décapage, et ne permet pas de déterminer sa longueur originelle. Nous ne pouvons ainsi pas savoir jusqu'où il se prolongeait vers l'ouest. Sa limite orientale semble en revanche mieux assurée, et paraît correspondre à la tête du fossé 313.000 tout proche. Ceux-ci étaient-ils liés ? La proximité des comblements pourrait le laisser croire.

Sa largeur conservée passe de 0,9 m à l'est à moins de 0,3 m à l'ouest, tandis que sa profondeur n'excède pas 0,2 m. Quelques traces de lessivage, observées dans le fond de la structure, semblent refléter une certaine durée d'ouverture avant rebouchage. Le mobilier récolté dans son comblement se limite à un nodule de terre brûlée et à quelques tessons de céramique gallo-romaine.

Il est donc très probable que ce fossé fonctionne avec l'ensemble 119.000 / 313.000 décrit précédemment. Sa localisation, précisément sur le côté d'un probable passage, renforce encore cette impression et permet de supposer que nous sommes en présence d'un élément participant de l'organisation interne de l'enclos des phases 3 à 5.

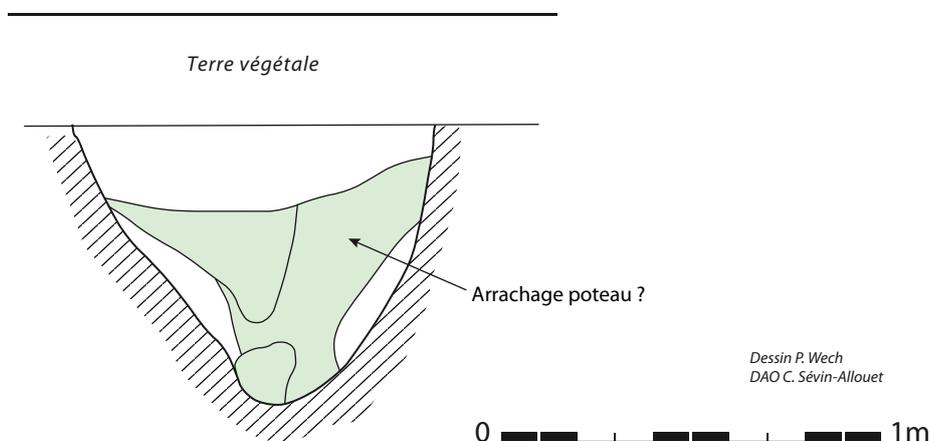


Figure 35 - Coupe du fossé 102.200  
avec traces probables d'un poteau arraché

#### 4.1.6.2. Parcellaire extérieur ?

##### - Au nord

A l'extrémité nord de la fouille, implanté parallèlement au fossé 103.000 que nous avons proposé d'attribuer à la phase 3, le fossé 102.000 a fait l'objet de deux sondages, l'un mécanique, l'autre manuel (**planche 48**), et d'une purge complète de la longueur mise au jour. Aucun élément mobilier n'a pu être récolté dans son comblement.

Les sondages ont révélé un profil en « V » et une largeur sous le niveau de décapage de 0,5 à 0,7 m, pour une profondeur de 0,3 à 0,4 m. La coupe 102.200 a mis en évidence des traces d'arrachage dans le comblement du fossé et permet de supposer que celui-ci avait en fait reçu une palissade (**fig. 35**). Ceci expliquerait le caractère par ailleurs homogène du comblement et l'absence de mobilier résiduel.

Cette absence, couplée à celle de chronologie relative, ne permet aucune attribution chronologique de ce fossé. Certes, sa morphologie le rapproche d'éléments antiques, voire relevant de la Tène finale, mais ne permet pour autant aucune certitude.

Perpendiculaire au précédent, et situé en limite d'emprise, le fossé 101.000 n'a été observé que sur une longueur 3 m et n'a pas non plus livré le moindre élément mobilier. Il présentait une largeur, sous le niveau de décapage, de 0,6 m pour une profondeur de seulement 0,2 m. Son comblement n'a révélé aucun aménagement particulier et n'appelle donc aucun commentaire.

##### - A l'est

A l'extrémité orientale de la fouille, dans le secteur 1, nous avons pu mettre en évidence la présence de plusieurs tronçons de fossés et portions d'enclos dont l'appartenance à l'époque gallo-romaine paraît probable. Cependant, la largeur particulièrement réduite du décapage à cet endroit et la présence de très nombreuses perturbations modernes et contemporaines, rendent difficile voire impossible toute tentative de restitution de ces éléments qui, par ailleurs, ne peuvent pas davantage être reliés à l'organisation d'ensemble du site.

Le petit fossé 121.000 / 168.000 n'a fait l'objet que d'un sondage mécanique. Celui-ci a révélé tout d'abord que 121.000 avait été creusé dans le comblement du large fossé 114.000 antérieur caractérisant, d'après les restitutions proposées, la bordure orientale de l'enclos des phases 3 à 5 (**fig. 25**). Le nouveau fossé, qui n'a été observé que sur une longueur de 21 m et n'a pas révélé de retour ni d'extrémité, n'est pas parallèle à son prédécesseur.

Sa largeur conservée était de 0,4 m pour une profondeur de 0,15 à 0,2 m. Le mobilier collecté en surface, essentiellement dans la partie nord, se composait uniquement de céramique gallo-romaine dont la datation peut être établie entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles. L'attribution de cette structure à l'époque gallo-romaine est donc probable, bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer de quelle manière celle-ci pouvait s'intégrer dans la configuration d'ensemble du site. Soulignons toutefois que l'orientation divergente de ce fossé correspond en revanche parfaitement avec celle de structures bien datées de l'époque moderne et observées dans les environs immédiats (fossé 163.000, notamment).

Si l'attribution antique était confirmée, la chronologie relative laisserait supposer que le creusement de ce fossé correspond à un réaménagement de l'occupation caractérisée par l'abandon de cette portion de l'enclos et sa possible extension ou rétraction.

Un peu plus à l'est, deux fossés perpendiculaires ont été mis au jour. La fouille de leur intersection a révélé que le creusement de 161.000 avait recoupé le comblement de 165.000. L'un comme l'autre s'intègrent néanmoins exactement dans le schéma directeur matérialisé par l'enclos des phases 3 à 5, situé à seulement 5 m à l'ouest. Ces observations permettent d'émettre deux hypothèses : soit ces structures correspondent à un aménagement interne de l'enclos, étendu vers l'est lors d'une phase indéterminée, soit ils relèvent d'un aménagement satellite, à l'image des petites « parcelles » mises en évidence à l'ouest du site, le long du fossé 325.000 (cf. *supra*, § 4.1.4).

Le fossé 165.000, le plus ancien, a été observé sur une longueur de 10 m. A l'ouest, il se prolonge hors de l'emprise de la fouille, tandis qu'à l'est, sa profondeur allant en s'amenuisant, il semble s'interrompre à 5 m du fossé 114.000 dont il est perpendiculaire. Sa profondeur conservée est d'environ 0,2 m pour une largeur comprise entre 0,6 et 0,7 m. Le comblement est homogène et constitué de limon brun-gris. En ce qui concerne le mobilier, quelques tessons (I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles), deux fragments de terres cuites architecturales,

un clou et quelques nodules de terre brûlée présents dans le comblement permettent l'attribution probable de cette structure à l'époque gallo-romaine.

Le fossé 161.000 a quant à lui été observé sur une longueur de près de 19 m. Perpendiculaire au précédent, et donc parallèle au grand fossé 114.000, il se prolongeait au sud hors de l'emprise de la fouille et s'interrompait au nord à seulement 0,5 m d'une mare postérieure (158.000) qui a pu en faire disparaître une partie. Les sondages pratiqués dans son comblement ont révélé un fossé peu profond (de 0,15 à 0,2 m) pour une largeur conservée de 0,6 à 0,7 m. En guise de mobilier, seul un micro-tesson potentiellement gallo-romain a été découvert, ce qui ne permet aucune certitude quant à la datation de ce fossé.

#### 4.1.6.3. Enclos quadrangulaires annexes ?

Deux probables enclos ont été finalement identifiés encore plus à l'est. Le premier, dont seul l'angle constitué par les fossés 151.000 et 320.000 a été dégagé, n'a pas été sondé. La surface mise au jour n'a pas davantage permis d'identifier de structure ayant pu appartenir à cet ensemble. Les observations en plan ont révélé des fossés larges de 0,5 à 0,7 m. Leur comblement était constitué de limon brun homogène et aucun mobilier n'a été collecté au décapage.

Le second a pu être observé plus largement et sondé manuellement. Ce qui en a été vu (**planches 8, 11 et 19**) suggère un plan quadrangulaire d'une largeur de 13,5 m pour une longueur minimale de 8,5 m. Le côté occidental semble comporter une entrée, matérialisée par une interruption d'environ 3 m entre les fossés 152.000 et 295.000. La présence, à cet endroit, d'un fossé moderne n'a pas permis de reconnaître la nature exacte de cette interruption. Etant donnée la profondeur relativement faible des structures, il est également possible que l'interruption ne corresponde qu'à une irrégularité dans le profil des fossés, irrégularité qui aurait entraîné sa disparition au décapage.

Vers l'est, la partie méridionale de l'enclos se prolonge hors de l'emprise décapée (fossé 296.000), tandis que la partie septentrionale s'affine progressivement avant de disparaître (fossés 315.000 et 319.000). Il semble peu probable que l'enclos se soit achevé ainsi brutalement : cette disparition s'explique sans doute davantage par une diminution de la profondeur des fossés, et par la présence de très nombreuses structures modernes dans ce secteur qui ont pu masquer tout ou partie du prolongement oriental de l'enclos.

Les différents sondages pratiqués ont révélé des largeurs, au niveau du décapage, de 0,3 à 0,5 m pour des profondeurs n'excédant pas 0,2 m (**fig. 36**). Les comblements étaient homogènes et constitués de limon gris foncé à brun. Le mobilier collecté dans les sondages se compose de nodules de terre brûlée et d'une quinzaine de tessons de céramique gallo-romaine, autorisant une attribution hypothétique de la structure à l'époque antique. La présence, dans les niveaux supérieurs retirés au décapage, de céramique moderne n'indique pas nécessairement que cet enclos le soit également, tant la zone a été bouleversée par de multiples aménagements entre le XIV<sup>e</sup> siècle et nos jours (cf. *infra*, § 5.2).



Figure 36 - Vue de l'angle de l'enclos constitué par les fossés 295.00 et 296.000, après fouille manuelle

#### 4.1.6.3. Un enclos circulaire ?

Dans la partie nord de la fouille, dans le secteur 3, un fossé de plan apparemment circulaire a pu être mis en évidence en limite de l'emprise décapée (308.000). D'après la courbure observée, ce fossé correspondrait à un enclos circulaire d'un diamètre extérieur d'environ 7,5 m. Une interruption observée dans sa partie septentrionale permet d'y restituer une entrée orientée au nord-ouest, mais d'une largeur indéterminée.

Les sondages manuels pratiqués dans le comblement ont révélé un profil en « V » très ouvert, large de 0,6 à 0,7 en moyenne pour une profondeur conservée de 0,3 à 0,4 m. A noter que ces dimensions semblent légèrement plus importantes à proximité de l'entrée signalée précédemment. L'étude des comblements révèle d'importantes traces de lessivage dans le fond de la structure et indique une durée d'exposition aux intempéries relativement conséquente, sans doute suivie d'un comblement massif et volontaire.

La position de ce petit enclos en limite d'emprise n'a malheureusement pas permis de reconnaître la nature des éventuelles structures qu'il pouvait recéler, et ne permet donc pas d'identifier sa fonction.

En terme de chronologie relative, nous avons pu observer que deux des trous de poteaux appartenant à l'ensemble constituant le bâtiment 1 (cf. *infra*, § 4.2.2) avaient recoupé nettement le fossé alors manifestement abandonné et comblé (structures 100.753 et 105.000). La restitution d'un plan circulaire montre que cet enclos n'est sans doute pas davantage contemporain du fossé 103.000, les deux structures se télescopant vraisemblablement.

Le mobilier collecté dans ce comblement ne provient que des niveaux supérieurs correspondant sans doute, comme nous l'avons vu, à une phase de remblaiement massif de ce qui restait du fossé. Ce mobilier se compose d'éléments lithiques, d'une scorie de fer et de deux fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines. Ces éléments permettent d'affirmer que le comblement final de la structure relève très certainement de l'époque antique, mais n'autorisent aucune hypothèse quand à la date de sa création, vraisemblablement plus ancienne<sup>10</sup>.

---

10 D'un pur point de vue typologique, les enclos circulaires de ce gabarit se rattachent généralement à l'âge du Bronze final (cf. par exemple le cas de Ferrières-Haut-Clocher dans Berranger 2010, pp. 41-63). Dans le cas présent, rien ne permet raisonnablement d'envisager une telle datation.

## **4.2. LES ÉLÉMENTS BÂTIS (fig. 38)**

Ce sont en tout 8 bâtiments probables qui ont été identifiés dans l'emprise de la fouille (fig. 38). Il s'agit uniquement de structures sur poteaux, dont l'élévation était sans aucun doute en terre et bois. Aucun solin, ni aucune maçonnerie n'ont été mis au jour sur ce site, en tout cas dans l'emprise prescrite.

Nous décrirons successivement chacun des bâtiments, selon l'ordre dans lequel ils ont été identifiés. Dans la mesure où certains d'entre eux n'ont été perçus que durant la phase de post-fouille, nous ne disposons pas systématiquement d'une documentation photographique propre à chacun d'eux.

### 4.2.1. Répartition du mobilier lié à la construction et à l'architecture des bâtiments

La fouille a mis au jour, dispersés sur l'ensemble du site, de nombreux éléments liés à l'architecture des bâtiments. Il s'agit principalement de terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices*) et de nodules de terre brûlée dans lesquels il a parfois été possible de reconnaître précisément des éléments de torchis (traces de clayonnage). Les diverses concentrations repérées constituent autant d'indices de la proximité de bâtiments qui, nous le verrons, ont pour la plupart été confirmés par la fouille.

La cartographie de ces éléments (planches 9 et 10) permet donc ainsi de distinguer plusieurs zones de concentration plus ou moins marquée (fig. 39). La principale, et de loin, se situe dans le secteur 5, dans la zone comprise entre les fossés 235.000, 222.000 et 108.000 (n°1). Des concentrations secondaires sont également apparues, à l'est et à l'ouest de la précédente et peuvent n'être que des prolongements de la zone principale (n°2).

Le long du fossé 108.000, en progressant vers le nord, deux autres zones ont pu être distinguées. La première (n°3), relativement modeste, se situe entre l'extrémité nord du fossé 234.000 et le fossé 108.000. La seconde se concentre autour des sections les plus septentrionales du fossé 108.000, de part et d'autre du passage identifié dans son tracé (n°4).

A l'ouest de ce dernier ensemble, une concentration plus modeste est apparue à proximité du fossé moderne 112.000 (n°5), tandis qu'à l'extrémité nord de la fouille, un autre ensemble semble lié à un groupe de trous de poteau situé sur le flanc sud du fossé 103.000 (n°6).

Dans la partie orientale du décapage, l'essentiel de ce mobilier se rencontre autour du fossé 119.000. Une première concentration semble se dessiner à son extrémité sud (n°7), autour de l'interruption repérée entre les fossés 119.000 et 313.000. Une seconde peut éventuellement être identifiée plus au nord, à proximité du sondage 119.200 (n°8).

Plus à l'est encore, quelques éléments sont à signaler autour du fossé 115.000 (n°9) et à proximité des fossés et enclos du secteur 1 (cf. *supra*, § 4.1.6), mais sans concentration notable. Dans ce secteur, nombre de fragments proviennent d'ailleurs de contextes bien postérieurs.

### 4.2.2. Bâtiment 1 (planche 114)

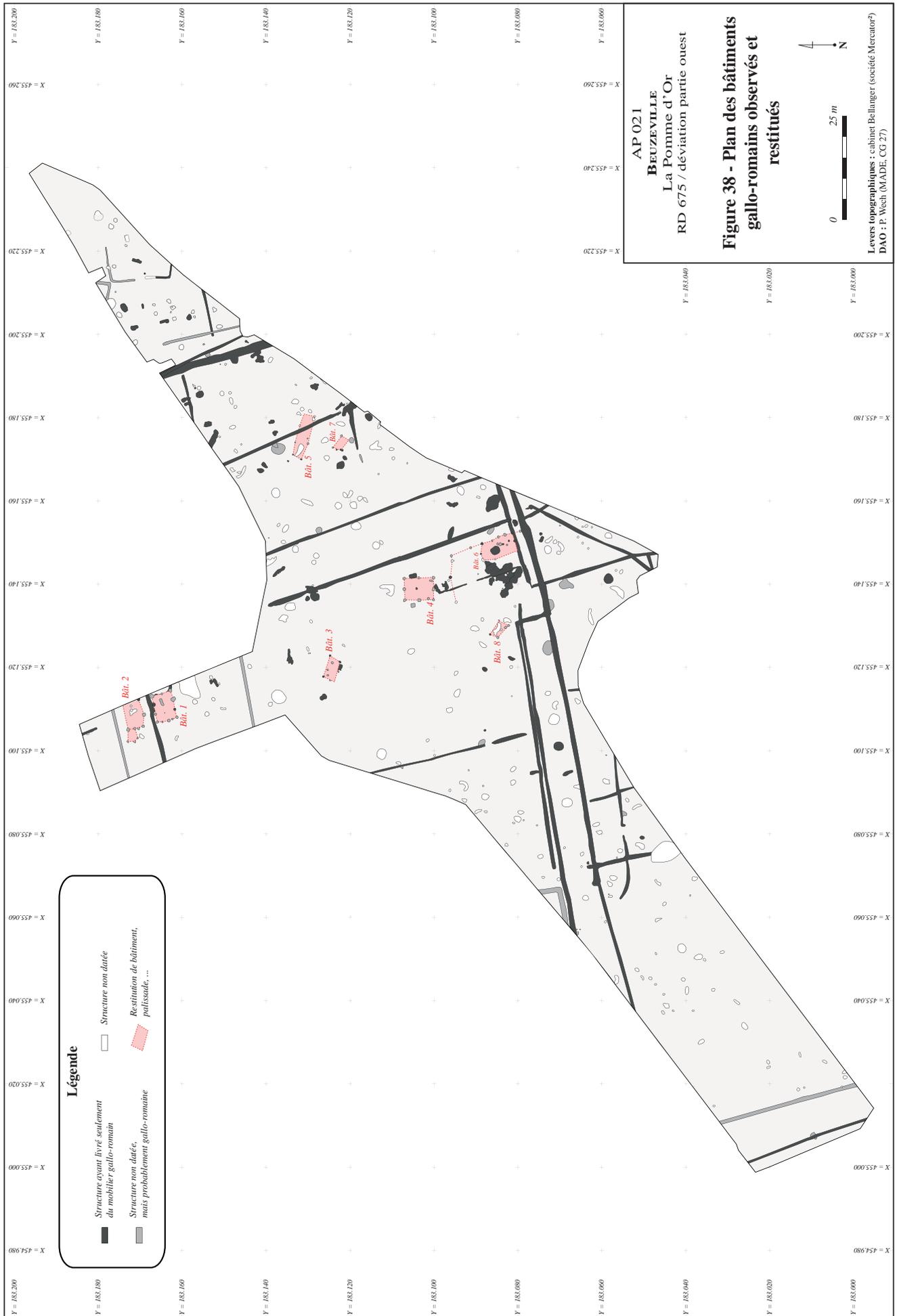
Situé à l'extrémité nord de la zone fouillée, et correspondant à l'une des concentrations reconnues d'éléments architecturaux (n°6), ce bâtiment, bien que situé en limite d'emprise, a probablement été reconnu dans son intégralité (fig. 37). L'hypothèse d'un prolongement vers l'est, considérant comme un support interne le poteau 100.753 situé au centre du côté oriental, reste néanmoins envisageable.

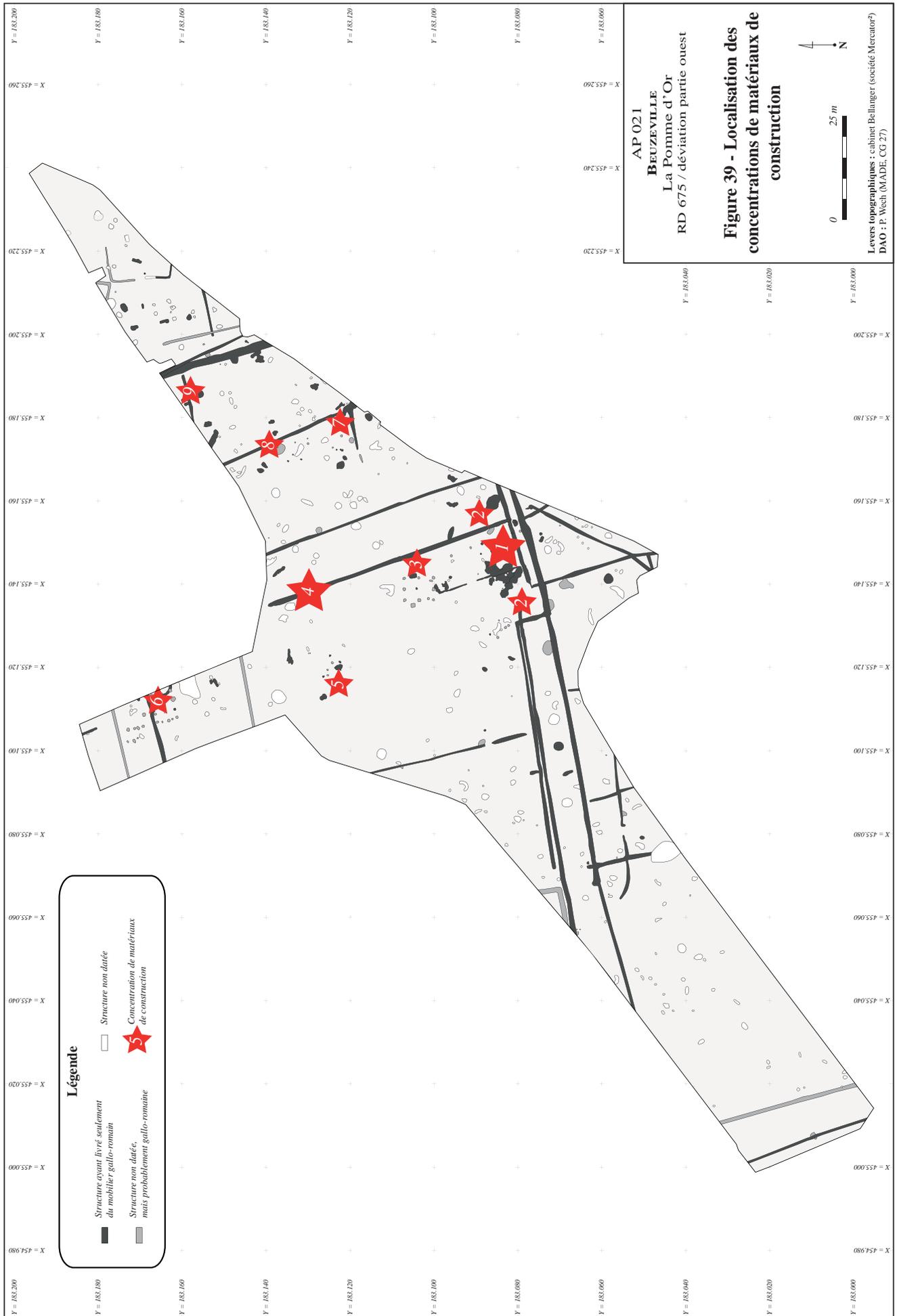
Ce bâtiment présentait un plan rectangulaire d'environ 6,5 x 4,5 m. Ses longs côtés comportaient chacun quatre poteaux régulièrement espacés de 2 à 2,2 m. Le petit côté oriental ne comportait que trois poteaux, espacés de 2,3 m, tandis que le côté opposé présentait quant à lui un alignement de cinq poteaux espacés de 1 à 1,5 m. Sur ce dernier côté, les deux poteaux d'angle et le poteau central présentaient un diamètre minimal de 0,6 m, tandis que les poteaux intermédiaires n'excédaient pas les 0,4 cm. Ceux-ci apparaissent donc comme des renforts intermédiaires.

Dans l'ensemble, la profondeur sous le niveau de décapage de ces trous de poteau n'excédait que rarement 0,2 m. Aucun calage ni négatif n'a été reconnu à la fouille. Notons cependant la présence, dans le comblement de certains de ces trous de poteaux, de charbons et de nodules de terre brûlée en quantité remarquable. La structure 104.000 a notamment livré un élément de torchis ayant partiellement moulé un



Figure 37 - Vues des structures du bâtiment 1, avant et après la fouille.  
A droite, le fossé 103.000





support cylindrique (poteau ?) dont le diamètre peut être ainsi estimé à 20 cm. Seule la structure 100.024 a livré de la céramique sous la forme de deux tessons datés des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles. Le trou de poteau 100.006 a également livré un fragment de terre cuite architecturale gallo-romaine indéterminée. L'attribution chronologique de ce bâtiment à l'époque gallo-romaine paraît donc très probable.

Dans l'espace interne ainsi matérialisé par ces trous de poteaux, une fosse (100.009) a été fouillée manuellement par moitié. Elle présentait une forme allongée (1,75 x 0,6 m) et n'était profonde que d'une douzaine de centimètres. Son fond était plat.

Hormis quelques nodules de terre brûlée, aucun mobilier n'y a été mis au jour, de telle sorte que sa datation, comme sa fonction et son appartenance au bâtiment 1 demeurent incertaines. Peut-être s'agit-il d'un support interne lié à l'architecture du bâtiment ?

Entre cette fosse et le poteau 100.023 situé au centre du petit côté occidental, une demi meule en poudingue (100.026, **fig. 40**) a été mise au jour dans l'horizon A de la pédogénèse holocène, sans qu'il soit possible d'identifier la structure dans laquelle elle devait nécessairement se trouver. Il est probable qu'il ait existé à cet emplacement soit une fosse, soit un autre support interne au bâtiment pour lequel le morceau de meule aurait servi de calage.



**Figure 40 - Fragment de meule 100.026 probablement réutilisé comme calage de poteau**

La fouille a montré que le bâtiment 1 avait été installé contre le flanc sud du fossé 103.000, selon une orientation strictement parallèle. L'un des supports au moins (100.006) s'est révélé avoir été implanté en partie dans le comblement du fossé, indiquant par la même occasion que celui-ci devait donc être, à l'époque où le bâtiment fut édifié, partiellement comblé. Ce comblement semble avoir concerné au moins la section limitrophe du bâtiment.

La fouille manuelle d'une portion du fossé longue de 2,5 m a permis par ailleurs de mettre en évidence la présence, dans le comblement, de poteaux dont nous avons déjà discuté la nature (cf. *supra*, § 4.1.3.3, **fig. 41**). Leur position nous avait amené à nous interroger sur leur appartenance possible au bâtiment mitoyen. Selon cette hypothèse, leur présence s'expliquerait sans doute par l'instabilité du terrain liée au comblement récent du fossé, ce qui aurait nécessité la mise en oeuvre de renforts latéraux pour le bâtiment (**planche 49**).

En résumé, nous sommes en présence d'une construction dont le plan rectangulaire est apparu nettement à la fouille. Il mesurait au minimum 6,5 m de long pour une largeur de 4,5 m. L'architecture consistait en une série de supports en bois (poteaux) dont le diamètre devait être d'environ 0,2 m, servant ensuite d'armature à un clayonnage accueillant lui-même un revêtement en torchis. La couverture devait être constituée de tuiles en terre cuite. L'installation de ce bâtiment est postérieure au comblement partiel du fossé 103.000 mitoyen.



Figure 41 - Vue des traces de poteaux dans le comblement du fossé 103.000 en cours de fouille

#### 4.2.3. Bâtiment 2 (planche 115)

Au nord du fossé, un second ensemble de structures, interprétées pour la plupart comme des trous de poteaux, a été mis en évidence. Aucun plan précis ne semble cependant se dessiner, et aucun élément d'architecture n'a été mis au jour à cet emplacement. Notons toutefois que trois de ces éléments (100.013, 100.014 et 100.019), espacés respectivement de 1,6 et 2,2 m, dessinent un alignement dans le prolongement exact du côté occidental du bâtiment 1, situé à seulement 3,5 m au sud.

Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Il peut tout d'abord effectivement s'agir d'un bâtiment autonome, peut-être aligné avec et donc contemporain du bâtiment 1 tout proche, et qui aurait comporté, à son angle nord-ouest, un appentis matérialisé par les deux poteaux isolés 100.012 et 100.016. Aucune restitution précise n'en est possible.

Il peut également s'agir d'une portion du bâtiment 1 qui aurait alors été plus grand que ce qui en avait été vu initialement. La grande lisibilité du plan de ce dernier, à l'opposé de celle de l'ensemble n° 2, ne plaide cependant pas en faveur d'une telle hypothèse.

Enfin, il est possible qu'il n'y ait pas ici de bâtiment, ce qui expliquerait d'ailleurs l'absence presque totale de matériaux de construction. L'alignement repéré dans l'axe du petit côté occidental du bâtiment 1 peut être interprété simplement comme la trace d'une structure de type clôture ou palissade, qui aurait prolongé la façade du bâtiment 1, après l'abandon et le comblement du fossé 103.000.

Les différentes structures reconnues à cet endroit étaient globalement peu profondes (de 0,2 à 0,4 m sous le niveau du décapage). Seul le trou de poteau 100.004 a révélé, en coupe, un possible négatif de poteau, tandis que la structure 100.005 a livré trois fragments d'une même meule rotative manuelle en grès, probablement employés comme calage de poteau.

Le mobilier mis au jour dans ces structures est rare, et se limite à quelques nodules de terre brûlée, une scorie de fer et un tessou de céramique daté des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles. En terme de chronologie relative, notons que le creusement du trou de poteau 100.027 a recoupé le comblement de la fosse 100.003, nécessairement antérieure.

#### 4.2.4. Bâtiment 3 (planche 116)

Situé dans le secteur 4, l'ensemble de structures dans lequel il faut sans doute reconnaître le plan d'un troisième bâtiment correspond à l'une des concentrations de matériaux de construction identifiée précédemment (n°5). La faible profondeur conservée de ces structures (parfois quelques centimètres seulement) laisse imaginer que plusieurs d'entre elles ont pu disparaître lors du décapage et ainsi échapper à notre étude.

Ceci explique sans doute que le plan de ce bâtiment n'apparaisse pas clairement, et n'ait donc pas été identifié dès la phase de terrain. L'ensemble est formé d'au moins huit trous de poteaux dessinant un trapèze dont les dimensions sont de 5 m pour les longs côtés et de 2 et 3 m pour les petits. D'une façon générale, ces trous de poteaux présentaient une profondeur conservée n'excédant pas 0,2 m. Aucun n'a livré de trace de calage ni de négatif de poteau.

Le mobilier collecté dans le comblement de ces structures se compose de quelques nodules de terre brûlée, d'un fragment de terre cuite architecturale gallo-romaine et surtout d'un lot d'une quinzaine de tessons de céramique. Ce lot comprend des éléments attribuables aux I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles avec un ancrage bien marqué dans le courant du I<sup>er</sup> siècle, ce qui pourrait indiquer que ce bâtiment relève de l'une des premières phases de l'occupation gallo-romaine des lieux (courant du I<sup>er</sup> siècle ?).

Son orientation, dans la mesure où l'on peut se fier à la restitution proposée pour son plan, est en outre étrange et ne s'accorde pas avec celle des structures parcellaires environnantes. Elle correspond en revanche tout à fait à celle du fossé isolé de la phase 1. Faut-il pour autant imaginer que ce bâtiment soit antérieur aux deux enclos des phases 2 à 5 ? La question mérite d'être posée.

Deux fosses s'ajoutent à ces éléments, dont l'une (134.000) empiète partiellement sur la surface probable du bâtiment. Cette dernière, profonde, sous le niveau de décapage, d'environ 0,5 m, présentait une forme et un profil irréguliers. Son comblement, bien qu'hétérogène, semble être constitué d'un apport massif de remblais, dans lesquels ont été mis au jour 25 tessons des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles, avec une nouvelle fois un ancrage marqué dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. Outre ces éléments, quelques fragments de terres cuites architecturales, des nodules de terre brûlée et de l'os brûlé ont été récoltés, mais n'éclairent pas la fonction de cette structure que l'on peut interpréter par défaut comme une fosse d'extraction de limon (fig. 42).



Figure 42 - Vue de la fosse 134.000 en cours de fouille

Située quelques mètres à l'ouest, la fosse 128.000 présentait un plan bilobé de 1,7 x 1,3 m. Son fond était relativement plat. Son comblement s'est avéré particulièrement hétérogène et riche en nodules de terre brûlée et en charbons (fig. 43). Ces remblais permettent de restituer à la fosse une fonction finale de dépotoir.



Figure 43 - Vues de la fosse 128.000 en cours de fouille

Celui-ci dut accueillir les restes d'un bâtiment sans doute détruit par le feu (bâtiment 3 ?), comme en témoignent les quelques traces de clayonnage observées sur les terres brûlées. La présence de plusieurs fragments de terres cuites architecturales et de quelques clous va également dans ce sens. L'identification de nombreux éléments de sole suggère que ces remblais pouvaient en outre avoir contenu des éléments de la démolition d'une structure de combustion (four ou foyer) dont rien ne subsistait sur le terrain<sup>11</sup>.

Le mobilier céramique issu de cette fosse consiste en une cinquantaine de tessons attribuables encore une fois aux I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles sans plus de précision, certains relevant cependant plus clairement du courant du I<sup>er</sup> siècle.

<sup>11</sup> L'interprétation de cette structure sera discutée plus avant § 4.3.2, p. 101.

En résumé, le bâtiment 3 et les structures attenantes pourraient, d'après les éléments de datation mis au jour dans leur comblement, relever de l'un des premiers états de l'occupation gallo-romaine des lieux, dans le courant du I<sup>er</sup> siècle. La profondeur restreinte des structures ne permet malheureusement pas de caractériser ce bâtiment ni d'en restituer un plan précis.

#### 4.2.5. Bâtiment 4 (planche 117)

Situé à l'extrémité nord du secteur 5, le bâtiment 4 correspond également à l'une des concentrations de matériaux de construction bien identifiées sur le site (n°3). Initialement, c'est une construction rectangulaire, comportant trois poteaux sur ses longs côtés et deux sur les petits qui avait été identifiée clairement en plan (fig. 44).

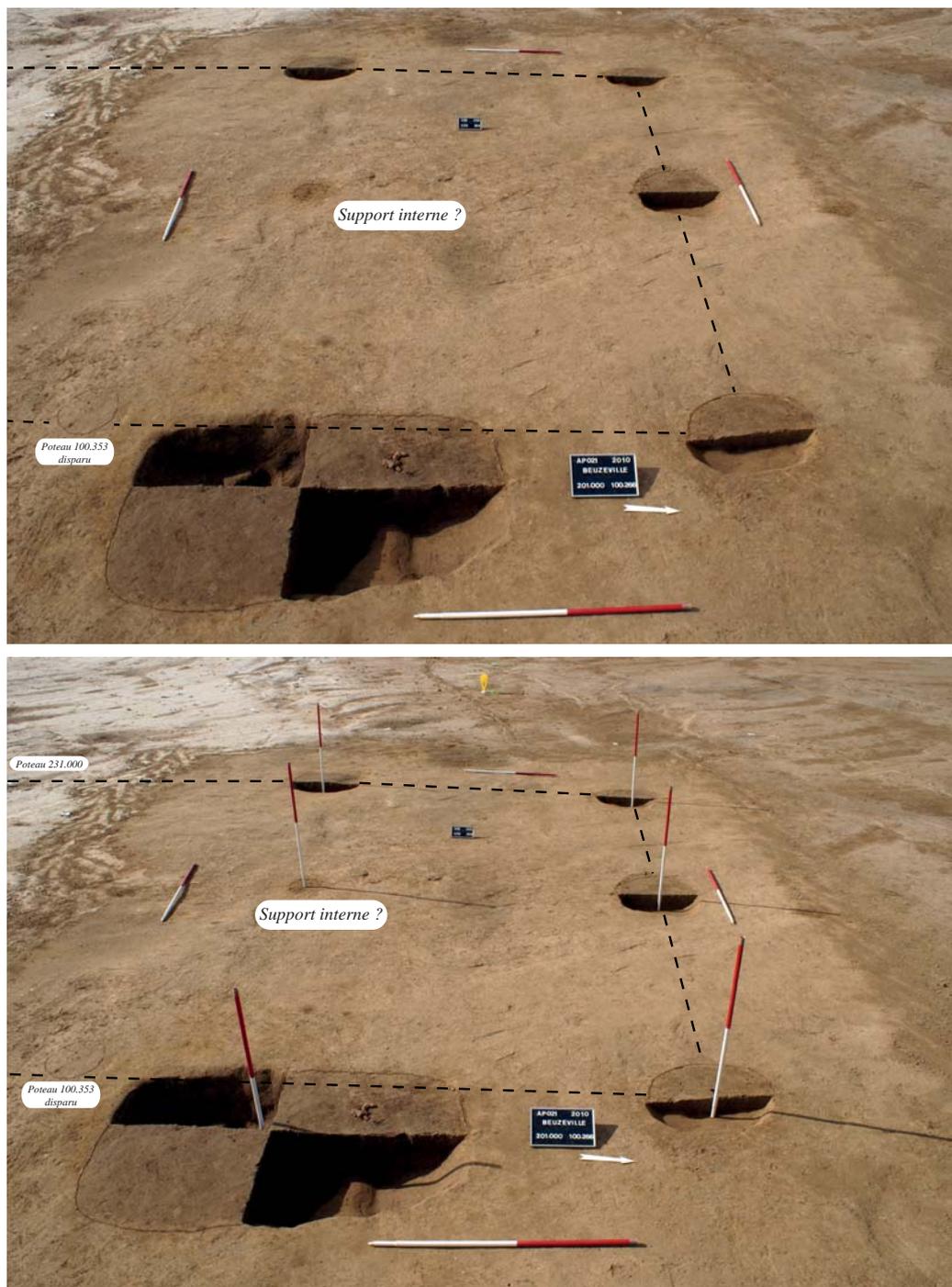


Figure 44 - Vues en plan, en cours de fouille, de la moitié nord du bâtiment 4

Cependant, l'examen en plan des structures attenantes, dont la lecture sur le terrain était perturbée par la présence de chablis et de phénomènes géomorphologiques (cf. *supra*, § 2.1), a permis par la suite d'identifier un bâtiment de dimensions supérieures, plus étendu vers le sud.

Il s'agit en définitive d'un édifice de plan rectangulaire (7 x 5,2 m), présentant sur ses longs côtés trois supports régulièrement espacés de 3,5 m, et sur ses petits côtés trois supports régulièrement espacés de 2,6 m. Des supports intermédiaires ont pu exister, notamment sur le côté sud (structures 100.357 et 100.371). Les huit trous de poteaux principaux présentaient, au niveau du décapage, un diamètre compris entre 0,6 et 0,8 m, pour une profondeur conservée de 0,1 à 0,2 m. Tous avaient un fond plat et aucun n'a livré de trace de calage ni de négatif de poteau.

Approximativement au centre du bâtiment, un neuvième trou de poteau a été observé lors du décapage, mais sa trop faible profondeur n'a pas permis sa conservation (structure 100.355). Il s'agissait vraisemblablement d'un support interne à la construction, dont le comblement a livré de gros fragments de *tegulae* gallo-romaines certainement utilisés comme éléments de calage.

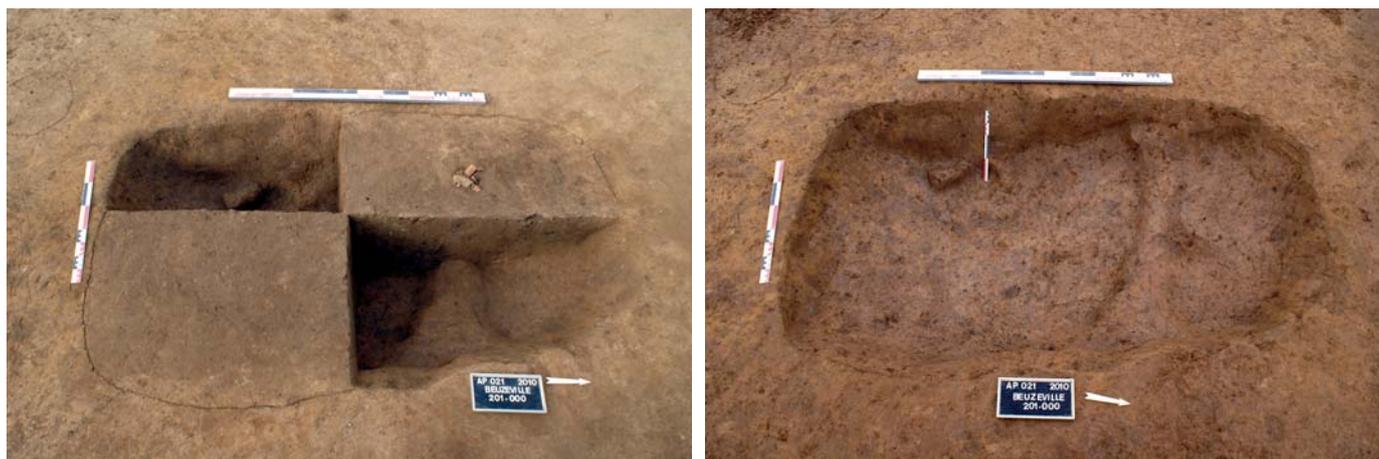


Figure 45 - Vues de la fosse 201.000 en cours de fouille (à gauche)  
et en fin de fouille (à droite)

L'édifice était accosté de deux fosses, l'une rectangulaire à l'est et l'autre carrée à l'ouest, et semblant se répondre (201.000 et 202.000). Leur fouille manuelle a révélé des creusements réguliers, à fond plat et à parois sub-verticales (fig. 45 et 46). Les comblements, constitués de limon brun foncé, étaient identiques et homogènes. Tous deux recelaient de nombreux nodules de terre brûlée et morceaux de charbon. Il semble clair que ces deux fosses ont, en dernier lieu accueilli les rejets provenant de la probable démolition d'une construction proche (bâtiment 4 ?). Leur fonction initiale, étant donnée leur morphologie, pourrait avoir été celle de celliers ou de petites fosses de stockage liées au bâtiment qu'elles encadraient.

Le mobilier provenant des comblements se composait, outre les éléments précités, de quelques fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines et d'une vingtaine de tessons des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

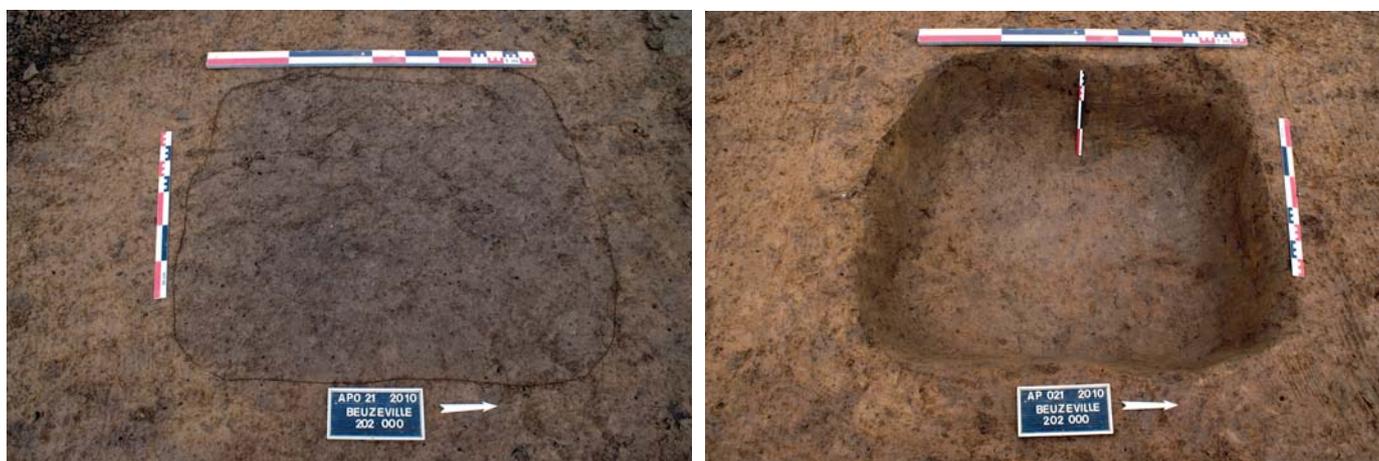


Figure 46 - Vues de la fosse 202.000 avant la fouille (à gauche)  
et en fin de fouille (à droite)

Nous sommes donc en présence d'un bâtiment rectangulaire aux caractéristiques et aux dimensions très proches de celles du bâtiment 1, bien que les supports apparaissent toutefois moins nombreux et plus espacés. L'orientation du bâtiment n'est pas strictement celle des éléments de parcelles reconnus alentours, mais s'en rapproche sensiblement (décalage de 14°).

#### 4.2.6. Bâtiment 5 (planche 118)

L'ensemble de structures dans lequel il nous semble possible de reconnaître la trace d'un cinquième bâtiment se situe entre les concentrations de matériaux de construction n<sup>os</sup> 7 et 8. Non reconnu lors de la phase de terrain, cet édifice probable présente un plan grossièrement rectangulaire d'environ 10 x 3 m, et une orientation discordante qui le rapproche davantage du bâtiment 3 et de la phase 1 que de la structuration reconnue pour les phases 2 à 5.

Ce sont en tout huit trous de poteaux de petit gabarit et trois fosses qui ont été repérés, répartis de façon irrégulière sur le pourtour supposé du bâtiment. Certains, trop peu profonds, n'ont été identifiés dans l'horizon A de la pédogénèse holocène que par la présence de mobilier, notamment céramique. Les trous de poteaux fouillés manuellement n'excédaient pas 0,2 m de profondeur conservée et présentaient un diamètre de 0,3 à 0,5 m. Aucun calage ni négatif n'a été mis en évidence.

Les structures attenantes ne présentaient aucune caractéristique notable, à l'exception de la fosse 100.190 qui paraît avoir été recoupée par le creusement d'un trou de poteau d'un diamètre de 0,3 m pour une profondeur conservée de près de 0,4 m (fig. 47).



Figure 47 - Vue en coupe de la structure 100.190  
probablement recoupée par un trou de poteau

En ce qui concerne le mobilier, celui-ci est rare et ne se compose que d'une poignée de tessons dont trois éléments non tournés (100.170). L'ensemble est attribuable aux I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles, sans grande précision. Il n'est donc pas exclu que ce bâtiment relève d'une phase précoce de l'occupation, comme pourrait le laisser penser sa situation « à cheval » sur le fossé 119.000.

#### 4.2.7. Bâtiment 6 (planche 119)

Dans la zone comprise entre les fossés 108.000, 222.000 et 235.000, la fouille a mis en évidence un nombre important de trous de poteaux dont la répartition ne permet toutefois pas de distinguer aisément le plan de bâtiments précis. L'étude et la comparaison des comblements et des profils n'a pas davantage permis d'isoler les éléments d'une construction particulière.

En combinant les observations du diagnostic et celles de la fouille, il nous a néanmoins semblé possible d'y reconnaître au moins une construction grossièrement quadrangulaire, mais largement hypothétique. La présence de bâtiments dans ce périmètre est néanmoins plus que probable, étant données les quantités importantes de matériaux de construction mises au jour dans les structures environnantes (concentration n°1).

De nombreux trous de poteau ayant été mis en évidence dans l'aire d'un rectangle d'environ 8,5 x 4,5 m, il semble probable qu'un bâtiment, dont les caractéristiques ne peuvent être précisément établies, occupait cet emplacement (fig. 49). La disparition des quelques structures composant l'angle sud-ouest, reconnues au diagnostic, mais non retrouvées lors de la fouille, s'explique probablement par le fait que, peu profondes, elles auraient été victimes des deux décapages successifs réalisés ici.

Dans la mesure où le plan du bâtiment n'apparaît pas clairement, nous ne ferons pas ici davantage de commentaire sur cette construction probable ni sur son architecture. Notons cependant que la présence de nombreux trous de poteaux à l'intérieur du périmètre supposé du bâtiment peut s'expliquer de plusieurs manières : supports intermédiaires ou renforts internes liés à une réfection, ou encore éléments de cloisonnement, ils peuvent tout aussi bien appartenir à une ou plusieurs constructions distinctes qui se seraient succédé au même emplacement.

Les diamètres de ces trous de poteaux varient de 0,3 à 0,65 m, tandis que leur profondeur conservée se situe dans l'ensemble entre 0,2 et 0,3 m. Quelques structures, nettement moins profondes, présentaient moins de 0,1 m d'épaisseur conservée, ce qui laisse imaginer que d'autres aient pu disparaître au décapage sans être détectées, faute de comblement distinct.

Parmi la vingtaine de trous de poteaux identifiés, huit ont livré les traces, parfois fugaces, de négatifs de supports en bois (100.308 / 100.309 / 100.311 / 100.314 / 100.315 / 100.316 / 100.425 et 100.762). Ceux-ci présentaient un diamètre à peu près constant compris entre 0,2 et 0,3 m mais n'ont pas révélé de calage de quelque nature que ce soit (fig. 48). Le rare mobilier qui en est issu ne comprend qu'une poignée de tessons gallo-romains ne pouvant être datés précisément, deux fragments de verrerie et deux fragments de terres cuites architecturales, le tout ne fournissant pas de véritable précision chronologique.



Figure 48 - Vues en coupe de probables traces de négatifs de poteaux du bâtiment 6

Au centre de la moitié nord du bâtiment, une fosse approximativement circulaire a été fouillée manuellement (219.000). D'un diamètre d'environ 2,2 m pour une profondeur conservée de 0,8 m, elle présentait des parois presque verticales (probables affaissements ponctuels) et un fond en cuvette, légèrement arrondi (fig. 50 ; planche 67). Le comblement, intrinsèquement très hétérogène, était constitué d'un remblai massif et unique de limon noirâtre, fortement carbonneux et particulièrement riche en nodules de terre brûlée (fig. 51).

La morphologie de cette fosse permet de lui attribuer une probable fonction de stockage. Il est possible, même si rien ne permet de le prouver, que cette structure et le bâtiment 6 aient été contemporains, et que l'un ait donc abrité l'autre (fig. 49).

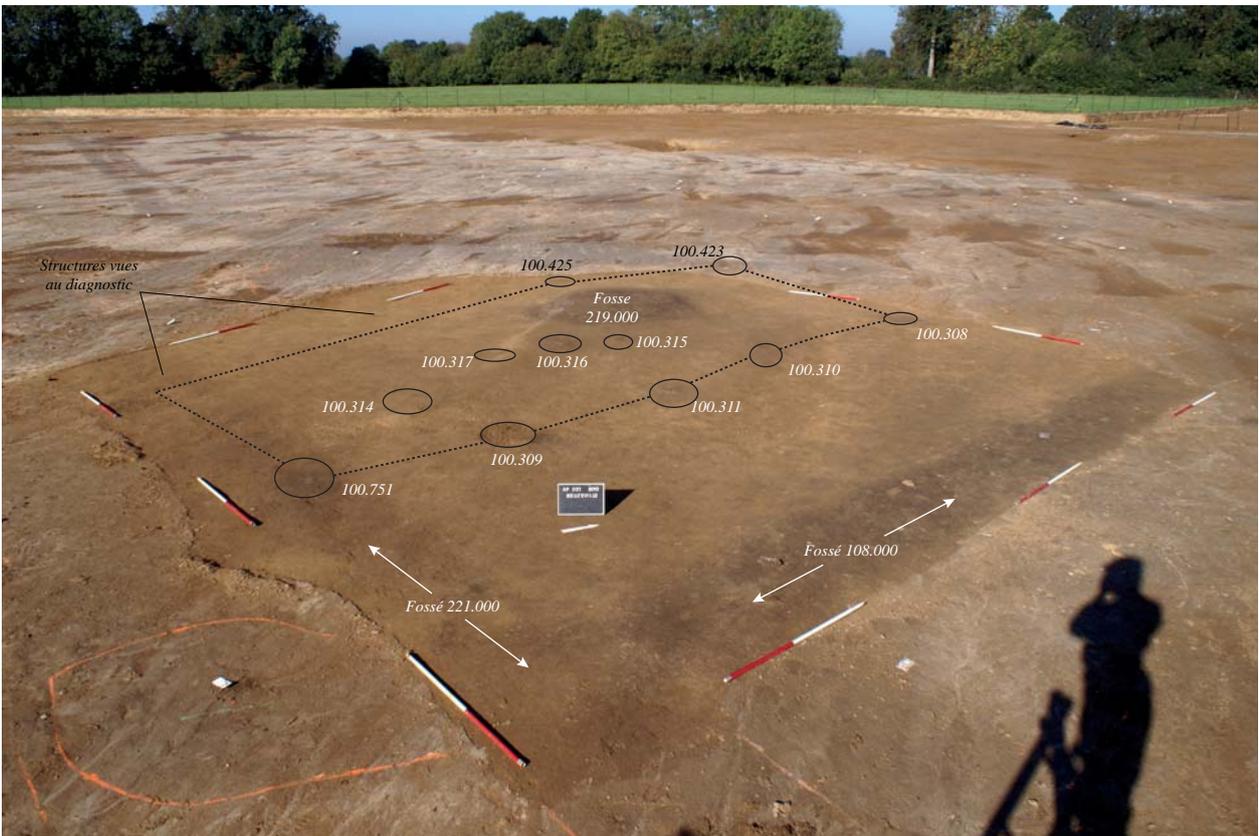


Figure 49 - Vue en plan des structures du probable bâtiment 6, après nettoyage de surface et avant fouille

Le comblement de la fosse relève d'une action volontaire et semble, à en juger par les nombreux vestiges de clayonnage découverts, avoir accueilli après son abandon une partie de la démolition du bâtiment 6. Notons toutefois l'absence de terres cuites architecturales dans ce comblement.

Le mobilier collecté se compose, outre de nodules de terre brûlée, de plusieurs clous en fer, de quelques esquilles d'os brûlé et d'un lot céramique comptant une quarantaine de restes, dont la datation s'établit entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du II<sup>e</sup>. Ces éléments offrent un *terminus post quem* pour le comblement de la fosse et donc, vraisemblablement, pour la démolition du bâtiment 6.



Figure 50 - Vue de la fosse 219.000 après fouille



Figure 51 - Vue en coupe du comblement de la fosse 219.000

Bien que le plan du bâtiment ne se dégage pas nettement de la lecture des structures, un élément paraît toutefois intéressant. Il s'agit de l'alignement repéré à l'est sur une longueur d'au moins 18 m, et dont une partie constitue le côté oriental de notre probable construction. Cet alignement se compose de huit poteaux irrégulièrement espacés et dépasse, au nord comme au sud, de l'emplacement restitué du bâtiment 6.

Au sud, le poteau 100.769 prolonge l'alignement jusqu'au contact du fossé 222.000 au-delà duquel rien n'a plus été découvert. Au nord, le poteau 100.376 semble marquer l'extrémité de cet alignement. Plusieurs autres structures (100.374 / 100.375 / 100.377 et 100.391), globalement alignées suivant un axe presque perpendiculaire au précédent, et parallèle au petit côté sud du bâtiment 4 mitoyen, semblent constituer un retour vers l'ouest. Rien ne permet de restituer ici un second bâtiment, ni même une éventuelle extension du premier. Il s'agit donc plus probablement d'aménagements de type clôtures ou palissades, à rapprocher peut-être des éléments identifiés dans la zone du bâtiment 2 (cf. *supra*, § 4.2.3).

Selon cette hypothèse, nous serions ici en présence d'un bâtiment rectangulaire d'environ 8,5 x 4,5 m, dont le long côté oriental aurait été prolongé au nord et au sud par des clôtures, joignant d'une part le fossé 222.000 et empêchant ainsi tout passage à cet endroit, et formant d'autre part un angle séparant ce bâtiment de la construction n° 4 située à seulement 12 m au nord (**planche 8**).

En ce qui concerne la chronologie relative, plusieurs faits paraissent intéressants pour notre étude. Il a en effet été clairement démontré que les supports constituant le petit côté méridional du bâtiment avaient été implantés à l'emplacement du fossé 221.000, alors comblé (**fig. 52**). Ceci atteste donc de l'antériorité du fossé sur le bâtiment, les deux structures relevant clairement de deux phases d'aménagement distinctes.

L'orientation du bâtiment et des probables clôtures associées s'établit parallèlement au fossé 108.000 et perpendiculairement au fossé 222.000, suggérant ainsi fortement que cet ensemble bâti s'insère dans l'enclos des phases 3 à 5. Le fait que la clôture prolongeant au sud le bâtiment semble se greffer sur le fossé 222.000, sans pour autant le franchir, plaide également en faveur d'une utilisation contemporaine des deux structures. Rien en revanche ne permet d'établir de lien chronologique entre cet ensemble et le fossé 234.000 / 235.000 voisin.

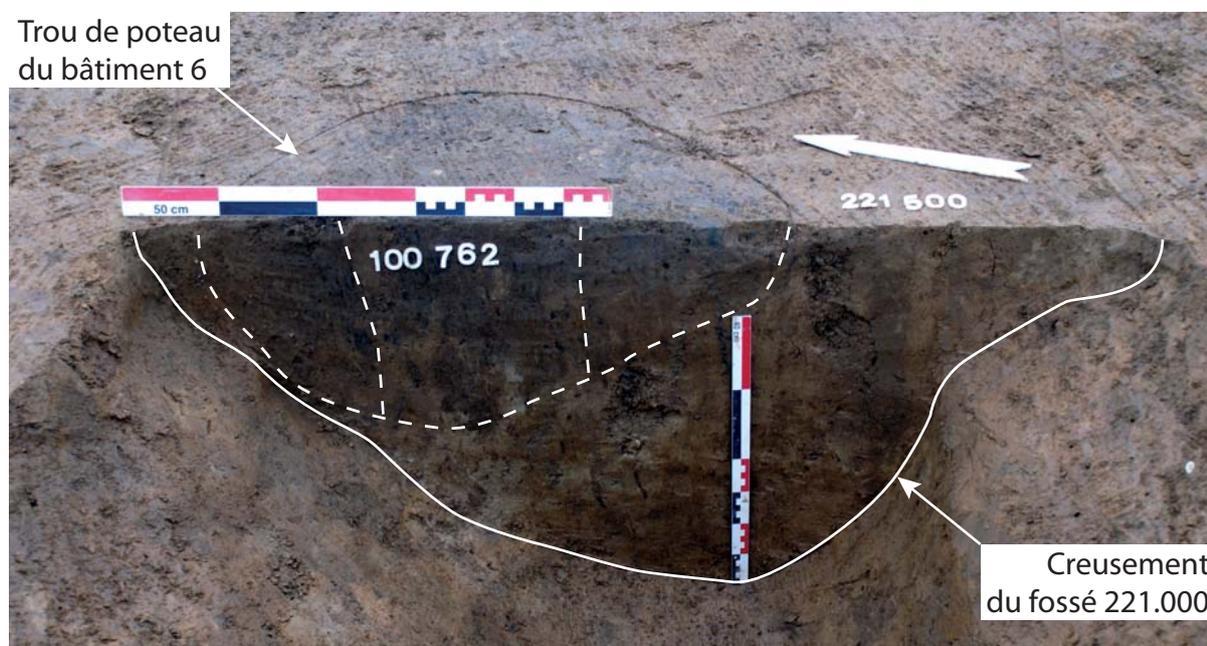


Figure 52 - Vue en coupe du trou de poteau 100.762 recoupant le comblement du fossé 221.000

#### 4.2.8. Bâtiment 7 (planche 120)

Dans le secteur 2, dans l'angle formé par les fossés 119.000 et 189.000, quatre trous de poteaux semblent dessiner le plan d'un bâtiment plus ou moins rectangulaire, d'orientation similaire à celle du bâtiment 5 situé à seulement 6 m au nord. Non reconnu lors de la phase de terrain, celui-ci n'a pas fait l'objet d'une documentation photographique spécifique.

Les trois poteaux 100.212, 100.213 et 100.214 constituent vraisemblablement l'un des petits côtés de la structure, qui mesurerait ainsi 2,5 m de large. A l'opposé, le poteau 100.203 constituerait l'angle nord-est de l'édifice qui serait donc long de 3,5 m. L'angle sud-est était quant à lui occupé par un chablis (100.204) dont la présence peut, potentiellement, avoir occulté celle d'un autre support du bâtiment.

Ainsi, l'édifice restitué ici, bien que correspondant à la concentration de matériaux de construction n° 7, reste cependant des plus hypothétiques. Aucune certitude n'est donc permise quant à son plan et à ses dimensions exacts.

Les quatre trous de poteaux identifiés ici présentaient un diamètre de 0,3 à 0,5 m, pour une profondeur conservée n'excédant nulle part 0,15 m. Aucun négatif de poteau ni élément de calage n'a été identifié. Le mobilier provenant des comblements ne comprend que deux fragments de terres cuites architecturales et trois tessons de céramique relevant vraisemblablement des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles, mais n'apportant pas d'information chronologique précise.

Dans l'environnement immédiat du bâtiment supposé, seuls quelques chablis ont été mis au jour lors de la fouille, mais sans qu'il soit possible de les rattacher à une quelconque phase de l'occupation du site. Rien ne peut donc être dit sur la fonction du probable bâtiment.

#### 4.2.9. Bâtiment 8 (planche 121)

Situé à l'ouest du bâtiment 6, et correspondant à une concentration secondaire de matériaux de construction (n°2), le bâtiment 8 reste lui aussi très hypothétique. Les structures mises au jour consistent en trois trous de poteaux (100.404, 100.442 et 100.443) entourés de nombreuses traces de chablis pouvant avoir occulté d'autres éléments.

Les trois supports présentaient un diamètre de l'ordre de 0,6 m pour une profondeur conservée n'excédant pas 0,1 m. Aucun mobilier ni aucun d'aménagement d'aucune sorte n'y a été découvert. L'interprétation de ces éléments comme les traces d'un bâtiment reste donc sujette à caution et aucune restitution ne peut bien entendu en être proposée.

#### 4.2.10. Synthèse sur les bâtiments et leur architecture

Dans l'emprise de la fouille, les traces de 8 bâtiments probables, plus ou moins bien identifiés et repérés, ont donc pu être mises en évidence (**fig. 38 ; planche 8**). La répartition de ces structures ne révèle pas de concentration particulière et ne permet en aucun cas de restituer l'organisation de l'occupation gallo-romaine correspondante.

##### - Plans

En ce qui concerne les plans et l'architecture de ces constructions, et pour autant qu'il ait été possible d'en reconnaître les caractéristiques précises, il semble qu'il s'agisse uniquement de bâtiments de plan rectangulaire dont les dimensions, bien que variables, correspondent à un rapport longueur / largeur compris entre 1,45 et 1,9 (**tableau 2**). Seul le bâtiment 5, dont le plan est, rappelons le, hypothétique, semble faire exception.

Bâtiment n°	Nb de poteaux / longs côtés	Nb de poteaux / petits côtés	Dimensions (mètres)	Rapport longueur / largeur	Surface estimée (m <sup>2</sup> )
1	4	5 et 3	6,5 x 4,5	1,44	30 m <sup>2</sup>
2					
3			5 x 3	1,67	15 m <sup>2</sup>
4	3	3	7 x 5,2	1,35	36 m <sup>2</sup>
5			10 x 3 ?	3,33 ?	30 m <sup>2</sup> ?
6	5	3	8,5 x 4,5	1,89	38 m <sup>2</sup>
7					
8					

Tableau 2 - Inventaire des bâtiments reconnus à la fouille

##### - Elévations et couvertures

Les élévations étaient en terre et bois et consistaient en un clayonnage établi entre les poteaux porteurs, et servant de support au torchis. Les très nombreux fragments de terre brûlée collectés aux alentours des bâtiments, dont beaucoup portaient encore l'empreinte de ces clayonnages, attestent clairement de ce mode de construction. Il est à signaler qu'aucun élément se rapportant à un éventuel décor ou revêtement de sol ou de paroi n'été mis au jour.

Ces élévations étaient ensuite surmontées d'une charpente supportant une couverture faite de tuiles en terre cuite répondant au modèle romain classique<sup>12</sup> : alternance de tuiles plates à rebords (*tegulae*) et de couvre-joints (*imbrices*), dont de nombreux fragments ont été retrouvés en position secondaire.

Un exemplaire complet de tegula a été mis au jour reposant sur le fond du fossé 108.400 (**fig. 53**). Ses dimensions (42 x 31 cm) sont plus importantes que celles d'autres exemples régionaux<sup>13</sup>. De part sa forme rectangulaire, il se rapproche sensiblement du type A identifié à Vieux<sup>14</sup>. Cette parenté s'établit également entre le poids (5,72 kg à Beuzeville contre 5 kg à Vieux) et le rapport longueur / largeur (1,35 contre 1,32 à 1,4).

Ces éléments se rapprochent en revanche davantage des mesures relevées sur plusieurs exemplaires archéologiquement complets mis au jour dans les thermes du Vieil-Evreux (rapport compris entre 1,25 et 1,45, et dimensions allant de 36 à 42 cm pour la longueur et de 26 à 33 cm pour la largeur). Les productions de Beuzeville semblent toutefois se distinguer par l'importante épaisseur de certains rebords (jusqu'à 4 cm).

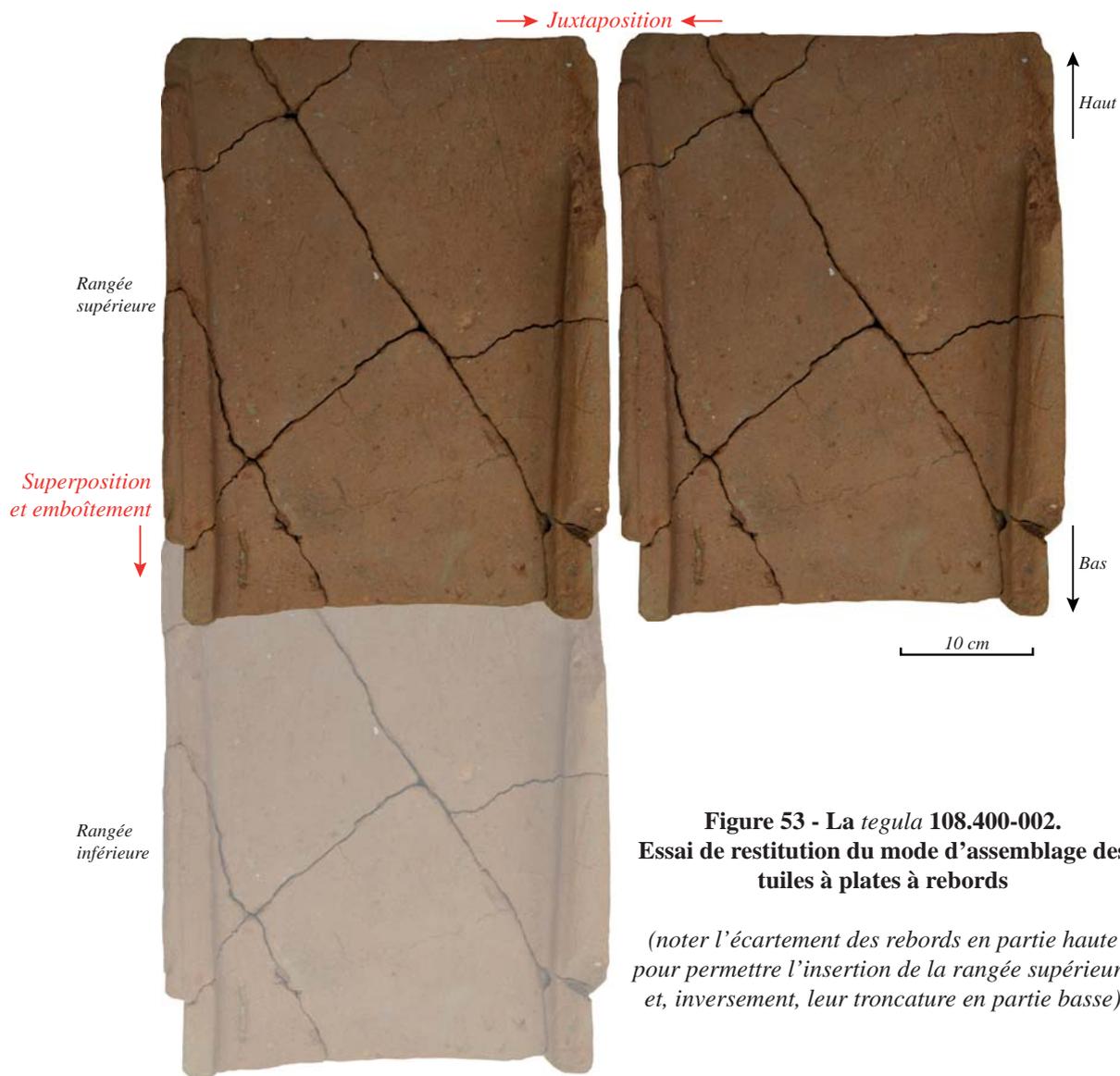
Deux exemplaires de *tegulae* découverts sur le site ont par ailleurs livré des empreintes, interprétables comme des marques de fabrique ou de comptage anépigraphes. Il s'agit uniquement d'éléments de forme rectangulaire, souvent fortement imprimés dans l'argile avant cuisson (profondeur 5 à 6 mm ; **fig. 54**). Aucune référence locale n'a pu être trouvée à ce sujet.

Il est enfin intéressant de remarquer la nature très sableuse du dégraissant utilisé pour la confection de ces terres cuites architecturales. Les pâtes de ces tuiles apparaissent systématiquement très proches, voire identiques à celles reconnues sur une part importante du mobilier céramique. Cette observation tendrait à montrer que, pour ces deux types de production, une même origine, sans doute locale, des matières premières et peut-être des ateliers de production est à rechercher.

12 Voir notamment Adam 2008, pp. 230-231 et Vipard 1999, fig. 1, p. 208.

13 Voir notamment le cas de Vieux / *Aregenua* dans Vipard 1999, pp. 210-215.

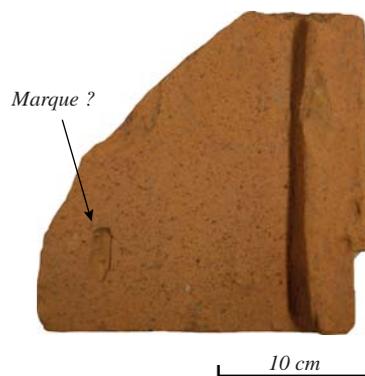
14 Vipard 1999, *op. cit.*, p. 211.



**Figure 53 - La tegula 108.400-002.**  
Essai de restitution du mode d'assemblage des  
tuiles à plates à rebords

(noter l'écartement des rebords en partie haute  
pour permettre l'insertion de la rangée supérieure  
et, inversement, leur troncature en partie basse)

**Figure 54 - Possible marque de tuilier  
sur une tegula (254.101-004)**





### **4.3. TRACES D'ACTIVITÉS ARTISANALES ET DOMESTIQUES**

#### 4.3.1. De rares déchets métallurgiques

Les éléments liés à une activité métallurgique sont pratiquement absents sur le site de la Pomme d'Or. Seules deux scories de fer y ont en effet été découvertes, l'une dans le comblement d'un trou de poteau (100.005) dans la zone du bâtiment 2, l'autre dans le comblement du fossé 114.200 constituant la probable limite orientale de l'enclos des phases 3 à 5.

Ces éléments n'apportent aucune preuve quant à la présence d'activités métallurgiques sur ce site. Au contraire, l'indigence de ces déchets et leur caractère isolé plaident en faveur de l'absence de tout artisanat de ce genre, dans l'emprise fouillée tout au moins.

#### 4.3.2. Soles et parois de fours ?

Avant toute chose, il nous faut indiquer ici qu'aucune structure de combustion n'a été mise au jour dans l'emprise de la fouille. En revanche, de nombreux nodules de terre brûlée, collectés dans le comblement de diverses structures, se sont révélés être des fragments de sole ou de parois de four.

Quatre structures distantes les unes des autres d'au moins 20 m sont concernées et constituent autant de zones de concentration pertinentes pour l'étude (**fig. 55**).

- *La grande structure 214.000*, interprétée comme une fosse d'extraction de limon, et sur laquelle nous reviendrons bientôt, a livré 4 probables fragments de sole et 35 fragments de parois de four. Tous ont été collectés dans le comblement final de la fosse, constitué d'un limon noirâtre fortement carbonneux et riche en nodules de terre brûlée et en blocs de silex.

Ces éléments suggèrent clairement qu'il s'agit là d'un remblai constitué, entre autres choses, d'éléments provenant de la démolition de bâtiments et aussi sans doute de structures de combustion. Il est donc probable qu'un four, de nature toutefois indéterminée, ait existé dans l'environnement proche de la fosse 214.000. Peut-être faudrait-il le rechercher hors de l'emprise fouillée, au sud-est, sous l'actuelle route départementale 22 ?

- *La fosse 122.000*, interprétée comme une structure de stockage, a quant à elle livré une vingtaine de fragments de sole provenant de niveaux profonds identifiés comme les témoins d'une première phase de remblayage actif. Là encore, ces éléments permettent de supposer la présence d'un four aux alentours de la structure, peut-être au nord, hors de l'emprise fouillée. Une partie des restes de ce four aurait donc, après démantèlement, été jetée dans la fosse en cours de comblement.

- *L'extrémité nord du fossé 108.000*, correspondant à la zone de comblement noirâtre et très carbonneux déjà évoqué précédemment (cf. *supra*, § 4.1.6.1, p. 76), a également livré des éléments provenant de la démolition probable de structures de combustion. On dénombre parmi ceux-ci 7 fragments de parois de four et 11 fragments de sole. Le constat est ainsi le même que précédemment et permet de restituer un autre four ou foyer dans cette zone, peut-être dans la partie nord-est non fouillée.

- *La fosse 128.000*, déjà évoquée, se distingue enfin par l'importance quantitative de ces éléments (48 fragments de sole), proportionnellement au volume de son comblement. La densité des nodules de terre brûlée paraît ainsi très importante et nous amène à reconsidérer la nature de la structure (**fig. 43**, p. 89). Son plan bilobé n'est en effet pas sans évoquer celui de fours et de foyers domestiques dont la typologie ne semble guère évoluer entre la période de La Tène et l'époque mérovingienne<sup>15</sup>.

Il semble donc possible de reconnaître dans cette fosse un foyer domestique, déstructuré pour des raisons et selon des modalités inconnues, caractérisé par deux espaces contigus, l'un sans doute utilisé comme aire de travail, et l'autre comme zone de combustion. L'état de la structure ne permet malheureusement pas d'observation complémentaire.

15 On trouve des installations morphologiquement très proches de la fosse 128.000 de Beuzeville notamment sur le site de Guichainville / Saint-Laurent où certaines ont pu être datées de La Tène, d'autres de l'époque mérovingienne (Roudié 2005, vol. 1, pp. 20 et 55-56). Certaines de ces structures correspondent à des bas-fourneaux, d'autres à des foyers domestiques. L'absence, à Beuzeville, de résidus métallurgiques incite à y reconnaître plutôt un foyer domestique.

### 4.3.3. *Extraction de limon*

De nombreuses fosses ont été fouillées ou sondées sur le site et la plupart n'a pas livré d'élément significatif permettant leur interprétation ou l'identification de leur fonction. Il est possible, voire probable, que nombre d'entre elles aient été initialement des creusements destinés à extraire du limon utilisé comme matériau de construction. Nous ne décrivons pas ici chacune de ces structures, dont le détail se trouve sur les planches présentées dans le volume 3 du présent rapport.

#### - Fosse 214.000

Deux structures, ou ensembles de structures méritent cependant quelques commentaires. La première est la fosse 214.000 (**planches 34 et 35**). Celle-ci se situe dans le secteur 2, le long de la berme sud-est de la fouille, dans l'angle formé par les fossés 108.000 et 221.000. La fouille a montré que le creusement de la 214.000 avait partiellement recoupé le comblement de 221.000. Cette observation permet donc de lier avec quelque assurance, cette fosse à l'enclos des phases 3 à 5.



Figure 56 - Vues en plan de la fosse 214.000 en cours de fouille

La structure se présentait, en plan, sous la forme d'une large anomalie elliptique de 4,6 x 3 m, comblée de limon brun foncé (fig. 56). Les sondages réalisés dans son comblement ont révélé des parois tantôt verticales, tantôt fortement inclinées, présentant par endroit quelques sapes d'ampleur réduite. Son profil, relativement irrégulier, l'apparente davantage à une fosse polylobée et nous permet d'y reconnaître une probable fosse d'extraction de limon, dont la profondeur maximale conservée était de 1,6 m (fig. 56 et 57).



Figure 57 - Vues de la fosse 214.000 après fouille des deux quarts nord-est (en bas) et sud-ouest (en haut)

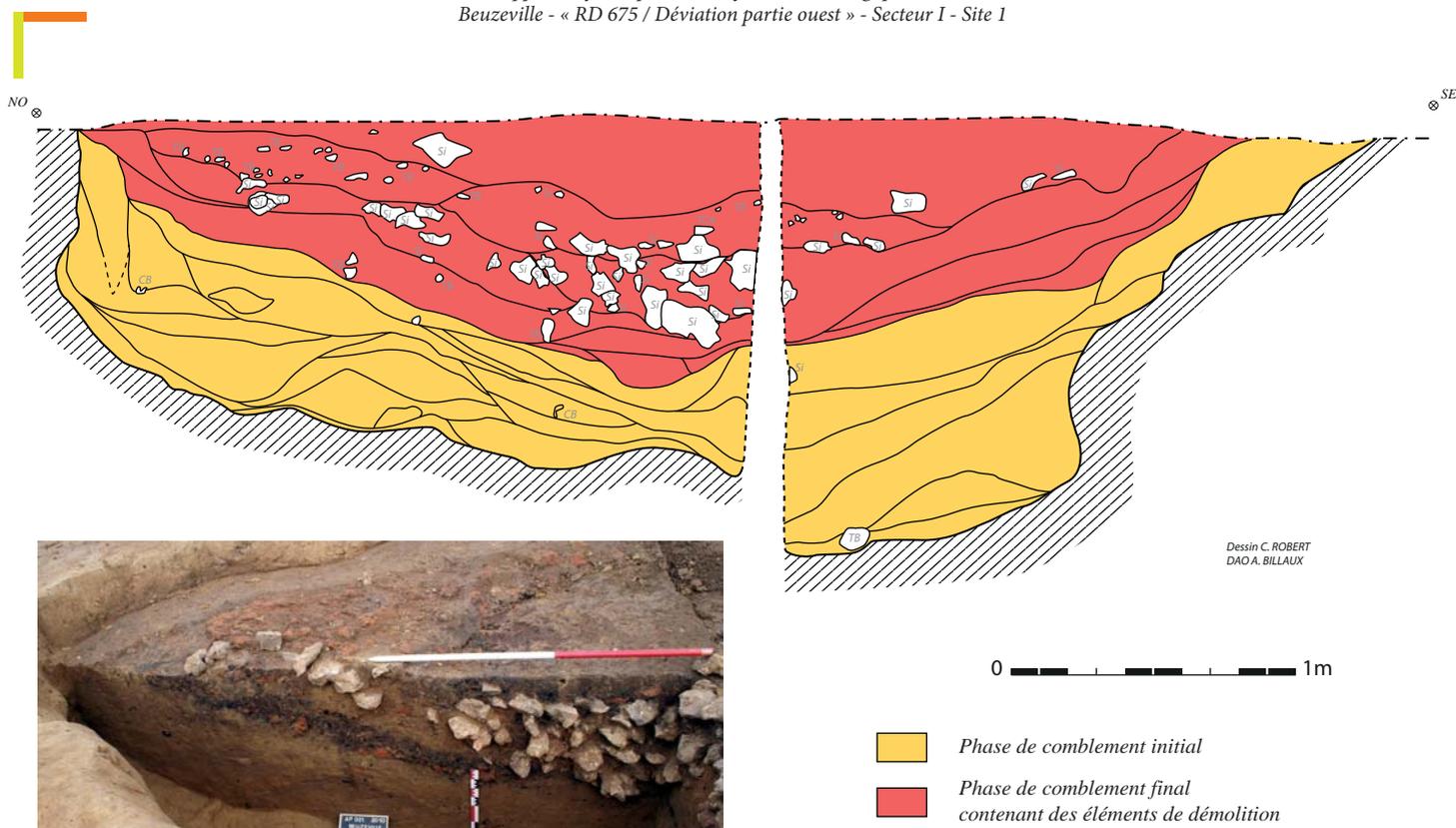


Figure 58 - Vues en coupe longitudinale des deux comblements successifs de la fosse 214.000

L'étude détaillée du comblement révèle deux phases distinctes (fig. 58). La première se caractérise par une accumulation de couches de limon brun clair à jaune, faiblement anthropisées et ne renfermant que peu de mobilier, correspondant sans doute à de l'horizon C de la pédogénèse holocène remanié. Il s'agit donc vraisemblablement des stigmates d'une érosion des parois (présence d'affaissements multiples), couplés à un remblaiement avec les matériaux initialement extraits du creusement. Leur présence et leur rejet s'expliquent par la profondeur atteinte, recoupant très largement l'horizon C (plus d'un mètre) dont la nature limoneuse pure ne convient guère à la construction. Ces niveaux contenaient en outre des éléments en bois carbonisé (branches et racines), mais aucune pièce travaillée (fig. 59).

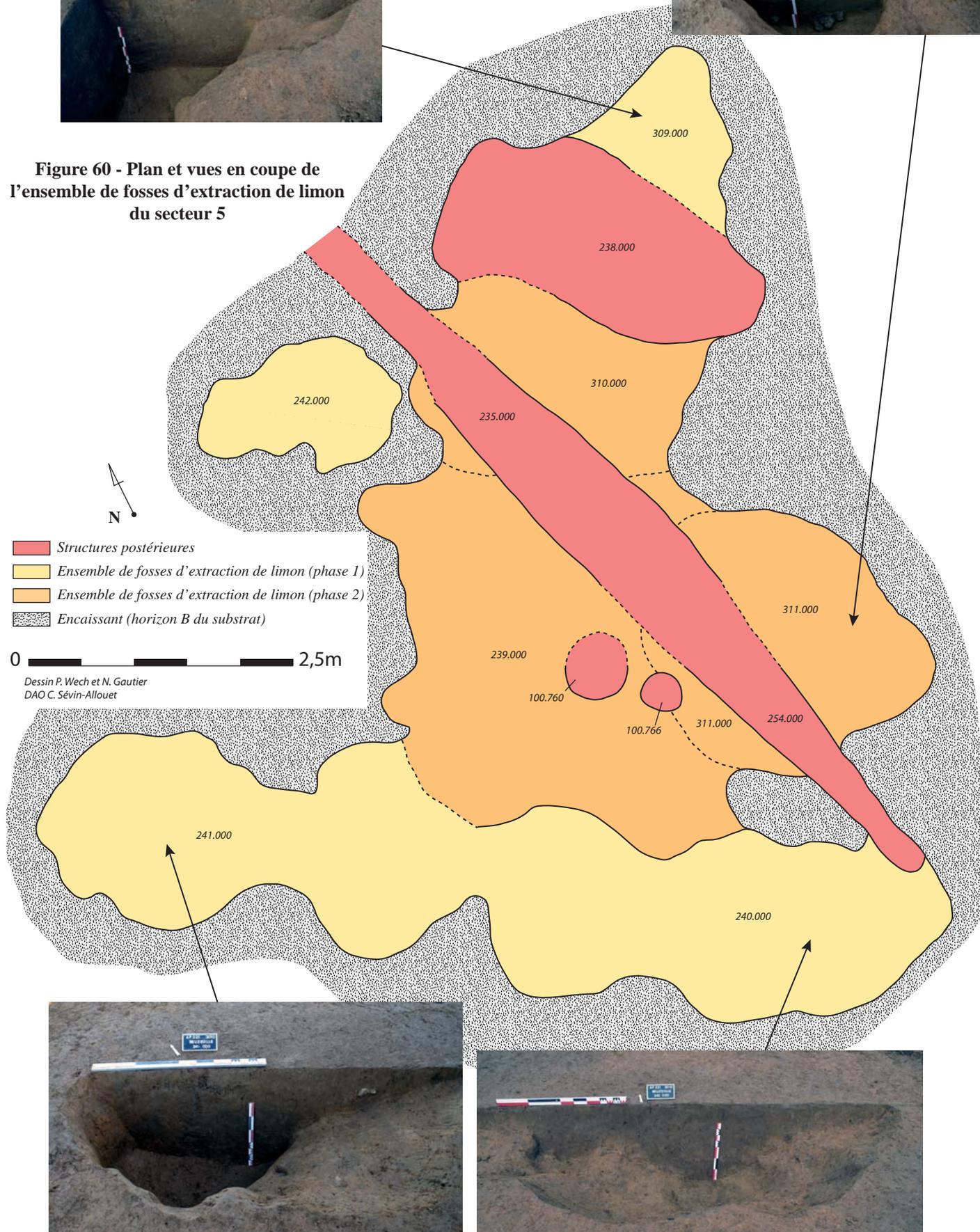


Figure 59 - Éléments en bois dans le comblement initial de la fosse 214.000

Surmontant ces niveaux, la fouille a révélé une seconde phase de remblais, cette fois-ci fortement anthropisés. Ils contenaient, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment (cf. *supra*, § 4.3.2), de très nombreux éléments provenant pour certains de la démolition de bâtiments mitoyens (torchis, silex, clous, terres cuites architecturales) et pour d'autres du démantèlement de fours ou foyers domestiques (soles et parois de four). Ces éléments proviennent de couches de limon noirâtre très charbonneux (fig. 56 à 58) qui ont en outre livré un lot céramique homogène, composé de plus d'une centaine de tessons, et relevant d'une période comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du II<sup>e</sup>. Rien ne permet d'estimer le délai séparant ces deux phases de rebouchage.



Figure 60 - Plan et vues en coupe de l'ensemble de fosses d'extraction de limon du secteur 5



- *Un ensemble plus complexe*

Le second élément est constitué par un ensemble de fosses (239.000 / 240.000 / 241.000 / 242.000 / 309.000 / 310.000 / 311.000 ; **planches 69 à 73**), dont certaines présentaient des liens de chronologie relative. Toutes étaient connectées et concentrées en un même emplacement au plan irrégulier, long de 9 m et large d'autant. Ces structures se présentaient, en plan comme en coupe, comme autant de lobes d'une vaste fosse polylobée (**fig. 60**) dont la constitution semble avoir été progressive, la même zone d'extraction ayant sans doute été utilisée à plusieurs reprises.

Les comblements identifiés varient d'une zone à l'autre. Au sud, dans l'ensemble paraissant le plus ancien (240.000 / 241.000), il s'agit de limon gris à brun-gris faiblement anthropisé et présentant de rares traces de lessivage. Le mobilier qui en est issu se compose d'un clou en fer, de rares nodules de terres brûlées et d'un tesson gallo-romain, sans plus de précision. La datation de ces premières extractions, dont le plan ovale irrégulier mesure environ 8,6 x 2 m et comporte au moins quatre lobes, ne peut donc être déterminée avec précision. La profondeur maximale conservée était de 0,75 m.

La fosse 242.000, située plus au nord, a livré un comblement similaire et un mobilier sensiblement identique : elle relève peut-être également d'une première phase de travaux d'extraction. Son plan était grossièrement ovale (2 x 1,25 m) et sa profondeur conservée de seulement 0,2 m.

A l'extrémité nord de l'ensemble, recoupée par la fosse 238.000 postérieure, la structure 309.000 a livré quant à elle un comblement plus complexe, présentant une alternance de fins niveaux de limon argileux orangé et de limon brun. Cette disposition apparaît caractéristique d'un remblaiement volontaire, constitué à la fois de terrain naturel (provenant de l'extraction ?) et d'apports plus anthropisés. Le mobilier qui en a été extrait se rapproche très sensiblement des éléments précédents. Les observations de terrain n'ont pas permis de reconnaître les dimensions de ce creusement initial, dont la profondeur conservée était de 1 m et dont le fond est apparu plat.

Ces divers éléments, observés aux extrémités nord et sud de l'ensemble, sont ensuite simultanément recoupés par une même fosse polylobée caractérisant sans doute une seconde d'extraction (les numéros 239.000, 310.000 et 311.000, bien que relevant d'une même structure, correspondent aux différents lobes). Le plan de ce nouveau creusement est très irrégulier, de même que son profil. Sa profondeur conservée va de moins de 0,3 m (lobe 239.000) à plus de 1,2 m (lobe 311.000).

Le comblement de cette vaste fosse est apparu très hétérogène et plus fortement anthropisé que les précédents. Le mobilier qui en a été extrait se compose principalement de nodules de terre brûlée, de quelques fragments de terres cuites architecturales, d'os brûlés, de clous en fer et de près d'une centaine de tessons relevant globalement d'une période comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles. Il s'agit une nouvelle fois d'un comblement manifestement volontaire et sans doute unique.

Ce large ensemble de fosses d'extraction, dont la constitution semble ainsi progressive, est finalement recoupé, après comblement, par plusieurs structures dont un fossé (235.000 / 254.000), une fosse (238.000) et deux trous de poteaux (100.760 et 100.766).

Le fossé, comme nous l'avons vu, relève vraisemblablement d'un aménagement interne à l'enclos des phases 3 à 5, sans doute postérieur à la plupart des bâtiments puisqu'il recoupe le comblement des fosses d'extraction les plus récentes.

La fosse 238.000, très proche du bâtiment 6, pourrait lui être liée. Elle se présentait comme un creusement de plan ovale (3 x 1,5 m), au fond plat, comblé d'un limon brun foncé, relativement charbonneux, ayant livré, outre de la terre brûlée, un clou en fer, des fragments de terres cuites architecturales, dont certains présentaient des traces de combustion, et une vingtaine de tessons relevant toujours de la même période 50 - 150. Sa fonction reste toutefois incertaine.

Les deux trous de poteaux n'ont quant à eux pas pu être reliés à un ensemble bâti et paraissent relativement isolés. Le premier présentait un négatif de poteau d'un diamètre supérieur de 0,3 m, pour une profondeur conservée de 0,6 m. Le second, observé de manière fugitive lors de la purge mécanique finale de la structure, n'a pas pu être décrit précisément (diamètre approximatif de 0,4 m). Aucun n'a livré d'élément de calage.

#### 4.3.4. *Pratiques domestiques et agricoles*

##### - *Meunerie et préparation culinaire*

Certaines activités domestiques, telles que la préparation culinaire, transparaissent de la présence probable sur le site de fours et de foyers, même si peu de choses peuvent en être dites comme nous l'avons vu précédemment.

En ce qui concerne l'identification d'autres pratiques, le mobilier comme les structures mis au jour lors des fouilles ne permettent malheureusement pas de percevoir avec précision la nature des activités qui pouvaient avoir cours en ces lieux durant l'Antiquité.

Les quelques fragments de meules découverts laissent toutefois supposer des pratiques de meunerie et de panification (**planche 122**). La position secondaire de ces fragments, réutilisés comme calages de poteaux (100.005 et 100.026 ; **fig. 40**) ou inclus dans le remblai du fossé 222.000 ne permet malheureusement aucun commentaire ni sur la situation de ces activités et leur association éventuelle avec un bâtiment et / ou un secteur spécifique, ni sur leur attribution chronologique. Leur faible nombre n'est pas non plus révélateur d'une activité soutenue. Notons néanmoins que deux des individus mis au jour proviennent du bâtiment 1 et de son pourtour.

Les meules mises au jour sont au nombre minimum de deux et sont identifiables comme des meules rotatives manuelles. La première (100.026), dont seule une moitié subsistait, était en poudingue. Il s'agit d'un *catillus* (partie tournante de la meule), d'un diamètre de 38 cm et d'une épaisseur de 13 cm au centre. La partie active inférieure était plane et présentait une usure caractéristique. La partie supérieure était quant à elle bombée.

Au centre se trouvait une perforation traversante permettant l'insertion de l'axe autour duquel se faisait la rotation. Cette ouverture présentait un diamètre supérieur de 6 cm, se réduisant progressivement, au centre de la pièce, à seulement 3 cm, puis augmentant à nouveau pour atteindre, à la base, la mesure de 4,5 cm. Ces éléments répondent au type du *catillus* « bas » tel que mis en évidence sur l'atelier de production eurois d'Avrilly<sup>16</sup>. En ce qui concerne les modules, ils trouvent de nombreuses comparaisons locales, comme à Honguemare (27) où des diamètres de 32, 41 et 43 cm sont signalés pour des épaisseurs de 12 à 18 cm.

La seconde (100.005) était en grès et fragmentaire (**fig. 61**). Seuls trois éléments faisant partie d'une *meta* (partie dormante de la meule) en ont été retrouvés. Ceux-ci permettent d'estimer le diamètre minimal aux environs de 40 cm, tandis que l'épaisseur était de 11 à 12 cm. La partie supérieure, active, était légèrement bombée et présentait une surface usée témoignant de son utilisation. La partie inférieure était quant à elle plane.

Une perforation traversante destinée à l'insertion de l'axe est également visible au centre de la pièce : son diamètre, plus important aux extrémités, est compris entre 6,5 et 4 cm. Notons enfin que le fragment découvert dans le comblement du fossé 222.000 était constitué d'un matériau identique, mais n'a pu être associé avec certitude à cette pièce.

**Figure 61 - Les fragments de meule réutilisés comme calage dans le trou de poteau 100.005**



16 Guiller et alii 2005, p. 212.

### - Stockage de denrées

Même si aucune certitude n'est permise quant à leur nature réelle, plusieurs fosses peuvent être interprétées comme d'éventuelles structures de stockage, silos ou celliers. Nous avons déjà évoqué le cas des deux fosses 201.000 et 202.000 encadrant le bâtiment 4 et paraissant lui être liées (§ 4.2.5), mais aussi celui de la fosse 219.000 située dans l'espace circonscrit par le bâtiment 6 (§ 4.2.7). Dans ce dernier cas, deux prélèvements, réalisés à des profondeurs différentes, n'ont cependant pas livré de matériel carpologique en quantité significative<sup>17</sup>.

Une autre structure doit être ici évoquée (122.000 ; **planche 33**). Il s'agit d'une fosse de plan rectangulaire assez régulier, aux angles arrondis, dont les dimensions au niveau du décapage sont d'environ 1,8 x 1,5 m. La profondeur maximale conservée était de 1,2 m. Cette structure avait déjà été observée lors du diagnostic et avait alors été partiellement fouillée (**fig. 62**)



**Figure 62 - La fosse 122.000 lors du diagnostic  
A gauche au moment de sa découverte et à droite après fouille partielle**

Le profil de cette fosse est relativement complexe : les parois étaient dans un premier temps verticales et droites, puis présentaient un évasement en sape. Le fond était irrégulier, la moitié nord étant, pour des raisons qui nous échappent (recreusement, aménagement spécifique, ...?), nettement plus profonde que la moitié sud (1,2 m contre 0,8 m). Alors que cette dernière présentait un fond relativement plan, la moitié nord se présentait quant à elle comme une cuvette au fond arrondi (**fig. 63**).



**Figure 63 - Vue de la fosse 122.000 après fouille manuelle complète**

17

Voir étude présentée en annexe (partie 10) et réalisée par Amélie, Etudes environnementales et archéologiques.

Le caractère relativement régulier des parois (**fig. 64**) laissait supposer l'existence d'un aménagement de type coffrage dont rien n'a cependant subsisté. Il faut noter à ce sujet la présence, sur l'ensemble du pourtour de la structure, d'un liseré d'oxydes de manganèse, profondément incrusté dans l'horizon C constituant l'encaissant de la fosse. Ces oxydes se trouvaient à une profondeur correspondant au fond plan de la partie sud de la fosse, et pourraient indiquer, s'ils ne relevaient pas d'un phénomène naturel, la présence initiale d'un plancher lié au coffrage supposé.



**Figure 64 - Régularité des parois de la fosse 122.000 observée lors du diagnostic (traces de coffrage ?)**

Ces différents éléments nous permettent donc de supposer qu'il ait pu s'agir là d'une structure de stockage de denrées alimentaires. L'étude d'un prélèvement sédimentaire réalisé dans le fond de la fosse n'a cependant mis en évidence aucun reste carpologique et n'a donc pas permis de confirmer cette hypothèse<sup>18</sup>.

L'étude détaillée du comblement a permis de mettre en évidence au moins trois voire quatre phases de comblement distinctes (**fig. 65**). La première correspond à l'abandon de la structure et consiste en une couche peu épaisse de limon argileux grisâtre (122.113), contenant quelques fragments de charbon et des nodules de terre brûlée. Ce comblement initial, outre de la terre brûlée, n'a livré qu'un racloir en silex et une dizaine de tessons dont la datation se situe entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles.

Ce niveau d'abandon était scellé par un ensemble de remblais, intrinsèquement hétérogènes, mais globalement caractérisés par leur nature fortement charbonneuse et la présence de nombreux nodules de terre brûlée (122.106 à 122.112). L'absence de trace de rubéfaction sur les parois de la fosse indique que ni celle-ci, ni ses éventuelles structures internes n'ont été incendiées. Ces remblais doivent donc correspondre à la destruction par le feu de quelque construction ou structure proche. Le mobilier collecté dans ces niveaux se composaient de fragments d'os brûlés, de terres cuites architecturales, de clous en fer (dont un clou de chaussure), d'outils en silex et d'éléments céramiques en nombre important. Ce sont en tout plus de 160 tessons qui ont été mis au jour dans ces niveaux : ils relèvent tous de la même période comprise entre 50 et 150 de notre ère et fournissent un *terminus post quem* pour l'abandon et la phase initiale de comblement de la structure.

Après un laps de temps que rien ne permet d'estimer précisément, une seconde phase de remblaiement a pu être mise en évidence. Elle se caractérisait cette fois-ci par des sédiments plus clairs et renfermant nettement moins d'éléments rubéfiés ou carbonisés (122.103 à 122.105). La présence de traces de lessivage laisse à penser qu'il s'agit là, au moins en partie, d'un comblement naturel lié à une exposition plus ou moins prolongée de la structure aux éléments, et ayant entraîné une érosion des parois et sans doute également des aménagements environnants. Le mobilier collecté, quoi que moins riche que précédemment, comportait tout de même quelques ossements brûlés, des clous en fer, un perceur en silex et près de 80 tessons de céramique dont la chronologie ne diffère pas des précédents. Notons cependant la présence de plusieurs fragments d'une cruche engobée blanche de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle.

18 Cf. étude en annexe.

Enfin, on observe un dernier comblement caractérisé par des sédiments à nouveau plus sombres et riches en charbons et en éléments rubéfiés (122.101 et 122.102). La présence de gros blocs de silex constitue un autre élément distinctif. Le mobilier, particulièrement riche, se composait une nouvelle fois de clous en fer, d'ossements brûlés et de plus de 320 tessons relevant eux aussi de la période comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles. Toutefois, la présence d'éléments relevant clairement du courant du II<sup>e</sup> siècle (mobilier récolté au diagnostic) suggère un comblement final pouvant relever de la 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle.

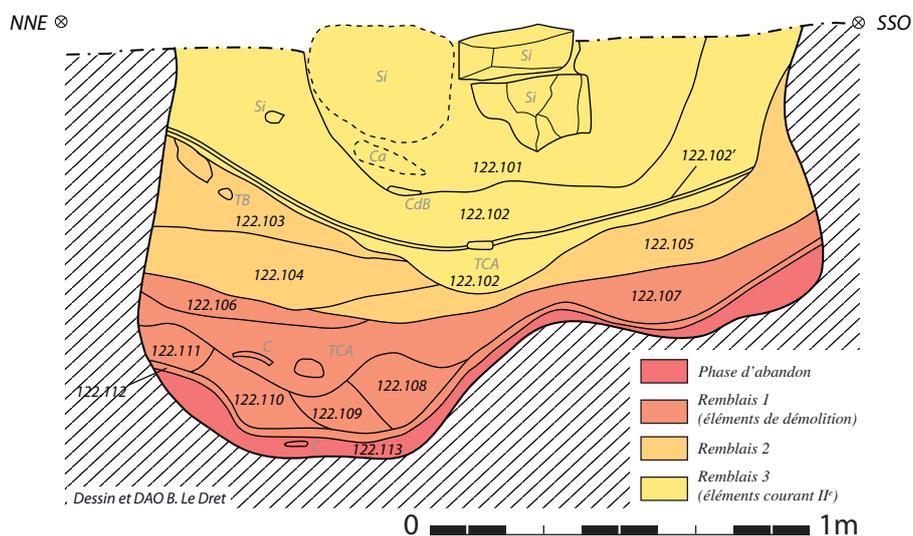
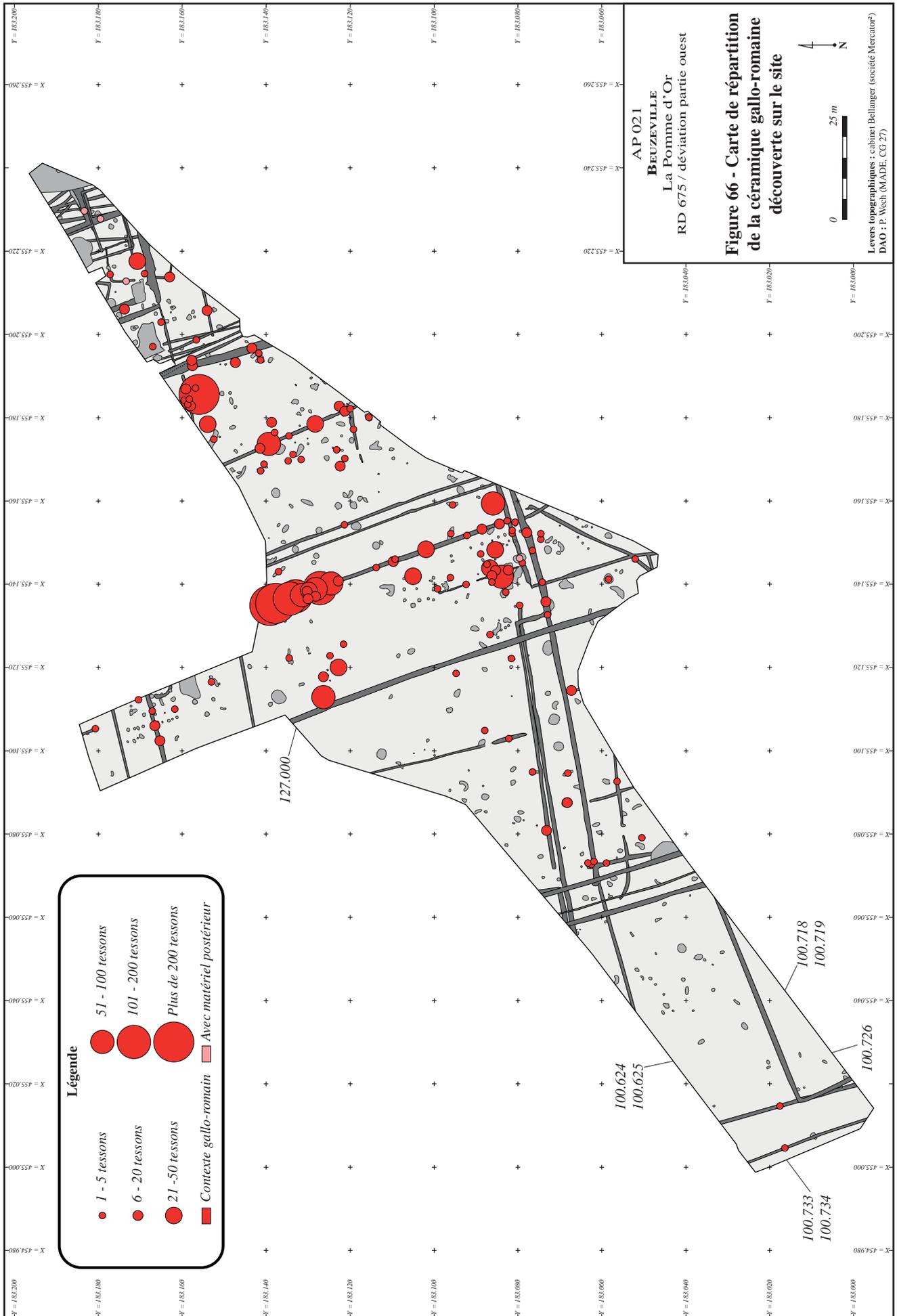
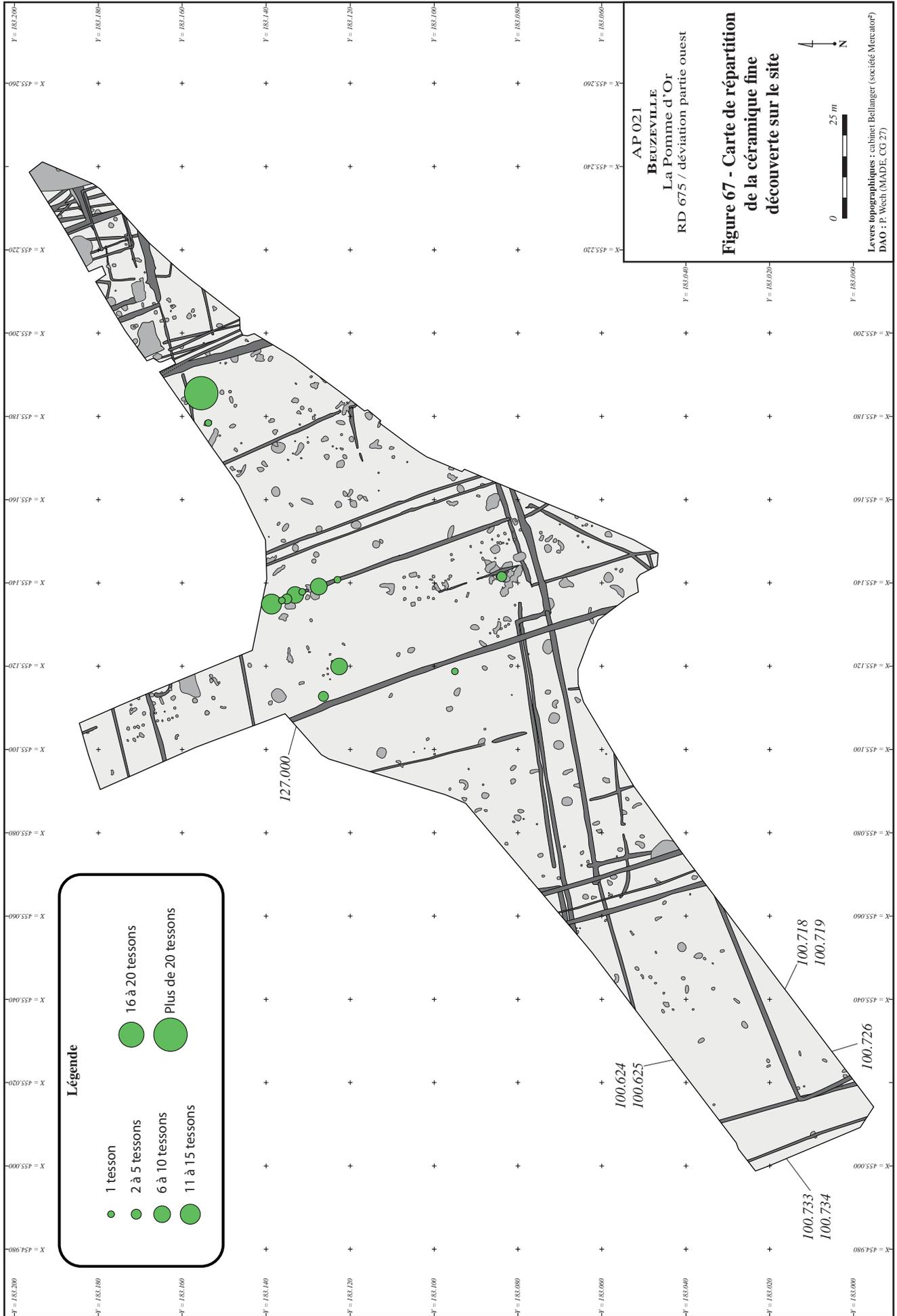


Figure 65 - Vue en coupe des différents comblements de la fosse 122.000

Il paraît ainsi évident que la fosse 122.000 fut comblée par des apports successifs de remblais s'étalant sur une période pouvant couvrir plusieurs décennies et s'achevant sans doute peu après le milieu du II<sup>e</sup> siècle. La fragmentation des éléments céramiques, et l'absence de formes complètes, montrent bien qu'il s'agit là de remblais en position secondaire et exclut que cette fosse, sans doute béante après son abandon, ait servi de dépotoir. La nature des remblais et du mobilier qui en est issu suggère, comme nous l'avons déjà évoqué, l'existence probable, à proximité, de bâtiments et de foyers ou fours dont les éléments de démolition ont été en partie jetés dans la fosse.





#### **4.4. ORGANISATION DE L'OCCUPATION : TENTATIVE D'ÉBAUCHE (PLANCHE 8)**

Il est bien difficile, à l'issue de cette présentation, de restituer l'organisation de l'occupation à l'intérieur de ce site gallo-romain et ce pour plusieurs raisons. La première réside dans le caractère nécessairement très partiel de nos observations, en raison principalement de l'emprise de la fouille qui n'autorisait qu'une vision tronquée du site. La seconde réside dans le manque d'éléments matériels relatifs à d'éventuelles activités artisanales et / ou domestiques.

En ce qui concerne le bâti, aucune organisation n'a pu être décelée. L'étude des bâtiments mis en évidence est encore complexifiée par la possibilité que certains d'entre eux ne soient pas contemporains les uns des autres. Ainsi, les constructions n<sup>os</sup> 3, 5 et 8, de par leur orientation et de par la présence dans leurs alentours et dans le comblement de certaines de leurs structures d'éléments relativement « précoces », pourraient appartenir à l'une des premières phases d'aménagement du site gallo-romain, dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. A l'exception des bâtiments 1 et 2, tous s'intègrent dans l'espace défini par les fossés de l'enclos supposé des phases 3 à 5.

Quelques éléments permettent toutefois de proposer des pistes de recherche. La présence, dans l'angle constitué par les fossés 222.000 et 249.000 (enclos de la phase 3) de deux importants ensembles de fosses d'extraction de limon indique soit l'existence d'un secteur préférentiel pour cette activité, soit la proximité de bâtiments dont la construction nécessitait d'importantes quantités de matériaux limono-argileux. Nous avons vu que ces extractions, pour une partie d'entre elles, interviennent avec certitude après l'abandon de l'enclos de la phase 2 et relèvent vraisemblablement des phases d'aménagement 3 à 5.

La découverte, certes en position secondaire, de plusieurs éléments de meules, presque exclusivement dans le secteur des bâtiments 1 et 2, pourrait également suggérer la présence, dans cette zone, d'une activité tournée vers le traitement des céréales et la préparation culinaire, correspondant davantage à des travaux domestiques.

Quelle occupation peut-on restituer à la Pomme d'Or ? La nature des vestiges mis au jour suggère clairement que nous sommes en présence d'une occupation de type rural, comportant vraisemblablement un habitat et des structures annexes destinées à accueillir des pratiques agricoles.

Où se situait l'habitat ? L'indigence des vestiges reconnus, la relativement faible quantité de mobilier (si l'on excepte le fossé 108.000 qui représente à lui seul près de la moitié du mobilier gallo-romain) et sa nature intrinsèque laissent ouverte la question de la localisation de l'habitat sur le site de Beuzeville, dans la mesure où aucune structure ne s'y rattache avec certitude. L'absence notable de tout mobilier domestique ou d'objets liés à la vie quotidienne constitue à ce sujet une autre source d'interrogation.

La carte de répartition du mobilier céramique (**fig. 66**) indique des concentrations correspondant la plupart du temps avec l'emplacement des bâtiments reconnus. Deux exceptions notables : le fossé 108.000 et la fosse 122.000 qui, à eux seuls, ont livré près des trois quarts de la céramique du site. Ce mobilier, pouvant tout aussi bien relever de la consommation d'aliments que de leur préparation, n'est donc pas directement révélateur de la présence d'un habitat.

En revanche, la carte de répartition des éléments de céramique fine mis au jour (**fig. 67**) montre une localisation plus dense le long de la berme nord-nord-est et permettrait ainsi, peut-être, de situer l'essentiel des structures d'habitat hors de l'emprise fouillée, dans l'angle de l'enclos supposé des phases 3 à 5. Le fait que la quasi totalité du mobilier céramique se trouve en position secondaire, dans des remblais, n'autorise malheureusement pas de conclusion définitive à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, la nature de ce mobilier, principalement constitué de céramiques communes, associé à l'absence significative de petit mobilier, semble révélateur de la modestie de l'occupation révélée à la Pomme d'Or. Que l'on ait ou pas mis au jour le cœur de l'habitat, il est très probable que cette occupation, dont le caractère rural semble évident, n'était pas des plus aisées.

#### 4.5. LE SITE DE BEUZEVILLE DANS LE CONTEXTE ANTIQUE RÉGIONAL

Comme évoqué en introduction, le site de Beuzeville se situe dans la partie orientale du Pays d'Auge, probablement sur le territoire de la cité des Lexoviens (chef-lieu Lisieux / *Nouiomagus* situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la fouille).

L'occupation antique de cette partie de la Normandie, aujourd'hui caractérisée par son paysage bocager, reste très largement méconnue en raison, notamment, de la rareté des interventions d'archéologie préventive et de l'absence de labours qui permettent, ailleurs, prospections pédestres et aériennes. La principale source d'informations dans ce secteur résulte de l'aménagement de l'autoroute A29 en 1996.

La cartographie des sites et indices de sites autour de Beuzeville (**fig. 68**) permet ainsi de reconnaître ce que l'on nomme généralement un « désert archéologique »<sup>19</sup>. Bien que de nombreux indices aient en effet été signalés, rares sont les sites véritablement identifiés et caractérisés, ce qui explique l'intérêt suscité par l'occupation reconnue à la Pomme d'Or.

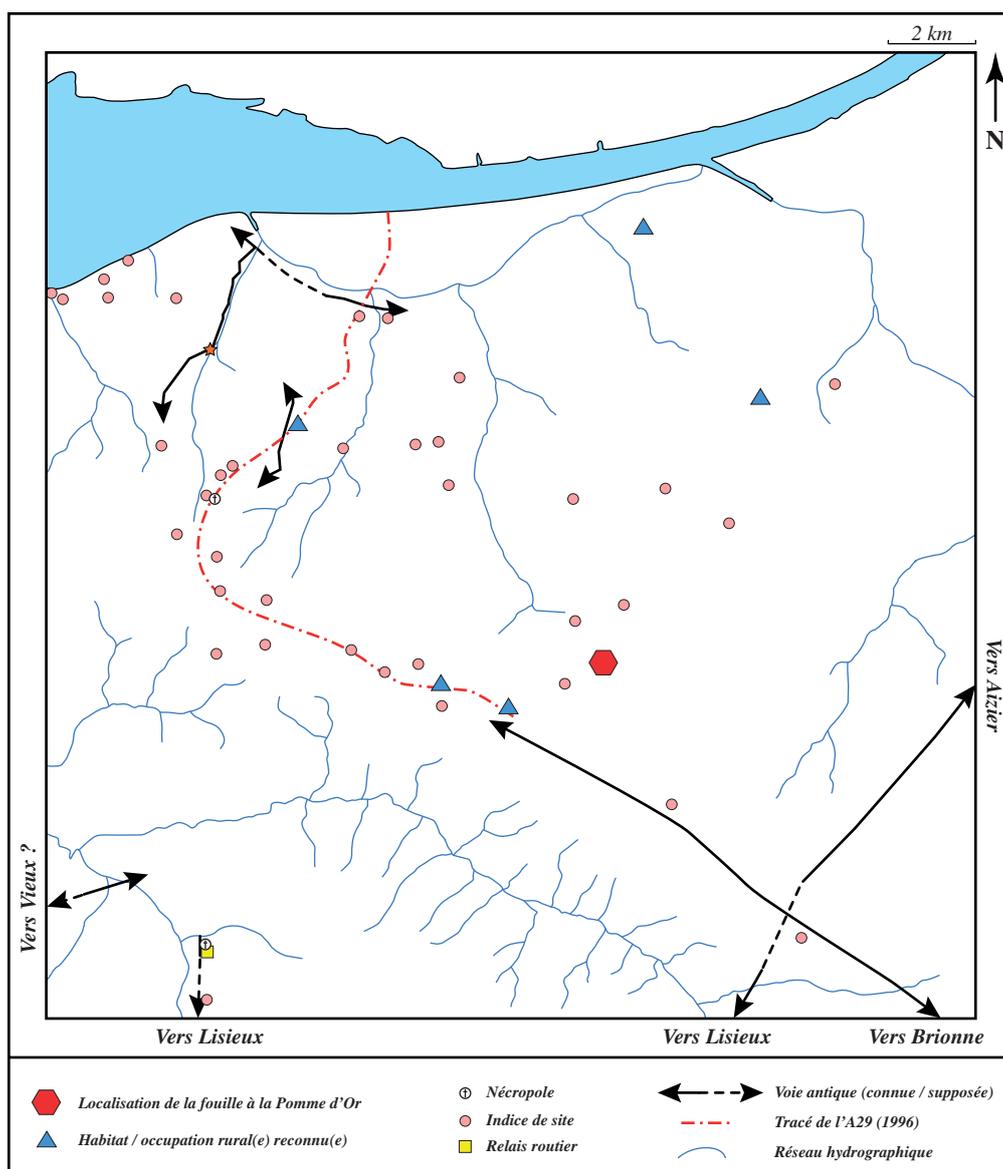


Figure 68 - Vestiges et traces d'occupation antique dans l'est du Pays d'Auge (carte P. Wech)

19 Pour la constitution de cette carte, n'ont pas été retenues les mentions anciennes et non localisées dont la fiabilité paraît souvent douteuse. Nous remercions grandement le personnel de la cellule « carte archéologique » du Service régional d'archéologie de Basse-Normandie, et plus particulièrement Sophie Quevillon, pour leur aide précieuse. D'autres informations nous ont également été communiquées par les membres du Service départemental d'archéologie du Calvados que nous souhaitons également remercier ici.

Aucune agglomération, de quelque statut ou importance que ce soit, n'est connue à moins de 20 km. Ce territoire apparaît donc, durant l'Antiquité comme aujourd'hui, à composante principalement, voire uniquement rurale.

En ce qui concerne les voies de circulation, le canton actuel de Beuzeville ne semble pas rattaché directement aux grandes voies de communication connues localement. Le sud de la commune est toutefois traversé, à plus de 2 km de la fouille, par une voie reliant Brionne, au sud-est, à un point encore inconnu de la côte aux environs de Deauville<sup>20</sup>. Perpendiculaire à la précédente, une seconde voie reliait probablement Lisieux (14) à Aizier (27). Son tracé est distant de près de 7 km du site de la Pomme d'Or. Ces quelques éléments montrent que, malgré un isolement apparent, la campagne antique de Beuzeville et de ses environs n'était pas totalement déconnectée des réseaux de circulation.

L'étude de la répartition des indices de site révèle malgré tout la densité probable de l'occupation de ces campagnes durant l'Antiquité gallo-romaine. En effet, lorsque des opérations ont permis des observations linéaires sur de grandes distances, les traces d'occupation rurale se sont avérées relativement nombreuses et régulièrement espacées. Les distances repérées sur le tracé de l'A29 sont ainsi de l'ordre de 1000 m<sup>21</sup>. Cette observation est également valable à Beuzeville même où le diagnostic réalisé en 2010 pour le contournement sud a révélé un second site gallo-romain distant de celui fouillé d'environ 800 à 1000 m<sup>22</sup>. De la même façon, les rares indices de site recueillis aux alentours du bourg actuel de Beuzeville se trouvent respectivement à 1000 et 1400 m de la fouille, et sont distants entre eux de 1200 m (fig. 68).

Ces divers éléments dessinent donc, dans le cadre de ce pays d'Auge encore largement méconnu, un maillage de l'occupation rurale antique relativement dense, et caractérisé, semble-t-il, par la présence d'habitats et d'exploitations agricoles régulièrement espacés d'environ 1 km. Ces observations doivent toutefois être nuancées dans la mesure où toutes les occupations reconnues et supposées peuvent ne pas être contemporaines. Il semble ainsi probable que l'apparente « pauvreté archéologique » de ces campagnes relèvent donc d'une lacune dans la documentation plutôt que d'une réalité antique.

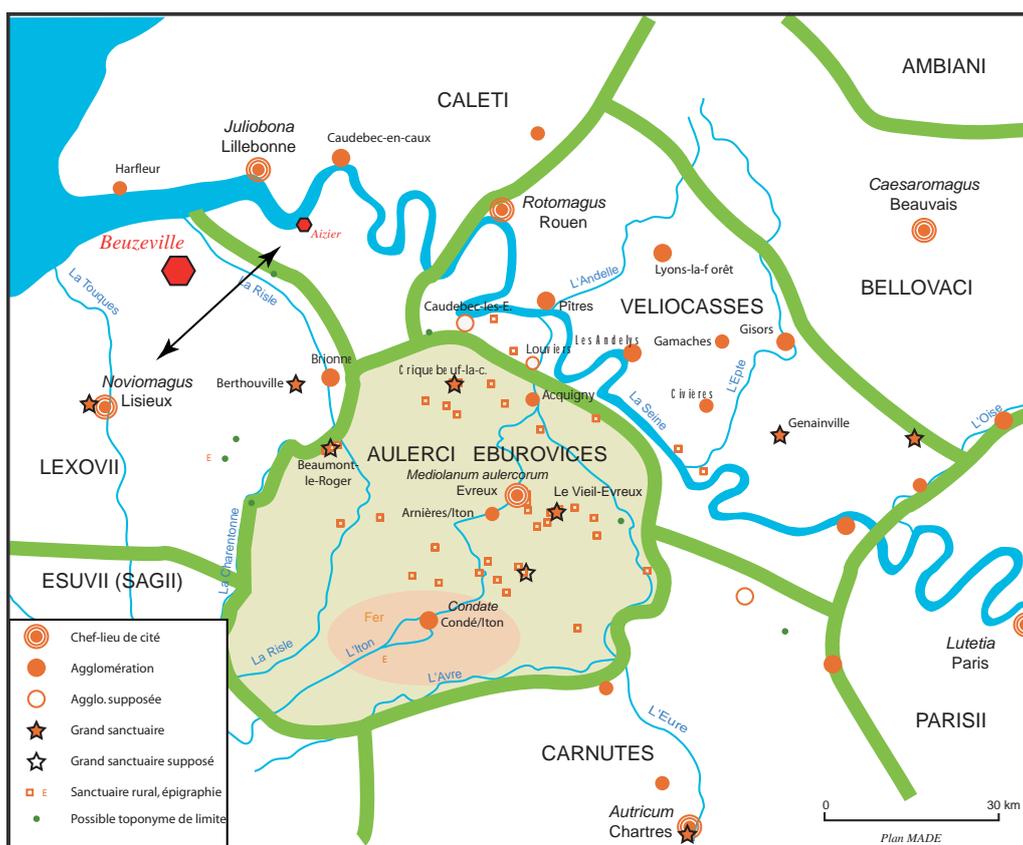


Figure 69 - Beuzeville dans le contexte des cités gallo-romaines  
 (d'après Guyard, Lepert 1999)

20 Cette voie est mentionnée dans Cliquet 1993 sans davantage de précision (p. 85), mais n'apparaît pas dans les fichiers de la cellule « carte archéologique » du SRA de Haute-Normandie.  
 21 Information cellule « carte archéologique » du SRA de Basse-Normandie, sur la base des données liées aux travaux de l'A29 (rapport José Ajot).  
 22 Wech 2010, vol. 2, p. 36.

L'étude des faciès céramiques (cf. annexe) a mis en évidence la dualité des approvisionnements durant le Haut-Empire. Une partie des éléments identifiés relève en effet du point de vue des pâtes de productions davantage locales, provenant sans doute de la plaine de Caen et du territoire lexovien. D'autres en revanche s'apparentent très nettement à des pâtes plus représentatives du domaine calète (Lillebonne), correspondant à une partie de l'actuel Pays de Caux (76).

Bien que vraisemblablement situé en territoire lexovien, Beuzeville se trouve donc aux confins de deux cités, au contact de deux aires de diffusion probables de productions céramiques (**fig. 69**). La présence de la voie Lisieux / Aizier est sans doute, dans ce contexte, l'un des éléments principaux permettant la diffusion bilatérale de ces productions, les fouilles récentes menées à Aizier ayant en effet mis en évidence la présence d'aménagements portuaires permettant d'assurer le lien entre les deux rives de l'estuaire de la Seine<sup>23</sup>.

---

23 Voir en dernier lieu Mouchard 2006.



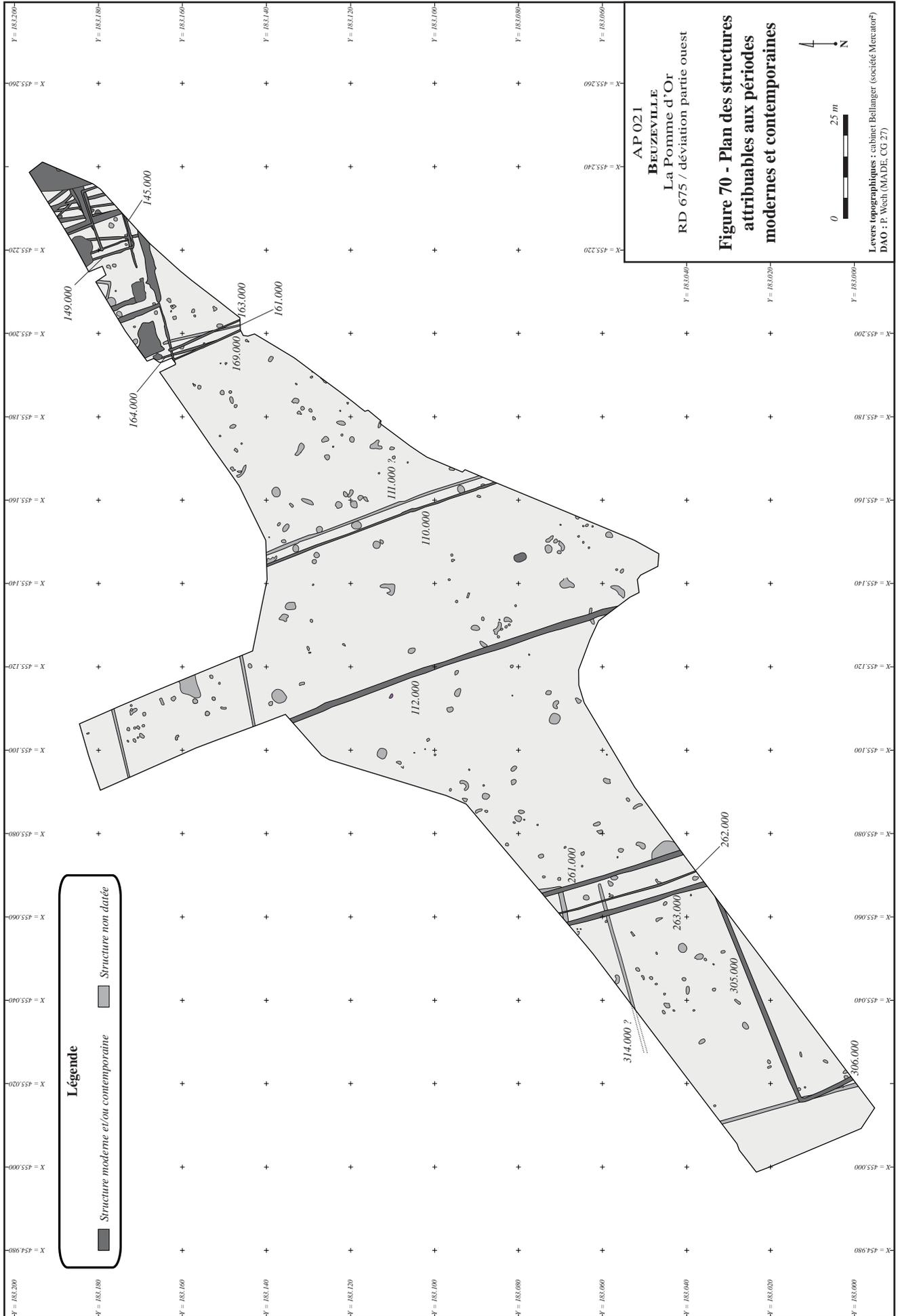




# PARTIE 5

## PARCELLAIRE ET HABITAT DE L'ÉPOQUE MODERNE À AUJOURD'HUI





Parallèlement au site gallo-romain, le fouille a mis en évidence, particulièrement à l'extrémité orientale (secteur 1), une densité relativement conséquente de structures et d'aménagements modernes, voire pour certains contemporains (**fig. 70**).

Dans la mesure du possible, ces éléments ont été documentés au même titre que l'occupation antique et semblent globalement correspondre, d'une part à un découpage parcellaire reprenant l'orientation et fossilisant certains éléments de l'occupation antérieure et, d'autre part, à un probable habitat reconnu de manière indirecte.

### **5.1. DES ÉLÉMENTS FIGURANT SUR LE CADASTRE NAPOLÉONIEN**

Parmi les nombreux fossés mis au jour lors de la fouille, une part importante a livré un mobilier permettant son attribution aux époques modernes et contemporaines. Parmi ceux-ci, plusieurs correspondent à des limites parcellaires clairement identifiables sur le cadastre napoléonien. Ainsi, à l'ouest, les fossés 305.000 et 306.000, recoupant le comblement du fossé 285.000 antérieur, ont livré des fragments peu nombreux de briques et de céramiques modernes à contemporaines, associés à une boîte de conserve. La datation du comblement final de cet ensemble est donc assurément postérieur au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

En progressant vers l'est, les trois fossés parallèles 261.000, 262.000 et 263.000 correspondent à une même limite parcellaire qu'ils encadrent précisément. Leurs comblements, outre de la céramique et des fragments de terres cuites architecturales contemporaines, ont révélé du fil de fer barbelé et des éléments de piquets en bois autorisant une nouvelle fois la datation de leur comblement final dans le courant du siècle passé. Ceci ne laisse pas présager d'éventuels liens de chronologie relative entre ces trois structures, correspondant peut-être à des variations latérales de la limite parcellaire au fil du temps.

Le fossé 314.000, que nous avons préalablement, et de façon hypothétique (§ 4.1.5), attribué à la phase 5 de l'aménagement antique des lieux, se superpose également à une limite parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien. Nous avons vu que les éléments manquaient pour assurer sa datation. Le fait qu'il coïncide avec un élément contemporain ne constitue pas en soit un argument en faveur d'une attribution chronologique récente, dans la mesure où, comme nous allons le voir, la persistance des orientations et des limites depuis l'Antiquité semble ici remarquable. L'hypothèse d'une structure gallo-romaine reste donc la plus plausible.

Le grand fossé 112.000, qui traverse la fouille de part en part, suivant un axe parallèle aux précédents et à la structuration globale du site gallo-romain, correspond lui aussi à une limite figurant sur le cadastre de 1833. La présence d'éléments contemporains dans l'ensemble du comblement laisse supposer un remblaiement massif lié à un remembrement parcellaire au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Les deux fossés 110.000 et 111.000, parallèles et distants d'à peine plus de 2 m, sont établis de part et d'autre d'une autre limite parcellaire napoléonienne. Nous avons vu que le fossé oriental 111.000 pouvait, de façon hypothétique, se rattacher à l'occupation gallo-romaine, mais la possibilité qu'il s'agisse d'un aménagement nettement plus récent ne peut être exclue.

Le comblement du fossé 110.000, sur une longueur fouillée manuellement d'à peine un mètre, a livré quant à lui un mobilier abondant parmi lequel une bouteille en verre contemporaine, de l'ardoise, de la porcelaine, ..., le tout indiquant un comblement à nouveau très récent.

La haie de bocage qui matérialisait, à l'est, la limite entre les parcelles ZK 317 et 327 (**fig. 3**) apparaît elle aussi sur le cadastre de 1833. A cet emplacement, la fouille a mis en évidence au moins quatre fossés (161.000 / 163.000 / 164.000 / 169.000), reprenant approximativement l'emplacement et l'orientation de la limite orientale de l'enclos gallo-romain (fossé 114.000). La fouille manuelle de leurs intersections a permis de distinguer au moins trois phases d'aménagement successives.

Tous se caractérisaient par des dimensions réduites, bien inférieures à celles de l'enclos gallo-romain antérieur. Seul le comblement du fossé 164.000 a livré du mobilier permettant son attribution aux époques moderne et contemporaine. La stratigraphie relative ayant toutefois démontré l'antériorité de ce fossé par rapport à 163.000 et 169.000, l'appartenance de ces derniers à la même période semble assurée. Aucune conclusion n'est en revanche permise quant à la datation du fossé 161.000 dont nous savons toutefois qu'il recoupait le comblement du fossé 165.000 attribué, lui, à la période antique.

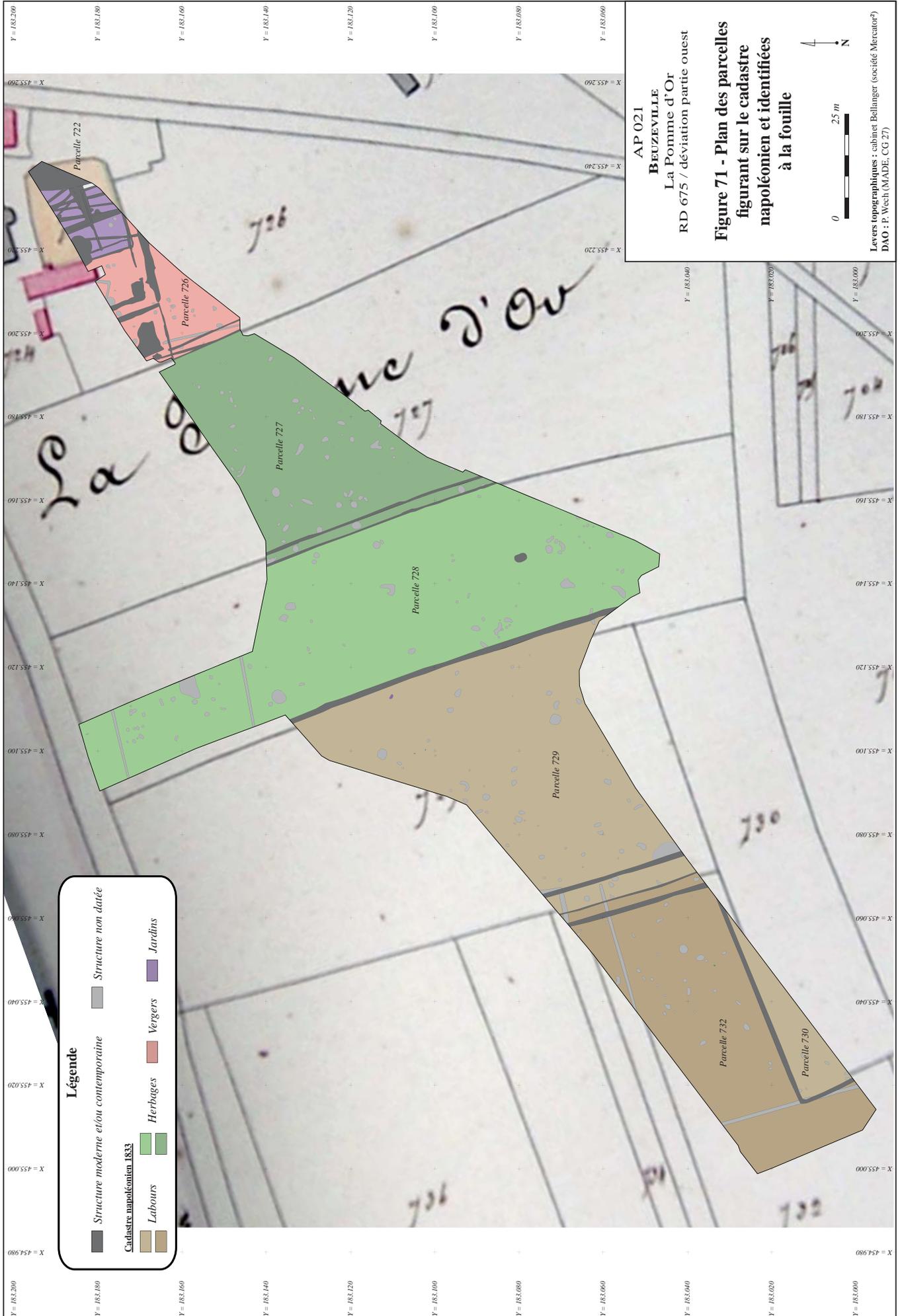
Dernier élément, l'angle d'un probable enclos formé par les fossés 145.000 et 149.000 semble également apparaître sur le cadastre de 1833. Le comblement de cet enclos a lui aussi livré des éléments modernes à contemporains, toutefois associés à des artefacts nettement plus anciens (*tegula*, silex taillé, ...).

Nous avons ainsi retrouvé, lors de la fouille, la quasi-totalité des limites parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien de 1833. Il est intéressant de constater d'une part la persistance remarquable de l'orientation des structures gallo-romaines dans celle du parcellaire moderne, et d'autre part la fossilisation de certains éléments directeurs gallo-romains dans le paysage actuel. La limite orientale de l'enclos gallo-romain (fossé 114.000) est à ce titre particulièrement pertinente puisqu'elle fit l'objet de nombreux réaménagements et subsistait de nos jours sous la forme d'une haie de bocage.

Ce sont en tout 7 parcelles figurant le cadastre napoléonien (section D, 2<sup>e</sup> feuille) qui ont été mises en évidence. L'étude sommaire des états de section associés au cadastre indique qu'il s'agit, d'ouest en est, de labours, d'herbages, de vergers et de jardins (**fig. 71** et **tab. 3**)

Parcelle n°	Type d'occupation
722	Jardin
726	Verger
727	Herbage
728	Herbage
729	Labours
730	Labours
732	Labours

**Tableau 3 - Liste des parcelles figurant sur le cadastre napoléonien et touchées par la fouille**



## **5.2. LE SECTEUR 1 : PROXIMITÉ PROBABLE D'UN HABITAT**

### **5.2.1. Eléments parcellaires (fig. 73)**

À l'extrémité orientale de la fouille, les travaux ont mis en évidence une densité très importante de structures parcellaires dont l'interprétation est particulièrement ardue en raison de la faible surface mise au jour (le décapage n'était large à cet endroit que de 25 à 12 m). D'un point de vue chronologique, nous considérerons d'une façon générale que la non représentation de ces structures sur le cadastre napoléonien de 1833 indique vraisemblablement que celles-ci doivent avoir été comblées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au plus tard.

Nous avons déjà vu, immédiatement à l'est du fossé gallo-romain 114.000, que plusieurs fossés pouvaient correspondre, sans doute de façon successive, à la limite parcellaire identifiée sur le cadastre napoléonien. Il n'y a pas beaucoup plus de choses à en dire, sinon que l'un de ces fossés (169.000) paraît synchrone d'un enclos dont l'angle, constitué par les fossés 156.000 et 157.000, a été mis au jour lors de la fouille. Le comblement de ces différents éléments est en effet identique, et aucun lien d'antériorité n'a pu être détecté. Le mobilier qui y a été découvert, constitué de fragments de tuiles plates et de céramique moderne, sans plus de précision, ne permet malheureusement aucune précision supplémentaire.

Les structures identifiées dans la surface de cet enclos se résument à une mare, deux fosses non caractérisées et deux chablis, dont l'un recoupe l'extrémité nord du fossé 164.000 antérieur. En l'absence d'élément de datation, nous ne savons pas si ces fosses sont contemporaines de l'enclos qui, de ce fait, ne peut être véritablement caractérisé.

La mare 158.000 se présentait sous la forme d'un vaste creusement de plan irrégulier. Sa profondeur conservée était de 1,2 m et son fond parfaitement plat. La présence, à la base du comblement, de sédiments hydromorphes sur une épaisseur de près de 0,5 m, justifie l'identification d'une mare (fig. 72). Les différents comblements ayant livré, certes du mobilier gallo-romain, mais aussi et surtout des ossements et des fragments de tuiles plates, il semble vraisemblable que cette mare ait été scellée dans le courant de l'époque moderne, sans doute avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle (non figurée sur le cadastre napoléonien). La date de son creusement reste quant à elle indéterminée.



Figure 72 - Vues en coupe de la mare 158.000

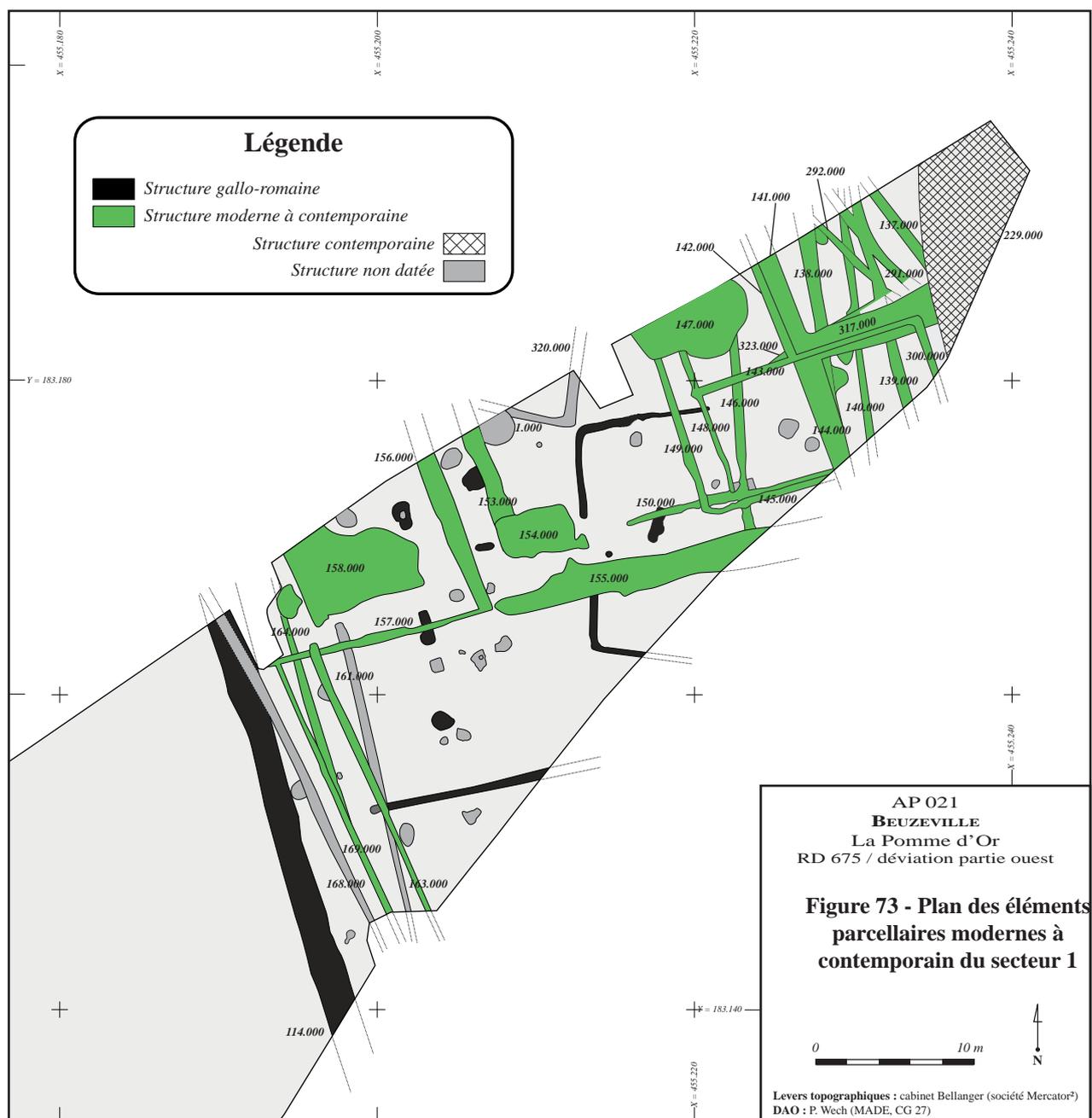
Plus à l'est, précisément dans le prolongement du fossé 157.000 constituant le bord sud de l'enclos précité, un large fossé (155.000) a été découvert. Reconnu sur une longueur de 18 m, il mesurait environ 2 m de large et était profond d'au moins 0,5 à 0,6 m. À l'est, au pied de la berme, il est apparu que ce fossé recoupait le comblement du fossé 146.000, ainsi nécessairement antérieur. Les éléments mobiliers récoltés (tuiles plates et céramique) permettent de dater le comblement de l'époque moderne, au plus tard du début du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque lui non plus n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. Ceci ne fournit en revanche pas d'information relative à la date de création du fossé.

Le fossé 153.000 est perpendiculaire au précédent. Il était large de 1 à 1,2 m et profond de 0,5 m. Son extrémité méridionale est recoupée par une large fosse grossièrement rectangulaire (154.000 ; 5 x 3 m). Ces différents structures ont une nouvelle fois livré un mobilier moderne indifférencié qui n'autorise guère de précision chronologique. Il est néanmoins une nouvelle fois probable que ces structures aient été comblées avant la réalisation du cadastre napoléonien.

La fosse 154.000 présentait une profondeur conservée de 0,5 m et un fond plat bien marqué. Aucun élément ne permet d'identifier avec certitude sa fonction.

L'extrémité orientale de la fouille a révélé une densité particulièrement importante de structures. La pointe du décapage présentait d'importantes perturbations contemporaines regroupées sous le n° 229.000, et correspondant vraisemblablement à la construction de la route encaissée située à quelques mètres seulement à l'est et au sud-est.

La présence des seuls fossés 145.000 et 149.000 sur le cadastre napoléonien semble indiquer qu'ils constituent l'aménagement parcellaire le plus récent de la zone. Aucune observation stratigraphique ne va en tout cas à l'encontre de cette affirmation. Les autres éléments consistent en un faisceau de fossés d'orientation globalement similaire, dont le plan et l'organisation n'ont été reconnus que très partiellement. Le mobilier collecté se situe globalement dans le courant de la période moderne, indiquant là encore des complements entre le XV<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècles.

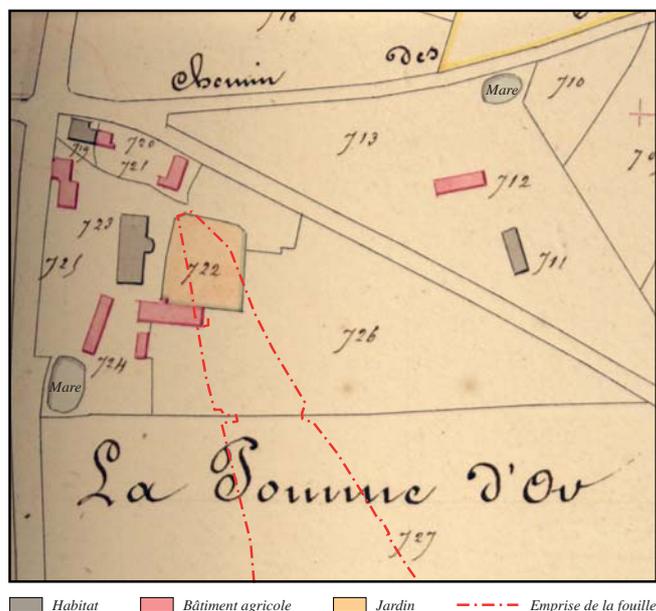


Il serait hasardeux de se risquer à interpréter davantage ces éléments. C'est pourquoi nous nous bornerons à y reconnaître les traces d'un parcellaire évolutif, relevant de la mise en valeur d'un terroir à l'époque moderne, mais selon des modalités impossibles à définir dans l'état actuel de la documentation, même si certains éléments semblent dessiner des portions d'enclos (ensemble des fossés 146.000 et 150.000 d'une part et des fossés 148.000, 143.000, 142.000 et 300.000 d'autre part).

### 5.2.2. Matériaux de construction en contexte secondaire

Bien qu'aucun élément de bâti n'ait été découvert lors de la fouille, la présence de nombreux éléments liés à la construction et à l'architecture semble indiquer la proximité d'un habitat (tuiles plates, faîtières, briques, ...). Ces éléments, présents dans le comblement de différentes structures, ont été massivement mis au jour dans ce secteur 1 (fig. 75).

L'existence d'une occupation incluant un probable habitat, dans les environs immédiats doit donc être retenue. Soulignons ici que le cadastre napoléonien figure, immédiatement au nord de la surface décapée, un ensemble de bâtiments dans lequel il est possible de reconnaître la continuation de l'occupation moderne restituée (fig. 74). La configuration du bâtiment d'habitation (en gris), avec son excroissance semi-circulaire interprétable comme une tour d'escalier, laisse en outre supposer qu'il pouvait s'agir d'un manoir. Rappelons que le territoire de Beuzeville conserve par ailleurs les traces d'au moins 4 manoirs modernes (cf. § 1.1.3, p. 28).



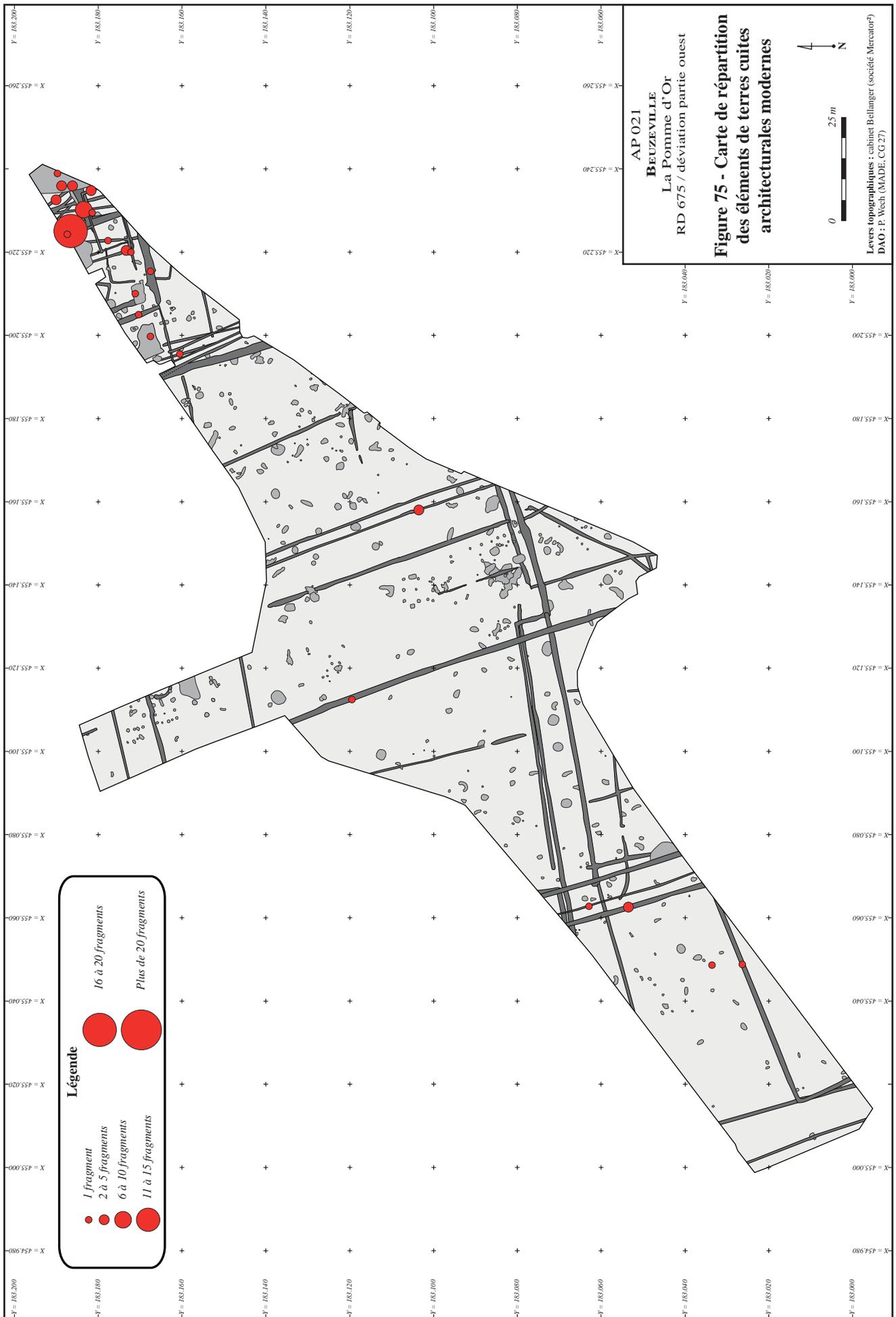
**Figure 74 - Extrait du cadastre napoléonien figurant un habitat proche de l'emprise des fouilles**

## 5.3. SYNTHÈSE

La période moderne à contemporaine est ainsi marquée par une occupation de type rural, matérialisée par la mise en place d'un découpage parcellaire reprenant fidèlement l'orientation du terroir gallo-romain. Outre ce découpage, un habitat devait sans doute exister au nord-est de l'emprise fouillée.

Le terroir, ainsi mis en valeur et exploité, comportait des jardins, des vergers, mais aussi des parcelles labourées, ainsi que l'atteste les sources écrites du XIX<sup>e</sup> siècle. La présence de vergers, sans doute dès l'époque moderne, explique peut-être pour partie l'abondance des chablis reconnus lors de la fouille, notamment dans le secteur 1. Si la plupart n'ont pas pu être datés, certains sont en revanche assurément modernes ou contemporains, puisque recoupant des structures (fosses ou fossés), comblées à ces époques.

En ce qui concerne la chronologie, certains éléments laissent à penser que l'occupation débiterait dès le bas Moyen Âge. Ces éléments céramiques (dont le vase-tonnelet du fossé 137.000), se concentrent exclusivement à l'extrémité orientale de la fouille, mais se trouvent souvent associés à des éléments plus nettement modernes. S'ils permettent de supposer l'existence d'une occupation dès les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, celle-ci reste tout à fait hypothétique, son emplacement et ses caractéristiques inconnus.

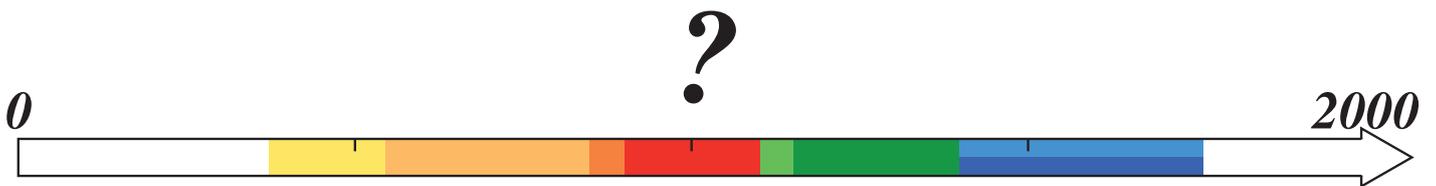






# PARTIE 6

## VESTIGES DIVERS ET NON DATÉS



En dehors des éléments clairement attribuables d'une part à l'Antiquité gallo-romaine et d'autre part aux périodes moderne et contemporaine, la fouille a révélé un très grand nombre de structures diverses dont l'attribution chronologique n'a pu être faite, faute de mobilier et de stratigraphie relative.

La description de ces structures, dont les caractéristiques sont extrêmement variables, ne semble pas ici pertinente. Il s'agit en grande majorité de fosses peu profondes et non différenciées, mais également de probables trous de poteaux isolés et surtout de chablis. Nous avons vu qu'une partie d'entre eux pouvait s'expliquer par la présence de vergers depuis l'époque moderne au moins.

Le détail de toutes ces structures se trouve dans les inventaires présentés dans un volume annexe, et dans les planches figurant dans un troisième volume. Nous renvoyons donc le lecteur à cette documentation pour plus d'information sur ces structures non identifiées et non datées.

Mention doit être faite ici de la structure 220.000. De plan ovale assez régulier (3 x 2 m), cette large fosse a livré, outre un éclat de silex, quelques tessons dont la plupart relèvent de La Tène finale ou de l'époque gallo-romaine, un unique fragment appartenant à la période moderne. Les liens stratigraphiques indiquent clairement que cette structure 220.000 est venue recouper le comblement du fossé 221.000.

La morphologie de cette fosse, avec ces bords sub-verticaux (**planche 77**) et son comblement « concentrique » et nettement incliné vers le centre de la structure semblent indiquer que nous sommes en présence d'un probable soutirage karstique (**fig. 76**). La présence, sur l'ensemble du pourtour, d'une « gangue » de limon argileux orangé, probable témoin d'infiltrations latérales, semble aller dans ce sens. La présence de tessons anciens résulterait alors de l'affaissement des sédiments au moment de l'apparition du soutirage. Ces tessons appartiendraient donc en réalité au comblement du fossé 221.000 dont nous avons vu l'appartenance à la phase 2 de l'aménagement du site gallo-romain. Le soutirage lui serait donc postérieur.

La présence, dans un niveau de comblement supérieur, d'un tesson moderne tendrait à montrer soit que le soutirage s'est produit à l'époque moderne, soit qu'il était toujours actif à l'époque moderne.



Figure 76 - Vues en coupe du probable soutirage karstique 220.000

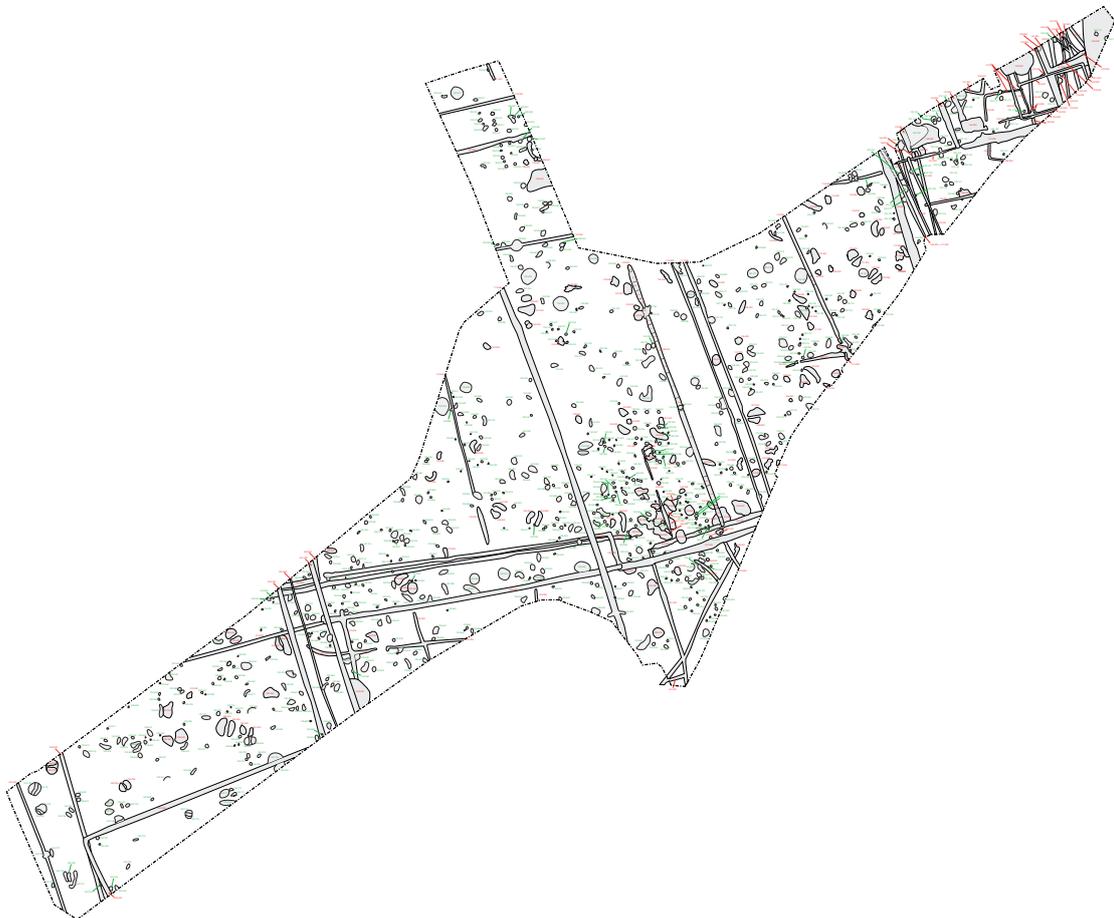




# PARTIE 7 - CONCLUSION

## DE L'ANTIQUITÉ À L'ÉPOQUE MODERNE : DEUX OCCUPATIONS

### DISTINCTES MAIS JUXTAPOSÉES



Au terme de ce rapport, il est possible de dresser un rapide bilan de nos connaissances relatives à l'occupation du lieu-dit la Pomme d'Or à Beuzeville, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les fouilles ont en effet montré l'existence de deux occupations distinctes et bien séparées dans le temps, relevant pour la première de l'époque gallo-romaine, et pour la seconde de la période moderne. Toutes deux révèlent un caractère manifestement rural qui a perduré jusqu'à nos jours.

#### - Une fréquentation néolithique ?

La découverte sur le site de plusieurs pièces lithiques permet de supposer soit une fréquentation ancienne des lieux, soit la proximité d'une occupation relevant du Néolithique final / Chalcolithique. Sur le site de la Pomme d'Or lui-même, aucune occupation structurée de ces époques ne semble avoir existé.

#### - Une occupation gauloise ?

Même si elle ne peut être totalement exclue, l'hypothèse d'une occupation gauloise des lieux semble aujourd'hui peu vraisemblable. Les rares éléments mobiliers qui pourraient s'y raccorder étaient en effet associés, la plupart du temps, à des éléments postérieurs. Leur faible représentation numérique ne plaide pas davantage en faveur de l'hypothèse d'une occupation gauloise préexistante.

#### - Le Haut-Empire : un modeste habitat rural en pays lexovien

L'occupation gallo-romaine semble donc s'installer sur un terrain vierge et être une création *ex-nihilo*. Les vestiges matériels identifiés permettent de restituer en premier lieu l'exploitation d'un terroir à partir d'un parcellaire orthonormé très évolutif. Cinq phases d'aménagement ont en effet été identifiées, correspondant à au moins deux enclos successifs dont la morphologie s'apparente à des modèles connus régionalement et relevant le plus souvent de la période de La Tène finale.

A ces structures parcellaires sont associés des bâtiments sur poteaux, construits en terre et bois et couverts de tuiles en terre cuite, disséminés sur le site sans organisation apparente. Des fosses d'extraction de limon, concentrées dans la partie méridionale du site, peuvent être liées à leur édification.

Parfois associées à ces bâtiments, de possibles fosses de stockage (celliers ? silos ?) ont été fouillées en plusieurs endroits, sans livrer, là non plus, de schéma organisationnel apparent. Des meules, dont les fragments ont été réutilisés comme calages de poteaux, évoquent la présence, peut-être au nord du site, autour du bâtiment 1, d'activités domestiques liées à la transformation des denrées alimentaires et à la préparation des repas. Les vestiges d'un probable four ou foyer domestique ont en outre été mis en évidence au contact du bâtiment 3 et semblent là encore témoigner de ces activités domestiques.

Ces différents éléments, associés au caractère très modeste du mobilier céramique mis au jour et à l'absence notable d'objets du quotidien, marqueurs traditionnels de l'habitat antique, peuvent indiquer soit que nous sommes en présence d'une occupation de type exclusivement rural, dépendant d'un probable habitat dont la localisation est sans doute à rechercher au nord-est, hors de l'emprise fouillée, soit qu'il s'agit d'un habitat particulièrement modeste et principalement tourné vers des pratiques agricoles.

D'une manière générale, les éléments de datation recueillis lors des fouilles présentent une remarquable homogénéité permettant de situer l'occupation entre le milieu du I<sup>er</sup> et la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècles de notre ère. La présence sensible d'éléments céramiques « précoces » reflète toutefois un ancrage bien marqué de l'occupation peut-être dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, mais sans qu'il soit possible d'y associer précisément une structure ou un ensemble de structures.

Les éléments les plus récents ne vont quant à eux pas au-delà de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et semblent marquer l'abandon définitif du site au plus tard à la fin de ce siècle. Il est remarquable que ces éléments aient été retrouvés exclusivement dans le comblement de structures situées à l'est du site (fossé 119.000 et fosse 122.000 notamment), suggérant une dernière occupation, peut-être très anecdotique, dans ce seul secteur.

L'occupation rurale de la Pomme d'Or s'inscrit plus largement dans un contexte antique encore largement méconnu, et apporte à ce titre un éclairage particulièrement intéressant sur la nature et la densité de l'occupation gallo-romaine du Pays d'Auge. Il s'avère en effet que ce site s'insère dans un maillage relativement dense de sites et d'indices de sites suggérant que ce territoire ait alors été largement exploité et mis en valeur par de nombreuses exploitations agricoles d'importance variable. L'absence de site fouillé ne permet cependant pas de recontextualiser pleinement l'occupation de la Pomme d'Or.

Bien que probablement située en territoire lexovien (cité dont le chef-lieu était Lisieux / *Nouiomagus*), cette portion orientale du Pays d'Auge apparaît, au travers notamment des productions céramiques mises au jour, à la rencontre de deux aires de diffusion distinctes, l'une, bas-normande et sans doute locale, relevant principalement de la plaine de Caen, et l'autre, haut-normande et plus lointaine, relevant du Pays de Caux et de productions calètes (cité de Lillebonne / *Iuliobonna*). La présence d'un axe routier reliant Lisieux à Aizier et à ses structures portuaires sur l'estuaire de la Seine explique sans doute cette dualité des approvisionnements céramiques.

#### **- Le Moyen-Age : aucune occupation ?**

A la suite de l'abandon du site, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, il semble que l'occupation cesse totalement jusqu'à la fin du Moyen Age. C'est en tout cas ce que suggère l'absence totale de structure et de mobilier relevant de cette période. Les rares éléments céramiques pouvant relever du Moyen Age classique sont particulièrement indigents et systématiquement mis au jour en contexte postérieur. Leur présence n'est donc pas significative.

Il semble donc bien que le site, pendant plus d'un millénaire, n'ait pas connu d'occupation structurée. Celle-ci n'aurait en tout cas laissé aucune trace sur le terrain. L'absence apparente de fossés parcellaires attribuables à la période médiévale pourrait suggérer soit que ce terroir avait été totalement délaissé, soit qu'il avait fait l'objet d'une utilisation agraire n'ayant laissé aucune trace archéologique : polyculture, herbages, vergers (comme pourraient le suggérer les nombreux chablis non datés mis au jour), ...

Dans un cas comme dans l'autre, le parcellaire gallo-romain dut rester apparent soit sous la forme de fossés entretenus, mais à des profondeurs réduites et non décelés au décapage, soit sous la forme de micro-reliefs qui ont assuré la pérennité des orientations et des limites jusqu'à nos jours, comme allons le voir maintenant.

#### **- Le bas Moyen Age et la période moderne : le retour d'une occupation rurale**

Les premiers indices d'une réoccupation du site et de la mise en valeur du terroir apparaissent à la fin du Moyen Age. Les éléments mobiliers les plus anciens, quoi que peu nombreux et systématiquement associés à des artefacts postérieurs, suggèrent en effet une reprise de l'occupation peut-être dès le XIV<sup>e</sup> siècle. La nature et les structures de cette occupation restent néanmoins à découvrir.

Les éléments les plus consistants révèlent en revanche, de façon nettement plus assurée, l'existence d'une occupation rurale à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles), très vraisemblablement associée à un habitat satellite du bourg de Beuzeville, dont la présence semble matérialisée de façon indirecte par la présence, en abondance, de matériaux liés à la démolition de bâtiments proches. Cet habitat, non reconnu dans l'emprise fouillée, pourrait se situer au nord-est, sous la ferme figurée sur le cadastre napoléonien de 1833.

Cette occupation se caractérise par une nouvelle exploitation du terroir au moyen d'un découpage parcellaire également orthonormé et reprenant de façon très précise l'orientation du site gallo-romain pourtant abandonné depuis plus d'un millénaire. Cette nouvelle mise en valeur du terroir consistait vraisemblablement en une division parcellaire correspondant à une différenciation fonctionnelle des espaces, dont le cadastre napoléonien pourrait se faire l'écho (labours, herbages, vergers et jardins se succédant à l'approche de l'habitat). Cette organisation est encore nettement perceptible dans le paysage actuel et marque la continuité de l'occupation moderne jusqu'à aujourd'hui.

Il est à ce titre particulièrement remarquable que la bordure orientale supposée de l'enclos gallo-romain ait été pérennisée jusqu'à nos jours, grâce à la succession de fossés parcellaires dont le détail chronologique reste difficile à établir avec précision, et dont le dernier avatar était une haie de bocage toujours visible à l'heure actuelle. Cette limite, qui semble donc avoir de tout temps été un élément particulièrement structurant du paysage, constitue en outre et de façon assez curieuse, une séparation nette entre les occupations antiques et modernes.

Il est en effet assez remarquable de constater que les vestiges de l'occupation gallo-romaine ne se retrouvent que de façon très anecdotique à l'est du fossé 114.000 qui semble alors délimiter nettement l'exploitation agricole, alors que les indices modernes, pourtant particulièrement denses dans ce secteur oriental, ne se limitent qu'à quelques fossés parcellaires à l'ouest.

Probable effet du hasard, cette disposition révèle ainsi deux occupations totalement déconnectées d'un point de vue chronologique, et se juxtaposant pourtant très précisément dans l'espace, sans véritablement empiéter l'une sur l'autre.

## - Conclusion

Le site de Beuzeville - « La Pomme d'Or » a connu une occupation discontinue depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Si la fenêtre de décapage n'a pas permis de déterminer avec précision les modalités de ces occupations antique puis moderne, elle a cependant permis de souligner leur caractère essentiellement rural et agricole, qui constitue encore aujourd'hui l'âme de ce Pays d'Auge.

La conclusion de cette fouille, en proposant de nouvelles problématiques de recherche, permet de jeter les bases d'une vision renouvelée de ce secteur de la Normandie antique pour lequel bien peu de choses sont connues à l'heure actuelle. Elle plaide en faveur d'une intensification de l'activité archéologique dans ce secteur jusqu'alors négligé, et qui se révèle pourtant riche de possibilités.

Dans le contexte plus local du site gallo-romain de la Pomme d'Or, il serait intéressant, à l'occasion d'un futur aménagement, d'approfondir les recherches sur cette occupation rurale et de mettre au jour les probables structures de l'habitat supposé au nord-est.

Ainsi, si le site lui-même, modeste habitat rural, ne constitue pas un élément majeur du paysage antique, il contribue néanmoins, de manière déterminante, à éclairer d'une part la nature des occupations de ce secteur et d'autre part les modalités de la mise en valeur d'un vaste terroir par le biais d'un réseau relativement dense d'exploitations, dont les fouilles futures permettront sans doute de préciser et la nature et la chronologie.

Les éléments mobiliers mis au jour permettent enfin de contextualiser ces occupations dans le cadre plus large des voies d'échanges et des aires de diffusion de productions céramiques, et donc de préciser le faciès culturel de cette région et ses liens économiques avec les secteurs voisins, dans le cadre plus général des populations du nord-ouest de la Gaule.

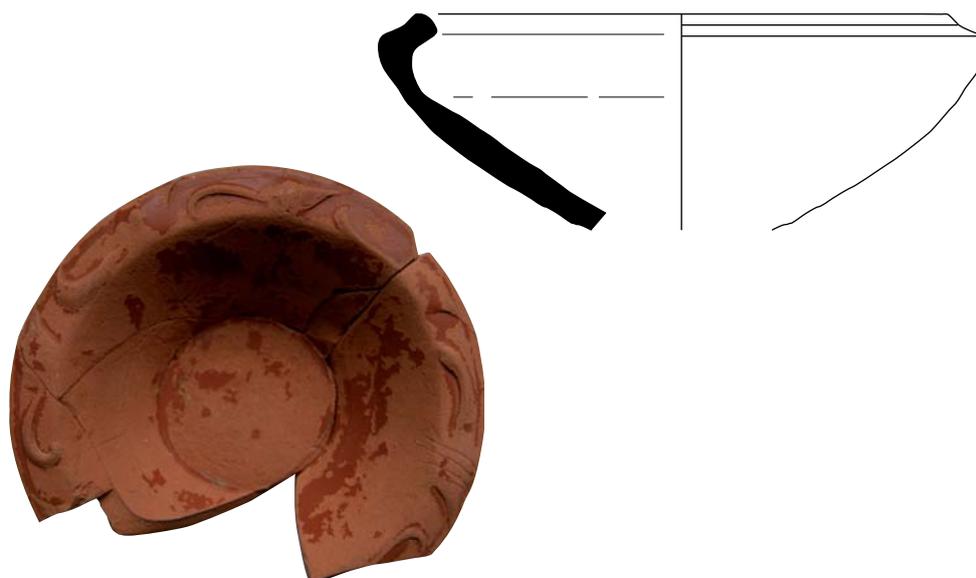






# PARTIE 8

## ETUDE CÉRAMOLOGIQUE (PAR DELPHINE THÉOLAS)



**Note explicative pour l'utilisation des planches et des tableaux d'inventaire :**

Sous chaque vase est reporté son numéro d'inventaire, renvoyant au tableau d'inventaire des formes. Pour favoriser l'identification, les types de céramique sont également mentionnés à l'aide des abréviations suivantes :

- T.R. : Terra Rubra,
- T.N. : Terra Nigra,
- Sig. La Grauf. : sigillée La Graufesenque,
- C.Cl Sa : commune claire sableuse,
- C.Cl gr : commune claire granuleuse,
- CS sa : commune sombre sableuse,
- CS gr : commune sombre granuleuse.

Sauf mention contraire, tous les dessins présentés sur les planches sont à l'échelle  $\frac{1}{2}$ .

Les illustrations présentes dans le texte sont à l'échelle  $\frac{1}{4}$ .

Les tableaux d'inventaire sont présentés dans le deuxième volume du présent rapport.

Le mobilier céramique de Beuzeville se compose de 3348 tessons, dont 297 récoltés lors des opérations de diagnostic<sup>24</sup> et 3051 lors de la fouille. Au regard des volumes généralement constatés sur les sites du Haut-Empire, il s'agit là d'un lot moyennement conséquent, en outre composé de mobilier très fragmentaire, la taille de la plupart des tessons ne dépassant pas quelques centimètres de long. En outre, de nombreux fragments présentent une surface très altérée (notamment les céramiques fines), due entre autres à l'acidité du limon dans lequel ils ont été enfouis.

Sur les près de 500 structures archéologiques enregistrées, environ 140 seulement ont livré du mobilier. Il s'agit essentiellement de structures fossoyées (fosses, fossés, trous de poteau pour l'essentiel), qui ne renferment, pour la plupart, qu'une quantité très faible de mobilier. Les lots réunissent souvent moins d'une dizaine de tessons, plus rarement entre cinquante et cent fragments. Deux structures sont largement plus riches, regroupant à elles seules 60% du mobilier récolté sur le site : le fossé 108.000 avec 1477 tessons (soit 44% du mobilier total), et la fosse 122.000 avec 540 tessons (16 % du mobilier total).

L'ensemble du mobilier récolté couvre une large période, de l'époque protohistorique à l'époque moderne, l'époque gallo-romaine étant largement la plus représentée.

La céramique non tournée de tradition protohistorique regroupe 78 tessons, parfois associés à des éléments chronologiquement postérieurs. Il s'agit de fragments de très petite taille, parmi lesquels un seul élément de forme a pu être observé, un petit fragment de bord arrondi très fragmentaire (non dessiné), mais vraisemblablement attribuable à un pot de petite taille. L'ensemble semble pouvoir être raccordé à La Tène finale, voire à l'époque augustéenne.

256 tessons, soit un peu plus de 8% du mobilier, peuvent être raccordés au Bas Moyen Age ou à l'époque moderne. Ce mobilier est essentiellement concentré dans une même zone nord-est du site, à l'exception de quelques structures disséminées, notamment le fossé 110.000 qui livre à lui seul près de 60% des tessons (époque moderne). La céramique glaçurée est la plus représentée, son aspect extérieur variant du vert au marron, l'intérieur du jaune au blanc. Des tessons de faïence et quelques fragments de grès (en partie de production bas-normande), complètent l'ensemble. Parmi les éléments de forme remarquables, nous signalerons un fond de vase tonnelet encore pourvu de son goulot verseur et d'une de ses anses [pl.17, n°1]. Des exemplaires similaires sont attestés en basse vallée de la Seine entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles<sup>25</sup>.

Plus de 90% du mobilier récolté correspond donc à de la céramique gallo-romaine, soit 2986 tessons. On constate une très forte prépondérance des céramiques communes, les céramiques fines ne représentant que 2,5% du mobilier, un volume plutôt faible au regard de ceux généralement observés régionalement sur les sites du Haut-Empire. L'ensemble s'avère chronologiquement très homogène, avec des assemblages globalement situés entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècles. Si quelques structures livrent sporadiquement des éléments plus anciens, seulement une ou deux structures semblent réellement relever d'une chronologie plus haute, dans le courant du I<sup>er</sup> siècle<sup>26</sup>. De même les ensembles postérieurs au milieu du II<sup>e</sup> siècle sont quasiment inexistant<sup>27</sup>, à l'exception du fossé 119.000, dont le comblement intervient vraisemblablement dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

Environ 250 éléments de formes, souvent très fragmentaires, ont été comptabilisés toutes époques confondues. Aucune forme complète n'a été observée et très peu de profils archéologiquement complets sont à signaler. Les bords s'avèrent assez nombreux mais souvent très partiellement conservés ; quant aux fonds entiers, leur présence est très occasionnelle. Les recollages sont rares (et toujours au sein d'une même structure), même au sein des lots conséquents provenant du fossé 108.000 ou de la fosse 122.000, suggérant un mobilier remanié avant son enfouissement définitif.

24 Ceci correspond uniquement au mobilier découvert sur la surface concernée par la fouille.

25 Roy 1999 : ROY (N.) (dir.), *Pots de terre fragments d'histoire*, catalogue de l'exposition, 1999, p.60.

26 Fosses 134.000 et 219.000 par exemple, avec des ensembles relativement conséquents (entre 20 et 50 tessons).

27 Quelques rares éléments isolés sont également attribuables à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle au plus tôt.

## 1. Répartition typo-chronologique du mobilier

Catégorie	Diagnostic		Fouille		Total	
	NR	%	NR	%	NR	%
Céramique non tournée	10	3,4%	68	2,2%	78	2,3%
<b>Total céramiques protohistoriques</b>	<b>10</b>	<b>3,4%</b>	<b>68</b>	<b>2,2%</b>	<b>78</b>	<b>2,3%</b>
Sigillée - La Graufesenque	1	0,3%	25	0,8%	26	0,8%
Sigillée - Lezoux	-	-	2	0,1%	2	0,1%
Sigillée ?	-	-	13	0,4%	13	0,4%
Terra Nigra	6	2,0%	11	0,4%	17	0,5%
Terra Rubra	6	2,0%	-	-	6	0,2%
Paroi fine engobée	1	0,3%	10	0,3%	11	0,3%
<b>Total céramiques fines gallo-romaines</b>	<b>14</b>	<b>4,7%</b>	<b>61</b>	<b>2,0%</b>	<b>75</b>	<b>2,2%</b>
Céramique commune claire	105	35,4%	608	19,9%	713	21,3%
Céramique commune sombre	149	50,2%	2019	66,2%	2168	64,8%
Amphore	4	1,3%	26	0,9%	30	0,9%
<b>Total céramiques communes gallo-romaines</b>	<b>258</b>	<b>86,9%</b>	<b>2653</b>	<b>87,0%</b>	<b>2911</b>	<b>86,9%</b>
Céramique commune claire	1	0,3%	43	1,4%	44	1,3%
Céramique glaçurée	2	0,7%	124	4,1%	126	3,8%
Faïence	-	-	71	2,3%	71	2,1%
Grès Bas-Normand	-	-	8	0,3%	8	0,2%
Grès	-	-	10	0,3%	10	0,3%
<b>Total céramiques médiévales et modernes</b>	<b>3</b>	<b>1,0%</b>	<b>256</b>	<b>8,4%</b>	<b>259</b>	<b>7,7%</b>
Indéterminé	12	4,0%	13	0,4%	25	0,7%
<b>TOTAL</b>	<b>297</b>		<b>3051</b>		<b>3348</b>	

### 1. Les céramiques fines

Elles sont très peu représentées sur le site, avec seulement 75 tessons, souvent très fragmentaires et concentrés essentiellement dans les structures du site ayant livré le plus de mobilier, à savoir le fossé 108.000 et la fosse 122.000.

- *La sigillée* est la plus représentée (une quarantaine de fragments), mais reste très largement sous représentée au regard des volumes généralement constatés pour ces périodes, souvent aux alentours de 10% de la masse totale de tessons, contre ici à peine 1,5% du mobilier d'époque gallo-romaine. Environ 60% des fragments peuvent être rattachés aux productions des ateliers de Gaule du sud (La Graufesenque). Les productions du centre de la Gaule sont très peu représentées, avec seulement deux tessons. Les autres éléments restent difficiles à déterminer, notamment du fait de leur très mauvais état de conservation (souvent très fragmentés et dépourvus de leur engobe).

Seules les productions de Gaule du sud livrent des éléments de formes, à savoir une dizaine de bords, la plupart provenant du fossé 108.000. Plusieurs fragments correspondent à une coupelle ornée de feuilles de lotus de type Drag.35 [pl.1, n°4]. Malgré l'absence de recollage, il semble plus que probable que ces éléments appartiennent en réalité tous à un seul et même vase. Le profil de la lèvre et de la panse sont très angulaires, écartant les formes précoces et situant ce vase plus vraisemblablement dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les productions lisses de la Graufesenque sont également représentées par un Drag.22 [pl.1, n°2], dont la fourchette chronologique court de 40 apr. J.-C. au courant du II<sup>e</sup> siècle, avec toutefois une représentation très importante entre le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup>. Un Drag.27 très fragmentaire complète l'ensemble [pl.1, n°3] : le profil arrondi de sa lèvre semblant exclure une forme précoce, il pourrait s'agir d'un vase produit entre le milieu du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècles. Les productions décorées sont représentées par un unique exemplaire de Drag.29b [pl.1, n°1], très partiellement conservé, produit essentiellement entre les années 40 et 80 de notre ère, ce qui en fait le vase le plus ancien du lot.

Malgré leur petit nombre, ces quelques éléments semblent néanmoins cohérent d'un point de vue chronologique, tous se situant entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècles.

- Les productions dites « gallo-belges » sont elles aussi peu représentées, avec une vingtaine de fragments souvent retrouvés groupés au sein d'une même structure. La *Terra Rubra* n'est représentée que par 6 fragments de panse, provenant tous de la même structure<sup>28</sup>. Quatre d'entre eux montrent les traces d'un décor guilloché supposant leur appartenance à un vase de type gobelet ou vase tonnelet [pl.1, n°9]. La *Terra Nigra* compte une quinzaine de fragments, dont seulement deux éléments de forme. L'un d'eux correspond à une petite coupelle à pied annulaire provenant de la fosse 122.000 [pl.1, n°5], évoquant le type Gose 287/289, encore fréquent dans des contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>29</sup>. Si la très faible représentation de la *Terra Rubra* peut s'expliquer d'un point de vue chronologique, la faible présence de la *Terra Nigra* est, comme pour la sigillée, assez inhabituelle à une époque où elle est normalement encore bien représentée.

- La *céramique à paroi fine engobée* regroupe une dizaine de tessons, la plupart provenant du fossé 108.000. Les tessons, de très petite taille, présentent une pâte fine, le plus souvent beige, voire beige orangé, recouverte d'un engobe brun souvent mal conservé. Un seul élément de forme est à signaler : un fragment de gobelet à bord en corniche mouluré, proche du type Hees 2 [pl.1, n°6]<sup>30</sup>. Son engobe, bien que très détérioré, et sa pâte rappellent les productions d'Argonne du courant du II<sup>e</sup> siècle. Parmi les autres fragments, quelques tessons de panse recouverts de projections sableuses paraissent possiblement issus des mêmes ateliers, tandis que quelques fragments à décor guilloché sont à rapprocher des productions du centre de la Gaule [pl.1, n°8].

Un petit pot en céramique commune semble devoir être considéré comme une imitation de céramique à paroi fine. Il s'agit d'un vase à pâte claire très sableuse, de couleur orange vif, doté d'une courte lèvre éversée arrondie. Les fragments de panse qui lui sont associés sont ornés d'un décor de petites pastilles en relief, réalisées par repoussement de la pâte à l'extérieur [pl.1, n°7 et 9].

## 2. Les céramiques communes

Représentant 97% du mobilier d'époque gallo-romaine, cette catégorie est très largement prédominante et regroupe essentiellement des productions à pâte sombre (plus de 70% du NR). Ces productions se subdivisent en deux groupes technologiques, les pâtes sableuses et les pâtes granuleuses.

### 2. Répartition technologique des céramiques communes gallo-romaines

Catégorie	Diagnostic		Fouille		Total	
	NR	%	NR	%	NR	%
commune claire sableuse	84	33,1%	502	19,1%	586	20,3%
commune sombre sableuse	46	18,1%	607	23,1%	653	22,7%
<b>Total pâtes sableuses</b>	<b>130</b>	<b>51,2%</b>	<b>1109</b>	<b>42,2%</b>	<b>1239</b>	<b>43,0%</b>
commune claire granuleuse	21	8,3%	106	4,0%	127	4,4%
commune sombre granuleuse	103	40,6%	1412	53,7%	1515	52,6%
<b>Total pâtes granuleuses</b>	<b>124</b>	<b>48,8%</b>	<b>1518</b>	<b>57,8%</b>	<b>1642</b>	<b>57,0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>254</b>		<b>2627</b>		<b>2881</b>	

#### 2.1. Céramiques communes lustrées ou grises fines

Un certain nombre de tessons présente une pâte finement sableuse, gris clair ou beige à cœur, dont la surface, de couleur gris foncé à noir, porte les traces d'un traitement de surface plus ou moins abouti (polissage, lustrage ?), évoquant la céramique fine de type *Terra Nigra* [Voir pl.18]. La qualité d'élaboration de la pâte et le soin apporté au surfaçage sont toutefois nettement inférieurs à ceux des céramiques d'importation. Ces céramiques reprennent en grande partie le répertoire typologique des *Terra Nigra*, offrant une variété de formes ouvertes parmi lesquels nous pouvons citer :

28 Fosse 122.000, tessons récoltés lors du diagnostic.  
 29 Adrian 2001, p.104.  
 30 Coll.2010, p.326 et suiv.

- plusieurs exemplaires de jatte à lèvre pendante proche du type Menez 16, avec des variantes dans le diamètre et le profil de la lèvre [pl.2, n°1 à 5]<sup>31</sup>.
- trois exemplaires de jatte dotée d'une lèvre rabattue presque à l'horizontale et d'une sorte de carène à mi-panse [pl.2, n°6 à 8]<sup>32</sup>.
- deux assiettes à bord évasé arrondi [pl.3, n°1 et 2]<sup>33</sup>,
- un bord très fragmentaire pouvant évoquer les coupes Menez 106/110 [pl.3, n°3],
- une jatte carénée proche du type Gose 304-305 [pl.3, n°4]<sup>34</sup>,
- une assiette à lèvre à marli, évoquant le type Menez 40 [pl.3, n°5]<sup>35</sup>,
- une jatte à bord droit arrondi doté de deux fines stries à mi-panse, apparentée au type Menez 55 [pl.3, n°6],
- une jatte à collerette largement pendante, inspirée du type Menez 110a [pl.3, n°7]<sup>36</sup>.

La filiation indubitable de ce répertoire avec celui des *Terra Nigra* revêt vraisemblablement une connotation chronologique, tendant à situer cette production plutôt entre la fin du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècles. L'ensemble de ces productions trouve des parallèles sur certains sites de la plaine de Caen au cours de cette période<sup>37</sup>, mais des productions similaires sont connues à plus grande échelle, notamment dans la région ébroïcienne<sup>38</sup>. L'origine de ces productions-ci reste indéterminée, une provenance bas-normande demeurant la plus probable.

## 2.2. Céramiques communes sombres

- Caractéristiques technologiques :

*Les pâtes sombres granuleuses* représentent plus de 50% du mobilier total en céramique commune et 70% des productions à pâte sombre. La majorité des fragments présente une texture très granuleuse (voire grossière) et une coloration gris clair ou gris beige uniforme entre la surface et la fracture de la pâte [Voir pl.18]. Certains pots présentent une coloration orange vif de leurs surfaces, possiblement due à une température trop élevée lors de leur cuisson initiale.

Un certain nombre de vases arbore des traces de badigeon doré au mica en partie haute (lèvre et col). La pâte est souvent assez fine, de couleur brun rouge à l'intérieur, gris foncé à l'extérieur. La part de cette production reste difficile à évaluer, mais le phénomène ne semble affecter qu'un nombre restreint de vases, pour la plupart concentrés dans le comblement de la fosse 122.000. Environ 5% des fragments de panse présentent une pâte finement granuleuse, brun rouge à l'intérieur, gris foncé à l'extérieur, qui pourraient éventuellement appartenir à la même catégorie technologique que les pots à badigeon de mica.

*Les pâtes sombres sableuses* représentent seulement 30% des productions à pâte sombre, avec une production très largement dominante, associée à quelques productions plus anecdotiques. Les trois quart des fragments présentent en effet une pâte très sableuse de couleur gris beige ou gris clair, dotée d'inclusions éparses d'environ 1 mm de diamètre [Voir pl.18]. Le quart restant regroupe une plus grande variété de pâtes, le plus souvent simplement de couleur gris beige ou gris clair, mais également dans un certain nombre de cas gris clair en fracture et gris foncé en surface.

Une partie des vases présente les traces d'un traitement de surface, dont la nature exacte reste à définir (enfumage, lustrage, polissage ?). Leur part reste difficile à évaluer dans la mesure où l'enfouissement puis les opérations de nettoyage ont souvent fait disparaître presque toute trace de ce revêtement visiblement très fragile. Il est possible que tout ou partie de ces fragments soit à associer aux céramiques lustrées/grises fines décrites plus haut. Certaines formes recensées sont d'ailleurs très proches de celles définies pour les productions lustrées : jatte à lèvre pendante ou quasi horizontale par exemple [pl.4, n°1 à 5].

31 Féret 2005, p.595 et fig.5. – Besnard-Vauterin, fig.261.

32 Morteau, Adrian 2002, fig.5, p.114 - Très nombreux exemplaires sur le site de l'Etoile à Mondeville : Besnard-Vauterin 2009, notamment p.185/188/189 et fig.166/169/190.

33 Navarre 1997, fig.5, p.411.

34 Besnard-Vauterin, fig.207.

35 Féret 2005, fig.5, p.597 – Besnard-Vauterin, fig.207

36 Sellès 2001, p.48/49 - Féret 2005, fig.5, p.597

37 Féret 2005 - Morteau, Adrian 2002.

38 Atelier des Mares Jumelles aux Ventès, cf. Adrian 2000, p.44.

- Répertoire typologique :

Il s'articule autour de quelques formes principales, caractéristiques du répertoire régional de l'époque et présentes en de très nombreux exemplaires, auxquelles viennent s'ajouter quelques formes plus singulières dont la présence est beaucoup plus anecdotique<sup>39</sup>.

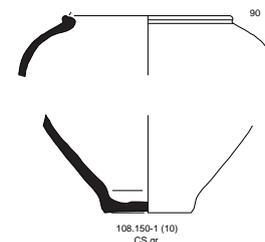
Les formes fermées sont les plus représentées et exclusivement constituées de pots à cuire. Ils constituent à eux seuls plus de 50% des éléments de formes, toutes catégories confondues. Viennent ensuite les jattes qui représentent 40% des éléments de formes en général et la forme ouverte la plus représentée. Les autres éléments de formes ne sont généralement présents qu'en quelques exemplaires.

### 3. Céramique commune gallo-romaine - répartition par type de vases (NMI)

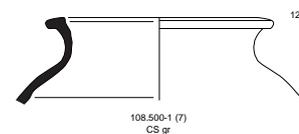
	Diagnostic		Fouille		Total	
pot	12	50,0%	84	50,6%	96	50,5%
jatte	9	37,5%	63	38,0%	72	37,9%
cruche	-	-	10	6,0%	10	5,3%
assiette	-	-	5	3,0%	5	2,6%
coupe/coupelle	-	-	3	1,8%	3	1,6%
mortier	3	12,5%	1	0,6%	4	2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>166</b>		<b>190</b>	

Les pots sont à plus de 80% réalisés en pâte sombre granuleuse. On distingue deux types principaux (représentant 60% du lot), auxquels s'adjoignent un certain nombre d'autres formes plus marginales.

Les pots sans col à courte lèvre éversée comptent 37 individus [pl.5 et 6], réalisés essentiellement en pâte sombre granuleuse, mais également représentés par quelques exemplaires en pâte sableuse [pl.4, n°7, 8 et 11]. Il s'agit de la forme la plus courante, représentant près de 40% des formes de pots. Les diamètres à l'ouverture s'échelonnent de 9 à 15 cm, les diamètres supérieurs à 12 cm restant exceptionnels. La forme générale est globulaire, un seul exemplaire présentant un profil plus ovoïde [pl.6, n°1]<sup>40</sup>. La lèvre est toujours arrondie, plus ou moins fine ou épatée, parfois dotée d'une ou plusieurs rainure sur le dessus. Certains exemplaires montrent des traces de dorure au mica sur la lèvre et le col [pl.5, n°6, 7 et 11 par exemple]. Ce type de vase, découlant des formes de type Besançon, avec néanmoins des profils et des parois plus affinés, est assez caractéristique des contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>41</sup>.



Les pots à lèvre quasi horizontale sont également très représentés, déclinés sous un certain nombre de variantes [pl.7 à 9]. La plus courante offre un profil arrondi, souvent souligné d'un ressaut interne plus ou moins marqué. Quelques exemplaires à profils plus rectangulaires sont également recensés, dotés ou non d'un ressaut interne. Les diamètres varient de 11 à 18 cm, avec une majorité de vases entre 12 et 15 cm. Tous sans exception sont réalisés en pâte sombre granuleuse, avec un certain nombre de variantes tant dans la densité des inclusions que dans la couleur des pâtes. Néanmoins, une même origine de production semble plus que probable, vraisemblablement locale ou régionale, bien que restant indéterminée. Des productions similaires sont d'ailleurs mentionnées sur d'autres sites régionaux dans des contextes fin I<sup>er</sup> - courant du II<sup>e</sup> siècles<sup>42</sup>. Le type de lèvre semble toutefois répandu à plus large échelle dès le début de ce siècle<sup>43</sup>. Plusieurs vases montrent une déformation de la lèvre, qui s'est affaissée sous le coup d'une température de cuisson trop élevée. Malgré ce défaut, ces « ratés » semblent toutefois avoir fait l'objet d'une commercialisation.



39 A noter que la répartition typologique du mobilier s'avère assez identique entre le mobilier du diagnostic et celui de la fouille, malgré des volumes très différents.

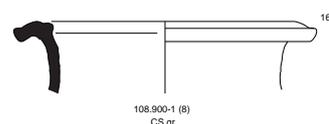
40 Cet exemplaire rappelle certaines formes de céramique fine engobée, notamment les gobelets type Hees 2 ou Bet 331b. Coll. 2010, p.315 et 325.

41 Adrian 2001, p.108 et fig.13 - Besnard-Vauterin 2009, p.190 et fig.178/179.

42 Mortreau, Adrian 2002, p.122/123. Blancquaert, Adrian 2006, fig.14.

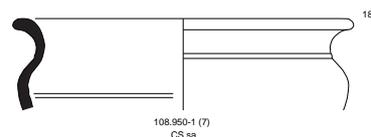
43 Adrian 2001, fig.21.

Un nombre beaucoup plus restreint de vases présente des profils plus atypiques. Certains sont simplement dotés d'une *lèvre éversée arrondie* [pl.8, n°14 et 15] ou à collerette [pl.9, n°6], ce dernier type trouvant des correspondances sur au moins un autre site régional dans des contextes de la fin du I<sup>er</sup> siècle.<sup>44</sup>

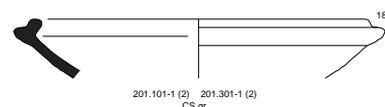


Deux exemplaires de *pot à lèvre en bourrelet* sont à signaler, constituant vraisemblablement les éléments les plus tardifs du lot, puisque généralement rencontrés dans des contextes postérieurs au milieu du II<sup>e</sup> siècle [pl.9, n°8 et 9]<sup>45</sup>.

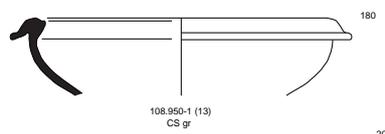
Les *jattes* sont à près de 70% réalisées en pâte sombre sableuse. Les *jattes à profil en S inversé* sont largement prédominantes, englobant près de 50% des formes [pl.10 à 12]. Les diamètres à l'ouverture de ces jattes s'échelonnent de 15 à 28 cm, presque toutes les tailles étant représentées sans qu'un module ne se distingue plus que les autres. De nombreux exemplaires sont très fragmentaires mais leur détermination demeure assez sûre, tant sur des critères technologiques que typologiques. La provenance de ce type, très largement répandu entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècles, reste mal définie. Une origine unique semble toutefois probable étant donné l'homogénéité des pâtes. Quelques exemplaires en pâte granuleuse, assez fragmentaires semblent également pouvoir être rattachés à cette catégorie.



Les *jattes tripodes* sont également représentées, notamment par trois pieds tubulaires et un certain nombre de bords rentrants soulignés d'une collerette assez prononcée [pl.13, n°2 à 9]. Aucun profil complet n'a cependant pu être reconstitué. Tous ces vases sont réalisés dans une pâte granuleuse semblable à celle des pots, suggérant une production locale copiant un modèle largement diffusé, surtout dans les régions méridionales<sup>46</sup>. La présence de ce type de vase suggère une datation comprise entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, bien que des exemplaires se rencontrent localement dans des contextes légèrement plus tardifs<sup>47</sup>. Un seul vase présente un bord peu rentrant sans collerette, une carène à mi-panse, soulignée de stries horizontales [pl.13, n°1], possiblement légèrement plus tardif (courant voire deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle)<sup>48</sup>.



Plusieurs *écuelles à collerette* sont également à signaler, toutes en pâte granuleuse. D'un diamètre compris entre 18 et 22 cm, elles présentent des lèvres assez longues et fines, dont la principale variante est l'inclinaison [pl.14, n°1 à 4]. Des modèles typologiquement assez proches sont connus régionalement, associés à des contextes fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> siècles.<sup>49</sup>



Les autres formes ouvertes sont beaucoup moins nombreuses, souvent présentes chacune en un seul exemplaire. Toutes sont en pâte granuleuse. On signalera notamment une large coupe, remarquable pour sa pâte finement granuleuse et ses parois très minces, montée sur un pied annulaire très peu marqué [pl.14, n°11]. Elle est dotée d'un décor à mi-panse, très effacé et donc peu lisible, mais vraisemblablement constitué de guillochis. Un bord, très fragmentaire est attribuable à une assiette à marli, assez proche d'un type rencontré régionalement durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle [pl.14, n°6]<sup>50</sup>. Une coupelle à lèvre pendante évoque les formes précédemment mentionnées en pâte sableuse lustrée [pl.14, n°8]. Deux larges vases présentent un bord rentrant replié quasiment à l'horizontale : l'un est de section quadrangulaire, tandis que le second est marqué d'une profonde gorge sur le dessus [pl.14, n°9 et 10]. Très fragmentaires, ces bords ne permettent pas aisément d'appréhender la forme à laquelle ils se rapportent. Aucun parallèle régional n'a pu être établi, à l'exception d'une forme approchante répertoriée en plaine de Caen dans un contexte du début du II<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>.

44 Blancquaert, Adrian 2006, fig.14.

45 Adrian 2001, p.122 – Besnard-Vauterin 2009, p.184 et fig.186.

46 Forme largement attestée à Chartres : Sellès 2001, p.84 à 89.

47 Mortreau, Adrian 2002, p.122/123.

48 Féret 2005, p.603 et fig.14 - Besnard-Vauterin 2009, p.189 et fig.172.

49 Blancquaert, Adrian 2006, fig.14 et 15.

50 Adrian 2001, p.111 et fig.17.

51 Navarre 1997, fig.6, p.412.

#### 4. Répartition typologique des pots et jattes en céramique commune (NMI)

		C.Cl sa	C.Cl gr	CS sa	CS gr	Total
pot	pot sans col à courte lèvre éversée	2	1	6	28	37
	lèvre quasi horizontale arrondie, ressaut interne	-	-	-	28	28
	lèvre quasi horizontale arrondie	-	-	-	5	5
	lèvre quasi horizontale rectangulaire	-	-	-	3	3
	lèvre quasi horizontale rectangulaire, ressaut interne	-	-	-	5	5
	lèvre éversée arrondie	-	1	-	3	4
	lèvre éversée arrondie, ressaut interne	1	1	1	7	10
	lèvre en bourrelet	-	1	-	1	2
	autres	1	-	1	-	2
jatte	profil en S inversé (et supposés)	5	-	28	-	33
	lèvre pendante arrondie/rectangulaire	1	-	12	1	14
	lèvre quasi horizontale arrondie/rectangulaire	-	-	10	1	11
	bord rentrant souligné d'une collerette	-	-	1	6	7
	lèvre outrepassée	-	-	-	5	5
	bord rentrant quasi horizontal	-	-	-	2	2
	bord droit arrondi	-	-	1	-	1

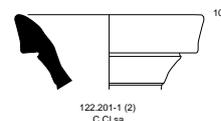
#### 2.3. Céramiques communes claires

- Caractéristiques technologiques :

Elles représentent environ un quart du mobilier d'époque gallo-romaine et des productions en céramique commune. A l'inverse des productions cuites en mode B, elles sont à plus de 80% réalisées en pâte sableuse. Environ la moitié des fragments présente une teinte orangée, tandis que l'autre moitié offre des teintes variant du beige au beige rosé. Les vases en pâte granuleuse sont très minoritaires et offrent, excepté leur coloration, les mêmes caractéristiques techniques que les productions à pâte sombre, semblant indiquer une même origine de production. La plupart des tessons présente une couleur orangée, plus rarement beige rosé.

- Répertoire typologique :

Les éléments de formes en pâte claire sont très peu nombreux et regroupent pour l'essentiel des cruches, dont seul le rebord est généralement conservé. Deux individus présentent des formes caractéristiques des contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle : l'un est doté d'une lèvre biseautée, formant une sorte de bandeau, surmontant un col très étranglé [pl.15, n°1], l'autre est doté d'une lèvre éversée plate marquée d'une série de stries [pl.15, n°2]<sup>52</sup>.



La majeure partie des cruches présente cependant une lèvre en poulie plus ou moins marquée, dont le diamètre varie entre 5 et 10 cm [pl.15, n°3 à 7]. Ce type reste difficile à dater précisément : apparaissant à la fin du I<sup>er</sup> siècle, il va perdurer sans grande modification pendant les deux siècles suivants<sup>53</sup>.

Les autres formes fermées sont peu nombreuses et toutes très fragmentaires. Toutes correspondent à des pots mais de formes relativement diversifiées. Un pot de faible diamètre présente un profil sans col à courte lèvre éversée arrondie, similaire aux formes existant en pâte sombre [pl.15, n°8]. Il est toutefois réalisé dans une pâte sableuse fine de couleur rose orangé, assez inhabituelle pour ce genre de formes. Un autre exemplaire de pot sans col, en pâte granuleuse, est lui doté d'une lèvre quasiment verticale [pl.15, n°11]. Trois autres exemplaires de pot sont recensés, de forme assez classique : l'un est doté d'une

52 Adrian 2001, fig.16 – Blancquaert, Adrian 2006, fig.13.

53 Adrian 2001, p.108 - Navarre 1997, p.414/415.

lèvre simplement éversée arrondie [pl.15, n°9], les deux autres d'une lèvre éversée à section angulaire, pourvue d'un ressaut interne dans l'un des cas [pl.15, n°12 et 13]. Un dernier vase voit sa fonction plus difficile à définir : il s'agit d'un individu à lèvre arrondie soulignée d'un ressaut, dont le faible diamètre pourrait l'identifier comme une cruche plutôt qu'un pot [pl.15, n°10].

Les mortiers sont très peu représentés, avec seulement quatre bords, très fragmentaires, dont trois proviennent de la fosse 122.000. Deux exemplaires présentent une lèvre pendante arrondie, l'un des deux étant doté d'une lèvre à l'inclinaison très marquée et d'une légère rigole sur sa partie supérieure [pl.16, n°5 et 7]. Ce type de forme s'avère très répandu entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècles<sup>54</sup>. Deux autres exemplaires offrent une lèvre pendante moins marquée, peu détachée de la panse [pl.16, n°4 et 6]. Cette forme trouve un parallèle dans au moins un contexte régional des premières décennies du II<sup>e</sup> siècle, le type perdurant ensuite au moins jusqu'à la fin du II<sup>e</sup>, voire le début du III<sup>e</sup> siècles<sup>55</sup>.

Quelques formes plus atypiques complètent l'éventail des formes ouvertes, notamment trois exemplaires de *jattes* au profil singulier. La première, réalisée en pâte sableuse, présente une fine lèvre pendante dont l'extrémité est manquante [pl.16, n°1]. La seconde est une forme carénée en pâte granuleuse dotée d'une lèvre rentrante et d'une série de fines stries sur la partie inférieure de la panse [pl.16, n°2]. Elle est relativement proche de certains exemplaires de *jattes* tripodes à collerette en circulation dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, en en excluant la fin<sup>56</sup>. La dernière, également en pâte granuleuse offre un bord arrondi, légèrement rentrant, souligné d'une série de stries sur le haut de la panse [pl.16, n°3]. La structure dont elle est issue a livré un exemplaire assez similaire en pâte granuleuse sombre [pl.13, n°1].

Les amphores ne sont représentées que par 30 fragments de panse de taille modeste. Certains présentent une pâte très sableuse tandis que les autres sont dotés d'une pâte plus riche en inclusions, la rendant presque granuleuse. Les teintes varient pour un type comme pour l'autre du beige à l'orangé. La plupart des fragments restent non identifiés, à l'exception d'un fragment de Gauloise 4 et de quelques fragments de Dr.20 (II<sup>e</sup> siècle).

### **3. Présentation de quelques contextes**

#### **3.1. Fossé 108.000**

Il a livré 1470 tessons soit près de la moitié du mobilier d'époque gallo-romaine, l'essentiel se concentrant dans la partie nord du fossé. Plus de la moitié de la céramique sigillée et la quasi-totalité des parois fines engobées en sont issues. La grande majorité du lot se compose toutefois de céramique commune, dont 15% seulement de productions à pâte claire (essentiellement sableuse). Les productions à pâte sombre sont donc très largement majoritaires, et à près de 75% granuleuses.

Plus d'une centaine d'éléments de forme y est recensée, notamment l'ensemble des formes de sigillée et une grande majorité des formes en céramique lustrée. La céramique commune livre essentiellement des pots et des *jattes* (respectivement 60% et environ 30% des éléments de forme). Une vingtaine de pots présente un profil sans col à courte lèvre éversée, le reste une lèvre quasi horizontale, le plus souvent avec ressaut interne. La majeure partie des *jattes* sont à profil en S inversé, quelques exemplaires présentant une lèvre pendante ou outrepassée.

L'ensemble du lot est très homogène, illustrant parfaitement le mobilier en usage entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècles.

#### **3.2. Fosse 122.000**

Elle regroupe 540 tessons soit 16% du mobilier total et constitue la structure la plus riche d'un point de vue diversité des catégories représentées, notamment en ce qui concerne les céramiques fines (sigillée, *Terra Rubra*, *Terra Nigra*, paroi fine engobée). Le mobilier a été récolté en deux temps, lors du diagnostic

54 Saison-Guichon 2002, p.471 - Adrian 2001, p.111 et fig.18.

55 Besnard-Vauterin 2009 p.191 et 193, fig.197 et 211.

56 Adrian 2001, fig.23, p.126.

puis de la fouille, les deux lots s'avérant cohérents mais livrant très peu de recollages et encore moins de profils ou formes complètes, indice d'un mobilier très fractionné, possiblement en position de dépôt secondaire.

La proportion de céramique commune est à peu près équivalente à 95%, avec trois quart de productions à pâte sombre contre un quart à pâte claire, 60% de céramiques granuleuses, quasi exclusivement à pâte sombre. On retrouve ici une illustration parfaite des caractéristiques générales observées à l'échelle du site.

Les formes fermées sont les plus représentées, avec 26 bords de pots et 2 bords de cruches. Près de la moitié des individus sont des modèles sans col à courte lèvre éversée, dont plusieurs exemplaires sont dotés d'un badigeon de mica doré en partie haute. Les autres formes se répartissent assez équitablement entre lèvre éversée arrondie (avec ou sans ressaut interne) et lèvre quasi horizontale.

Les formes ouvertes sont légèrement moins nombreuses et se limitent essentiellement à des jattes (18 exemplaires), auxquelles s'ajoutent 3 pieds d'éuelles tripodes et 3 fragments de mortiers. Les jattes présentent une grande variété de modèles, dominés néanmoins par un type principal, les bords en S inversé (un tiers des vases). Les autres vases présentent le plus souvent une lèvre pendante ou quasi horizontale. A noter que ce dernier modèle semble essentiellement représenté au sein de cette structure.

L'essentiel du mobilier peut être daté de la fin du I<sup>er</sup> - première moitié du II<sup>e</sup> siècles. Quelques éléments légèrement plus anciens sont à signaler dans les niveaux inférieurs de comblement, notamment plusieurs fragments d'une même cruche engobée blanche, datant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. Quelques éléments attribuables au courant du II<sup>e</sup> siècle sont également répertoriés dans le mobilier récolté lors du diagnostic, notamment un fragment de gobelet en paroi fine engobée, mais les conditions de ramassage ne permettent pas d'établir leur position stratigraphique au sein de la structure. Il est vraisemblable néanmoins que ces éléments proviennent des niveaux supérieurs, induisant un comblement terminal dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

### 3.3. Fossé 119.000 [pl.17]

Il livre 129 tessons, ce qui en fait l'un des lots les plus conséquents du site, une fois mises à part les deux structures décrites précédemment. A l'exception de quelques petits fragments de céramique non tournée résiduelle, l'intégralité du mobilier se compose de céramique commune. Les pâtes claires y sont bien représentées (plus de la moitié des tessons), de même que les amphores (17 fragments soit plus de la moitié des fragments récoltés sur le site). La céramique à pâte sombre ne livre que 37 tessons, équitablement répartis entre pâte granuleuse et sableuse.

Les céramiques en pâte sableuse livrent un bord de cruche à lèvre en poulie ainsi qu'un bord d'assez faible diamètre appartenant soit à un pot soit à une cruche. Les amphores sont représentées par trois fragments de panse de Dr.20, attribuables à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les céramiques granuleuses livrent deux bords d'éuelle de profil assez similaire et de diamètre identique, l'un en pâte claire, l'autre en pâte sombre, approchant des modèles tripodes apparaissant au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Un bord très fragmentaire de jatte à collerette et un bord rentrant non déterminé complètent l'ensemble.

Outre ces caractéristiques technologiques quelque peu différentes des caractéristiques générales du site, cette structure livre également un assemblage de formes assez différent des formes sur-représentées dans l'ensemble des autres structures, signe d'une chronologie légèrement plus tardive, dans le courant voire peut-être la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

## **4. La verrerie**

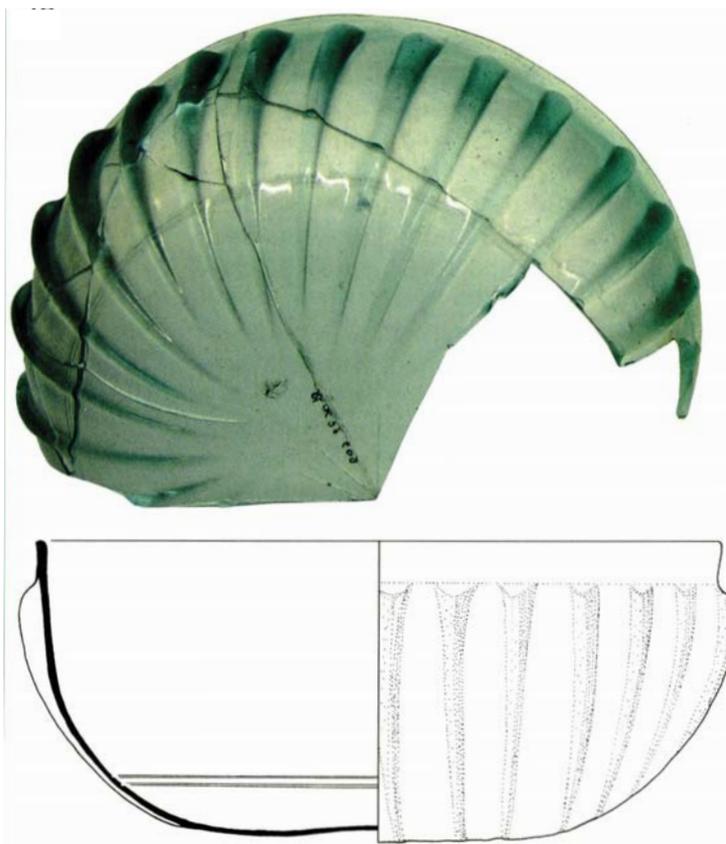
Seulement 14 fragments ont été récoltés sur l'ensemble du site, dont la moitié dans le comblement du fossé 108.000. Il s'agit de fragments de très petite taille, le plus grand ne mesurant pas plus de 4 cm de long. Leur coloration varie du bleu très pâle au vert, un fragment offrant une couleur jaune soutenue. Certains fragments, de couleur bleu foncé, comportent de nombreuses fines bulles dans la matrice. Tous sont attribuables à de la vaisselle à boire mais aucune forme n'a pu être identifiée.

Un seul fragment présente un décor en relief, très partiellement conservé. Il pourrait s'agir d'une coupe à godrons de type Ising 3, offrant une datation large englobant tout le I<sup>er</sup> siècle (voir ci-dessous).

Tableau 5. Inventaire des fragments de verrerie

N° d'inv.	Description	Datation
100.750a-1	2 micro fragments, l'un bleu pâle, l'autre vert très pâle	G.R.
108.102-7	1 fragment bleu foncé, riche en bulles	G.R.
108.150-2	2 fragments, l'un bleu pâle, l'autre jaune	G.R.
108.302-1	1 micro fragment bleu foncé, riche en bulles	G.R.
108.500-5	1 micro fragment bleu pâle	G.R.
108.550-1	1 fragment vert très pâle	G.R.
108.900-2	1 fragment bleu foncé, riche en bulles	G.R.
116.103-4	1 micro fragment bleu foncé, riche en bulles	G.R.
122.106-2	2 fragments bleu pâle	G.R.
122.202-6	1 fragment bleu pâle, décor en relief	1er s.
305.300-1	1 fragment vert olive	Indét.

TOTAL : 14 fragments



Ising 3, d'après Foy 2010 : FOY (D.), *Les verres antiques d'Arles. La collection du musée départemental Arles antique*, p.79. Echelle 1/2

## **5. Conclusion**

L'une des spécificités de la céramique gallo-romaine de ce lot consiste en sa faiblesse numérique, notamment du point de vue des céramiques fines. L'autre consiste dans le fait que les deux tiers du mobilier se trouvent concentrés dans seulement deux structures. Cette faible représentation du mobilier céramique semble suggérer la nature annexe des structures découvertes, le cœur du site se développant vraisemblablement en périphérie de la zone fouillée, possiblement au nord.

L'observation des pâtes permet de mettre en évidence deux grandes catégories de productions, l'une très granuleuse essentiellement associées aux formes fermées, l'autre sableuse concernant essentiellement les formes ouvertes de type jatte à profil en S inversé. Les origines de ces productions sont vraisemblablement multiples, une partie pouvant être rapprochée des productions observées en pays de Caux ou en vallée de la Seine. Certaines restent non déterminées mais probablement d'origine locale. Seules les productions communes lustrées semblent appartenir à un phénomène plus largement observé, sans pour autant que l'on puisse écarter une production à l'échelle locale reproduisant les modèles en circulation à l'échelle régionale.

D'un point de vue typologique, cet assemblage présente les caractéristiques classiques des ensembles de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> – première moitié du II<sup>e</sup> siècle : très forte représentation d'un nombre limité de formes (cruches à lèvre en poulie, pots sans col à courte lèvre éversée ou à lèvre quasi horizontale, jattes à profil en S inversé...), associées à un petit nombre de formes plus inhabituelles. L'ensemble est très homogène, les mêmes assemblages de formes se retrouvant dans la majeure partie des lots. La présence encore importante des productions sigillées du sud de la Gaule et l'absence des formes caractéristiques qui constitueront le répertoire des formes dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (tripode hémisphérique, cruche à col cannelé) semble indiquer une datation ne dépassant pas le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Seuls le comblement du fossé 119.000 et quelques éléments dispersés, notamment deux exemplaires de pot à lèvre en bourrelet, revêtent une connotation légèrement plus tardive, dans le courant voire la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les données archéologiques étant très limitées dans cette partie du territoire, les comparaisons à l'échelle locale se sont avérées restreintes mais cohérentes, renforçant l'hypothèse d'ateliers à rayonnement local, leur localisation demeurant en revanche impossible à définir à l'heure actuelle. De futures découvertes permettront peut-être de mieux cerner la répartition de ces productions et d'ainsi définir leur zone de diffusion, voire de mettre au jour le ou les ateliers producteurs.

### **Table des planches**

Planche 1 - Céramiques fines .....	151
Planche 2 - Céramique commune lustrée ou grise fine (1) .....	152
Planche 3 - Céramique commune lustrée ou grise fine (2) .....	153
Planche 4 - Céramique commune sombre sableuse .....	154
Planche 5 - Céramique commune sombre granuleuse, pots sans col à courte lèvre éversée (1) .....	155
Planche 6 - Céramique commune sombre granuleuse, pots sans col à courte lèvre éversée (2) .....	156
Planche 7 - Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvre quasi-horizontale (1) .....	157
Planche 8 - Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvre quasi-horizontale (2) .....	158
Planche 9 - Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvre quasi-horizontale et en bourrelet .....	159
Planche 10 - Céramique commune sombre sableuse, jattes à profil en S inversé (1) .....	160
Planche 11 - Céramique commune sombre sableuse, jattes à profil en S inversé (2) .....	161
Planche 12 - Céramique commune sombre sableuse et granuleuse, jattes à profil en S inversé .....	162
Planche 13 - Céramique commune sombre granuleuse, jattes tripodes .....	163
Planche 14 - Céramique commune sombre granuleuse, formes ouvertes .....	164
Planche 15 - Céramique commune claire, cruches et pots .....	165
Planche 16 - Céramique commune claire, formes ouvertes .....	166
Planche 17 - Céramiques issues du fossé 119.000 et céramiques médiévales et modernes .....	167
Planche 18 - Présentation des types de pâtes .....	168

## **Bibliographie pour la céramologie**

### **Adrian 2001**

ADRIAN (Y.-M.), « La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements » dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°18, 2001, p. 95-143.

### **Besnard-Vauterin 2009**

BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), *En plaine de Caen – Une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Etoile à Mondeville.*

### **Blancquaert, Adrian 2006**

BLANCQUAERT (G.), ADRIAN (Y.-M.), « Les occupations multiples de « la plaine du Bosc Renault », Hautot-le-Vatois (Seine-Maritime) : la zone de stockage du premier âge du Fer et les vestiges antiques funéraires et domestiques », dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 23, 2006, p. 9 à 44.

### **Collectif 2010**

BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion.*

### **Féret 2005**

FERET (L.), « Les ensembles céramiques de la Dronnière à Ifs (Calvados), un site d'habitat rural du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. en plaine de Caen » dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Blois, 2005*, p. 593 à 608.

### **Ménez 1989**

MENEZ (Y.), « Les céramiques fumigées « Terra Nigra » du Bourbonnais. Etude des collections de Nérises-Bains et Chateaufort » dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, p. 117-178.

### **Mortreau, Adrian 2002**

MORTREAU (M.), ADRIAN (Y.-M.), « Assemblages céramiques du II<sup>e</sup> et de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle en plaine de Caen et dans le Bessin » dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Bayeux, 2002*, p. 111-130.

### **Sellès 2001**

SELLES (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays carnute – Catalogue typologique, Etudes sur Chartres n°1*, 16<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2001.

### **Navarre 1997**

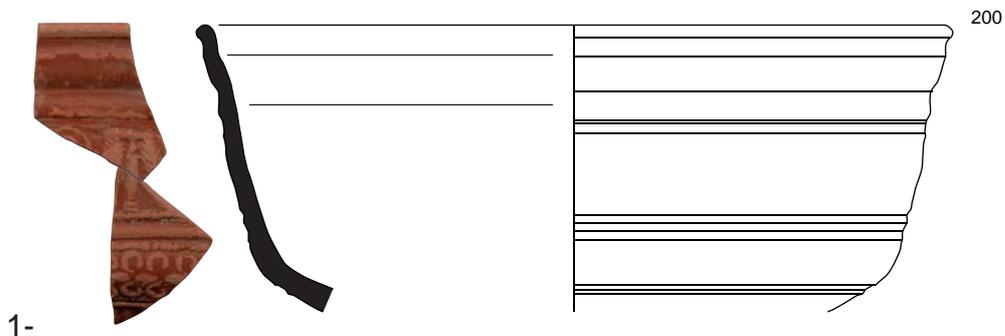
NAVARRE (N.), « La céramique gallo-romaine en plaine de Caen, des Antonins au Bas-Empire : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados) » dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès du Mans, 1997*, p. 407-429.

### **Simon, Jardel, Mortreau 2002**

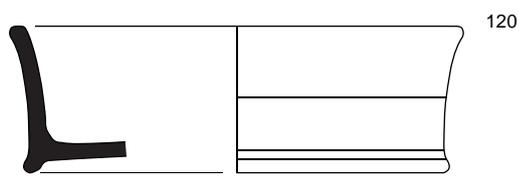
SIMON (L.), JARDEL (K.), MORTREAU (M.), « Première approche des horizons céramiques de la plaine de Caen (Calvados) de la conquête à l'époque claudienne » dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Bayeux, 2002*, p. 11-50.

### **Wech et al. 2010**

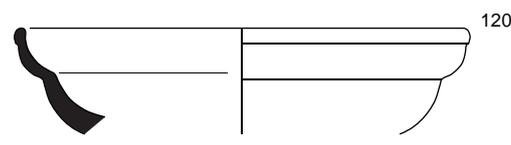
WECH (P.), *Rapport de fin d'opération archéologique – Beuzeville « RD 675 – Déviation partie ouest »*, Mission archéologique départementale de l'Eure, juin 2010.



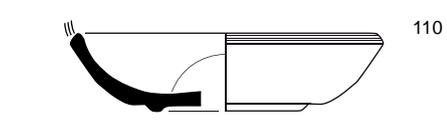
108.500-1 (15)  
 Sig. La Grauf.



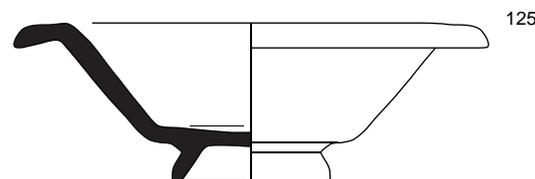
108.102-1 (1)  
 Sig. La Grauf.



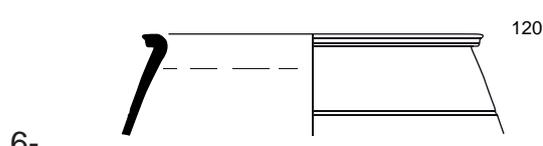
108.500-1 (14)  
 Sig. La Grauf.



001.002-1 (18)  
 T.N.



108.950-1 (1)  
 Sig. La Grauf.

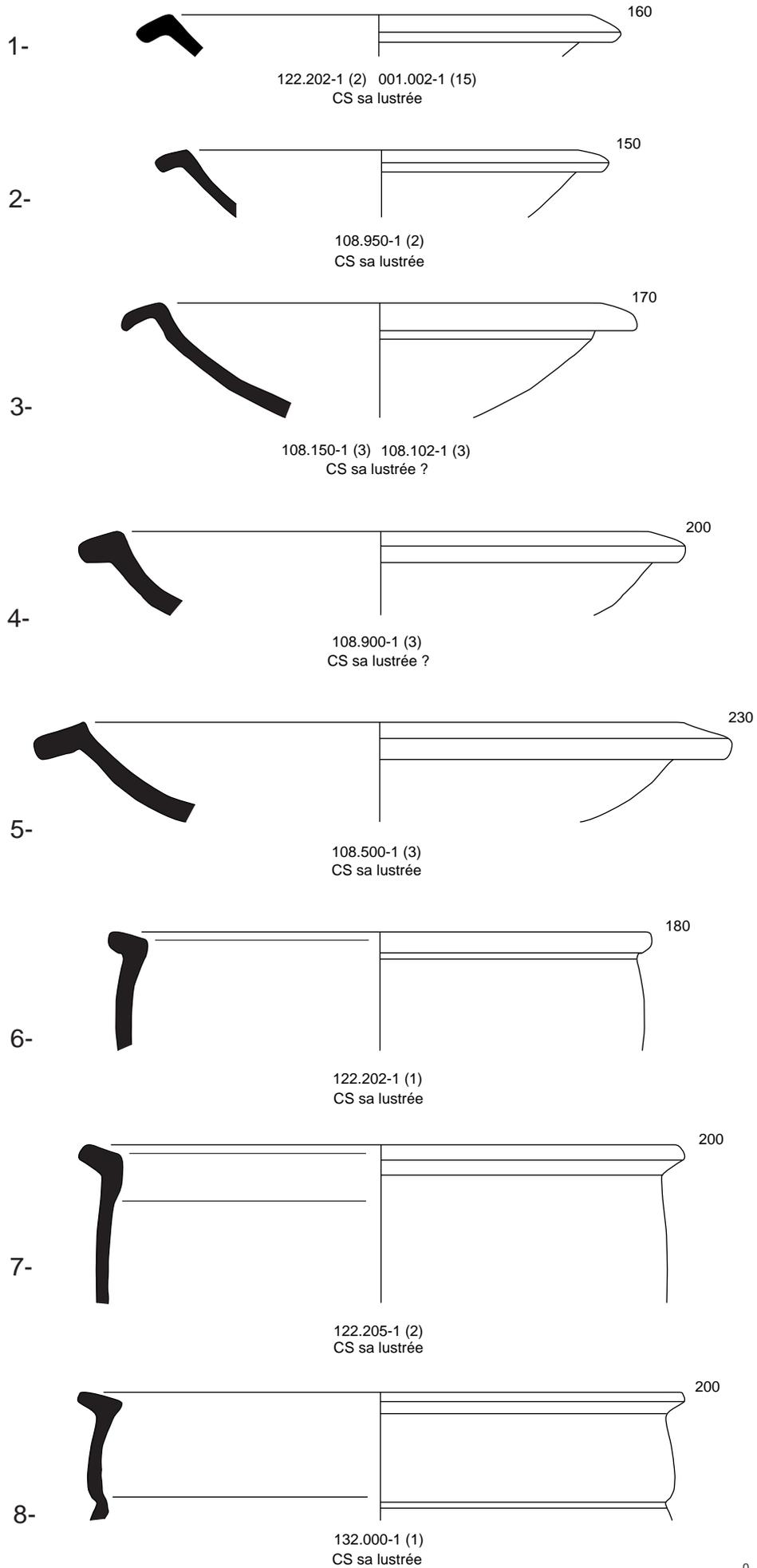


001.002-1 (17)  
 paroi fine engobée



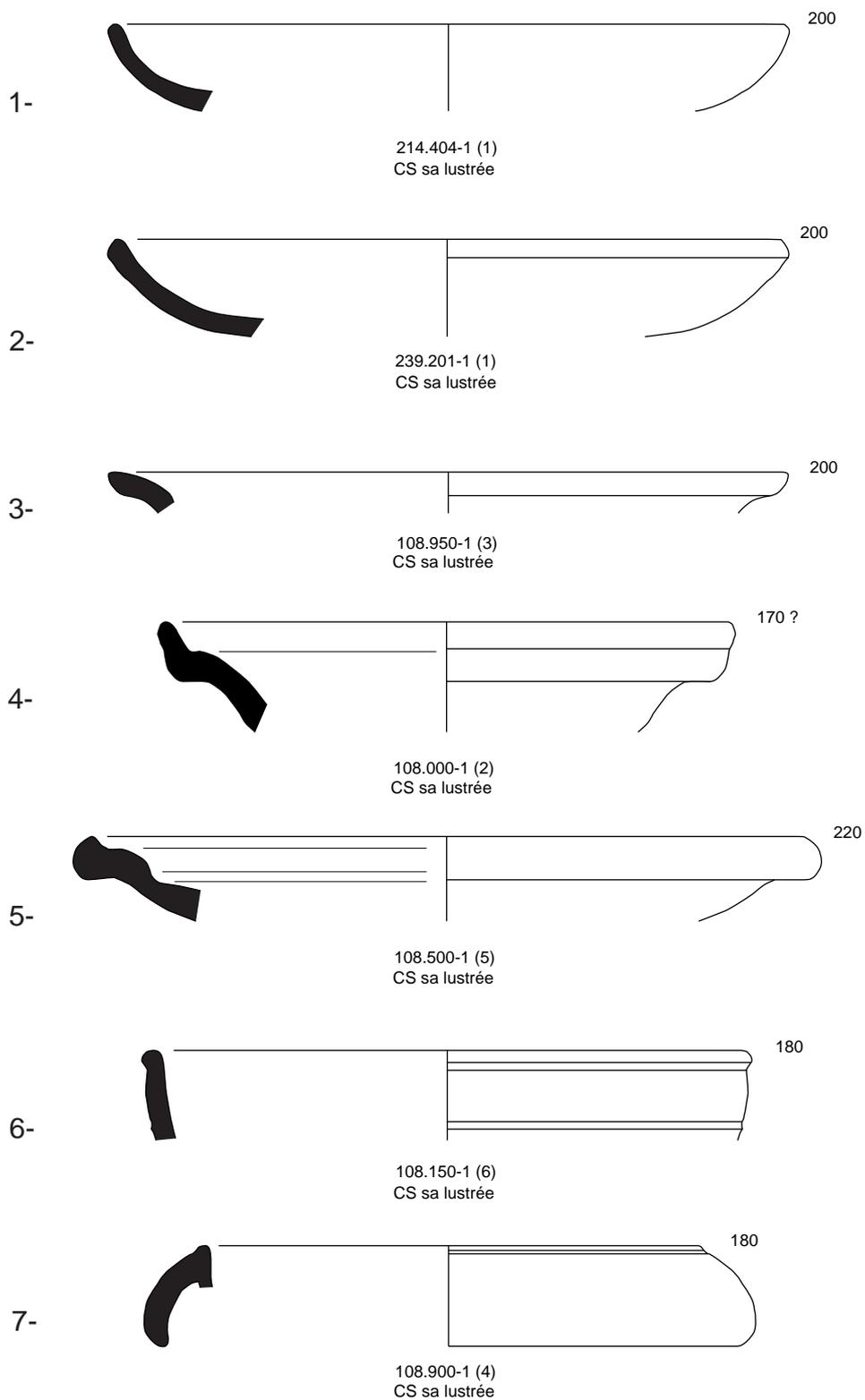
108.150-1 (12)  
 C.Cl sa

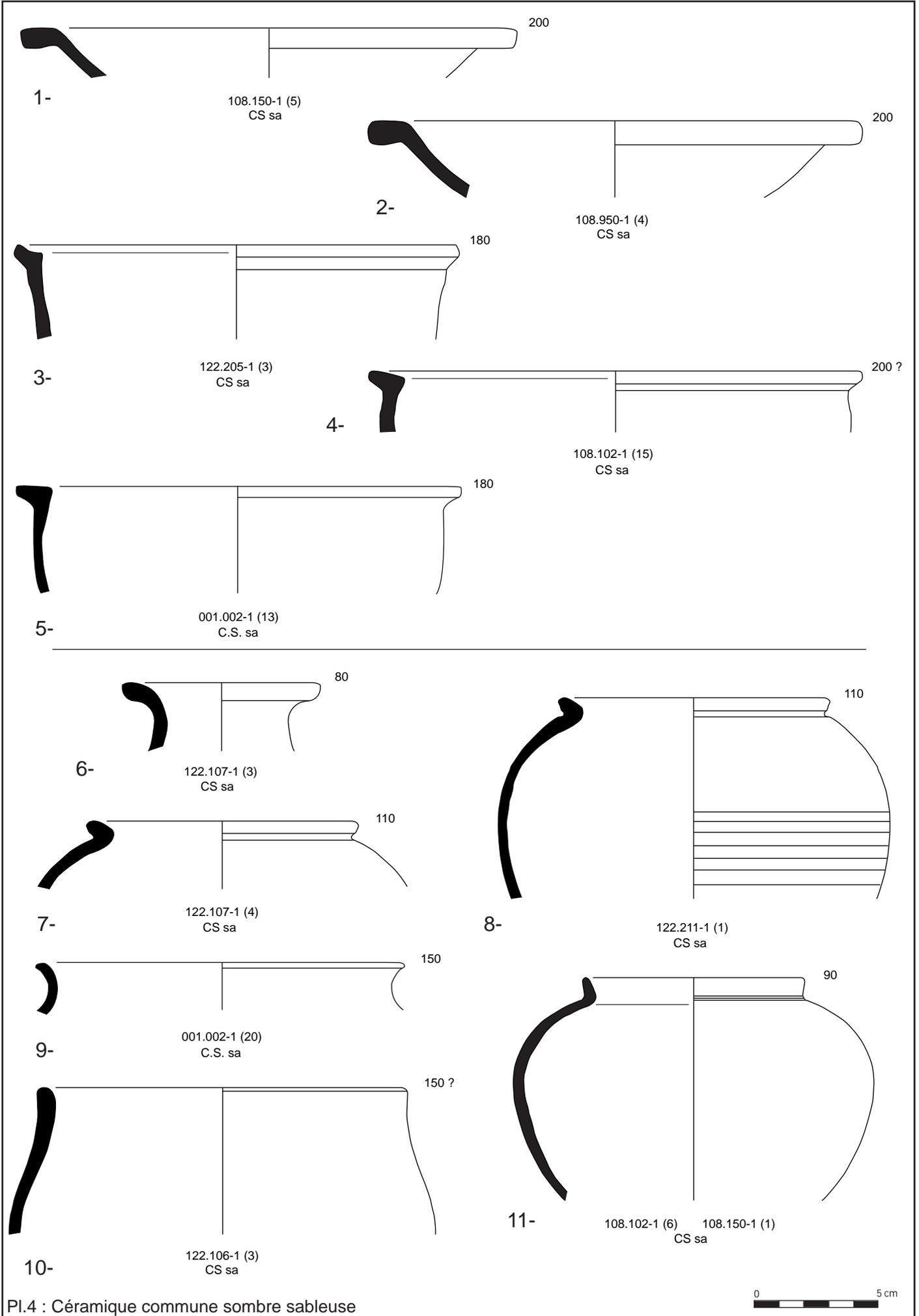




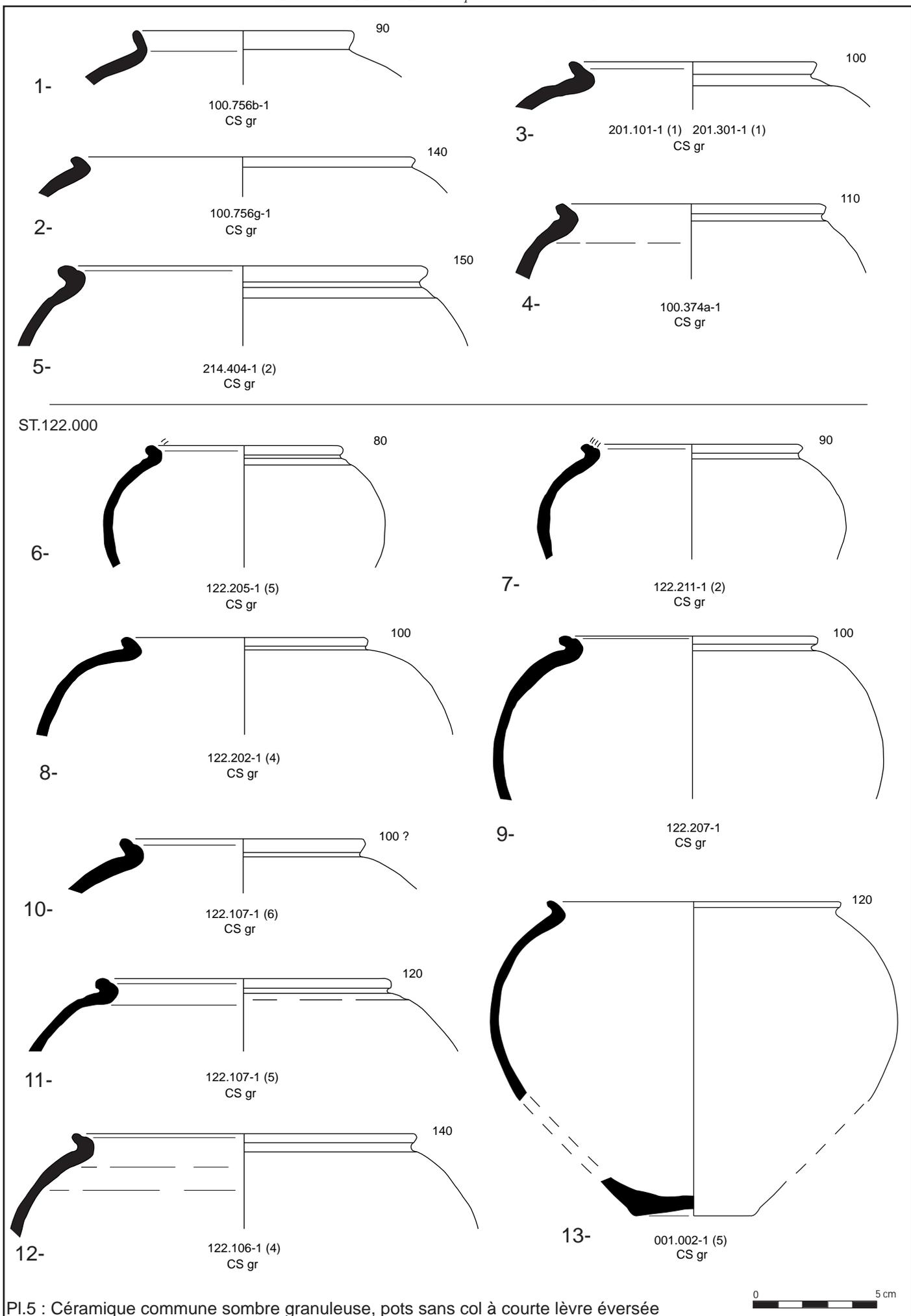
Pl.2 : Céramique commune lustrée ou grise fine





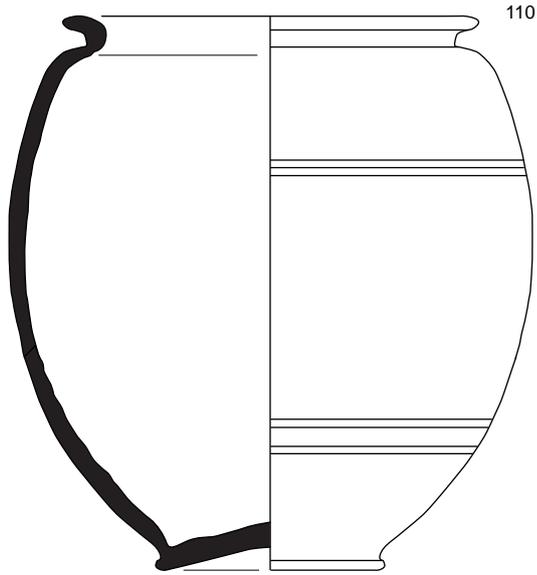


Pl.4 : Céramique commune sombre sableuse

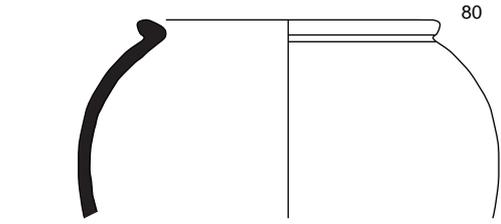


Pl.5 : Céramique commune sombre granuleuse, pots sans col à courte lèvre éversée

ST.108.000



1- 108.150-1 (7)  
CS gr



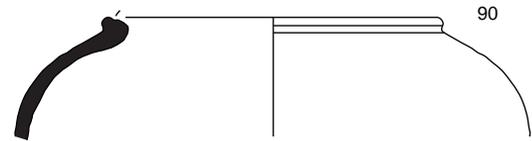
2- 108.500-1 (6)  
CS gr



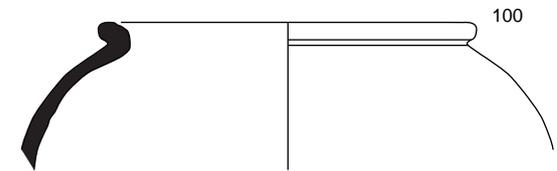
3- 108.550-2 (5)  
CS gr



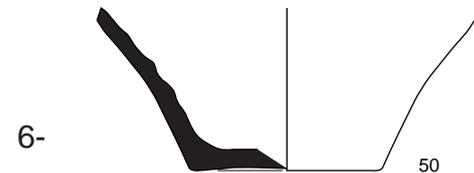
4- 108.102-1 (11)  
CS gr



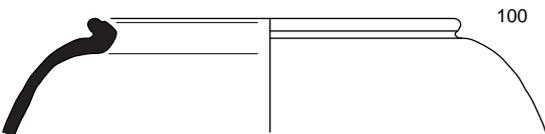
5- 108.150-1 (10)  
CS gr



108.150-1 (8)  
CS gr



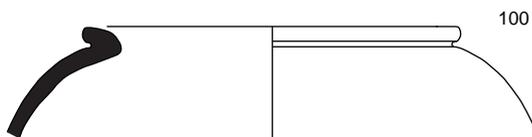
6- 108.150-1 (9)  
CS gr  
poss. même vase que 108.150-1 (8)



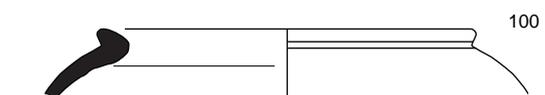
7- 108.102-1 (7)  
CS gr



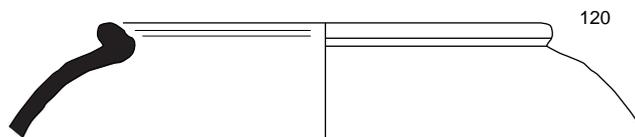
8- 108.500-1 (10)  
CS gr



9- 108.550-2 (2)  
CS gr



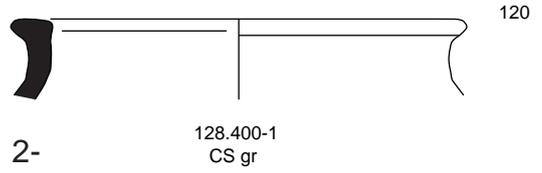
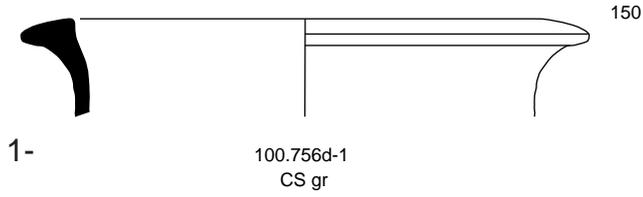
10- 108.900-1 (15)  
CS gr



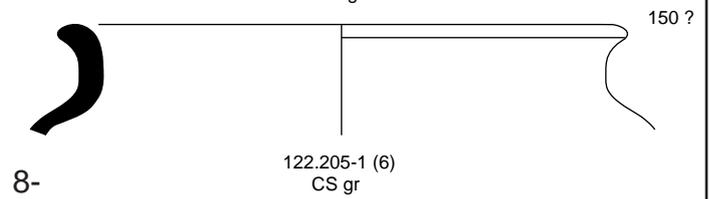
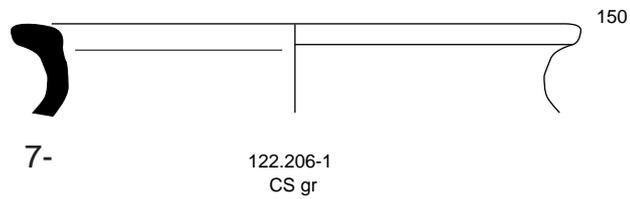
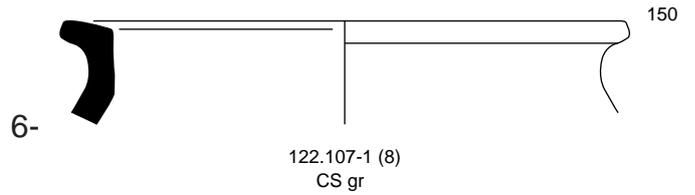
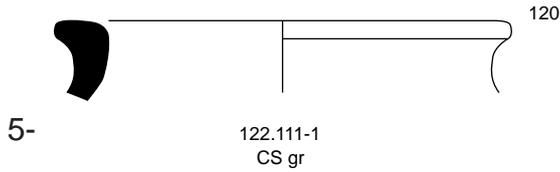
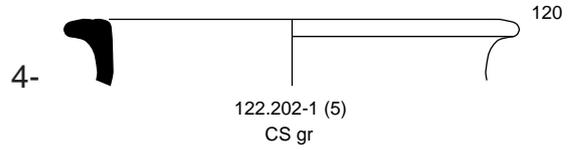
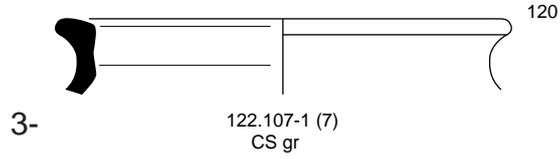
11- 108.450-1  
CS gr

Pl.6 : Céramique commune sombre granuleuse, pots sans col à courte lèvre éversée

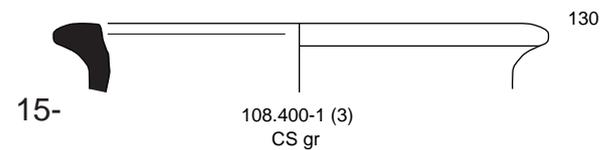
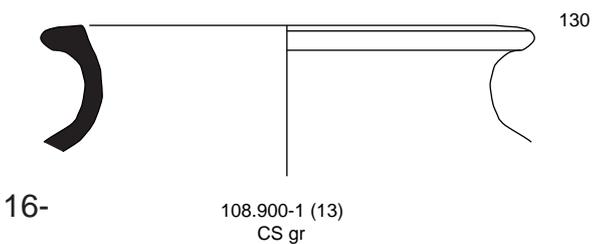
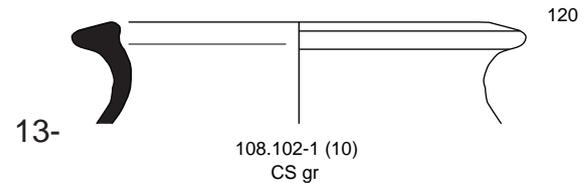
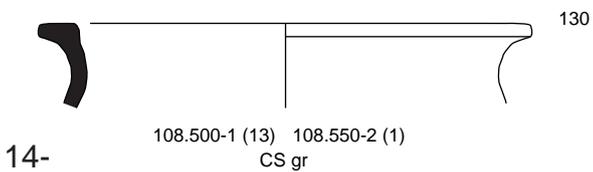
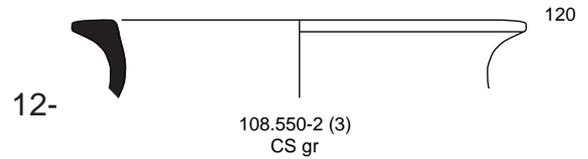
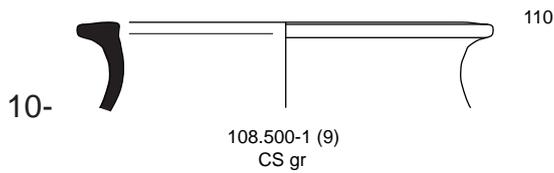
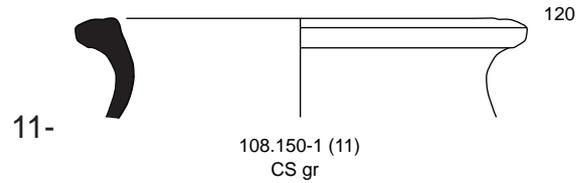
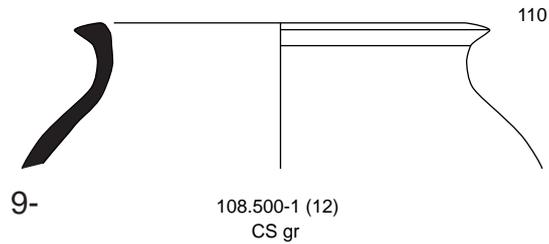




ST 122.000



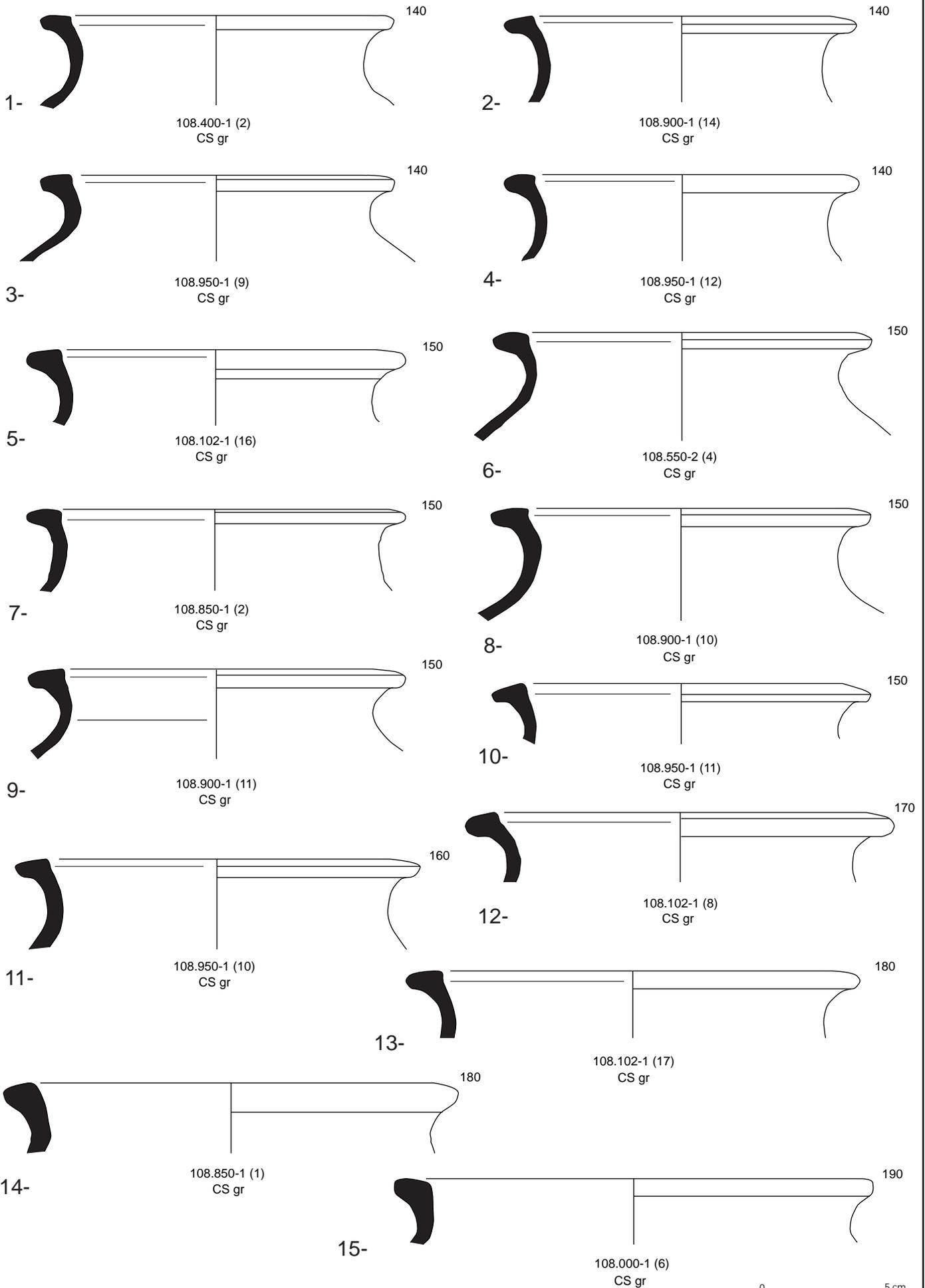
ST 108.000



Pl.7 : Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvre quasi-horizontale



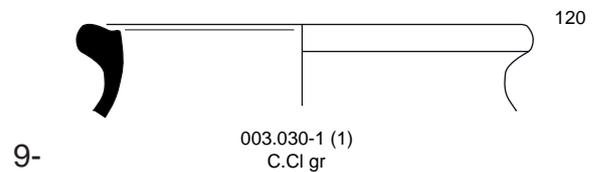
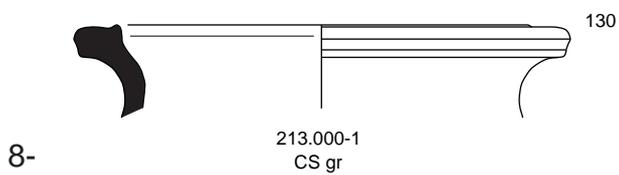
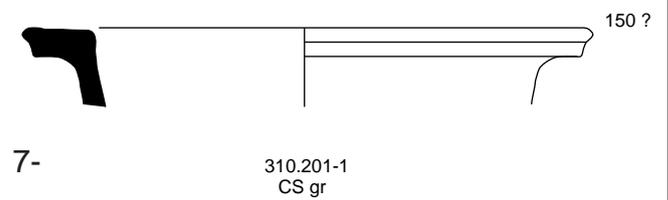
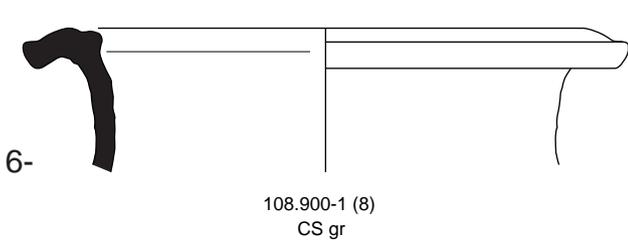
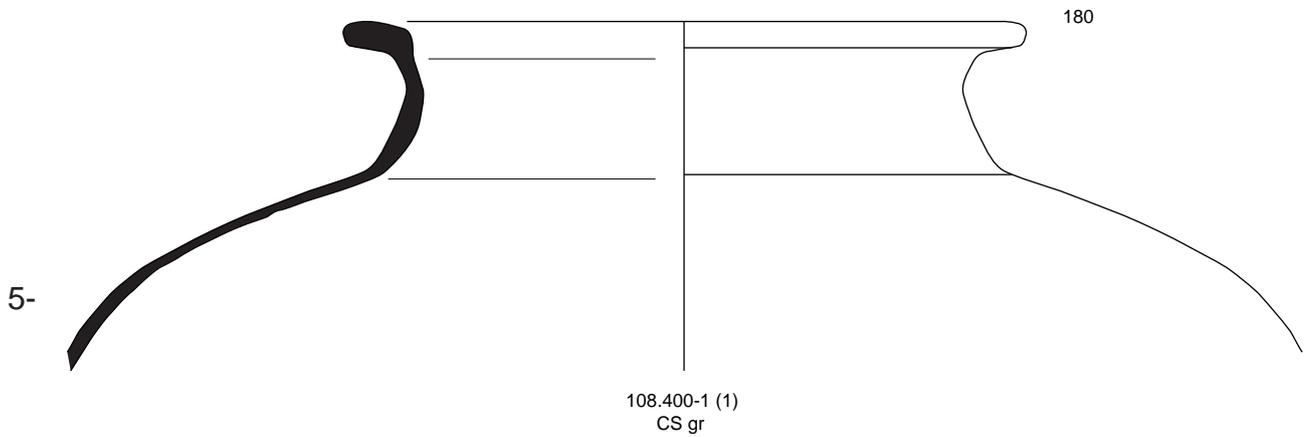
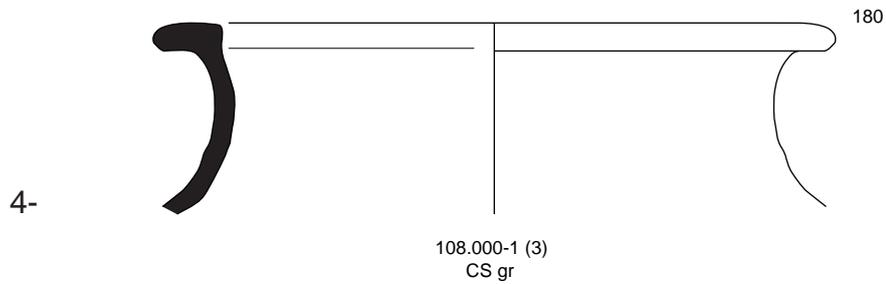
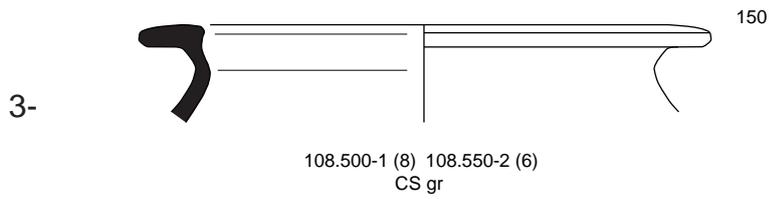
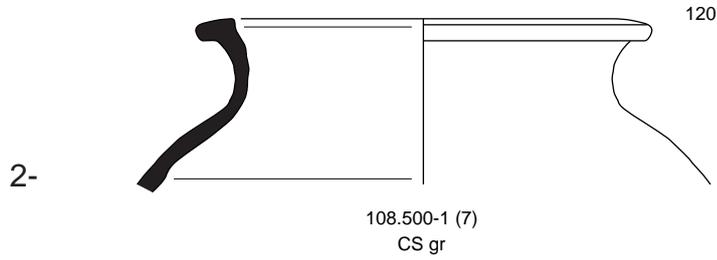
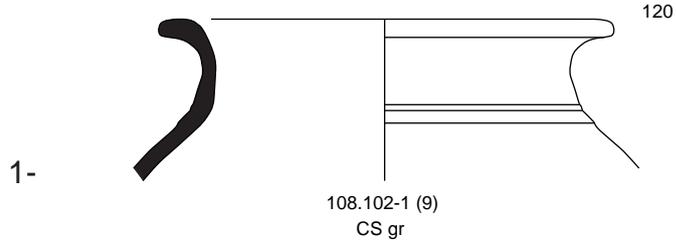
ST 108.000



Pl.8 : Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvres quasi horizontale

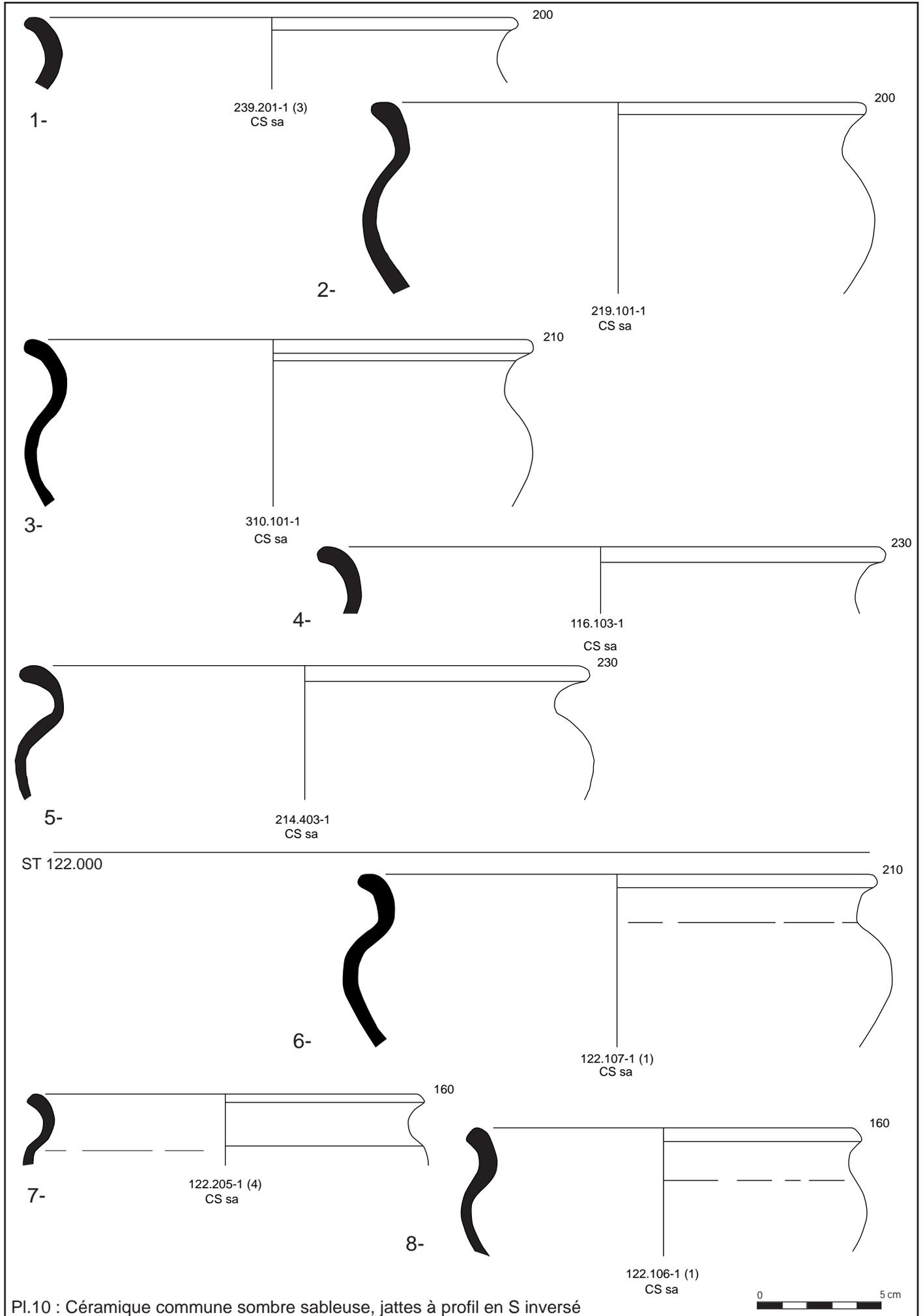


ST 108.000



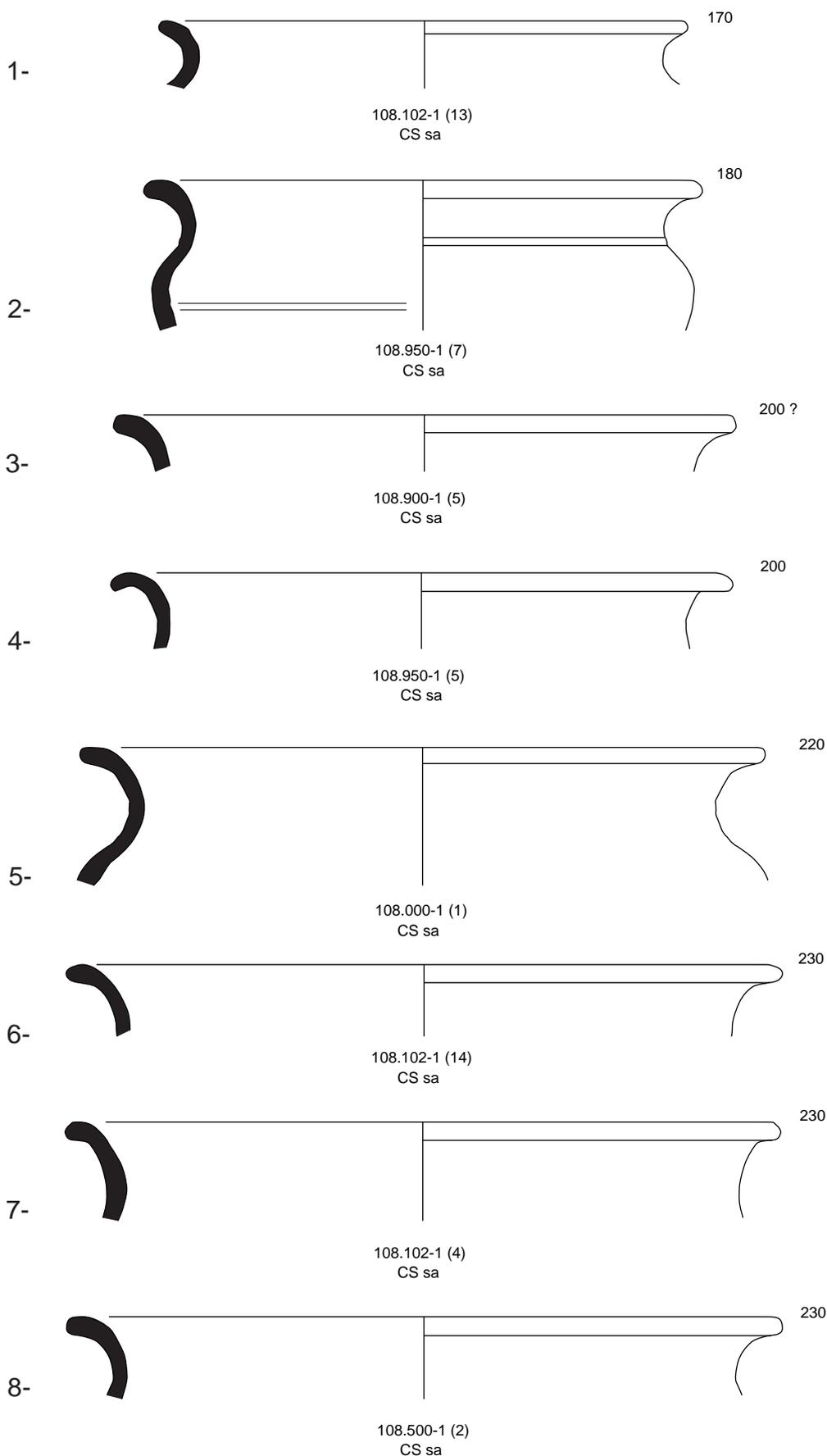
Pl.9 : Céramique commune sombre granuleuse, pots à lèvre quasi horizontale et en bourrelet





Pl.10 : Céramique commune sombre sableuse, jattes à profil en S inversé

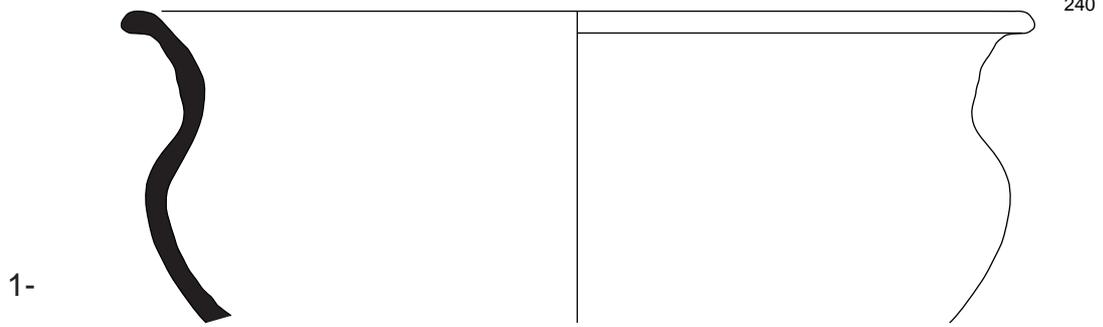
ST 108.000



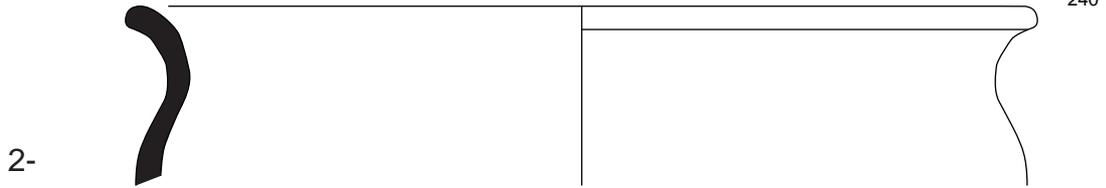
Pl.11 : Céramique commune sombre sableuse, jattes à profil en S inversé



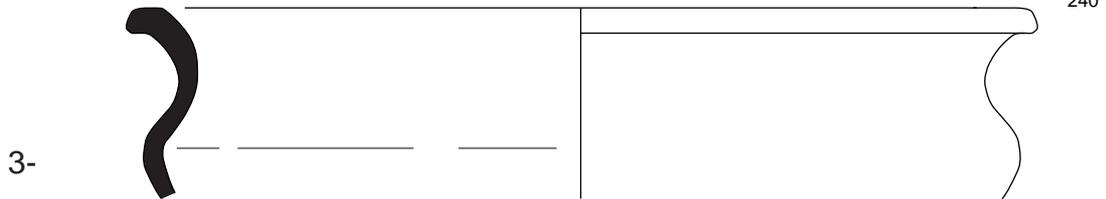
ST 108.000



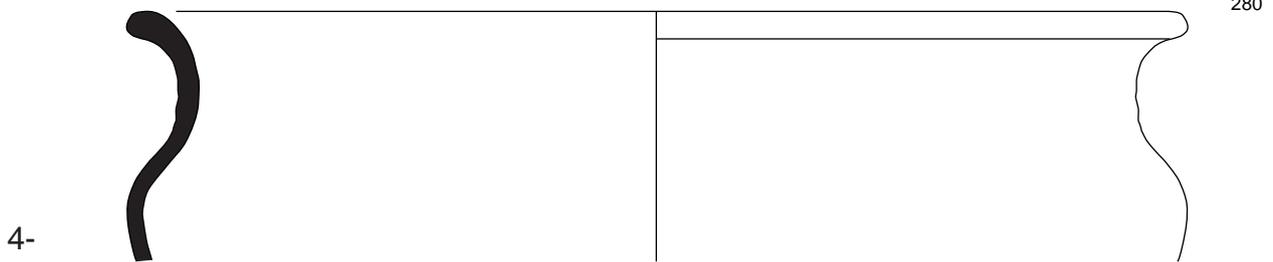
108.150-1 (2)  
CS sa



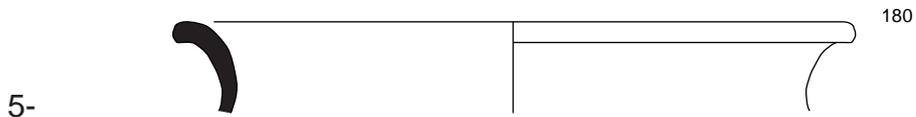
108.150-1 (4)  
CS sa



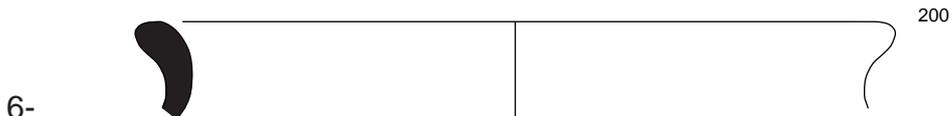
108.500-1 (4)  
CS sa



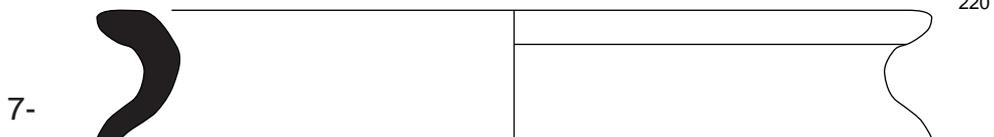
108.501-1  
CS sa



165.000-1  
CS gr



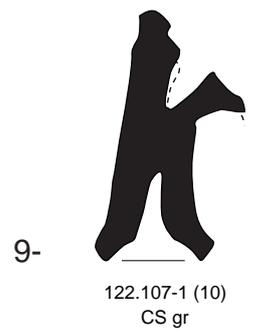
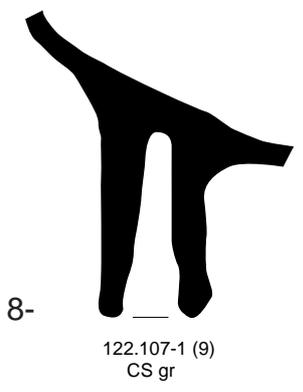
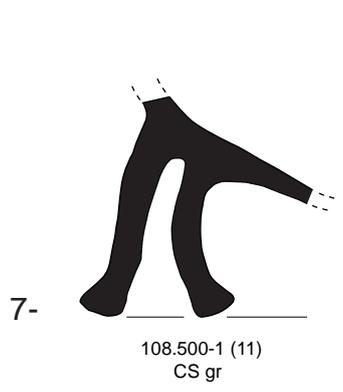
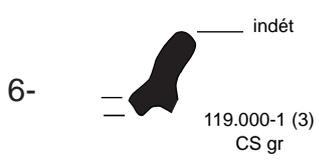
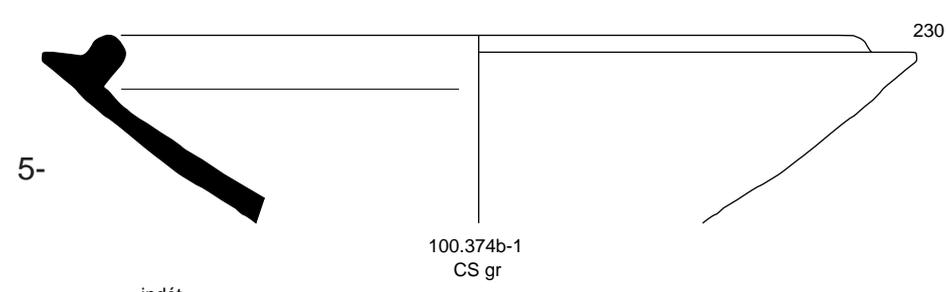
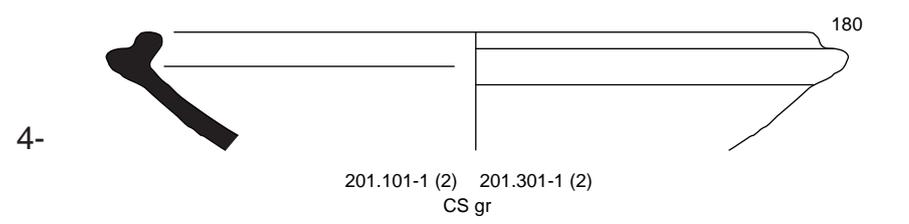
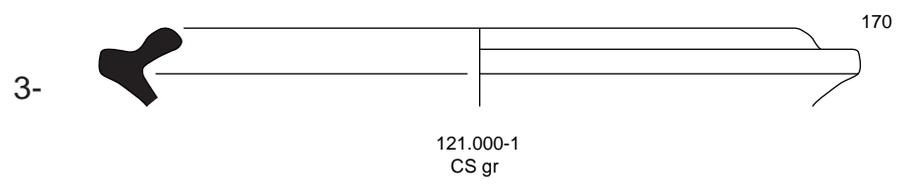
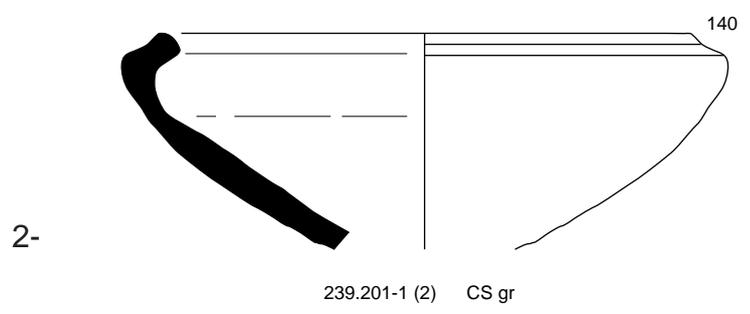
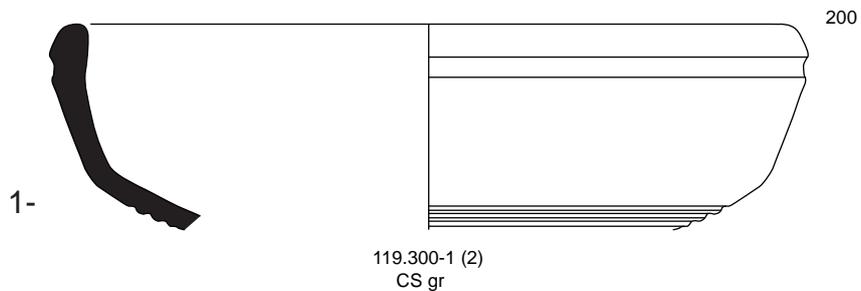
219.302-1  
CS gr



134.202-1  
CS gr

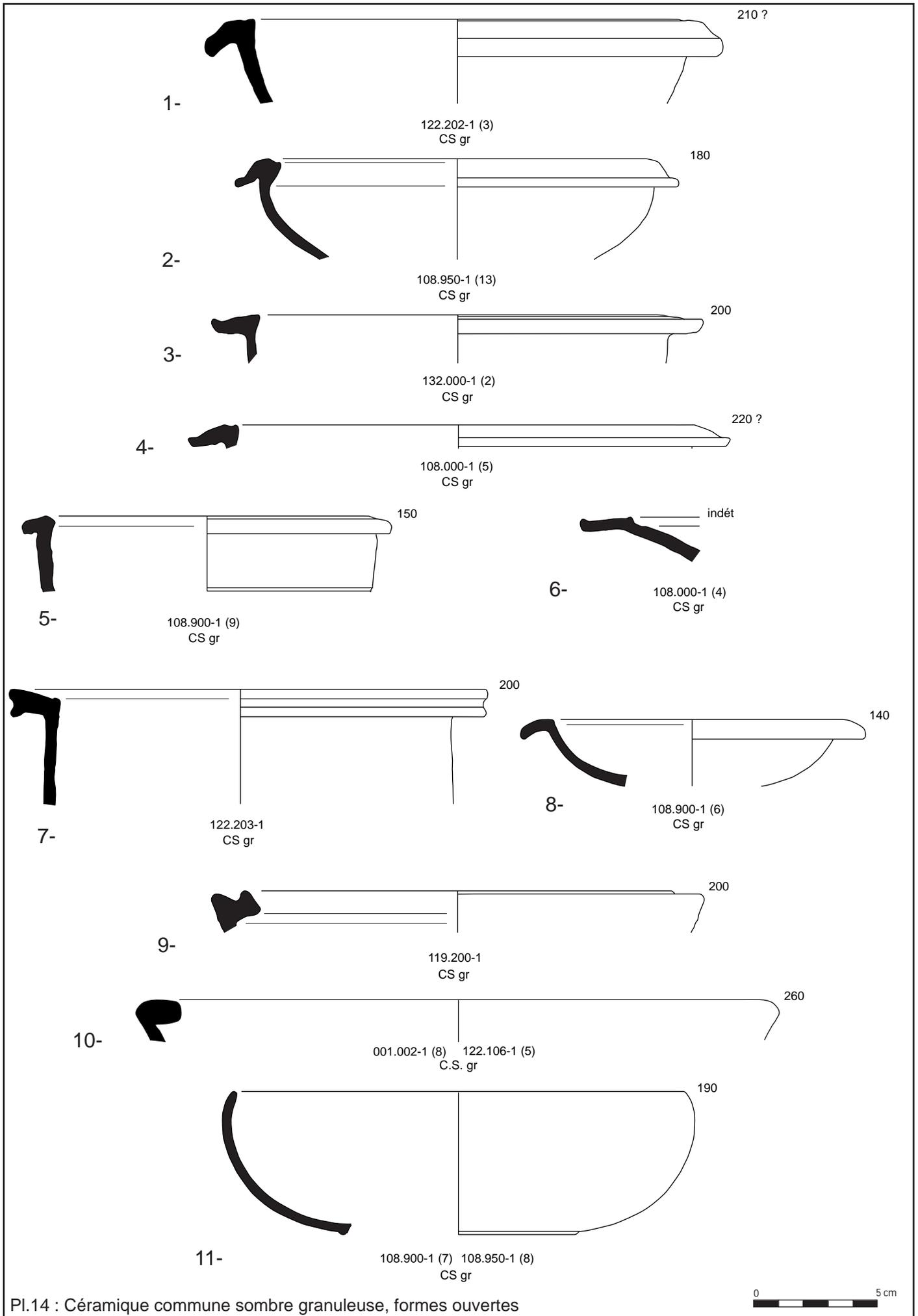
Pl.12 : Céramique commune sombre sableuse et granuleuse, jattes à profil en S inversé



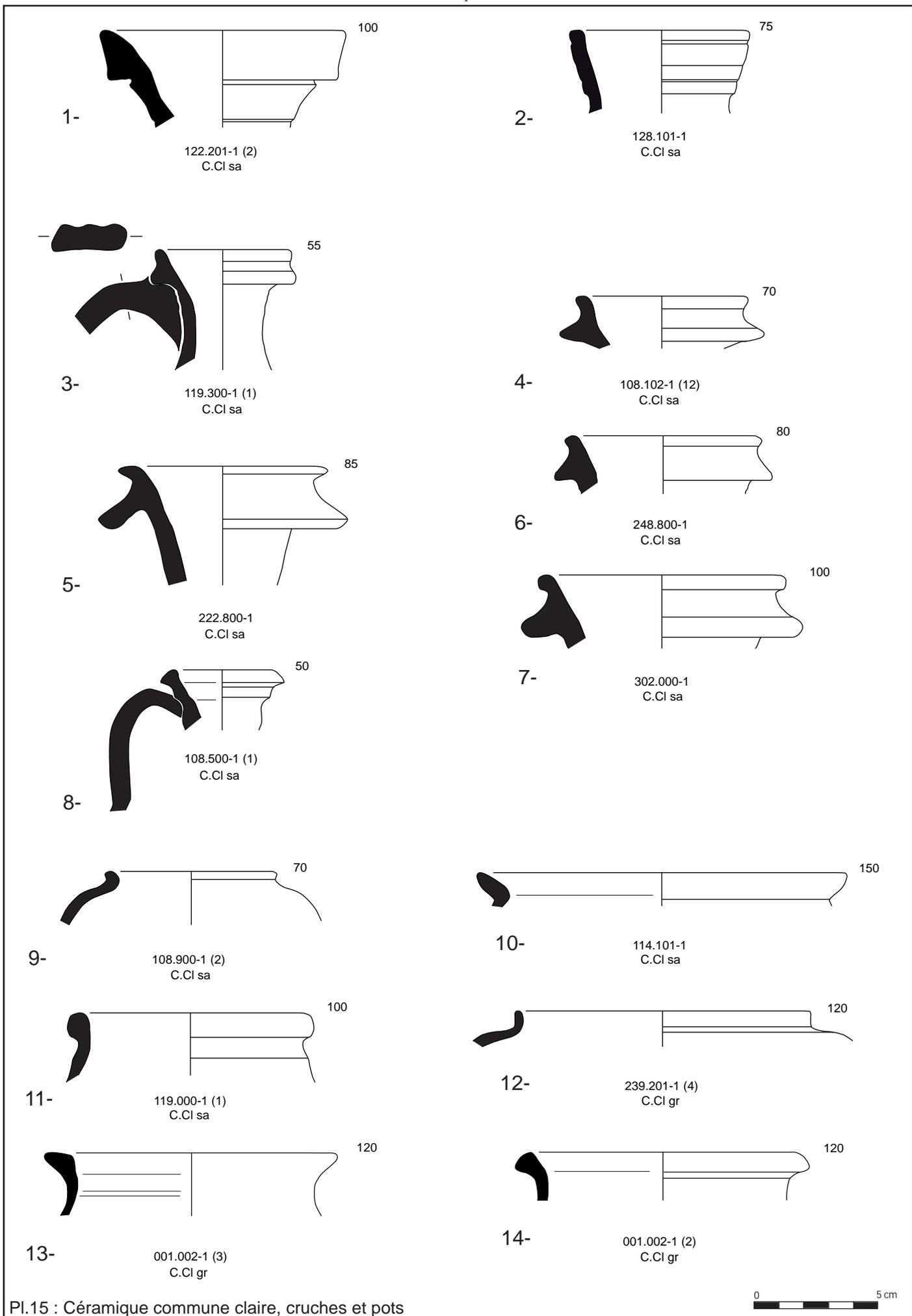


Pl.13 : Céramique commune sombre granuleuse, jattes tripodes

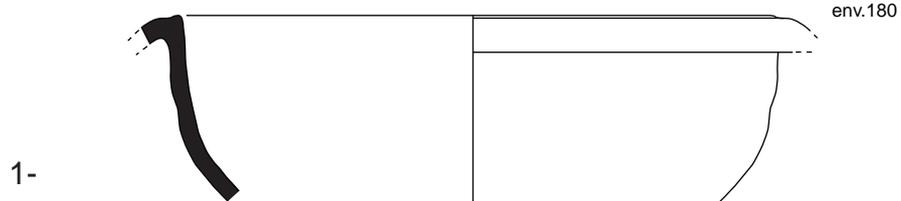




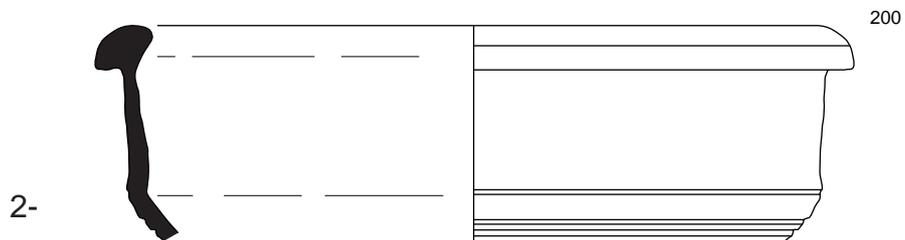
Pl.14 : Céramique commune sombre granuleuse, formes ouvertes



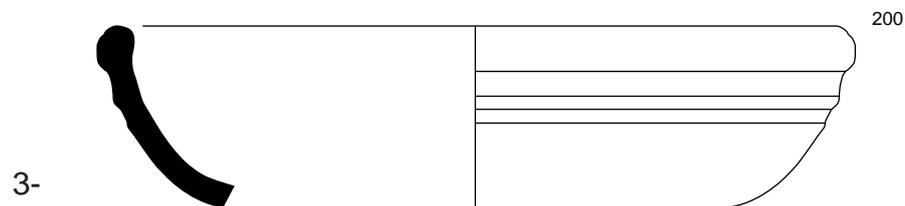
Pl.15 : Céramique commune claire, cruches et pots



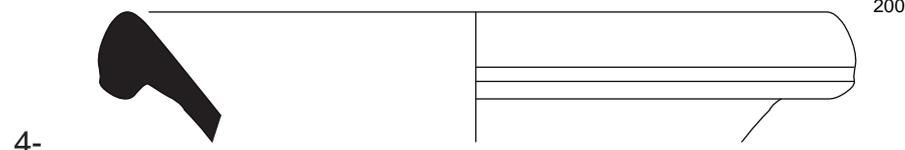
108.900-1 (1)  
C.Cl sa



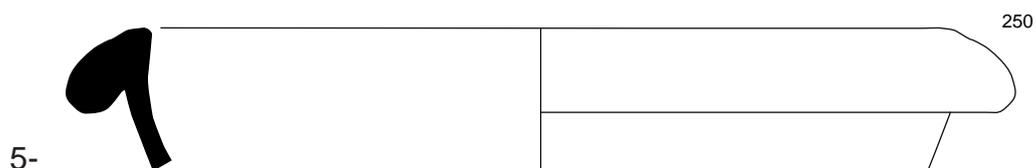
108.102-1 (2)  
C.Cl. gr



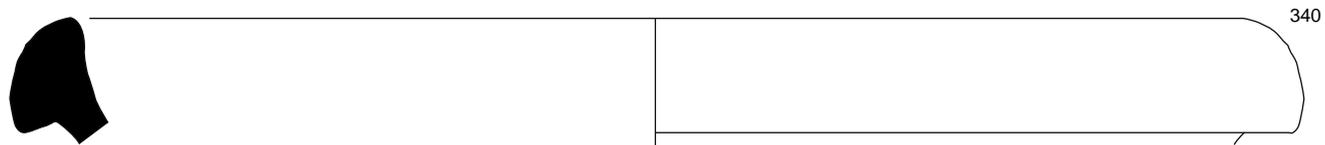
119.000-1 (2)  
C.Cl gr



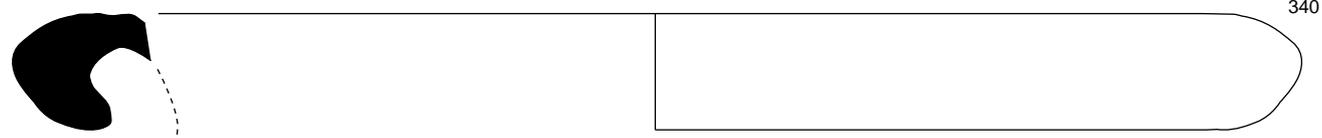
001.001-1 (1)  
C.Cl gr



001.002-1 (9)  
C.Cl sa

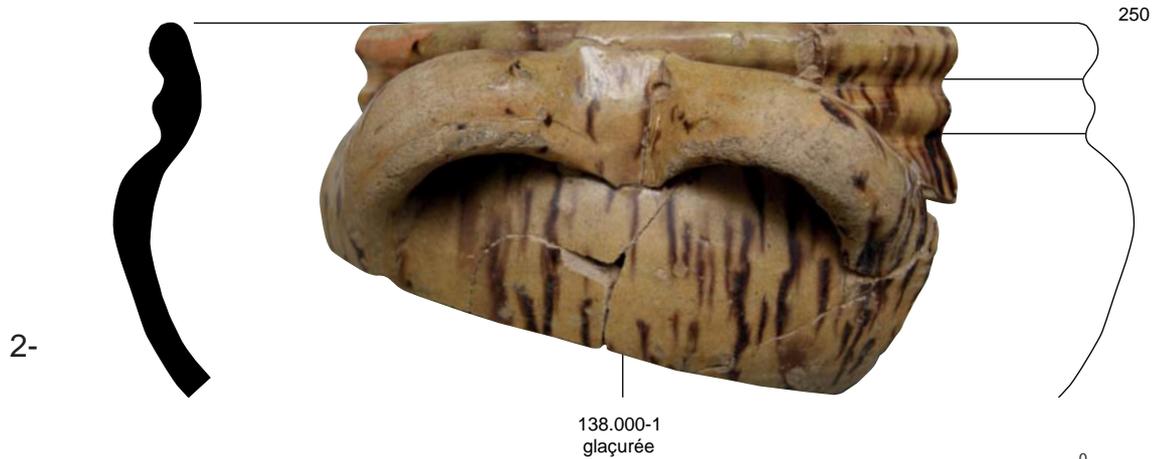
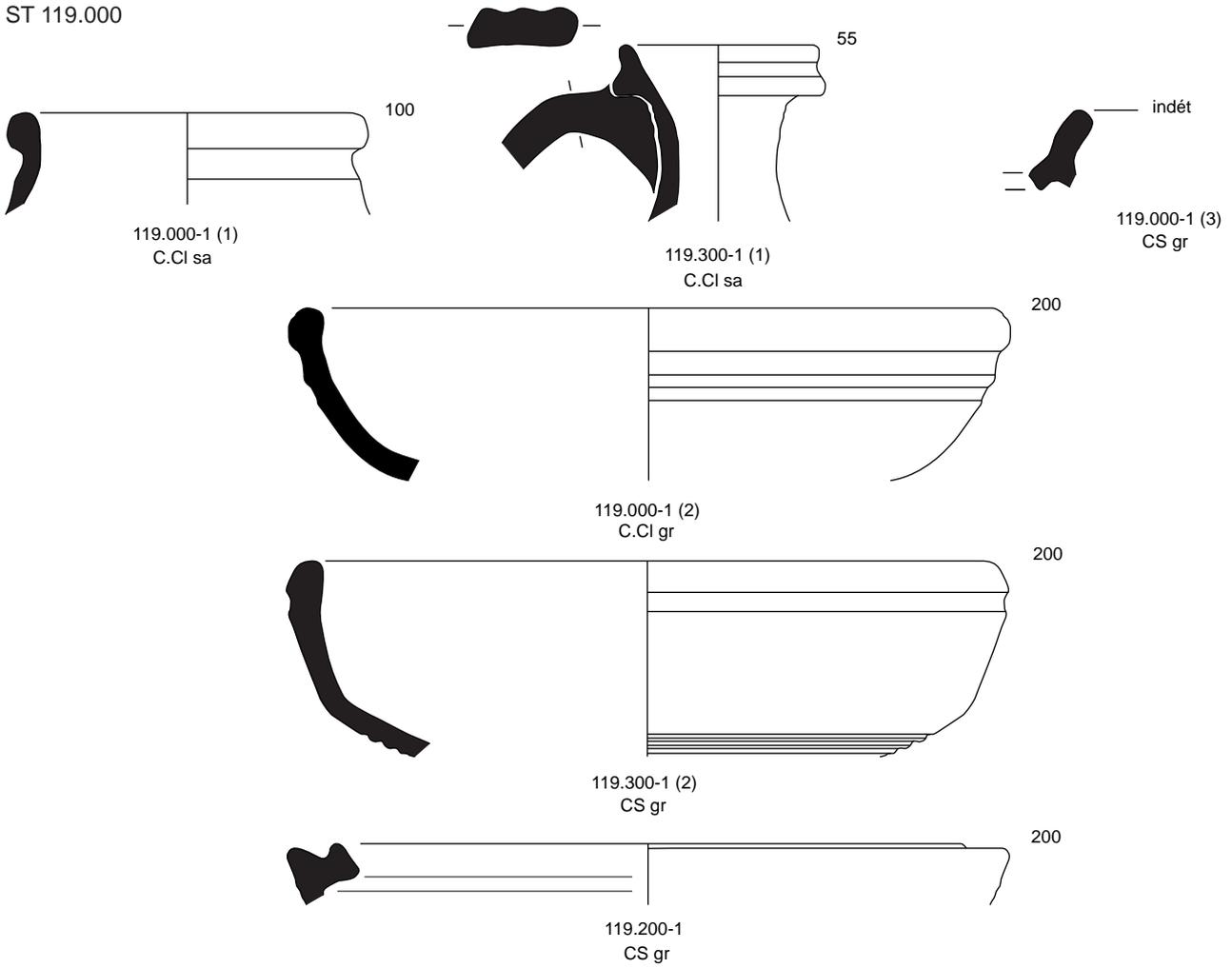


001.002-1 (1)  
C.Cl gr



122.201-1 (1) 122.205-1 (1)  
C.Cl sa

ST 119.000



Pl.17 : Céramiques issues du fossé 119.000 et céramiques médiévales et modernes.



pâtes sombres lustrées ou grises fines :



pâtes sombres sableuses :



pâtes sombres granuleuses :



Pl. 18 : Présentation des types de pâtes





# PARTIE 9

## ANALYSES CARPOLOGIQUES

### (PAR AMÉLIE, ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET ARCHÉOLOGIQUES)



## RÉSUMÉ

Quatre prélèvements provenant de trois structures (un fossé et deux fosses) découvertes à Beuzeville (27) ont été confiés à Amélie, *Etudes environnementales & archéologiques* par la *Mission archéologique départementale de l'Eure* pour étude carpologique.

L'étude carpologique du site gallo-romain de Beuzeville (27) n'a malheureusement pas livré d'assemblage suffisamment important pour acquérir des informations significatives. Seule la fosse 219.000 a livré quelques carporesses parmi lesquels des grains de blé.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 3</b>
<b>MÉTHODES D'ANALYSE ET PROCÉDURES</b>	<b>p. 4</b>
<b>RÉSULTATS</b>	<b>p. 5</b>
<b>DISCUSSION</b>	<b>p. 6</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>p. 7</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>p. 8</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>p. 9</b>

### Liste des tableaux:

- Tableau 1: Table récapitulative des prélèvements étudiés en carpologie, Beuzeville (27)  
p. 3
- Tableau 2: Table récapitulative des résultats bruts de l'étude carpologique, Beuzeville (27)  
p. 5



## INTRODUCTION

Quatre prélèvements provenant de trois structures (un fossé et deux fosses) découvertes à Beuzeville (27) ont été confiés à Amélie, *Etudes environnementales & archéologiques* par la *Mission archéologique départementale de l'Eure* pour étude carpologique. Le site correspondrait aux marges d'une occupation rurale gallo-romaine de type agricole et datée des I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> siècles de notre ère.

Le but de cette étude était d'apporter des informations sur le régime alimentaire et l'économie des habitants, ainsi que de préciser la fonction de certaines structures ou secteurs du site.

Structure	Type structure	US	N° prélèvement	Autre information
108.000	tête de fossé	108.113	004	fossé isolé en limite d'emprise, comblé massivement de rejets domestiques dans une matrice charbonneuse
122.000	silo (?)	122.207	007	fosse rectangulaire isolée à probable cuvelage en bois et stratification complexe alternant dépôts charbonneux et couches d'abandon
219.000	silo (?)	219.101	010	fosse circulaire située dans l'angle d'un enclos, au milieu d'un ensemble de trous de poteau, et à proximité de fosses d'extraction de limon. Comblement homogène charbonneux.
		219.202	013	

Tableau 1: Table récapitulative des prélèvements étudiés en carpologie, Beuzeville (27)

## MÉTHODES D'ANALYSE ET PROCÉDURES

### *Traitement des prélèvements*

Les prélèvements ont été flottés par Sabrina Save à travers des mailles de 1mm et 0,3mm. La totalité des refus de flottation a également été trié à la main sous loupe à faible grossissement.

### *Quantification carpologique*

Les échantillons ont été examinés entièrement sous stéréo-microscope binoculaire à grossissement de 10 à 40 fois par Lisa Gray. Les identifications ont été faites aussi précisément que l'état de préservation des restes le permettait. Les restes carbonisés ont été comptés tandis que les fragments de charbons et les graines non identifiables ont été évalués à l'aide d'un code qui est le suivant: + = 1-10 'faible'; ++ = 11-50 'faible à modéré'; +++ = 51-150 'modéré'; ++++ = 151-250 'fréquent'; +++++ = >250 'abondant'.

### *Identification carpologique*

Les identifications ont été menées à l'aide d'une collection de référence personnelle et d'ouvrages de référence (Beijerinck 1947; Cappers *et al.* 2006; Charles 1984; Fuller 2007; Hillman 1976, 1983; Jacomet 2006 ). La nomenclature des plantes sauvages suit celle de Stace 1997. Le terme "graine" utilisée dans ce rapport comprend les notions de "akène" et de "capsule".

## RÉSULTATS

Les restes de plantes les plus abondants étaient les charbons de bois. Les autres types de macrofossiles étaient rares et tous préservés par carbonisation.

La seule structure ayant livré des carporestes est la fosse 219.000 dans ses deux unités prélevées (219.101 et 219.202). Le prélèvement 010 de la couche 219.101 contenait un fragment de tissu de grain de céréale et un fragment de tige de Poaceae (herbacées), peut-être de céréale. Le prélèvement 013 de l'US 219.202 a livré huit fragments de tissu de grain de céréale, un grain ventral d'orge vêtue (*Hordeum* sp.) et une graine de *Rumex* sp. (oseille).

Structure			108.000	122.000	219.000	219.000
Type structure			tête de fossé	silos (?)	silos (?)	silos (?)
US			108.112	122.207	219.101	219.202
N° prélèvement			004	007	010	013
Volume initial (L)			10	10	10	10
Taxa	Nom commun	Item				
<b>Grains de céréale carbonisés</b>						
<i>Hordeum distichon / vulgare</i>	orge à 2 rangs / orge à 6 rangs	grain ventral vêtu	-	-	-	1
<i>Triticum</i> sp.	blé	fragment grain mal préservé	-	-	-	8
Céréale indéterminée		grain	-	-	1	-
Céréale indéterminée		fragment grain	-	-	-	3
<b>Graines autres plantes carbonisées</b>						
<i>Rumex</i> sp.	oseille	graine	-	-	-	1
<b>Autres éléments de céréale carbonisés</b>						
Céréale indéterminée		fragment tige	-	-	1	
<b>Divers carbonisés</b>						
Non identifié		fragment bois	+++++	+++++	+++++	+++++
<b>Divers non carbonisés</b>						
Indéterminé		fragment racine / rhizome	+++	++++	++++	+

Tableau 2: Table récapitulative des résultats bruts de l'étude carpologique, Beuzeville (27)

**Légende:** + = 1-10 éléments, présence faible; ++ = 11-50 éléments, présence faible à modérée; +++ = 51-150 éléments, présence modérée; ++++ = 151-250 éléments, présence abondante; +++++ = >250 éléments, présence très abondante

## DISCUSSION

### Qualité et type de préservation

Les restes de plantes les plus abondants étaient les charbons de bois. Les autres types de macrofossiles étaient rares et tous préservés par carbonisation. La carbonisation des matières végétales a lieu lors d'une chauffe dans des conditions réductrices (Boardman et Jones 1990, p. 2; English Heritage 2002, p. 12). Elle peut se produire au centre d'un foyer ou encore lorsqu'un bâtiment brûle et s'écroule sur lui-même (Reynolds 1979, p. 57). La carbonisation produit un squelette carboné résistant aux processus de dégradation chimique et biologique (Jones 2002, p. 12).

### Nature des dépôts

En raison de la productivité nulle ou très faible des prélèvements étudiés, il n'est pas possible de conjecturer sur les activités ayant pris place sur le site, sur le régime alimentaire ou la fonction des structures. On notera tout de même que les quelques carporestes découverts dans les deux US étudiées de la fosse 219.000 sont probablement davantage le reflet des activités environnantes de traitement des céréales (criblage, séchage; Hillman 1981, 1984) que celui de l'usage quotidien de la structure. Ces rejets, tout comme les charbons de bois qui les accompagnent, étaient sans doute incorporés dans les sédiments utilisés pour combler la structure.

Aucun reste minéralisé n'a été découvert ce qui ne semble pas indiquer de rejet d'excréments animaux ou humains dans aucune des structures.

Les quelques taxa présents restent néanmoins typiques du corpus observé à cette époque et dans cette région (Bakels 1999; Matterne 2001).

## CONCLUSION

L'étude carpologique du site gallo-romain de Beuzeville (27) n'a malheureusement pas livré d'assemblage suffisamment important pour acquérir des informations significatives et interprétables sur le régime alimentaire et l'économie des habitants, ainsi que sur la fonction des structures. Les charbons de bois étaient les restes végétaux les plus nombreux. Seule la fosse 219.000 a livré quelques carporestes parmi lesquels des grains de blé.

## GLOSSAIRE

**Akène:** fruit sec indéhiscent, à une seule graine, non soudée à la paroi interne du fruit.

**Capsule:** fruit sec déhiscent, s'ouvrant par deux ou plusieurs valves ou encore par des pores ou des dents et qui contient plusieurs graines.

**Carbonisation:** réaction thermique, troisième phase de la combustion, de 270 à 500°C, durant laquelle le bois et autre végétal est transformé en charbon, avec enrichissement relatif en carbone et réorganisation du squelette carboné.

**Céréales à grains vêtus:** chez les poacées sauvages, ancêtres des céréales, les épis parvenus à maturité complète se désarticulent et les épillets se ressèment spontanément, assurant la dissémination de la plante. En dépit de la domestication, les espèces les plus primitives de céréales conservent ce caractère. Les céréales vêtues possèdent un rachis semi-fragile. Lors du battage, l'épi se segmente en épillets. Un second battage, ou décorticage, est nécessaire pour séparer le grain des enveloppes. Parmi les blés, l'épeautre, l'amidonnier et l'engrain sont des espèces à grains vêtus.

**Céréales à grains nus:** en opposition aux espèces vêtues, les céréales à grains nus possèdent un rachis solide et des glumes plus tendres qui adhèrent à la tige. Les glumelles ne sont pas soudées aux caryopses, de sorte que le premier battage suffit à libérer le grain des enveloppes. Le blé tendre et le blé compact sont des céréales à grains nus.

**Espèce:** unité élémentaire de la classification, désignée par un nom de genre et un qualificatif d'espèce. L'espèce est la réunion d'individus apparentés, possédant le même nombre et la même structure des chromosomes, interféconds, et dont la descendance présente une proportion normale des sexes.

**Graine:** produit de l'évolution d'un ovule fécondé, contenant l'embryon et ses réserves, destiné à disséminer l'espèce.

**Taxon:** appellation générale pour désigner toute unité systématique de rang quelconque.

## RÉFÉRENCES

Bakels C. 1999, "Archaeobotanical investigations in the Aisne valley, northern France, from the Neolithic up to the early Middle Ages.", in *Vegetation History Archaeobotany* 8, p. 71-77.

Beijerinck W. 1947, *Zadenatlas der Nederlandsche Flora.*, Wageningen, Veenman and Zonen.

Boardman S. et Jones G. 1990, "Experiments on the Effect of Charring on Cereal plant Components.", in *Journal of Archaeological Science* 17, p. 1-11.

Cappers R.T.J., Bekker R.M. et Jans J.E.A. 2006, *Digitale Zadenatlas.*, Groningen, Barkuis Publishing and Groningen University Library.

Charles M. 1984, "Introductory remarks on the cereals.", in *Bulletin on Sumerian Agriculture* 1, p. 17-31.

English Heritage 2002, *Environmental Archaeology : A guide to the theory and practice of methods, from sampling and recovery to post-excavation*, Swindon, English Heritage Publications.

Fuller D. 2007, "Cereal Chaff and Wheat Evolution", publication internet téléchargée le 12 février 2010: <http://www.homepages.ucl.ac.uk/~tcrndfu/archaeobotany.htm>

Hillman G.C. 1984, "Interpretation of archaeological plant remains: the application of ethnographic models from Turkey", in Van Zeist W. et Casparie W.A. (dirs.), *Plants and ancient man. Studies in Palaeoethnobotany.*, Rotterdam, A.A.Balkema, p. 1-41.

Hillman G.C. 1983, "Criteria for Distinguishing Rachis Remains of Naked (i.e. free-threshing) 4x and 6x wheats.", cours non publiés de MSc 1995-1996.

Hillman G.C. 1981, "Reconstruction of crop husbandry practices from charred remains of crops", in Mercer R. (dir.), *Farming practice in British Prehistory*, Edinburgh, Edinburgh University Press, p. 123-162.

Hillman G.C. 1976, "Criteria useful in identifying charred Wheat and Rye Grains.", cours non publiés de MSc 1995-1996.

Jacomet S. 2006, *Identification of cereal remains from archaeological sites - second edition*, Basel,

Basel University Archaeobotany Lab IPAS.

Matterne V. 2001, *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, éditions Monique Mergoil.

Reynolds P. 1979, *The Iron Age Farm: The Butser Experiment*, London, British Museum Press.

Stace C. 2010, *New flora of the British Isles- 3rd Edition*, Cambridge, Cambridge University Press.

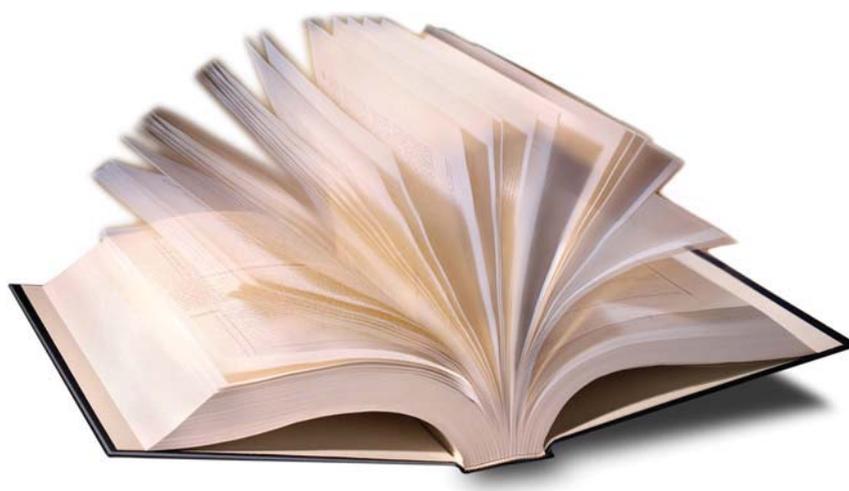
Van der Veen M. 1989, "Charred grain Assemblages from Roman-period Corn Driers in Britain", in *Archaeological Journal* 146, p. 302-359.





# PARTIE 10

## BIBLIOGRAPHIE



**Adam 2008**

ADAM (J.-P.).- *La construction romaine*. Paris : Picard, 2008 (5<sup>e</sup> édition).

**Allart 1997**

ALLART (E.).- *La campagne de la Gohaigne. Document final de synthèse. Sauvetage urgent*. Caen : AFAN, 1997.

**Anonyme 1984**

*Nouvelles de l'Eure, n°26. Répertoire des communes de l'Eure ete squisse d'un inventaire de leurs richesses artistiques*. Evreux : s.n., 1984.

**Auxiette et alii 2000**

AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), GRANSAR (F.), POMMEPUY (C.).- « Structuration générale du site de Braine - « La grange des Moines » (Aisne) à la Tène finale et particularités : présentation préliminaire » dans Durand 2000, pp. 97-103.

**Dumondelle et alii 2002**

DUMONDELLE (G.), ETIENNE-EUDIER (A.), EUDIER (P.), LE BORGNE (J.-N.), LE BORGNE (V.).- *Archéologie aérienne dans l'Eure*. Bernay : Archéo 27, 2002.

**Durand 2000**

DURAND (M.).- *Les enclos celtiques. Actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme). 9 - 10 décembre 1999. Revue archéologique de Picardie, n° 1/2, 2000*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000.

**Berranger 2010**

BERRANGER (M.).- *Rapport de fin d'opération de fouille archéologique. Ferrières-Haut-Clocher, Rue Sainte-Catherine - Rue des Moutiers, « Le Gériot »*. 3 volumes. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2010.

**Billard 1996**

BILLARD (C.).- *Compte-rendu des sondages effectués le 10 septembre 1996 sur la carrière de Beuzeville - entreprise Dubois*. Document dactylographié. SRA Hte-Normandie, cellule carte archéologique.

**Bréart 1999**

BREART (B., dir.).- *Actes du colloque international d'archéologie aérienne. Amiens, 15-18 octobre 1992. Revue archéologique de Picardie, n° spécial 17, 1999*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 1999.

**Cliquet 1993**

CLIQUET (D.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993.

**Collectif 1992**

*Vol à travers les âges. La prospection archéologique aérienne dans le Calvados*. Caen : Conseil général du Calvados, 1992.

**Coutil 1925**

COUTIL (L.).- «Beuzeville» dans *Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers*, n°18, 1925, p. 138. Louviers : Société d'études diverses, 1925.

### **Doranlo 1920**

DORANLO (R.).- « Beuzeville » dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, n°34, 1919-1920, p. 195. Rouen ; Société des antiquaires de Normandie, 1920.

### **Foucher 1842**

FOUCHER (M.).- « Notes sur des antiquités découvertes dans l'arrondissement de Pont-Audemer. Sur un puits antique trouvé dans le territoire de Beuzeville, côte Saint-Hellier » dans *Recueil de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, 2<sup>e</sup> série, t. III, 1842, pp. 299-306. Evreux : Société libre, 1842.

### **Guiller et alii 2005**

GUILLER (G.), BIARD (M.), CHEREL (A.-F.).- « Un atelier augustéen de taille de meules en poudingue au « Clos des Forges » à Avrilly (Eure) » dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 22, 2005, pp. 199-220. Rennes : Association pour la Diffusion des Recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 2005.

### **Guyard, Lepert 1999**

GUYARD (L.), LEPERT (T.).- « Le Vieil-Evreux, une ville-sanctuaire gallo-romaine » dans *Archéologia*, n° 359, septembre 1999, p. 20 - 29. Dijon : éditions Faton, 1999.

### **Lelong 1999**

LELONG (A.).- « Les enclos quadrangulaires du Dunois (France) » dans *Bréart* 1999, pp. 447-457.

### **Lepert 1998**

LEPERT (T.).- *Beuzeville. Lotissement Inger Robert, « Le Bourg ». Rapport de sondages*. Rouen : SRA Hte-Normandie, 1998.

### **Lepert 1999**

LEPERT (T.).- *Beuzeville. Lotissement SCI La Pomme d'Or. Rapport de sondages*. Rouen : SRA Hte-Normandie, 1999.

### **Leroux et alii 1999**

LEROUX (G.), GAUTIER (M.), MEURET (J.-C.), NAAS (P.).- *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes : Revue archéologique de l'Ouest, 1999.

### **Mouchard 2006**

MOUCHARD (J.).- « Aizier / Le Port » dans *Bilan scientifique 2006*, p. 14. Rouen : Service régional de l'archéologie, 2006.

### **Riche et alii 2008**

RICHE (C.), LECLER (E.), LE MAHO (S.), RAVON (E.), VAUTOUR (J.).- *Rapport de diagnostic. Beuzeville « La Carellerie » (Eure - Hte-Normandie)*. Rouen : INRAP, 2008.

### **Roudié 2005**

ROUDIE (N.).- *Guichainville et Le Vieil-Evreux (27). Saint-Laurent. Document final de synthèse*. 2 volumes. Rouen : INRAP, 2005.

### **San Juan, Maneuvrier 1999**

SAN JUAN (G., dir.), MANEUVRIER (J., dir.).- *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et Archéologie*. Caen : Conseil général du Calvados, 1999.

**Vipard 1999**

VIPARD (P.).- « Les matériaux architecturaux en terre cuite dans la *domus* du «Bas de Vieux » » dans San Juan, Maneuvrier 1999, pp. 208-219.

**Wech 2009**

WECH (P.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Le Thuit-Anger / Camp Perrier*. Evreux : Conseil général de l'Eure : 2009.

**Wech 2010**

WECH (P.).- *Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Beuzeville / « RD 675 - Déviation partie ouest »*, 2 volumes. Evreux : Conseil général de l'Eure, 2010.